



Renforcement et harmonisation des pratiques d'intervention du CALACS du Saguenay auprès des femmes qui vivent avec des conséquences de la prostitution

Par Maude Dessureault Pelletier

Essai présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'un programme en extension de l'Université du Québec en Outaouais en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A) en travail social

Québec, Canada

© Maude Dessureault Pelletier, 2024

RÉSUMÉ

En 2014, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, L.C. 2014, ch.25 (ci-après la LPCPVE), a été instaurée par le Gouvernement du Canada. Cette loi visait, en partie, à protéger contre l'exploitation les personnes qui sont amenées à vendre leurs propres services sexuels, à protéger les collectivités des torts causés par la prostitution et à encourager les victimes à signaler les incidents de violence, à s'affranchir de la prostitution et à réduire la demande pour les services sexuels, notamment en criminalisant les clients plutôt que les personnes qui se prostituent (Ministère de la Justice du Canada, 2014). Les conséquences de la prostitution sont connues et importantes : victimisation, utilisation de substances psychoactives, problèmes de santé mentale et physique, exclusion, effritement des relations sociales, ainsi que précarité financière et locative (CLES, 2014).

Constatant l'importance et la gravité des impacts psychosociaux vécus par les femmes ayant un parcours dans l'industrie du sexe, un stage de pratique spécialisée a été effectué au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Saguenay dans le cadre du programme de la maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ce stage de 450 heures visait le renforcement et l'harmonisation des pratiques d'aide spécialisée du CALACS auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution, et ce, afin d'atténuer les conséquences qui en découlent. Dans ce contexte, l'étudiante-stagiaire a travaillé à l'accomplissement de cinq principaux objectifs et activités en découlant soit : (a) Recenser et étudier les pratiques d'intervention prometteuses répertoriées dans les écrits; (b) Documenter les pratiques aidantes auprès de femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution ainsi qu'auprès des ressources ayant développé une spécialisation à ce type d'intervention; (c) Identifier des outils et des pratiques alternatives à intégrer dans l'organisme; (d) Formuler des recommandations à l'organisme dans le déploiement général des services et du cadre d'intervention et assurer l'actualisation concrète de ces recommandations dans les activités courantes et ; (e) Assurer la validité et la légitimité des pratiques développées grâce à des activités d'encadrement et de supervision.

Plus spécifiquement, le stage a permis de jeter les bases théoriques des interventions et pratiques à intégrer au sein de l'organisme pour renforcer l'adéquation des services dispensés. En croisant les perspectives des écrits scientifiques, celles des femmes ayant un vécu dans la prostitution et celles des intervenantes travaillant auprès de ces dernières, certains éléments à harmoniser dans le cadre des pratiques d'aide spécialisées sur les conséquences de la prostitution se sont précisés. En effet, dans le renforcement des services de l'organisme, il est indispensable de privilégier le déploiement d'un narratif de la prostitution sensible au fait que l'identité des femmes est fluide tout au long de leur parcours dans la prostitution, et ce, même après la sortie. La prestation de services doit donc être adaptée à cette fluidité et permettre le changement et la transformation sans se limiter aux dogmes idéologiques. Par ailleurs, les perspectives sur les approches d'intervention à privilégier établissent la pertinence de l'approche féministe, de l'*empowerment* et de l'approche sensible aux traumatismes selon une perspective féministe intersectionnelle. En regard de l'organisation générale des services pour les femmes concernées, il a été possible de constater qu'il faut continuer de privilégier l'accès à des lieux sécuritaires, confidentiels et non-mixtes,

leur offrir la possibilité de recevoir de l'aide pour sortir de la prostitution, de l'accompagnement lors des processus de référencement, le développement d'opportunités pour que celles-ci puissent se retrouver entre femmes, par exemple lors d'intervention de groupe, d'activités informelles, d'actions sociales ou d'implication à travers les services de l'organisme. D'autre part, il s'avère nécessaire d'harmoniser certains éléments du cadre d'intervention du CALACS pour l'accès aux femmes: (a) inscrire la prostitution comme critère de priorité pour recevoir des services; (b) assouplir les critères d'inclusion notamment ceux concernant la consommation, ainsi que le protocole d'absence et de relance téléphonique; et (c), enfin, considérer l'intégration de nouvelles technologies de communication pour répondre aux besoins des femmes qui utiliseront la ressource. En terminant, deux éléments fondamentaux à approfondir sont à considérer pour donner suite aux démarches du stage, soit de reconnaître les limites de l'organisme et de bonifier l'intersectionnalité de façon transversale au sein de ce dernier.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES FIGURES	xii
DÉDICACE	xiii
REMERCIEMENTS.....	xiv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	3
L'ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	3
1.1. LA DÉFINITION DE LA PROSTITUTION	3
1.2. L'AMPLEUR DE LA PROSTITUTION.....	7
1.2.1. LA SITUATION AU CANADA.....	9
1.2.2. LA SITUATION AU QUÉBEC.....	12
1.2.3. LA SITUATION AU SAGUENAY	14
1.3. LE PORTRAIT DES FEMMES EN SITUATION DE PROSTITUTION ET LES FACTEURS DE RISQUE ASSOCIÉS.....	16
1.4. LES CONSÉQUENCES DE LA PROSTITUTION.....	20
1.4.1. LA VICTIMISATION DANS L'INDUSTRIE DU SEXE	20
1.4.2. LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE, PHYSIQUE ET SEXUELLE.....	22
1.4.3. LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES	24
1.4.4. LA DISCRIMINATION ET L'EFFRITEMENT DES RELATIONS SOCIALES	25
1.4.5. LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE ET LOCATIVE	27
1.5. LA PERTINENCE SOCIALE ET CLINIQUE DU STAGE DE PRATIQUE SPÉCIALISÉE	29
CHAPITRE 2	33
LE CONTEXTE DU STAGE, SES OBJECTIFS ET LES ACTIVITÉS MISES EN PLACE POUR LES ATTEINDRE	33
2.1. LE MILIEU DE STAGE : LE CALACS DU SAGUENAY	33
2.1.1. LE CONTEXTE DU STAGE	34
2.1.2. LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DU CALACS DU SAGUENAY ...	35
2.2. LE BUT ET LES OBJECTIFS DU STAGE.....	38
2.3. LA POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE	38

2.4. LES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU STAGE	41
2.4.1. LA RECENSION DE PRATIQUES PROMETTEUSES DANS LES ÉCRITS SCIENTIFIQUES.....	42
2.4.2. L'ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES GRÂCE À DES FORMATIONS.....	43
2.4.3. LA DOCUMENTATION DU POINT DE VUE DES FEMMES AYANT UN VÉCU DANS LA PROSTITUTION ET DES INTERVENANTES	46
2.4.4. LES ACTIVITÉS DE TRANFERT DE CONNAISSANCES AUX INTERVENANTES DU CALACS.....	49
2.4.5. L'IDENTIFICATION D'OUTILS ET D'APPROCHES À PRIVILÉGIER	50
2.5. LES ACTIVITÉS D'ENCADREMENT ET DE SUPERVISION	51
 CHAPITRE 3	 53
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS TIRÉS DES ACTIVITÉS DE STAGE	53
3.1. CE QUE LES ÉCRITS SCIENTIFIQUES NOUS APPRENNENT	53
3.1.1. LES APPROCHES PRIVILÉGIÉES.....	53
3.1.2. LES ÉLÉMENTS CENTRAUX À CONSIDÉRER.....	65
3.2. CE QUE LES FEMMES NOUS APPRENNENT	66
3.2.1. LE PORTRAIT DES FEMMES CONSULTÉES	67
3.2.2. LES PARCOURS IDENTIFICATOIRES	72
3.2.3. LES DIFFICULTÉS VÉCUES DANS LES TRAJECTOIRES.....	74
3.2.4. LES CONSÉQUENCES MARQUANTES DE LA PROSTITUTION	75
3.2.5. LES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS POUR LA DEMANDE D'AIDE.....	77
3.2.6. LES FREINS AUX DEMANDES D'AIDE ET LES DÉFIS RENCONTRÉS DANS LES SERVICES	79
3.2.7. LES EXPÉRIENCES AIDANTES ET CRÉATRICES D'EMPOWERMENT	81
3.2.8. CE QUI AURAIT DÛ ÊTRE FAIT DIFFÉREMMENT	86
3.3. CE QUE LES INTERVENANTES NOUS APPRENNENT.....	87
3.3.1. L'OFFRE DE SERVICES	88
3.3.2. LES APPROCHES PRIVILÉGIÉES.....	92
3.3.3. L'ADAPTATION ET L'ADÉQUATION DES SERVICES	94
3.3.4. LES COMPÉTENCES DES INTERVENANTES	98
3.3.5. LES THÈMES D'INTERVENTION COMMUNS.....	99
3.3.6. LES OBSTACLES ET LES DÉFIS DANS L'OFFRE DE SERVICES ...	103
 CHAPITRE 4.....	 107
DISCUSSION SUR LE RENFORCEMENT ET L'HARMONISATION DES PRATIQUES DU CALACS DU SAGUENAY	107
4.1. LE NARRATIF DE LA PROSTITUTION ET SON ARTICULATION DANS LES SERVICES DU CALACS DU SAGUENAY.....	107
4.2. LES APPROCHES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER	109
4.2.1. L'INTERVENTION FÉMINISTE.....	110
4.2.2. L'EMPOWERMENT	111

4.2.3. UNE APPROCHE SENSIBLE AUX TRAUMAS	113
4.3. L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES ET LES PRINCIPES DE BASE À PRIVILÉGER	115
4.3.1. UN LIEU SÉCURITAIRE, CONFIDENTIEL ET NON MIXTE	115
4.3.2. UNE OFFRE DE SERVICES ENTRE FLEXIBILITÉ ET RIGUEUR.....	116
4.3.3. LA POSSIBILITÉ DE RECEVOIR DE L'AIDE POUR SORTIR DE PROSTITUTION	118
4.3.4. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE RÉFÉRENCIEMENT VERS LES RESSOURCES PARTENAIRES.....	120
4.3.5. SE RETROUVER ENTRE FEMMES	122
4.4. L'HARMONISATION SUGGÉRÉE AU CADRE D'INTERVENTION	123
4.4.1. LA PROSTITUTION : UN CRITÈRE DE PRIORITÉ	124
4.4.2. L'ASSOULISSEMENT DES CRITÈRES D'INCLUSION.....	124
4.4.3. L'ASSOULISSEMENT DU PROTOCOLE D'ABSENCE-RELANCE ..	125
4.4.4. L'INTÉGRATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	126
4.5. LES LIMITES DU STAGE ET LES ÉLÉMENTS À APPROFONDIR.....	126
4.5.1. LES LIMITES DE L'ORGANISME	126
4.5.2. L'INTERSECTIONNALITÉ ET SON INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS LES SERVICES DU CALACS.....	127
CONCLUSION.....	131
RÉFÉRENCES	134
ANNEXE 1. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DU STAGE ET RÉPARTITION DES HEURES CONSACRÉES AUX FORMATIONS	145
ANNEXE 2. CONSTRUCTION DES CHAMPS LEXICAUX.....	147
ANNEXE 3. LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET À L'ADRESSE DES INTERVENANTES TRAVAILLANT À AIDER LES FEMMES QUI ONT UN VÉCU EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION	149
ANNEXE 4. AFFICHE DE RECRUTEMENT POUR LES CONSULTATIONS DES FEMMES	151
ANNEXE 5. LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET A L'ADRESSE DES FEMMES QUI ONT UN VÉCU EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION.....	152
ANNEXE 6. GUIDE D'ANIMATION DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES FEMMES	155
ANNEXE 7. GUIDE D'ANIMATION DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES INTERVENANTES.....	159
ANNEXE 8. RÉCAPITULATIF DES DIX PROGRAMMES CONSULTÉS	163

ANNEXE 9. TRANSFERT DE CONNAISSANCES À L'ÉQUIPE D'INTERVENANTES DU CALACS DU SAGUENAY	169
ANNEXE 10. STRATÉGIES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER AU CALACS DU SAGUENAY.....	191
ANNEXE 11. LA TERMINOLOGIE DE L'INTERVENTION	215

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. Caractéristiques psychosociales des femmes rencontrées (n=5).....	67
TABLEAU 2. Caractéristiques professionnelles des intervenantes rencontrées (n=4)	88

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. Représentation de la posture épistémologique	41
--	----

DÉDICACE

Pour ma fille Lucie.

J'espère que cet essai servira de bouclier pour te protéger de la prostitution et que d'ici à ton adolescence, la société aura assez changé pour qu'aucune femme ne soit « prostituable » et qu'aucun homme n'accepte d'acheter une femme.

REMERCIEMENTS

Eve Pouliot, tu m'encadres depuis maintenant plusieurs années. Tu as cru en moi une seconde fois, même après une première maîtrise avortée. Si tu as douté, cela n'a jamais paru. Tu es extrêmement rigoureuse, structurée, disciplinée, rapide et disponible. Bref, des qualités que je ne possède que si peu. Je n'aurais pas pu choisir meilleure, plus complémentaire et bienveillante directrice. Tu as mes mercis infinis.

Catherine Flynn, j'ai pu te découvrir à travers cette maîtrise comme féministe érudite. Tu m'as poussée dans les territoires inconnus du savoir théorique. J'ai dû approfondir, approfondir, approfondir ma pensée et mes référents qui relevaient essentiellement du savoir pratique et expérientiel. J'ai l'impression d'avoir seulement effleuré une parcelle de tes connaissances. Merci.

Carole Boulebsol, quoi te dire qui sera à la mesure de qui tu es pour moi. À la fois source d'inspiration et mentore. Tu es plus grande que nature. Il y a en toi ce refus de la complaisance qui nous pousse à vouloir faire mieux, penser mieux. Tu m'as certainement amenée dans des angles morts et des carrefours. J'en ai encore pour longtemps à approfondir ce que tu as semé en moi. Merci de tout cœur.

Claudia Bouchard et Geneviève Larouche, vous l'ignorez, mais c'est vous qui m'avez ouvert les yeux sur l'abject de la prostitution des femmes. Depuis, il y a ce trou béant en moi que je suis incapable de panser. Cela ne m'a plus jamais quittée. À l'époque nous étions de jeunes féministes idéalistes. Maintenant, faute d'être jeunes et idéalistes, vous êtes de grandes féministes. Je vous envoie tout mon amour.

Merci aux femmes rencontrées que j'ai si affectueusement renommées pour les besoins de cet essai : Carole, Claudia, Christine, Any et Sabrina. Ces prénoms ont été sélectionnés par dessein au nom de femmes inspirantes qui m'entourent. Comme vous, ces femmes exceptionnelles sont généreuses, profondes, bouleversantes et sensibles. Nos rencontres m'ont chavirée et où que vous soyez, je vous souhaite le meilleur. Votre voix résonne en moi et je continuerai à porter vos messages. Je suis et resterai solidaire. J'espère vous recroiser au hasard des jours.

Aux intervenantes que j'ai consultées. Vous avez été si généreuses de vos savoirs, merci d'avoir tracé le chemin devant moi pour l'amélioration des services aux femmes qui vivent des conséquences de la prostitution. Cette cause, qui est la nôtre, n'est pas anodine et entre les violences, les inégalités, la pauvreté, il est parfois difficile d'y voir de la lumière. Vous êtes des porteuses d'espoir, des guérisseuses, des guerrières et défenderesses des femmes. Le monde est meilleur grâce à vous.

À mon organisme, ses administratrices et mes collègues intervenantes au CALACS du Saguenay, j'ai un amour profond pour notre mission et pour vous. Le terreau fertile que vous créez, dans lequel nous évoluons, m'a permis d'entreprendre mon stage et mon essai, ce que je considère comme un grand projet dans ma petite vie. Merci pour cette liberté, cette ouverture et cette solidarité entre femmes.

Mes chers parents, vous avez été de toutes les étapes avec vos encouragements, votre patience, votre soutien financier et la croyance invétérée que vous avez en moi. Papa, comment te dire merci pour toutes les heures de relecture que tu y as consacrées. Tes conseils judicieux m'ont accompagnée durant tout le processus et tu n'as jamais faibli, même devant mon découragement et mon impatience. Ce travail aurait été impossible sans toi. XOX

À mon chum et mes enfants qui trouvaient ça « dont long mon école » et qui avaient « dont ben hâte que ça finisse » pour qu'on puisse passer plus de temps ensemble. Ils ont dû faire beaucoup de compromis. Rien ne rachètera le temps perdu, mais j'espère que le fait que maman ait fait des études supérieures vous inspirera à persévérer, à approfondir vos idées, votre savoir et vos opinions. Profitez de l'éducation qui vous est offerte pour ouvrir votre regard vers le monde et le rendre meilleur. Lucie, sache que le droit à l'éducation peut nous être repris et que les obstacles d'accès à l'éducation pour les femmes sont bien réels. Nous sommes privilégiées et devons être solidaires de celles qui n'ont pas tous nos privilèges.

« Fille de joie. La joie de qui ? »

Préface de Benoîte Groult dans *La Dérobade* (Cordelier, 1976)

INTRODUCTION

En 2014, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, L.C. 2014, ch.25 (ci-après la *LPCPVE*) a été instaurée par le Gouvernement du Canada. Cette loi visait, en partie, à protéger les personnes qui sont amenées à vendre leurs propres services sexuels contre l'exploitation, à protéger les collectivités des torts causés par la prostitution et à encourager les victimes à signaler les incidents de violence, à s'affranchir de la prostitution et à réduire la demande pour les services sexuels, notamment en criminalisant les clients plutôt que les personnes qui se prostituent (Ministère de la Justice du Canada, 2014). Toutefois, la prostitution comme forme d'exploitation sexuelle n'a pas été réellement reconnue par la société québécoise, si bien que très peu d'initiatives sont directement en lien avec la sortie de la prostitution et l'aide destinée aux personnes victimes¹. En effet, de multiples programmes s'attellent à prévenir le phénomène ou à en réduire les méfaits; toutefois, les soins et services nécessaires pour traiter les conséquences de la prostitution ne semblent pas avoir fait l'objet d'autant d'attention. Pourtant les conséquences de la prostitution sont connues et importantes : victimisation, utilisation de substances psychoactives, problèmes de santé mentale et physique, exclusion, effritement des relations sociales, ainsi que précarité financière et locative (CLES, 2014). Évidemment, cette situation joue largement en défaveur des personnes qui sont affectées par leur passage dans l'industrie du sexe et entrave le développement des ressources qui viennent en aide à ces femmes dans les différentes régions du Québec.

Constatant l'importance et la gravité des impacts psychosociaux vécus par les femmes ayant un parcours dans l'industrie du sexe, un stage de pratique spécialisée a été effectué au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Saguenay dans le cadre du programme de la maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ce stage de 450 heures visait le renforcement et l'harmonisation des pratiques d'aide spécialisée de l'organisme auprès des femmes ayant un vécu

¹ Dans le cadre de ce stage et conformément aux positions de l'organisme CALACS du Saguenay et de l'intervenante stagiaire, la prostitution est considérée comme une forme d'exploitation sexuelle.

en lien avec la prostitution afin d'atténuer les conséquences vécues. Plus spécifiquement, le stage a permis de jeter les bases théoriques des interventions, pratiques et outils à intégrer au sein de l'organisme pour renforcer l'adéquation des services dispensés. Il s'est ensuite poursuivi par l'accompagnement de l'organisme dans l'intégration de ces pratiques dans son offre de services.

Le présent essai documente cette démarche de stage de pratique spécialisée. D'abord, le premier chapitre décrit les connaissances relativement à la définition de la prostitution, son ampleur, le profil des femmes touchées et les conséquences vécues par celles-ci. À la lumière de ces éléments théoriques, la pertinence du stage est justifiée, puis une description du contexte de réalisation du stage est présentée (chapitre 2), de même que la méthodologie et les activités effectuées (chapitre 3). Finalement, les observations et résultats découlant des activités de stage sont présentés et discutés aux chapitres 4 et 5.

CHAPITRE 1

L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce chapitre brosse un état des connaissances au sujet de la prostitution des femmes en proposant d'abord une définition de ce phénomène et en documentant son ampleur au Canada, au Québec et au Saguenay. Afin de mieux comprendre les besoins des femmes en situation de prostitution et de développer des services pertinents pour leur venir en aide, un portrait de ces dernières et des facteurs de risque les amenant vers l'industrie du sexe est dressé. Par la suite, les conséquences de la prostitution sur la vie des femmes sont décrites. À la lumière de ces informations, la pertinence du stage de pratique spécialisée est justifiée.

1.1. LA DÉFINITION DE LA PROSTITUTION

La prostitution est définie dans le Code criminel canadien comme un échange de services sexuels contre rétribution (Code criminel L.R.C., 1985, article 286,1). Cette rétribution prend habituellement la forme d'argent, mais elle peut prendre d'autres formes, comme de la drogue, un endroit où dormir, un service rendu, un repas, un transport, des vêtements ou un loyer. Depuis l'adoption de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, L.C. 2014, ch.25 (ancien projet de loi C-36) (ci-après : LPCPVE) en 2014, le Code criminel canadien considère désormais la prostitution entre adultes comme une forme d'exploitation sexuelle et criminalise ceux qui exploitent d'autres personnes à des fins de prostitution. L'une des modifications fondamentales que provoque l'adoption de cette loi consiste à transférer le fardeau de la criminalisation des personnes amenées à vendre leurs propres services sexuels aux personnes qui achètent des services sexuels et à celles qui profitent financièrement des services sexuels d'autrui (Allen et Rotenberg, 2021). La prostitution devient donc *de facto* illégale au Canada. Cette loi tend à provoquer un ralentissement de l'industrie du sexe et une augmentation de la protection des victimes d'exploitation et des collectivités. Par l'adoption de cette la loi, le Parlement du Canada souhaitait, entre autres : (a) des mesures légales en réponse aux graves préoccupations concernant l'exploitation inhérente à la prostitution et les risques de violence auxquels s'exposent les personnes qui se livrent à cette pratique; (b) la reconnais-

sance des dommages sociaux causés par la chosification du corps humain et la marchandisation des activités sexuelles; (c) la protection de la dignité humaine et l'égalité de tous les Canadiens et Canadiennes, en décourageant cette pratique qui a des conséquences négatives en particulier chez les femmes et les enfants; (d) la dénonciation et l'interdiction de l'achat de services sexuels, parce qu'il contribue à créer une demande de prostitution; (e) la dénonciation et l'interdiction du proxénétisme et le développement d'intérêts économiques à partir de l'exploitation d'autrui par la prostitution, de même que la commercialisation et l'institutionnalisation de la prostitution; (f) l'incitation des personnes qui se livrent à la prostitution à signaler les cas de violence et à abandonner cette pratique (Gouvernement du Canada, 2014).

Plusieurs termes ou expressions peuvent être utilisés pour parler de prostitution. Comme point de départ, notons que l'expression « industrie du sexe » reflète l'ensemble des activités légales ou illégales d'individus ou d'entreprises qui exploitent à des fins commerciales la nudité et la sexualité d'une personne, généralement une fille ou une femme. Cette exploitation peut avoir lieu dans différents contextes, tels que la prostitution de rue, le tourisme sexuel, la pornographie, le mariage forcé ou par correspondance, téléphone ou internet, ainsi que dans divers lieux, notamment les « bars de danseuses », les agences d'escortes, les *peep-shows*², les maisons closes, les salons de massages érotiques ou certaines agences matrimoniales (Ricci et al., 2012). Par ailleurs, que ce soit dans les écrits scientifiques, le langage courant ou encore les milieux d'intervention, plusieurs termes sont utilisés en lien avec la prostitution, tels que le travail du sexe, le commerce du sexe, le sexe transactionnel, l'exploitation sexuelle commerciale, les services d'escorte, les massages érotiques, les danses érotiques avec extras, les services sexuels, les échanges sexuels, la traite à des fins d'exploitation sexuelle, le système prostitutionnel, les *peep shows* et les bars à gaffe (CLES, 2014; Conseil du Statut de la femme, 2012; Côté et al., 2016; Lanctôt et al., 2016; Ricci et al., 2012). D'autre part, plusieurs types de transactions sexuelles ne sont pas perçues d'emblée comme de la prostitution, alors que des services sexuels sont

² Spectacle érotique ou pornographique privé offert en cabine individuelle.

échangés contre de l'hébergement, une douche, un repas, un lieu pour dormir, de la drogue ou de la protection, plutôt que directement en échange d'argent(Lanctôt, et al., 2016). Les écrits scientifiques réfèrent à cette réalité en utilisant l'expression « *survival sex work* » ou encore sexe ou prostitution de survie (Shannon et al., 2010).

Outre sa définition selon le Code criminel ou son appellation dans la langue courante, le choix d'utiliser ou de privilégier certains termes ou expressions pour parler de la prostitution peut refléter des positions idéologiques chez une personne ou un groupe de personnes. Par exemple, le terme « travailleuse du sexe », utilisé depuis les années 1990 par certains groupes, suggère que la prostitution est un travail découlant d'activités consentantes entre adultes et que ce travail est un choix sur lequel la société ne devrait pas porter de jugement (Benoit et Millar, 2001). Pour d'autres, le terme « travail du sexe » occulte les réalités pénibles vécues par les femmes dans l'industrie du sexe, les facteurs de risque qui mènent les femmes vers le milieu de la prostitution (violences subies, agressions sexuelles, pauvreté, racisation³, colonialisme, traite, marginalisation, hypersexualisation, masculinité hégémonique, culture du viol, etc.) et les conditions sociales oppressantes menant les femmes à vendre des services sexuels contre de l'argent ou à être vendues comme une marchandise (Conseil du statut de la femme, 2012). Dans cette perspective, certains privilégieront l'utilisation du terme « exploitation sexuelle » pour indiquer que la prostitution est d'emblée une violence commise à l'endroit des femmes et repose sur des structures sociales résultant de la persistance des inégalités entre les sexes dans un système patriarcal, capitaliste et colonialiste. En ce sens, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (2010, p. 10) (ci-après : CLES) définit l'exploitation sexuelle comme étant : « Une pratique par laquelle une ou des personnes obtiennent une gratification sexuelle, un gain financier, ou un avancement quelconque, en abusant de la sexualité d'une autre personne ou d'un groupe de personnes ».

³ Cette définition de personne racisée a été retenue par le juge Yergeau dans le jugement *Luamba c. Procureur général du Québec* (2022) : Personne qui appartient, de manière réelle ou supposée, à un des groupes ayant subi un processus de racisation. La racisation est un processus politique, social et mental d'altérisation. Ainsi, le terme « racisé » met en évidence le caractère socialement construit des différences et leur essentialisation.

Dans cette perspective, il apparaît important de lier conceptuellement la prostitution à la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, qui est en somme un des mécanismes des exploitants de l'industrie du sexe pour approvisionner le marché de la prostitution (Ricci et al., 2012). Selon le Protocole de Palerme, adopté internationalement en 2000, la traite désigne :

le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, aux fins d'exploitation (p.2)⁴.

Au Canada, la traite de personnes, l'exploitation sexuelle (prostitution) et le proxénétisme sont distincts dans le Code criminel. Sur la base de ce dernier, les éléments distinctifs de la traite et du proxénétisme sont liés à la sévérité du contrôle, de la violence, ou de la coercition exercée contre la victime (Code criminel, art. 279.01). Les trois libellés ont toutefois plusieurs points en commun dans la mesure où les textes de loi inscrivent le fait d'obtenir un avantage matériel ou de vivre des fruits de l'exploitation d'autrui comme une infraction. D'ailleurs, le sommaire de la nouvelle LPCPVE prescrit directement l'importance d'harmoniser les infractions visant la prostitution, avec celles concernant la traite de personnes. Le lien entre la traite et la prostitution fait débat chez les personnes souhaitant la légalisation de la prostitution et sa reconnaissance comme travail, faisant fi des arguments démontrant la mondialisation du proxénétisme et de la marchandisation du corps des femmes qui alimente l'industrie du sexe. Certains groupes ont tenté de faire une distinction entre prostitution « libre » (versus forcée), traite « volontaire » (versus forcée), ce qui amènerait les gouvernements à intervenir seulement lorsqu'il y a coercition (Poulin, 2017). Cette distinction a été rejetée par les Nations Unies, car elle impliquait de faire porter le

⁴ La *traite internationale* implique le transfert des victimes entre plusieurs pays, soit comme pays de transit (p. ex. déplacement des victimes de provenance internationale par le Canada pour ensuite être une nouvelle fois déplacées vers un autre pays), ou comme pays de destination (Ricci et al., 2012). La *traite interne* se caractérise par le principe que les victimes ne font pas l'objet de déplacement international, mais sont plutôt déplacées d'une ville ou d'une région/province à l'autre (Gendarmerie Royale du Canada, 2013).

fardeau de la preuve sur les victimes. Le Canada a ratifié le protocole de Palerme en 2002 et, depuis 2014, la LPCPVE ne permet plus d'utiliser le consentement d'une victime à sa traite ou à sa prostitution pour disculper les trafiquants ou les proxénètes.

Dans cet essai, l'utilisation des termes « prostitution », « traite de personne à des fins sexuelles » et « exploitation sexuelle » s'inscrivent dans un même continuum, soit la marchandisation du corps et du sexe des femmes et des filles servant à la gratification sexuelle des hommes à travers les industries du sexe. Dans ce document, ce positionnement s'exprimera par l'utilisation d'une terminologie mettant l'accent sur cette victimisation sexuelle sexiste. Ce positionnement théorique par rapport aux services développés et aux réflexions les entourant n'empêche pas qu'il sera question, dans le chapitre 4, de respecter le narratif de la femme devant nous pour décrire son expérience personnelle. En effet, à un moment ou un autre de la trajectoire d'une femme dans la prostitution, le référant de celle-ci sur sa propre histoire peut être changeant (p.ex. travailleuse du sexe, escorte, *sugar baby*⁵, victime, survivante) et il importe en intervention de souscrire et souligner ces transformations qui appartiennent avant tout à la femme et à son processus de guérison.

1.2. L'AMPLEUR DE LA PROSTITUTION

En 2017, l'industrie de la traite de personnes a fait plus de 40 millions de victimes dans le monde, dont 79 % le seraient à des fins d'exploitation sexuelle (United Nations Office on Drug and Crime, 2018). Les femmes et les filles représenteraient 99 % des victimes de travail forcé dans l'industrie du sexe (Organisation internationale du travail et Walk Free Foundation, 2017). Les disparités sociales entre les pays développés et ceux en développement, la mondialisation des marchés et l'instabilité politique et économique ouvrent la porte à l'exploitation sexuelle et la traite des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes qui sont les plus nombreuses à faire les frais de la détérioration de leurs conditions de vie et de travail (Claude et al., 2009; Malah & Asongu, 2022). Ces

⁵ Une *sugar baby* est une femme qui vend ses services d'accompagnement ou de compagnonnage dans la majorité des cas à un homme-généralement plus âgé et fortuné – en échange d'argent. La sexualité est souvent implicitement comprise dans ce service de compagnonnage.

phénomènes peuvent mener les femmes vers des stratégies de survie et des parcours migratoires les rendant vulnérables à la traite et à l'exploitation sexuelle. D'ailleurs, dans certains pays de l'Europe occidentale, jusqu'à 80 % des personnes prostituées sont étrangères et 70 % d'entre elles sont dépourvues de papiers (Poulin, 2004). En somme, la pauvreté des femmes entraîne une recrudescence de leur exploitation et le capitalisme une chosification de leur corps qui sont soumis aux lois du marché (Kraus, 2018; Malah & Asongu, 2022; Poulin, 2004). Dans un tel contexte, il est possible de se questionner à savoir si les pays ayant légalisé ou réglementé la prostitution réalisent que leur territoire sert de lieu de traite de femmes et d'enfants vulnérables provenant de pays en situation précaire (Poulin, 2004).

D'ailleurs, l'aspect économique et marchand de la prostitution des femmes est imbriqué dans l'économie mondiale (Malah & Asongu, 2022; Poulin, 2004). C'est en effet une industrie qui implique l'accord tacite de gouvernements qui œuvrent comme plaques tournantes dans la traite des femmes. Cette dynamique est perpétuée notamment en faisant de la vente de services sexuels un produit d'appel sur leur territoire, en légalisant la prostitution comme travail, en proposant les femmes comme marchandise consommable et en campant cette industrie comme moteur de développement économique (Poulin, 2004).

D'autre part, il existe un lien indissociable entre la traite humaine, la criminalité, et les inégalités entre les sexes (Comité permanent de la condition féminine, 2007; Malah & Asongu, 2022). Il est connu que l'industrie du sexe est largement dirigée et approvisionnée par les réseaux criminalisés qui encadrent les mouvements internationaux et locaux de femmes et d'enfants qui seront exploités dans le milieu de la prostitution et ils le font de façon totalement légale dans plusieurs pays (Poulin, 2004). La traite des femmes à des fins sexuelles est reconnue comme le troisième commerce illégal mondial après les armes et la drogue (Huda, 2009; International Labour Organization, 2014). Vendre des femmes est infiniment plus profitable financièrement et moins risqué que de vendre de la drogue ou des armes (Poulin, 2004). Par ailleurs, les femmes peuvent être revendues plusieurs fois dans une même journée, pendant plusieurs années, entre les mains de plusieurs clients, chose qu'il est impossible de faire avec la drogue. Leidholt (2003) affirme que la traite de

personnes à des fins d'exploitation sexuelle n'est autre chose que de la prostitution normalisée à l'échelle internationale.

D'autres chercheurs canadiens estiment que le proxénétisme, la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la glamorisation de l'industrie du sexe sont les produits d'une culture de tolérance de l'assujettissement des femmes aux plaisirs et au pouvoir sexuel des hommes (Claude et al. 2009; Ricci, Roy, & Kurtzman, 2012). Alschech et al. (2020) affirment que :

« La notion de droit sexuel des hommes, ses origines idéologiques plus larges référant à la culture du viol ainsi que les notions patriarcales de privilèges masculins doivent être observées simultanément avec les systèmes d'inégalités entre les sexes et entre les ethnies » (traduction libre, p.8).

La prostitution et son organisation en industrie mondiale du commerce du corps et du sexe prendrait donc son origine dans une tradition patriarcale (Claude et al., 2009; Ricci, Roy, & Kurtzman, 2012).

Enfin, la prostitution est considérée par certains comme une activité sexuelle sans conséquence entre deux adultes consentants, dans certains pays comme un travail, dans d'autres comme un moteur économique et même un produit d'appel touristique. Les distinctions législatives et politiques entre traite, proxénétisme, prostitution, travail du sexe, divertissement pour adulte ou exploitation sexuelle provoquent aussi un flou important dans les chiffres rapportés par les autorités et il importe souvent de considérer plusieurs angles pour obtenir un portrait réaliste de la marchandisation des femmes à des fins sexuelles dans le monde.

1.2.1. LA SITUATION AU CANADA

Le Canada est à la fois un pays d'origine, de transit et de destination pour la traite des femmes à des fins sexuelles (Gouvernement du Canada, 2019; Ricci et al., 2012). Certains chercheurs évaluent que le Canada est une porte d'entrée pour la traite à des fins d'exploitation sexuelle d'environ 600 femmes et enfants chaque année et qu'entre 1 500 et 2 200 personnes transitent vers les États-Unis, dont 40 % seraient destinées à être exploitées dans l'industrie du sexe (Oxman-Martinez et al., 2005).

La traite interne des personnes à des fins d'exploitation sexuelle représente en soi un problème important au Canada (Ricci et al., 2012). Toutefois, il est périlleux d'estimer le nombre de victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, puisque celles-ci portent rarement plainte et qu'il existe une importante interconnexion entre l'industrie du sexe et la criminalité, ce qui rend l'ampleur du phénomène difficile à évaluer (Gouvernement du Canada, 2019; GRC, 2013; Ricci et al., 2012). Toutefois, au pays, 511 affaires de traites ont été déclarées aux services de police en 2019, ce qui représente le taux le plus élevé jamais enregistré pour ce crime au Canada (Statistique Canada, 2021). Ce crime est en constante hausse depuis 11 ans (Statistique Canada, 2021). Une victime sur cinq a moins de 18 ans (21 %) et près de la moitié (43 %) ont entre 18 et 24 ans (Statistique Canada, 2021). Les victimes sont presque toutes des femmes et des filles (95 %), majoritairement impliquées dans des infractions de services sexuels (63 %) ou d'agressions sexuelles (21 %) (Statistique Canada, 2020). Pour 29 % des victimes, l'accusé était un ami ou une connaissance, alors que pour 25 %, il s'agissait d'un petit ami (Statistique Canada, 2021). En 2018-2029, 89 % des accusations se sont soldées par un arrêt, un retrait, un rejet ou une absolution (Statistique Canada, 2021). Ces constats mettent en évidence la nature inter-reliée des crimes de proxénétisme, de traite, d'agression sexuelle et d'obtention de services sexuels et les difficultés liées à la condamnation des présumés auteurs.

Si on regarde le phénomène sous l'angle de l'exploitation sexuelle, une évaluation récente analysant le portrait des crimes liés au commerce du sexe avant et après les modifications législatives de la LPCPVE démontre qu'entre 2015 et 2019, 2 170 victimes ont été dénombrées. Les infractions les plus liées au commerce du sexe étaient le proxénétisme (34 %), la traite de personnes (24 %), les infractions sexuelles (18 %) et l'obtention de services sexuels moyennant rétribution (9 %) (Allen et Rotenberg, 2021). Depuis son entrée en vigueur, il y a une diminution très importante du nombre de femmes jugées devant les tribunaux pour des infractions relatives à l'interférence ou à la communication (97 %) comparativement aux cinq années précédant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (Allen et Rotenberg, 2021). Par ailleurs, entre 2015 et 2017, le nombre d'affaires mettant en cause la nouvelle infraction relative à l'obtention de services sexuels a augmenté de façon marquée. Il importe également de préciser à cet égard que 93 % des auteurs présumés sont des hommes (Allen et Rotenberg, 2021).

D'autre part, l'érotisation des femmes racisées et l'exploitation des migrantes et des femmes autochtones dans l'industrie du sexe sont rapportées par plusieurs auteurs comme une réalité constitutive de la prostitution au Canada, comme ailleurs dans le monde (Claude et al., 2009; Lebrun, 2009; The Native Women's Association of Canada, 2014). Certains hommes recherchent spécifiquement des femmes racisées; celles-ci seraient considérées comme moins chères et plus malléables que les femmes locales. Huda (2009) parle de racisme sexualisé pour référer à cette réalité. Ricci et al. (2012) rapportent que ces phénomènes sont, entre autres, causés par le sexisme et le racisme, notamment sur le marché de l'emploi et certaines politiques discriminatoires (p.ex. politiques d'immigration, Loi sur les Indiens).

Plus spécifiquement, la situation des femmes autochtones au Canada mérite de s'y attarder. La *Native Women's Association of Canada*, dans son rapport intitulé *Sexual Exploitation and Trafficking of Aboriginal Women and Girls* (2014), émet des soupçons à l'effet qu'une forte proportion des 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées aient été victimes de traite interne à des fins d'exploitation sexuelle. Selon l'Assemblée des Chefs autochtones du Manitoba, 70 % à 80 % des enfants et adolescents exploités dans les rues du Manitoba seraient de descendance autochtone (Sikka, 2009). Dans les villes d'Ottawa, de Vancouver et de Winnipeg, on peut observer des taux variant de 14 % à 63 % d'enfants et de femmes autochtones dans la prostitution de rue (Claude et al., 2009; Ricci et al., 2012; Sikka, 2009). En 2016, bien que les femmes autochtones ne représentent que 4 % de la population canadienne, elles constituaient environ 50 % des personnes victimes de traite interne et environ le quart de ces victimes avaient moins de 18 ans (L'association des femmes autochtones du Canada, 2018). Les traumatismes intergénérationnels, le colonialisme, l'héritage des pensionnats, les lois et mesures sociales discriminatoires (Loi sur les Indiens, assimilation de masse, contrôle du territoire et des communautés) additionnés à la pauvreté des conditions de vie, de logement, d'emploi difficiles et des services insuffisants ont engendré plusieurs problèmes sociaux augmentant les risques d'exploitation (Mensales et Veillette, 2019). À ces discriminations systémiques causées par la colonisation et l'assimilation, s'ajoutent des problématiques endémiques de violence, d'agression sexuelle et de dépendance dans les communautés (Femmes Autochtones du Québec, 2019). Selon Femmes autochtones du Québec (2019), l'exploitation sexuelle des

filles autochtones s'analyse donc dans un continuum des violences historiques faites aux peuples autochtones du Canada et des violences faites aux femmes autochtones. Selon Mensales et Veillette (2019), la faible représentation des victimes autochtones autodéclarées de traite et d'exploitation sexuelle dans les statistiques policières est un indicateur clair de l'impact de la discrimination systémique et du mépris vécu par les Autochtones dans le système colonialiste (Mensales et Veillette, 2019). Les Autochtones, plus particulièrement les femmes et les filles autochtones, n'ont pas confiance dans les services devant les protéger (Mensales et Veillette, 2019).

1.2.2. LA SITUATION AU QUÉBEC

En 2014, la CLES répertoriait 1 077 lieux de prostitution seulement à Montréal, majoritairement des salons des massages (74,7 %), des bars de danseuses (7,5 %) et des agences d'escortes (6 %), qui ont généralement des permis d'exploitation légaux selon les réglementations municipales (CLES, 2014). Toutefois, l'industrie du sexe est présente largement au-delà des frontières des grands centres urbains (CLES, 2014) et s'accroît notamment en ligne (Ministère de la sécurité publique, 2021). Seulement dans la province, une estimation conservatrice établit à plus de 2 600 000 le nombre de transactions annuelles en lien avec la prostitution (Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Ces activités lucratives sont principalement contrôlées par les réseaux criminels, dont les gangs de rue (Dorais, 2006; Service du renseignement criminel du Québec, 2013), ce qui rend difficile d'en brosser un portrait réaliste, en raison du caractère illicite et clandestin de la majorité des activités liées à cette industrie. Selon le Service du renseignement criminel du Québec, il y avait, en 2013, plus de 1 500 proxénètes actifs au Québec (Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Les proxénètes identifiés par les services policiers seraient majoritairement des hommes, ayant une moyenne d'âge de 32 ans et provenant en majorité de minorités ethniques (entre 70 % et 80 %) (Service du renseignement criminel du Québec, 2013). Un phénomène de proxénétisme au féminin est aussi rapporté dans de récents écrits sur la question (Mourani, 2019; Ricard-Guay, 2015; Rosa, 2015). Les femmes ayant été prostituées utiliseraient des mécanismes de recrutement, de séduction et de coercition auprès d'autres femmes pour s'élever dans la hiérarchie de l'industrie du sexe et exploiter plutôt que d'être exploitées (Rosa, 2015). Les proxénètes sont souvent

en relation avec les gangs de rue et le crime organisé (Dorais, 2006; Paradis, 2005; Tatu, 2022). Le viol, la violence, la coercition, la dépendance forcée aux stupéfiants, la torture, les dettes, les menaces et les kidnappings ont été rapportés dans la recension de Wilson et Butler (2014) comme des stratégies permettant aux proxénètes d'augmenter ou de préserver leur emprise sur les personnes victimes. Les manipulations de type « scénario amoureux »⁶ sont aussi fréquemment utilisées par les proxénètes pour que les personnes victimes agissent selon une illusion de consentement (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, 2019). Ces personnes ne se rendent pas toujours compte de leur exploitation, car elles pensent « travailler pour le couple », et ce, malgré la présence de violences importantes (Mourani, 2019). Un proxénète peut accumuler entre 168 000 \$ et 336 000 \$ par année en exploitant une seule personne (Gendarmerie royale du Canada, 2013). Les femmes dont les activités de prostitution sont régies par une tierce partie (agence, propriétaires de bordels ou de bars, etc.) doivent verser entre 40 % et 60 % de leurs gains pour payer les frais de gestion, le réceptionniste, le chauffeur, etc. (Benoit et Alison, 2001). Dans plusieurs cas, ce proxénétisme est tout à fait légal et est reconnu comme une procédure de gestion et d'administration lorsqu'il y a émission de permis d'exploitation de salon de divertissement pour adultes. Les femmes dans ces milieux, même si elles doivent remettre une importante partie de leur profit à l'institution qui les engage, vont souvent se considérer comme indépendantes. Ce phénomène fausse à la fois la représentation véhiculée des femmes dites « indépendantes » et celles de ces proxénètes qui marchandent le corps de femmes de façon tout à fait légale au Québec.

Les femmes racisées et les femmes autochtones seraient largement plus représentées dans l'industrie du sexe au Québec. D'ailleurs, dans certaines régions éloignées des grands centres, la quasi-absence des femmes racisées ou d'une industrie du sexe organisée crée un phénomène de rareté et d'exotisme auquel les exploitateurs répondent grâce au navettage⁷ des femmes. Le navettage des femmes dans l'industrie du sexe est une forme socialement

⁶ Le terme *grooming* a été popularisé pour parler de ce phénomène d'emprise.

⁷ Phénomène aussi connu sous le nom de *fly in, fly out* (FIFO) ou *drive in, drive out* (DIDO) (Institut national de santé publique du Québec, 2020).

acceptée de traite interne des femmes à des fins sexuelles. Ce mécanisme est utilisé dans l'industrie du sexe comme une forme de transport de marchandises. Par exemple, une femme sera amenée à faire la tournée des bars de différentes régions ou à offrir des services d'escorte dans un hôtel pour quelques nuits, laissant planer l'urgence de « consommer sa présence » et la rareté qu'elle propose par rapport aux « produits » déjà disponibles sur le territoire. Ses caractéristiques physiques racisées ou son origine peuvent aussi être mises de l'avant comme attributs exotiques. L'ampleur que peut prendre ce phénomène dans certaines régions du Québec est d'ailleurs démontrée dans une recherche de Côté et al. (2016), faite auprès de 103 femmes offrant des services sexuels au Bas-Saint-Laurent. La majorité de celles-ci (88 %) n'habitent pas la région ou n'y ont pas leur résidence principale, 95 % d'entre elles rapportent offrir des services dans plus d'une ville et 36 % seraient racisées (contre 0 % dans le groupe témoin n'offrant pas de services sexuels). Ces femmes sont habituellement accompagnées par une tierce partie s'occupant du transport et de la gestion des clients. En étant toujours sur la route et sous l'emprise d'une tierce partie, ces femmes ne peuvent faire appel aux ressources en place pour les aider en cas de besoin, tout en étant totalement isolées de leur réseau social.

Le phénomène du navettage de travailleurs ouvriers blancs vers les chantiers du nord a aussi été pointé comme système créateur de prostitution dans les communautés autochtones amenant, par le fait même, un accroissement des maladies transmissibles sexuellement et de la violence subie par les femmes autochtones (Arnaud, 2011).

1.2.3. LA SITUATION AU SAGUENAY

Peu de recherches empiriques donnent un état de la situation au Saguenay. Les ressources qui travaillent directement auprès de ces personnes sont souvent les plus à même de faire un portrait local de la prostitution sur leur territoire. Pour ces raisons, les informations colligées dans cette section sont bonifiées par les savoirs pratiques et les observations de certains intervenants du territoire, notamment ceux du CALACS du Saguenay. La production de ce savoir est à la croisée des perspectives pratiques, militantes et universitaires (Albarello, 2004). Elle permet de faire la lumière sur des observations pratiques distinctes du savoir produit par les universités et de déhiérarchiser les connaissances (Weber, 2010).

Tout comme c'est le cas dans les grandes villes, l'industrie du sexe est présente sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord du Saguenay. De façon générale, la prostitution y est moins visible que dans les plus grandes villes, car sa forme visible qu'est la prostitution de rue est peu présente sur le territoire (Côté et Earls, 2003). Cette constatation est similaire à celle observée dans d'autres régions du Québec (Côté et al., 2016). Toutefois, certains milieux et certaines activités liées à l'industrie du sexe sont visibles dans le paysage local : bars de danseuses nues, annonces d'escortes et de massages érotiques et, dernièrement, tournages de films pornographiques dans certains bars des arrondissements.

Le CALACS du Saguenay, organisme communautaire œuvrant auprès des femmes à Saguenay depuis près de 40 ans, observe la présence d'une industrie du sexe organisée autour de certaines activités considérées légales (masseuses érotiques, bar de danseuses), mais aussi particulièrement dynamiques sur les réseaux sociaux selon la formule *service d'escorte incall et outcall* et *sexcam*⁸. Un rapport produit par le CALACS du Saguenay (Dessureault-Pelletier et al., 2019) a permis de démontrer que plus de 640 femmes en situation de prostitution ont été rencontrées au cours des quatre dernières années par les organismes du secteur. Le phénomène du navettage des femmes dans l'industrie du sexe est aussi présent sur le territoire. Celles-ci sont amenées à offrir des services sexuels dans différents hôtels et bars de danseuses de la région avant de continuer leur route vers la Côte-Nord. Lorsque ces femmes sont racisées, l'érotisation et la rareté de leurs caractéristiques physiques sont mises de l'avant comme produit d'appel. Les femmes amenées ici par navettage ont peu accès aux ressources du territoire, car elles s'y trouvent isolées, sans ressources et pour de courtes durées.

Par ailleurs, il existe à Saguenay une présence importante de motards criminalisés qui détiennent certains des commerces légaux dans lesquels les femmes sont exploitées

⁸ *Incall* : escorte qui offre des services sexuels d'un point fixe, ce sont les clients qui se déplacent ; *Outcall* : escorte offrant des services sexuels dans le domicile du client ou le lieu désigné par le client ; *Sexcam* : offre de services sexuels en ligne sans contact physique entre le client et l'escorte.

(p.ex. bar de danseuses, salon de massage, *sexshop*). De plus, la présence et le recrutement par des gangs de rue en provenance des grands centres tend à augmenter dans les dernières années. De récentes observations de partenaires dans le réseau policier rapportent que des membres de gangs accentuent progressivement leur présence dans des événements et des lieux fréquentés par les jeunes femmes et tentent de recruter des fugueuses et des jeunes filles vulnérables pour les exploiter sexuellement⁹.

Enfin, l'itinérance féminine est de plus en plus présente et visible sur le territoire de Saguenay et l'échange de services sexuels y est souvent utilisé comme stratégie de survie¹⁰. Les femmes en situation d'itinérance trouvaient habituellement une forme de sécurité, d'invisibilité et de stabilité locative grâce aux Maisons d'hébergement pour femmes ou encore dans des maisons de chambres. Dans les dernières années, trois maisons de chambres qui logeaient des personnes en situation de vulnérabilité locative et financière ont été détruites lors d'incendies. Parallèlement à ces événements, les Maisons d'hébergement pour femmes ont restreint drastiquement leur capacité d'accueil en raison de la pandémie de COVID-19 survenue en 2020. Ceci sans compter la crise du logement abordable partout au Québec et l'augmentation importante du coût de la vie. L'accumulation de ces facteurs a participé à une grande précarisation de la situation des femmes qui vivaient déjà à la limite de l'itinérance ou dans la pauvreté.

1.3. LE PORTRAIT DES FEMMES EN SITUATION DE PROSTITUTION ET LES FACTEURS DE RISQUE ASSOCIÉS

Les données récentes sur la situation québécoise confirment qu'une importante proportion (80 %) des personnes adultes qui ont échangé des services sexuels ont commencé à le faire à en étant mineures (Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, 2020), que 48 % avaient 14 ans et moins et que celles-ci sont presque exclusivement des

⁹ Observations partagées par une policière lors de la Table de concertation prostitution-exploitation sexuelle de Saguenay le 07-10-2021.

¹⁰ Observations partagées par une travailleuse de rue lors de la Table de concertation prostitution-exploitation sexuelle de Saguenay le 07-10-2021.

filles (Lavoie et al., 2010). De plus, les liens entre le passage dans la prostitution et différents problèmes sociaux, tels que les agressions sexuelles, la maltraitance dans l'enfance, les fugues, la pauvreté et la culture du viol, sont rappelés dans plusieurs études. A cet effet, Caputo (2009) mentionne que 68 % des femmes en situation de prostitution qu'il a rencontrées (n=38) ont dit avoir vécu dans un environnement familial qu'elles qualifient de pauvre et désavantagé (trafic de drogue, criminalité, pauvreté) et 42 % ont mentionné avoir été victimes de négligence et d'abandon. Selon différentes études, entre 36 % et 85 % des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution ont été victimes d'une agression sexuelle dans l'enfance (Caputo, 2009; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2014a; Côté et al., 2016; Dufour, 2005). Dufour (2019) rapporte que les abus sexuels, l'inceste et les gestes pédophiles dans l'enfance constituent le plus grand système producteur de prostitution. Certains auteurs expliquent la plus grande tendance des victimes d'agressions sexuelles dans l'enfance à entrer dans la prostitution par le fait que ces personnes seraient amenées à se voir comme des objets sexuels et auraient des connaissances sexuelles inappropriées pour leur niveau de développement (Motoi, 2008 ; Motoi et Dufour, 2011 ; Wilson et Butler, 2014). En effet, l'érotisation sexuelle d'un enfant augmente significativement sa vulnérabilité à offrir des services sexuels en grandissant (Kaestle, 2012).

D'autre part, les jeunes issus de familles dysfonctionnelles sont des proies faciles pour la sollicitation et le recrutement en vue de prostitution (Bélanger, 2019; Kaestle, 2012 ; Wilson et Butler, 2014). Les jeunes vulnérables en quête d'affection, d'appartenance, d'identité ou de protection, peuvent ne pas avoir les connaissances nécessaires pour comprendre qu'ils s'engagent dans des activités de prostitution (Bélanger, 2019; Hasnaoui, 2011). En effet, les maltraitances ont des effets potentiels sur l'attachement de l'enfant (peur du rejet, de l'abandon) mettant les adolescents plus à risque d'activités sexuelles précoces et de prostitution (Wilson et Widom, 2010). Les proxénètes peuvent exploiter ces vulnérabilités en ayant recours à différentes formes de manipulations, telles que la séduction, le scénario amoureux, les promesses et le chantage pour recruter les jeunes vulnérables (Bélanger, 2019; CIUSSS, 2019; Ministère de la sécurité publique, 2021; Poulin, 2016 ; Wilson et Butler, 2014). Dans la majorité des cas, le recrutement se fait par une personne que les jeunes filles connaissent (Da Silva et Sathiyaseelan, 2019). Le recrute-

ment est souvent suivi par une phase de désensibilisation de la jeune fille par sa participation à certaines activités sexuelles plus marginales, qui ont pour objet de la « préparer à l'industrie » (*trip* à trois¹¹, échangisme, pratiques sexuelles inusitées, *gang bang*¹²) (CIUSSS, 2019).

Les écrits scientifiques rapportent que de plus en plus de jeunes femmes se présentent de façon indépendante auprès d'un proxénète pour qu'il les « prenne en charge » ou encore elles s'affichent de façon indépendante dans des réseaux de ventes de services sexuels et les plates-formes de partage (CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2019; Lanctôt, et al., 2016). La prostitution peut se présenter comme une opportunité à saisir pour une personne déjà fragilisée par ses antécédents de vie : consommation, fréquentation d'amis à risque, délinquance, fugue, vol, échec scolaire, etc. (Bélanger, 2019; Hasnaoui, 2011). Lanctôt et al. (2016) indiquent que chez les jeunes filles, l'appât d'un style de vie supérieur à ce qu'elles pourraient atteindre avec des opportunités relatives à leur âge ou leur situation financière joue un rôle important dans l'attrait qu'elles éprouvent pour ce milieu. Par ailleurs, Côté et al. (2016) démontrent aussi que les jeunes femmes qui doivent s'organiser seules tôt dans leur vie ou qui ont besoin d'argent pour leur survie sont plus à risque d'avoir recours à la prostitution. Wilson et Butler (2014) indiquent que les promesses de liberté, de vie meilleure, d'argent facile, d'aventure et de vie glamour sont des facteurs qui influencent le choix des jeunes filles vulnérables de se tourner vers ce milieu.

Dufour (2019) rapporte que la pauvreté, les fugues et la jeunesse forment le deuxième système familial producteur de prostitution en importance. Les résultats de Côté et al. (2016) démontrent que les femmes offrant des services sexuels sont cinq fois plus nombreuses que celles n'offrant pas de tels services à avoir déjà fait une fugue dans l'enfance (31 % versus 6,7 %). D'ailleurs, les fugues et l'itinérance sont des facteurs importants d'entrée dans la prostitution, alors que le tiers des jeunes en fugue se tournent vers le sexe de survie pour répondre à leurs besoins de subsistance (Tyler et Johnson, 2006) et que 70 %

¹¹ Un *trip a trois* est une relation sexuelle impliquant trois personnes.

¹² Le *gang bang* est une pratique sexuelle dans laquelle une personne a une relation sexuelle avec plusieurs personnes simultanément ou de façon successive.

des jeunes vivant dans la rue s'engagent dans la prostitution (Wilson et Butler, 2014). Le contexte de rue peut-être attirant pour son potentiel d'autonomie, d'émancipation, d'expérimentation et de reconstitution d'une famille de substitution (Provencher et al., 2013). Flynn (2014) mentionne que : « la question du harcèlement, des agressions et de la sollicitation pour des services sexuels est apparue [comme] un élément très préoccupant » (p. 80) dans le parcours des jeunes femmes de la rue. L'hypothèse avancée par l'auteurice à travers les témoignages des femmes est que, puisqu'elles dorment dans la rue, elles sont perçues comme disponibles à la sexualité, à être utilisées par les hommes et prêtes à faire n'importe quoi contre de l'argent ou de la drogue. Une fois à la rue, les jeunes femmes sont sollicitées à marchander leur corps en échange d'un endroit où dormir, d'un repas ou d'une douche ou encore par des réseaux organisés de prostitution (Flynn, 2014). Les femmes de la rue apprennent rapidement le *modus operandi* selon lequel un homme qui les invite à dormir à l'abri les sollicitera, en échange, pour des services sexuels. Plusieurs vont ainsi préférer dormir dans la rue pour éviter cette situation, mais se mettent ainsi à risque de vivre d'autres violences, alors que d'autres favoriseront la protection et l'hébergement contre l'échange de services sexuels (Bellot et Rivard, 2017; Flynn, 2014). Flynn (2014) fait des liens entre la sollicitation sexuelle des femmes en situation de vulnérabilité par les hommes et la culture du viol.

Les proxénètes peuvent aussi utiliser l'appât de la drogue, le scénario amoureux ou des promesses de protection pour attirer les jeunes filles fugueuses dans les réseaux organisés de prostitution (Bellot et Rivard, 2017; Flynn, 2014). Dans ces cas, même si la relation est synonyme de violence pour les jeunes, elle peut aussi être une stratégie de prévention des violences, de protection par rapport aux autres personnes ou dangers de la rue (Flynn, 2014). Finalement, le constat est que les jeunes femmes de la rue ne font que choisir la moins pire des stratégies de survie. Ces violences amènent à repenser l'itinérance selon une perspective genrée (Bellot et Rivard, 2017).

Enfin, ces données permettent d'avancer l'hypothèse que les maltraitances intrafamiliales, les agressions sexuelles dans l'enfance et la négligence dans la famille auraient comme résultante une cascade d'effets négatifs dans tous les domaines du développement, ce qui mènerait à un risque accru de comportements problématiques à l'adolescence, de

recrutement par les proxénètes et une probabilité plus importante de passage à la prostitution.

1.4. LES CONSÉQUENCES DE LA PROSTITUTION

Pour faire suite au profil des femmes en situation de prostitution, les prochains paragraphes proposent de documenter les nombreuses conséquences de la prostitution. Mieux les cerner permettra d'orienter les pratiques à mettre en place afin d'en atténuer la persistance, la gravité et l'intensité. Enfin, l'expérience de stage dont il est question dans cet essai visait le développement d'une gamme de pratiques d'aide spécialisée afin d'atténuer les conséquences vécues par ces femmes. Plus spécifiquement, cette section aborde principalement la victimisation, les problèmes de santé mentale, physique et sexuelle, l'usage de substances psychoactives, les difficultés liées à l'exclusion et l'effritement des relations sociales, ainsi que la précarité financière et locative.

1.4.1. LA VICTIMISATION DANS L'INDUSTRIE DU SEXE

La prévalence de la violence vécue par les femmes offrant ou ayant offert des services sexuels est importante (Lanctôt et al., 2016). La majorité (63 %) des femmes rencontrées (n=109) dans le cadre d'une étude québécoise ont indiqué avoir subi de la violence de la part des différents acteurs du système prostitutionnel, qu'il s'agisse de clients, de proxénètes ou de vendeurs de drogues (CLES, 2014). Alschech et al. (2020) rapportent que plus de la moitié des 324 femmes travailleuses du sexe qu'ils ont interrogées ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle par un client au moins une fois et 31,2 % rapportent avoir été attaquées physiquement. Wilson et Butler (2014) recensent que l'isolement, la captivité, la drogue, la violence et le désespoir sont liés à des risques de traumatismes multiples. Enfin, Côté et al. (2016) émettent un constat à l'effet qu'il existe un important décalage entre les violences autorapportées par les femmes en contexte de prostitution (31 %) comparativement au pourcentage rapporté lorsque les chercheurs questionnent les femmes directement avec une liste de gestes subis (68 %). C'est donc dire que ces femmes ne considèrent pas certains gestes de violence comme tels, alors qu'ils figurent dans les comportements de violence identifiés dans les recherches scientifiques.

Les femmes autochtones, qui vivent avec les conséquences du colonialisme et du racisme, sont encore plus exposées à la violence (CLES, 2014). D'ailleurs, selon les résultats de la CLES (2014), les différentes formes de violences subies dans l'industrie du sexe sont présentes dans des proportions plus importantes chez les femmes autochtones (n=16) comparativement au groupe de femmes allochtones (n=61). Ainsi, 83 % des femmes allochtones (versus 94 % chez les femmes autochtones) ont signifié avoir vécu de la violence physique ; 71 % (versus 75 %) de la violence sexuelle ; 79 % (versus 81 %) de la violence psychologique ; 72 % (versus 75 %) de la violence conjugale. Selon Côté et al. (2016), seulement 16 % des femmes ayant vécu de la violence pendant leurs activités dans la prostitution ont rapporté ces violences aux autorités compétentes.

Certaines recherches se sont attardées à savoir si c'est la prostitution qui est violente ou si ce sont les conditions dans lesquelles les femmes la pratiquent qui le sont (O'Doherty, 2011). Les recherches ne sont pas unanimes sur le sujet, mais quelques conclusions se dessinent. Les femmes ayant plus de contrôle sur les conditions de leur pratique auraient moins de risque d'être victimes de violences et, incidemment, de troubles de stress post-traumatique (TSPT) (Alschech et al., 2020 ; O'Doherty, 2011). Notons, par exemple, que les femmes offrant des services sexuels de façon indépendante — sans proxénète ou de lien avec un tiers parti (agence, bordel, bar, porno, etc.) - sont moins victimes de violences que celles sur la rue (Alschech et al., 2020 ; Benoit et Alison, 2001 ; O'Doherty, 2011 ; Benoit et al., 2018). Celles qui pratiquent à l'intérieur (*In-call*) dans les salons de massage ou les bars de danse nue sont aussi moins victimes de violence que celles qui font du *Out-call* (qui se déplacent pour aller voir des clients) (Lewis et al., 2005), de même que les femmes des agences dites « haut de gamme » (O'Doherty, 2011). À ce sujet, O'Doherty (2011) rapporte que seulement 33 % de son échantillon de femmes pratiquant la prostitution dans des agences « haut de gamme » de Vancouver (n=39) ont été victimisées et utilise cet argument pour qualifier le travail du sexe comme un milieu sécuritaire.

Toutefois, le fait est que les femmes en situation de prostitution de rue sont socialement plus discriminées, marginalisées et à risque de se retrouver au bas de « l'échelle sociale » de l'industrie. Notons que les femmes à la croisée des oppressions, celles qui présentent des troubles de santé mentale, qui ont moins d'instruction ou qui ont moins accès

à des ressources sont particulièrement susceptibles d'être dans les milieux de prostitution moins sécuritaires : prostitution de survie, prostitution de rue, exploitation sexuelle par un proxénète, bar à « gaffe », etc. (Alschech et al., 2020). Par exemple, il existe une variation de 68 % du trouble de stress post-traumatique signalée chez les femmes dans l'industrie selon les facteurs d'identité ethnoculturelle, le site où elles vendent des rapports sexuels (intérieur ou extérieur) et les expériences de discrimination vécues, en particulier par les services policiers (Alschech et al., 2020). Ce constat amène donc à penser qu'il y a des « catégories » de femmes prostituées et, par le fait même, différents niveaux de stigmatisation, de vulnérabilité et de protection.

1.4.2. LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE, PHYSIQUE ET SEXUELLE

De nombreuses conséquences de la prostitution sur la santé mentale sont documentées dans l'étude de Lanctôt et al. (2016), notamment en ce qui concerne la détresse psychologique, les symptômes de stress post-traumatique, la stigmatisation, l'image de soi dévaluée et l'identité personnelle altérée. La dépression, les troubles de la personnalité et les troubles anxieux sont rapportés comme plus fréquents dans ce milieu que dans la population générale (Rossler et al., 2010). Selon Lanctôt et al. (2016), les conséquences les plus marquées rencontrées chez les jeunes femmes ayant été dans la prostitution sont le sentiment de peur et d'insécurité intense, la méfiance et l'état d'alerte constant. Les sentiments de dégradation, de perte d'identité et de honte qui persistent même après leur sortie de la prostitution seraient liés à la transgression répétée de frontières personnelles (Lanctôt et al., 2016). D'ailleurs Gorry et al. (2010) décrivent que les participantes à leur étude (n=7) ont toutes vécu des expériences de dissociation, de blocage d'émotions et de consommation afin d'éviter de ressentir les impacts psychologiques de leur activité. D'autre part, plusieurs impacts de la prostitution sur la sexualité et l'intimité sont recensés par Wilson et Butler (2014), tels qu'un dégoût de l'acte sexuel, des dysfonctions sexuelles, des réactivations du trauma lors de l'acte sexuel et la dissociation.

Plus spécifiquement, au sujet du stress post-traumatique, des recherches menées au Canada et aux États-Unis montrent qu'entre 48,8 % et 78 % des femmes en situation de

prostitution présentent des symptômes indiquant un TSPT (Alschech et al., 2020, Farley et al., 2005; Roxburgh et al., 2006), alors que chez les survivants à la torture ce taux s'élève à 23 % (Alschech et al., 2020; Steel et al., 2009). Le TSPT est un ensemble de symptômes qui se caractérisent par leur variété, leur intensité et leur persistance, symptômes qui peuvent apparaître à la suite de l'exposition ponctuelle ou répétée à un événement traumatique. Selon l'American Psychiatric Association (2013), il y a trois principales classes de symptômes du TSPT : des expériences de reviviscence, l'hypervigilance (permanente ou contextuelle) et les stratégies d'évitement.

Par ailleurs, le TSPT peut provoquer des épisodes d'amnésie ou de dissociation¹³ amenant un manque de cohérence dans l'histoire de victimisation et pouvant compromettre les chances des victimes de recevoir des indemnités, des services, d'être crues ou de poursuivre les personnes les ayant exploitées (Courtois, 2004 ; voir : Wilson et Butler, 2014). La dissociation provoque un sentiment d'étrangeté, de déconnexion et de dépersonnalisation, comme si la victime devenait spectatrice de la situation, puisqu'elle la perçoit sans émotion (Salmona, 2021). La dissociation peut être passagère ou s'installer durablement si la personne est exposée de façon répétée et soutenue à des violences et des agressions (Association mémoire traumatique et victimologie, 2013). La dissociation est la stratégie de protection rapportée par plusieurs femmes dans la prostitution pour être en mesure de supporter sans réaction des intrusions corporelles répétées par des étrangers, des pratiques sexuelles non désirées, des violences et des agressions, tout en éprouvant peu de dégoût, de rejet ou de douleur (Salmona, 2021).

¹³ Selon l'Association mémoire traumatique et victimologie : « La dissociation traumatique est due à un mécanisme neurobiologique de sauvegarde exceptionnel mis en place par le cerveau de la victime pour survivre à un stress extrême. [...] Pour [échapper au caractère impensable d'une violence subie], le cerveau isole la structure à l'origine de la réponse émotionnelle et sensorielle – l'amygdale cérébrale – en faisant disjoncter le circuit émotionnel ce qui interrompt la production d'hormones de stress (adrénaline et cortisol).[...] [L'état de sidération est caractérisé par une] déconnexion de la victime avec ses perceptions sensorielles, algiques, et émotionnelles, avec une anesthésie émotionnelle, c'est ce qu'on nomme la dissociation traumatique » (2021, récupéré le 22/10/2022 sur <https://www.memoiretraumatique.org/psychotraumatismes/dissociation-traumatique.html>).

La décorporalisation est une manifestation dissociative extrême qui prend racine dans la répétition d'actes sexuels non désirés qui sont vécus par le corps comme des viols (Trinquart, 2002). La décorporalisation engendre un clivage de l'individu avec son corps ayant comme conséquences un désinvestissement parfois important de sa santé et une anesthésie face aux souffrances. La décorporalisation fait perdre leur sensibilité corporelle aux femmes en commençant généralement par la zone génitale et s'étend ensuite vers d'autres organes avec le temps. Trinquart (2002) rapporte que les femmes qui sont dans la pratique prostitutionnelle depuis longtemps tolèrent et endurent des souffrances qui seraient intolérables pour d'autres.

1.4.3. LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Une forte majorité (91,6 %) des 109 femmes en situation de prostitution rencontrées au Québec par la CLES (2014) disent vivre ou avoir vécu des problèmes de consommation de substances psychoactives (SPA) intimement liés à leurs activités prostitutionnelles (CLES, 2014). Ces chiffres sont très similaires à ceux obtenus par Côté et al. (2016). Caputo (2009) rapporte que 96 % des femmes en situation de prostitution de son échantillon (n=38) attribuent leur dépendance et leur passage dans l'industrie du sexe à des traumatismes en bas âge. La CLES (2014) indique que 19 % des femmes affirment être entrées dans la prostitution pour financer leur consommation de stupéfiants. Gorry et al. (2010) décrivent le cercle vicieux existant entre la consommation et la prostitution : la consommation engourdit les conséquences de la prostitution, donne du courage, ce qui permet de poursuivre la pratique et d'anesthésier le dégoût associé à l'acte qui vient d'être commis. D'autres auteurs soulignent aussi que la consommation ainsi que toutes autres formes de conduites qui peuvent mener à des risques (p. ex. conduite dangereuse, sport extrême, tentative de suicide, mutilations, scarifications, auto *piercing*, auto tatouage, conduite sexuelle dangereuse, trouble alimentaire, jeux dangereux ou addictifs, fugue, délinquance, violence) peuvent être des stratégies de survie ou une tentative d'autotraitement provoquant la dissociation lorsqu'il y a activation de la mémoire traumatique. En provoquant consciemment ou inconsciemment l'état de dissociation, la personne recherche l'anesthésie émotionnelle et physique (Salmona, 2021; Trinquart, 2002). La dissociation devient nécessaire aux victimes quand elles savent qu'une situation déclenchera leur mémoire traumatique comme

lorsqu'il y a prostitution (Salmona, 2021; Trinquart, 2002). Dans ces cas, la dissociation devient essentielle à la pratique prostitutionnelle ainsi qu'à la survie de la femme.

D'autres études rapportent plutôt que la consommation devient envahissante et prend le dessus sur l'ensemble des autres activités, contraignant les femmes à vendre des services sexuels pour pouvoir payer l'achat des substances (Côté et al., 2014). Ces transactions sexuelles sont rapportées comme une stratégie de derniers recours, porteuse de honte, d'un sentiment de dégradation et d'irrespect de soi-même (Côté et al., 2014). Ce mode de vie force les femmes à vivre dans l'urgence en n'ayant aucune chance de s'attarder à leurs besoins émotionnels. Dufour (2019) rapporte que la toxicomanie et l'alcoolisme sont le seul système personnel producteur de prostitution ; le seul sur lequel la personne peut directement agir, alors que les autres systèmes lui ont été imposés.

1.4.4. LA DISCRIMINATION ET L'EFFRITEMENT DES RELATIONS SOCIALES

Da Silva et Sathiyaseelan (2019) mentionnent que les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution sont souvent exclues socialement en raison des stigmas associés à un passage dans l'industrie du sexe. Les stigmas associés à la prostitution peuvent avoir un impact tant dans la vie sociale que personnelle. D'un point de vue social, la prostitution est souvent présentée comme un problème de déviance et peut-être traitée comme tel par plusieurs juridictions de même que dans la sphère médiatique, médicale et sociale (Benoit et al., 2017). Les femmes rapportent avoir vécu des expériences lors desquelles elles ont reçu des commentaires négatifs ou dénigrants de leur médecin, de l'aide sociale, des policiers et parfois même des maisons d'hébergement qui les accueillait (CLES, 2014). Par ailleurs, certaines recherches démontrent que la consommation, l'urgence de leur situation et les problèmes de santé mentale sont régulièrement des facteurs d'exclusion des ressources d'aide (CLES, 2014; Wilson et Butler, 2014). Sur le plan individuel, certaines études rapportent que l'internalisation de l'« identité de prostituée » vient aussi avec une normalisation des violences subies (Trinquart, 2002), ainsi que des exclusions sociales vécues par les personnes dans cette situation (manque de respect, dévaluation, rejet, ostracisation) (Benoit et al., 2017).

Ces croyances et ces propos occasionnent d'importantes barrières d'accès aux services de santé et de protection (Benoit et al., 2017; CLES, 2014). D'ailleurs, les femmes se disent victimes de profilage et de harcèlement de la part des services policiers. Elles estiment que les amendes reçues les maintiennent dans l'industrie du sexe et compromettent leur sécurité (CLES, 2014). Elles aimeraient plutôt que les services policiers se préoccupent de leur sécurité, de leur protection et leur offrent des ressources d'aide au besoin (CLES, 2014). Plusieurs enjeux de confiance demeurent à l'endroit des forces de l'ordre, alors que les femmes se sentent souvent stigmatisées par celles-ci et hésitent à s'y référer en cas de besoin (CLES, 2014). Flynn (2014) mentionne que le profilage social, la répression dans les endroits publics, la brutalité et le harcèlement policier, de même que le traitement judiciaire différencié représentent des violences institutionnelles qui s'inscrivent dans une dynamique de contrôle social.

Les stigmas portés par les femmes sont aussi des freins à quitter la prostitution et à s'insérer dans le système social, scolaire et professionnel (Benoit et al., 2017). Les discriminations vécues lors des tentatives d'insertion sont liées à l'absence de scolarité ou de formations, aux « trous » dans le CV, à l'absence de références, aux difficultés logistiques (pas de cellulaire, pas de passe de bus) vécues par les femmes (CLES, 2014). Le tiers des femmes qui offrent des services sexuels (32 %) n'ont pas de diplôme d'études secondaires ni de certificat d'école de métier, ce qui est un obstacle majeur à leur réinsertion sociale (Côté et al., 2016). De plus, le manque de confiance en soi, la honte, le sentiment d'infériorité et l'état de stress post-traumatique sont des conséquences importantes compliquant leurs tentatives d'insertion (CLES, 2014; Wilson, 2017; Wilson et Butler, 2014). Ces conséquences peuvent être cumulées avec des difficultés à garder un emploi en lien avec des problèmes de santé physique ou de consommation, la difficulté à se relever de leur vécu dans l'industrie, l'impression de ne pas avoir la force de travailler, la crainte d'être reconnues par d'anciens clients et le salaire moindre que celui engendré par la prostitution (CLES, 2014). La CLES (2014) rapporte aussi que l'internalisation de l'identité de prostituée peut passer par une valorisation excessive de l'apparence physique, des comportements hypersexualisés, et une objectivation qui rend difficile la définition d'une autre d'identité en dehors du champ des rapports sexualisés. Ce phénomène est directement alimenté par la sollicitation constante pour des services sexuels de la part de clients potentiels

et par différentes formes de répression vécues de la part des forces de l'ordre ou dans les systèmes de services sociaux et de santé (Benoit et al., 2017).

Non seulement le lien des femmes avec la société est fragilisé par leur exclusion des structures d'attaches sociales traditionnelles, mais la prostitution entraîne aussi l'effritement des relations interpersonnelles (CLES, 2014). En effet, ces femmes sont significativement plus nombreuses que la population en général à ne pas identifier d'amis en dehors de leur activités rémunératrices (20 % versus 4 %) (Côté et al. 2016) et à avoir un réseau de soutien très limité (Lanctôt et al., 2016). Leurs relations interpersonnelles tendent à se caractériser par un attachement instable, la peur de l'abandon, la méfiance, le sentiment de ne pas mériter d'amour et par la soumission (Lanctôt et al., 2016). D'un autre côté, la CLES (2014) rapporte que 92 % des femmes rencontrées (n=109) ont besoin de sortir de l'isolement et de la solitude induits par la stigmatisation et la marginalisation liées à leurs activités prostitutionnelles.

1.4.5. LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE ET LOCATIVE

Les besoins d'argent et de logement sont les deux motifs les plus nommés par les femmes pour expliquer les contextes dans lesquels elles ont été amenées à débiter des activités de prostitution (Mourani, 2019). Ce sont aussi les deux raisons principales pour lesquelles ces femmes demeurent dans la prostitution plutôt que de quitter ce milieu (CLES, 2014; Côté et al., 2016; Mourani, 2019). Mourani (2019) rapporte que les femmes (n=469) qui pensent quitter l'industrie du sexe sont dissuadées par leur besoin d'argent (64 %), leurs dettes (51 %), les frais liés à leurs besoins de base (45 %) et leur logement (34 %). Enfin, lorsqu'elles ont tenté de quitter l'industrie sans succès, ce sont les besoins d'argent (70 %) et de logement (53 %) qui sont les principaux obstacles à la sortie (Mourani, 2019).

En outre, ces femmes rapportent des difficultés à se procurer des vêtements, à faire leur épicerie et à pratiquer des loisirs (CLES, 2014). Plus de la moitié d'entre elles mentionnent ne pas être en mesure de mettre de l'argent de côté pour le futur (Côté et al., 2016). En raison de cette précarité, elles accumulent aussi des dettes envers différentes instances :

vendeurs de drogues, proches, impôts, usuriers, services publics et établissements scolaires. Ces dettes les maintiennent dans l'industrie du sexe ou les empêchent d'avoir accès à certains services sociaux (CLES, 2014). Notons, à titre d'exemple, les contraventions impayées qui maintiennent les femmes dans la précarité et la marginalisation et qui sont de plus un frein à se rapporter aux services policiers en cas de besoin. Dans le même sens, l'aide sociale leur demande de déclarer tous leurs revenus, ce qui a comme conséquence immédiate de couper dans les prestations qu'elles pourraient recevoir pour s'en sortir. Inversement, si elles omettent de mentionner les revenus issus de la prostitution, l'aide sociale peut faire une enquête après quoi les femmes auront à rembourser les prestations reçues, ce qui enclenche le cercle vicieux dette-survie-prostitution.

L'accès à un logement sécuritaire et à des allocations pour payer le loyer est aussi au centre des préoccupations de plusieurs femmes (CLES, 2014), de même que la possibilité d'avoir accès à un immeuble sécurisé (interphone, caméra, gardien de sécurité) (Mourani, 2019). Pour assurer leur protection et leur sécurité physique, émotionnelle et matérielle, ces femmes peuvent faire le choix d'habiter avec leur conjoint/proxénète ou un de leurs clients (CLES, 2021).

Certains problèmes liés à l'accès au logement et à l'itinérance de ces femmes s'expliquent par les discriminations qu'elles subissent lorsqu'elles cherchent à se loger. Ces discriminations peuvent prendre différentes formes, notamment le refus d'une location en raison de leur mode de vie, de leur monoparentalité et de leur statut précaire, ou encore la sollicitation pour des services sexuels en échange d'un bail, d'une entente financière pour le logement ou des réparations (CLES, 2021).

En matière d'hébergement d'urgence ou temporaire, ces mêmes femmes sont une majorité à rejeter les modèles d'hébergement les mettant en relation avec des femmes qui n'ont pas les mêmes problématiques qu'elles (p. ex. les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, les maisons d'hébergement qui accueillent les enfants), qui restreignent leur autonomie (Mourani, 2019) ou qui sont mixtes et dans lesquels elles se font solliciter pour échanger des services sexuels (CLES, 2014).

En résumé, des facteurs sociaux, des événements, des personnes et des rapports sociaux façonnent le parcours vers la pauvreté et vers l'échange de services sexuels. La pauvreté est à la fois la cause et l'issue de leur passage dans l'industrie du sexe. Enfin, ces violences structurelles minent la capacité d'autodétermination des femmes. Ces éléments sont à considérer dans le développement de services auprès de ces personnes.

1.5 LA PERTINENCE SOCIALE ET CLINIQUE DU STAGE DE PRATIQUE SPÉCIALISÉE

Considérant l'ampleur de la problématique, le profil des femmes en situation de prostitution et les conséquences qui en découlent, il était important dans le développement du stage de se positionner comme organisme et comme intervenante pour déterminer quels services peuvent réellement soutenir les femmes vivant ces enjeux en distinguant, notamment, les services qui existent déjà dans la région, de ceux qui doivent être créés pour répondre à une gamme plus complète de besoins.

Le phénomène de la prostitution des femmes et des filles est souvent banalisé, méconnu ou sous-estimé dans les régions, alors que l'attention est le plus souvent mise sur les grands centres urbains. Conséquemment, certains secteurs de soins et services psychosociaux peuvent être insuffisants et incomplets lorsqu'on s'éloigne des métropoles (Dessureault-Pelletier et al., 2019). En outre, tel que constaté dans les sections précédentes, les conséquences parfois catastrophiques de la prostitution sur la santé mentale, la santé physique et les conditions de vie sont bien documentées. Pourtant, peu de ressources affichent d'emblée la possibilité de services en réponse aux conséquences de la violence et de l'exploitation pouvant être vécues dans cette industrie. C'est le cas dans la majorité des programmes et services recensés au Québec pour les personnes ayant un vécu en lien avec la prostitution. En effet, les interventions et le financement se réduisent souvent à prévenir, réduire les méfaits, offrir du soutien matériel et gérer les urgences, limitant par le fait même les solutions axées sur un rétablissement à plus long terme de la personne (Gilbert et al., 2017). Ces initiatives, quoique pertinentes et nécessaires, n'abordent pas directement les conséquences de la prostitution; pourtant, s'il y a tant de démarches de prévention et de réduction des méfaits, il est aussi nécessaire d'offrir une réponse cohérente en matière de

services face aux conséquences vécues par ces femmes. D'ailleurs, plusieurs recherches récentes au Québec rapportent, qu'au-delà de la prévention et de la réduction des méfaits, il importe d'aider les femmes lorsqu'elles ont besoin d'accompagnement psychosocial spécialisé pour diminuer l'impact des traumatismes vécus dans l'industrie du sexe (CLES, 2014; Dessureault-Pelletier et al., 2019; Lanctôt, et al., 2016). Malheureusement, le constat est que dans la province, seulement trois organismes communautaires autonomes¹⁴ et quelques CALACS se sont spécialisés dans l'accompagnement des femmes relativement aux conséquences subies dans la prostitution. Ces démarches d'intervention s'inscrivent souvent, quoique non-exclusivement, dans le processus de sortie de la prostitution des femmes.

D'importantes lacunes en matière de ressources d'aide ont été constatées en région, notamment pour les femmes qui souhaitent quitter la prostitution, se maintenir hors de la prostitution ou recevoir de l'aide afin d'en atténuer les conséquences (Dessureault-Pelletier et al., 2019). D'ailleurs, sur le territoire de Saguenay, d'importants trous de services sont constatés pour les femmes qui sont en trajectoire de sortie de la prostitution, comme nous l'apprend le rapport de recherche du CALACS du Saguenay (Dessureault-Pelletier et al., 2019). En effet, les intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean rencontrés dans cette recherche (n=43) croient que la région a besoin de développer des groupes d'entraide pour les femmes offrant des services sexuels (95,1 %); des campagnes de sensibilisation (92,7 %); des services de paires-aidantes (92,7 %); des connaissances relativement aux résultats de recherche et aux réalités des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution (90,2 %) et des services spécialisés spécifiques pour aider à la sortie de la prostitution (82,9 %).

Enfin, la prostitution touche particulièrement les femmes ayant vécu différentes formes de violences et celles qui se trouvent à la croisée des oppressions par leur racisation, leur pauvreté sociale et économique et en raison du colonialisme. À ce sujet, une attention

¹⁴ La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), La Sortie et La Maison de Marthe.

particulière doit être apportée à certains enjeux spécifiquement vécus dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tels que le navettage, la pauvreté et le manque de ressources adaptées, notamment pour les femmes qui présentent une triple problématique consommation-itinérance-prostitution. D'autres enjeux régionaux concernent la proximité avec plusieurs communautés autochtones et avec les Autochtones vivant en milieu urbain, ainsi que l'absence de communauté structurante pour les femmes racisées et les personnes de la communauté LGBTQ+. En ce sens, les pratiques développées à travers ce stage de pratique spécialisée pourront permettre de répondre au visage spécifique de la prostitution dans le milieu saguenéen.

Considérant la gravité spécifique des conséquences de la prostitution et en continuité avec les ressources déjà présentes sur le territoire qui s'occupent de réduire les méfaits et répondre aux besoins de base et aux urgences, il importe de développer des interventions cliniques spécialisées pour atténuer les traumatismes des personnes victimes sur le territoire de Saguenay. D'abord, certaines observations s'imposent dans la pratique des intervenantes du CALACS du Saguenay qui ont pourtant l'habitude de travailler auprès de victimes de violences sexuelles. Ces femmes vivent des enjeux de traumatismes complexes¹⁵, dont certains phénomènes spécifiques intimement liés à la transgression répétée de leurs frontières personnelles par une autre personne. Toujours selon les observations des intervenantes, ce qui distingue le vécu des femmes dans la prostitution de celui de plusieurs victimes d'agression sexuelle c'est qu'il n'y a pas d'évènement unique, d'*Act of God* dans leur histoire. Il y a une plutôt une inscription profonde dans l'histoire de vie qui vient transformer le rapport au corps, à la sexualité, à leur valeur intrinsèque et inscrit le parcours de vie et le rapport aux autres personnes dans un autre schéma de compréhension. Plusieurs structures développementales ont été affectées par des agressions répétées de nature interpersonnelle. D'ailleurs, certains approfondissements sont nécessaires pour que les interve-

¹⁵ Le terme trauma complexe renvoie au fait d'avoir vécu des traumatismes interpersonnels de façon chronique et répétée et aux séquelles qui peuvent en découler sur le développement, la construction de l'identité et les capacités à être en relation (Milot et al., 2018).

nantes soient en mesure de mieux comprendre et intervenir auprès de ces femmes, notamment en ce qui concerne la socialisation, le rapport au corps et à la sexualité et dans les façons dont la prostitution affecte le développement psychoaffectif. Ces enjeux diffèrent des interventions post-traumatiques usuelles du CALACS du Saguenay et nécessitent d'augmenter et de peaufiner les connaissances et les pratiques dans le milieu.

D'autre part, le CALACS du Saguenay constate que la demande de services des femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution est souvent moins linéaire, directe et concise que les autres victimes de violences sexuelles. Ce constat entraîne la nécessité de revoir certains aspects de l'accueil général des services qui leur sont offerts, notamment en ce qui concerne les formalités à remplir, le cadre d'intervention, la relance en cas d'absence, les moyens de déplacements limités, l'éloignement, ainsi que le vocabulaire utilisé.

En réponse à ces enjeux, certaines pratiques sont suggérées dans les écrits scientifiques. Ces pratiques réfèrent au processus de reconstruction de soi, à la mobilisation des femmes vers le changement (*empowerment* ou reprise de pouvoir), au positionnement des femmes comme agentes actives de leur vie, à l'approche sensible aux traumatismes, au pairage entre survivantes, à l'hébergement pour aider à sortir de la prostitution, à la consolidation des liens avec des personnes significatives de l'entourage, à l'établissement d'un continuum de services incluant la protection, le rétablissement et la réinsertion sociale, ainsi qu'à une continuité des services dans le temps (Cimino, 2012; Lanctôt et al., 2016; Mattews et al., 2014; Muraya et Fry, 2016). Pour leur part, les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution rapportent qu'elles souhaitent se réapproprier leur corps, se défaire des conséquences des violences subies et rencontrer des femmes ayant le même vécu (CLES, 2014; Dessureault-Pelletier et al., 2019). Elles mentionnent l'importance de se sentir comprises, sans être jugées, et d'avoir accès à des intervenantes spécialisées sur les enjeux de la prostitution (Dessureault-Pelletier et al., 2019). Ces pratiques méritent qu'on s'y intéresse plus amplement pour réellement développer des services qui répondent aux besoins des femmes qui se présentent dans l'organisme visé par le stage.

CHAPITRE 2

LE CONTEXTE DU STAGE, SES OBJECTIFS ET LES ACTIVITÉS MISES EN PLACE POUR LES ATTEINDRE

Le chapitre qui suit traite du contexte de stage, des buts et objectifs planifiés, de la posture épistémologique et des activités réalisées. Enfin, il se termine sur les activités d'encadrement et de supervision effectuées.

2.1. LE MILIEU DE STAGE : LE CALACS DU SAGUENAY

En activité depuis 40 ans, le CALACS du Saguenay, appelé jusqu'en 2022 La Maison ISA-CALACS du Saguenay¹⁶, œuvre à enrayer les violences sexuelles. Il vient en aide aux femmes et aux adolescentes de 14 ans et plus ayant subi une agression à caractère sexuel, vivant sur le territoire de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay¹⁷ (La Maison ISA-CALACS Saguenay, 2020). Plus spécifiquement, l'organisme poursuit cinq principaux objectifs.

- Offrir des services d'aide, de soutien et d'accompagnement ;
- Intervenir auprès des proches des victimes ;
- Assurer un rôle de prévention, de sensibilisation, d'éducation et de formation ;
- Participer et initier des activités de solidarité et de lutte ;
- Faire la promotion de rapports égalitaires.

Le CALACS du Saguenay est administré par une collective¹⁸, qui fait office d'instance de gouvernance. Ces différentes activités sont divisées en trois volets, à savoir : l'aide directe, la prévention et la lutte. D'une part, le volet de l'aide directe comprend différents types d'intervention psychosociale auprès des victimes (individuelle, groupe ouvert ou

¹⁶ La Maison ISA-CALACS a changé de nom en 2022 et s'appelle dorénavant CALACS du Saguenay.

¹⁷ Le territoire de la MRC inclut : Bégin, Ferland et Boileau, Larouche, L'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Félix-d'Otis, Saint-Fulgence, Saint-Honoré et Sainte-Rose-du-Nord.

¹⁸ La collective est l'instance de gouvernance faisant office de conseil d'administration au CALACS du Saguenay. Une collective se veut un modèle de gouvernance démocratique participative dans laquelle les personnes n'ont pas de lien hiérarchique, mais plutôt des responsabilités et des tâches collectives.

groupe fermé). Les suivis s'échelonnent sur environ 15 rencontres. Ils se font sur une base volontaire et sont confidentiels. Les intervenantes travaillent spécifiquement sur les conséquences des agressions sexuelles identifiées par les femmes. Le CALACS du Saguenay offre aussi de l'accompagnement aux victimes dans différentes démarches : policière, judiciaire, médicale ou d'indemnisation. Les proches des victimes peuvent être rencontrés par une intervenante pour partager sur les conséquences vécues et apprendre sur les attitudes aidantes. En ce qui concerne le volet de la prévention, le CALACS du Saguenay organise des rencontres d'information, de prévention ou de sensibilisation auprès de différents organismes, institutions et groupes afin de les sensibiliser sur la réalité des agressions à caractère sexuel. Par exemple, il est présent sur le territoire dans plusieurs écoles secondaires pour offrir le Programme de prévention des agressions sexuelles Empreinte et il offre de la formation auprès de professionnels variés, tels que les infirmières, les policiers et les intervenants sociaux. Finalement, le CALACS du Saguenay mène diverses actions de luttes afin de dénoncer la violence faite aux femmes, susciter des changements sociaux (manifestations, pétitions) ou défendre les droits des femmes. Il prend aussi part à différentes concertations concernant les problématiques de violences faites aux femmes.

Les valeurs portées par l'organisme sont la solidarité, l'équité, le respect et l'autonomie. Elles sont les références aux actions des travailleuses et des militantes de l'organisation et servent à évaluer ce qui est considéré comme acceptable, tant au plan de l'intervention que dans une optique de gestion, d'administration ou de travail d'équipe (La Maison ISA-CALACS Saguenay, 2021a).

2.1.1. LE CONTEXTE DU STAGE

Depuis 2013, Le CALACS du Saguenay travaille à prévenir l'exploitation sexuelle et aider les femmes ayant vécu de la prostitution grâce à différentes actions issues de financement par projet. L'expertise développée au sein des ressources humaines l'amène à souhaiter intégrer les services relativement à l'exploitation sexuelle comme faisant partie intégrante de sa mission globale. L'organisme reconnaît toutefois que l'enjeu nécessite la mise en place d'actions et d'activités spécifiques par rapport à d'autres types de violences sexuelles.

Au moment du stage, l'intervenante-stagiaire était à l'emploi du CALACS du Saguenay depuis 2018. Pendant ses années de pratique dans l'organisme, la majeure partie de ses attributions ont été des tâches de chargée de projet dans le domaine de l'exploitation sexuelle. Parmi ses affectations, elle a mené à bien un projet de concertation régionale ayant permis de dresser un portrait des besoins locaux des femmes en situation de prostitution sur le territoire et d'organiser une réponse collective des ressources pour mieux répondre aux besoins de celles-ci. En 2021, elle a entamé un nouveau projet visant l'élaboration, dans l'organisme, de pratiques prometteuses spécialisées, novatrices et adaptées à la réalité du territoire pour soutenir l'autonomisation des femmes ayant vécu de la prostitution. Ce projet est financé par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres par son programme de lutte contre la violence fondée sur le sexe, plus spécifiquement par une contribution visant la lutte contre la traite des personnes par l'autonomisation et la réparation des préjudices subis par les victimes. C'est dans ce cadre précis que s'inscrit le stage effectué au CALACS, c'est-à-dire qu'une partie de ce projet repose sur l'harmonisation et le renforcement des pratiques d'intervention liées aux conséquences subies par les victimes de traite à des fins de prostitution.

2.1.2. LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DU CALACS DU SAGUENAY

Le CALACS du Saguenay se distingue par son analyse féministe intersectionnelle des violences sexuelles faites aux femmes. En ce sens, l'organisme estime que :

Les violences sexuelles constituent un moyen de contrôle social pour diriger la vie des femmes, pour les maintenir dans la peur et dans une position sociale de subordination. Dans cette perspective, les violences sexuelles sont des actes de domination, d'humiliation, de violence et d'abus de pouvoir et sont principalement commises par des hommes envers les femmes, les adolescentes et les enfants, violences qui les maintiennent dans des rapports sociaux inégaux. L'organisme reconnaît, par ailleurs, que les effets conjugués des différents systèmes d'oppression et de discrimination systémiques empêchent non seulement l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi l'égalité des femmes entre elles (La Maison ISA-CALACS Saguenay, 2021b, p.5)

Ces contextes d'oppressions sont principalement le sexisme, l'hétérosexisme, le capitalisme, le classisme, le néocolonialisme, le racisme, le capacitisme et l'âgisme. Les effets d'oppression de ces différents systèmes s'imbriquent et agissent les uns sur les autres simultanément et s'alimentent. Le CALACS du Saguenay reconnaît que le manque de pouvoir de certains groupes dans la société est causé par ces différents contextes d'oppression. Ce désir de transmettre l'idée que « le personnel est politique » (Hanisch, 2009) permet de recontextualiser les réactions longtemps réputées pathologiques des femmes et de distinguer les sources internes des sources externes de détresse. Il importe de considérer ses vécus individuels à l'intérieur des structures sociales inégalitaires pour travailler à conscientiser politiquement la domination arbitraire qu'elles peuvent subir et qui s'exprime notamment à travers des actes de violences et de discrimination à leur endroit.

Du point de vue du positionnement politique relativement à la prostitution, le CALACS du Saguenay, membre du Regroupement Québécois des Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), adhère à sa déclaration de principe qui « rejette toute loi, politique et pratique qui conçoit le corps des femmes, des adolescentes et des enfants comme un bien, un objet, une marchandise » (RQCALACS, 2010, p. 2). En ce sens, l'organisme considère que la prostitution, la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle, la pornographie, les bars des danseuses et le tourisme sexuel constituent de la violence faite aux femmes et sont causés par des inégalités entre les hommes et les femmes, le sexisme et autres formes de discrimination comme le racisme, le colonialisme et la pauvreté des femmes. L'organisme reconnaît comment l'exploitation sexuelle des femmes se conjugue à différents rapports sociaux, à différents systèmes et structures reliés entre eux, et qui façonnent les privilèges et les oppressions. Conséquemment, le CALACS inscrit la prostitution dans le continuum des violences vécues par les femmes et comme phénomène généré par plusieurs systèmes d'inégalités, à la fois sexuelles, sociales, économiques, politiques et culturelles. Dans cette perspective, la prostitution doit être analysée et adressée dans une perspective intersectionnelle. En ce sens, l'organisme s'inscrit dans la pensée de Collins (2009), qui souligne que l'analyse intersectionnelle ne doit pas se concentrer sur la narration des identités, mais plutôt sur l'analyse socio structurelle de l'inégalité et se doit d'inscrire les expériences vécues dans les matrices de la domination pour en comprendre leur organisation sociale. À cet effet, il devient donc

essentiel d'identifier les structures et rapports oppressifs derrière la prostitution pour mettre en place des actions qui tiennent compte du caractère social et collectif de l'exploitation sexuelle des femmes. Intervenir sur la prostitution comme étant un phénomène d'exploitation des femmes dans un cadre plus large d'inégalités entre les sexes, entre les ethnies, entre les riches et les pauvres, entre les cultures, c'est aussi reconnaître que l'entrée dans la prostitution s'inscrit dans un contexte sociopolitique patriarcal distinct (CLES, 2014). Cette lecture implique de remettre en question le système prostitutionnel plutôt que les femmes dans cette industrie. Conséquemment, l'organisme adopte des positions abolitionnistes face aux systèmes prostitutionnels et refuse toutes formes de pénalisation des femmes dans cette industrie. En ce sens, il est nécessaire que des mesures sociales majeures soient prises pour lutter contre la pauvreté des femmes et des enfants, le racisme, le colonialisme, les inégalités entre les genres et le néolibéralisme, qui amènent les femmes à marchander leur corps comme alternative économique à la misère et l'oppression, en réponse aux dictats sociaux sexistes et à la masculinité hégémonique. De plus, il est primordial que les femmes et les enfants ne soient pas contraints d'entrer dans cette industrie par manque de choix ou par survie et que les femmes dans l'industrie aient accès à des ressources matérielles, financières, psychosociales et judiciaires pour s'en sortir si c'est-ce qu'elles souhaitent.

Pour passer du monde des idées à l'univers de la prestation de services, l'organisme met au cœur de ses pratiques une approche intersectionnelle et anti-oppressive. Il est important pour le CALACS de considérer le vécu de toutes, reconnaître que la prostitution ait pu servir à satisfaire des besoins identitaires, économiques et sociaux, la volonté de certaines d'être dans ce milieu et leur refus de se considérer comme victimes d'une industrie ou d'une exploitation. Éviter la stigmatisation et la victimisation par transfert est vraiment important. La position de victime n'est pas une position soutenable à long terme, elle doit seulement servir de tremplin vers la dévictimisation, la reprise de pouvoir. En ce sens, le CALACS ne souhaite pas imposer une idéologie ou une autre à travers ses services, mais vise plutôt à reconnaître et répondre aux besoins multiples de ces femmes : besoins de base, sécurité, dignité, protection, santé, épanouissement. Il faut toutefois tenir compte de leur désir de quitter l'industrie et reconnaître la violence et les inégalités inhérentes à ce milieu, de même que les conséquences qu'elles peuvent vivre à la suite de ces violences.

C'est donc précisément autour de ces besoins fondamentaux que l'organisme offre une prestation de services. En effet, le CALACS du Saguenay croit que les femmes qui vivent des conséquences de la prostitution ont les habiletés nécessaires pour diriger leur vie, prendre des décisions qui vont dans leur intérêt et qu'elles peuvent reprendre du pouvoir à travers la solidarité entre femmes, la reconnaissance de leur dignité intrinsèque et l'établissement de rapports égaux. Par ailleurs, l'approche d'intervention féministe utilisée au CALACS du Saguenay reconnaît les femmes comme expertes individuelles de leur vécu, leurs compétences, leurs forces et leurs choix. Le CALACS du Saguenay croit que l'*empowerment*, la défense des droits, le partage du vécu, la valorisation de la perspective des femmes et l'enseignement expérientiel des rapports égaux sont des pratiques d'intervention promouvant l'autonomisation et l'intégration sociale de ces survivantes.

2.2 LE BUT ET LES OBJECTIFS DU STAGE

Dans ce stage de 450 heures, l'étudiante-stagiaire a accompagné Le CALACS du Saguenay dans le renforcement et l'harmonisation de ses pratiques par l'accomplissement de cinq principaux objectifs et des activités en découlant. Cinq objectifs étaient fixés :

1. Recenser et étudier les pratiques d'intervention prometteuses auprès des femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution;
2. Documenter les pratiques aidantes auprès des ressources ayant développé une spécialisation dans l'accompagnement psychosocial des femmes victimes d'exploitation sexuelle;
3. Identifier des outils et des pratiques alternatives à utiliser auprès des femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution;
4. Formuler des recommandations à l'organisme dans le déploiement général des services et du cadre d'intervention et assurer l'actualisation concrète de ces recommandations dans les activités courantes de l'organisme;
5. Assurer la validité et la légitimité des pratiques développées au sein de l'organisme grâce à des activités d'encadrement et de supervision.

Les objectifs et activités du stage sont présentés dans l'annexe 1.

2.3. LA POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Le stage s'est déroulé selon un processus de croisement des savoirs afin d'assurer la validité et la légitimité des pratiques développées au sein de l'organisme et d'inscrire l'initiative dans les perspectives épistémologiques féministes et engagées. Cette proposition

implique de croiser les savoirs académiques et universitaires avec ceux des intervenantes professionnelles, des personnes concernées et des gestionnaires de ressources, pour ainsi combler l'écart existant entre les pratiques, les limites organisationnelles et la recherche.

Afin d'accompagner le renforcement et l'harmonisation des pratiques d'intervention du CALACS, il était primordial que les femmes concernées et les intervenantes ayant expérimenté certaines pratiques leurs étant destinées puissent s'impliquer dans le processus de réflexion et de création des services d'intervention. Cette posture s'inscrit en cohérence avec les démarches de construction du savoir, plus spécifiquement du savoir professionnel (Leplay, 2006), situant le savoir en dehors du champ exclusif de la recherche universitaire (Albarello, 2004). L'idée est de faire de la pratique professionnelle et des expériences vécues par les personnes concernées l'objet de coproduction de savoir et d'actualiser ce savoir directement dans la pratique professionnelle spécialisée de l'organisme. Cette approche affirme que la connaissance est plus complète quand elle s'ancre dans le temps et l'espace et qu'elle est structurée par des réflexions culturelles et sociales construites à partir du vécu et de la parole des femmes (Kralik et Van Loon, 2008). Dans ce processus, l'étudiante-stagiaire, les travailleuses de l'organisme, les intervenantes des ressources spécialisées et les femmes ayant vécu une situation de prostitution se révèlent les cocréatrices des pratiques d'intervention développées. Cette démarche permet d'enrichir notre réflexion en récoltant les opinions des principales concernées, leurs ressentis, leurs résistances, leurs perceptions, ainsi que les points de convergence ou de divergence que l'on retrouve dans leur analyse. De plus, cette démarche a permis de faire le point avec elles sur la pertinence et l'efficacité des actions déjà mises en place au CALACS du Saguenay.

D'autre part, la méthodologie relevant de la démarche de croisement des savoirs a permis de soutenir la posture selon laquelle les victimes, même les plus éprouvées, détiennent le potentiel, l'expertise de leur propre vécu et les moyens de comprendre et d'interpréter leurs propres expériences, tout en posant un regard critique sur leur environnement. En effet, par cette démarche, l'organisme reconnaît l'expertise des femmes vis-à-vis la situation qu'elles vivent. Les impliquer dans le processus de réflexion et récolter leur point de vue a le potentiel de permettre à l'organisme de mieux répondre à leurs besoins. Donner

une voix aux femmes est aussi un mécanisme d'*empowerment*, les rendant actrices et expertes plutôt qu'uniquement bénéficiaires. Enfin, cela permet plus largement une conscientisation du pouvoir politique réel qu'elles peuvent avoir sur leur environnement social. Comprendre ce qui les a aidées par le passé renseigne beaucoup sur leurs besoins et les chemins de soutien qui sont les plus efficaces.

La figure 1 schématise la posture de l'étudiante-stagiaire au sein de son équipe, son instance de gouvernance (La collective) et du cadre d'intervention de l'organisme qui agissent comme barème à l'application concrète des savoirs colligés. La stagiaire et son organisme, en cohérence avec le processus de co-construction des savoirs, se présente au sein d'une matrice plus grande de savoirs expérientiels, de savoirs pratiques et de savoirs théoriques. Les savoirs expérientiels sont mobilisés par la consultation des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution et d'intervenantes qui travaillent auprès de ces dernières. Les savoirs pratiques sont réfléchis et consolidés par l'accompagnement d'une superviseuse de stage féministe et maîtrisant les pratiques et théories intersectionnelles, les pratiques organisationnelles des CALACS et ayant une expérience pratique de recherche et d'aide auprès des femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution. En dernier lieu, le savoir académique transmis par les directrices de maîtrise a outillé la stagiaire sur les protocoles universitaires, les nécessités méthodologiques et les savoirs construits par les sciences humaines. Ces mêmes directrices ont des expériences de recherches variées et pertinentes avec le sujet. Enfin, la stagiaire a réactualisé ces savoirs dans le cadre de son stage directement dans les pratiques organisationnelles, auprès de son équipe et auprès des femmes vivant des conséquences de la prostitution.

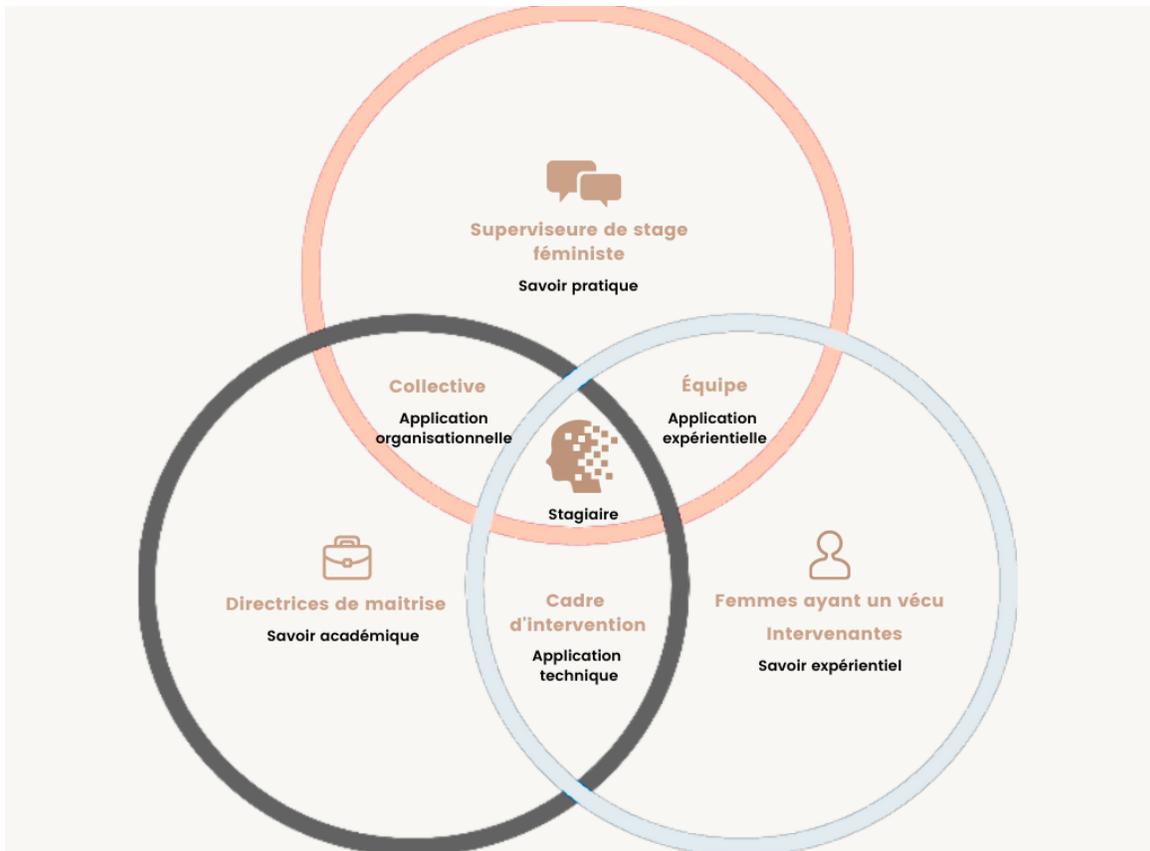


FIGURE 1. Représentation de la posture épistémologique

2.4. LES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU STAGE

Cette section présente le déroulement des activités mises en place afin de répondre aux objectifs préalablement présentés. Premièrement, des pratiques réflexives individuelles ont été initiées par une démarche de recension des pratiques reconnues efficaces dans les écrits scientifiques, puis par l'acquisition de nouvelles connaissances grâce à la poursuite de trois formations visant à étudier les pratiques d'intervention prometteuses pour les femmes qui présentent des conséquences de la prostitution. Par la suite, la documentation des pratiques s'est poursuivie par l'accomplissement d'activités de consultations réalisées auprès de femmes et d'intervenantes possédant un bagage de connaissances et d'expé-

riences dans l'aide relativement aux conséquences de la prostitution. Par la suite, trois activités de transfert de connaissances ont été organisées auprès des membres de l'équipe et sont présentées.

Toutes les étapes du stage ont été réalisées de façon séquentielle en débutant par (a) la recension des pratiques prometteuses et la poursuite de formations, puis par (b) les consultations auprès des femmes et des intervenantes pour terminer par (c) les activités de transfert de connaissance et l'identification d'outils et de pratiques alternatives à intégrer dans la pratique d'intervention des travailleuses de l'organisme. Toutes les étapes étaient soutenues par des activités d'encadrement et de supervision.

2.4.1. LA RECENSION DE PRATIQUES PROMETTEUSES DANS LES ÉCRITS SCIENTIFIQUES

Dès le début du stage, afin de recenser les connaissances sur les pratiques d'intervention auprès des personnes qui présentent des conséquences de la prostitution, une dizaine de textes ont été lus et analysés. L'identification des textes pertinents s'est faite en deux temps. Premièrement, l'étudiante-stagiaire avait déjà constitué une banque de textes colligés au cours de ses lectures antérieures. Ce corpus a par la suite été complété à l'aide d'une recherche documentaire dans des bases de données scientifiques. Les bases de données privilégiées et le plan de concept utilisé pour les interroger sont présentés à l'annexe 2. Les documents sélectionnés devaient respecter les critères d'inclusion suivants : relever du domaine de l'intervention auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution ; avoir des visées de traitement des conséquences et des traumatismes issus de la prostitution ou des violences sexuelles ; relever du domaine du travail social, de la psychologie, de la sociologie, de la sexologie ou de la criminologie, être en français ou en anglais et avoir été écrits après 2005. Tous les documents relevant d'approches et de pratiques de réduction des méfaits ou encore de la prévention de l'exploitation sexuelle ont été éliminés. Ce choix visait à restreindre la documentation aux écrits traitant des méthodes d'intervention abordant les conséquences de la prostitution plutôt que liés à la prévention et à la réduction des méfaits associés aux activités de prostitution.

Un constat s'est immédiatement dégagé à l'effet que peu d'écrits scientifiques sont disponibles concernant le traitement des conséquences de la prostitution, et ce, surtout pour les programmes ayant fait l'objet d'une évaluation. Conséquemment, l'étudiante-stagiaire a dû se résigner à sélectionner des programmes et interventions n'ayant pas nécessairement fait l'objet d'une évaluation.

Au total, quarante-deux textes ont été présélectionnés lors de la recherche documentaire. Parmi ceux-ci, l'étudiante-stagiaire a ciblé dix textes pouvant lui être utiles dans la réalisation de l'objectif 1 du stage (voir annexe 8. Tableau récapitulatif des dix programmes consultés). Ces textes ont été sélectionnés sur la base de leur pertinence en regard de l'objet de stage et en tenant compte des approches d'intervention privilégiées au CALACS. Une mise en dialogue des pratiques recensées est présentée dans la section 3.1. de cet essai.

2.4.2. L'ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES GRÂCE À DES FORMATIONS

Dans le cadre du stage de pratique spécialisée, l'étudiante-stagiaire a pu acquérir de nouvelles connaissances par le biais de trois formations visant à enrichir les pratiques d'intervention auprès des femmes ayant un vécu dans la prostitution, à savoir : 1) la sécurisation culturelle (16 heures); 2) l'approche psychocorporelle (21 heures) et; 3) les stratégies d'auto-apaisement et de pleine conscience (19 heures). Ces activités ont permis à l'étudiante-stagiaire d'augmenter ses connaissances sur l'accompagnement psychosocial des femmes concernées par l'objet de ce stage. Cette section résume le contenu de ces formations et justifie leur pertinence dans le cadre du stage.

La sécurisation des peuples autochtones. D'une durée de 18 heures, la formation sur la sécurisation culturelle des peuples autochtones offerte en virtuel par Sylvie Roy à travers le programme de formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été ciblée pour permettre d'harmoniser les pratiques du CALACS dans l'accueil de femmes autochtones. Elle a été suivie par la stagiaire préalablement au début de son stage au cours de l'automne 2021. Six modules de trois heures ont été suivis : 1) les réalités historiques et les facteurs de risque qui y sont reliés ; 2) les réalités contemporaines et les

enjeux auxquels les Premières Nations sont exposées; 3) la culture comme facteur de protection et de guérison; 4) les composantes, la définition et les responsabilités des ressources dans la sécurisation culturelle des personnes autochtones; 5) le savoir-être et le savoir-faire nécessaires à la sécurisation culturelle; et 6) l'évaluation des besoins des membres des communautés autochtones.

Cette formation a permis à l'étudiante-stagiaire d'acquérir certaines connaissances générales sur quelques grands événements de l'histoire des peuples autochtones, tels que la rafle des années 60, les pensionnats autochtones, le génocide culturel, les politiques d'assimilation et de nombreux autres événements porteurs de traumatismes historiques. De plus, la formation a abordé le concept de transmission intergénérationnelle des traumatismes comme processus biologique, épigénétique, psychologique et social qui peut exposer les personnes autochtones à des risques de retards de développement, des difficultés de langage, de mémorisation, de contrôle des impulsions, ainsi qu'à des comportements engendrant toutes sortes de vulnérabilités sur le plan de la santé mentale et physique. La formation a aussi permis d'éclairer l'étudiante-stagiaire au sujet des discriminations sociales vécues par les peuples autochtones sur les plans de la santé, des revenus, des conditions de vie, de logement, d'éducation et de participation au marché du travail. Un autre angle de la formation a abordé le concept de santé holistique chez les Premières Nations selon quatre dimensions, soit physique, mentale, intellectuelle et spirituelle, concept qui doit servir à appréhender la façon dont se déploient les services.

Enfin, ces connaissances ont permis à l'étudiante-stagiaire d'améliorer sa compréhension des liens entre les facteurs historiques et les conditions de vie et défis actuels vécus par les membres des communautés autochtones. La formation a évidemment engagé l'étudiante-stagiaire au-delà du temps alloué au stage dans un intérêt plus vaste, afin de mettre en place une prestation de services tenant compte des différences culturelles.

L'approche psychocorporelle. Dans le cadre du stage, l'étudiante-stagiaire a également suivi une formation de 21 heures sur l'approche psychocorporelle offerte par la travailleuse sociale et psychothérapeute Chantale Tremblay, formatrice en Psychologie Cor-

porelle Intégrative (PCI) de l'Institut PCI. Cette formation, suivie en présence, visait à acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux outils pour travailler l'impact des relations prostitutionnelles sur le corps, l'une des visées principales de cette approche étant de relier le vécu mental d'un individu à ses sensations et comportements corporels et d'intégrer le vécu corporel dans le processus d'intégration et de développement de soi. Différents concepts psychocorporels ont été étudiés et expérimentés lors de la formation grâce à une approche expérientielle: la respiration, la libération du mouvement et la vitalité, les frontières et les styles défensifs.

Somme toute et malgré le grand intérêt pressenti de la PCI dans le traitement des conséquences de la prostitution, la formation n'a pas permis une intégration réelle de cette approche dans les pratiques du CALACS. Une formation plus importante et des lectures complémentaires auraient été nécessaires pour réellement maîtriser une approche très différente de ce qui est traditionnellement enseigné dans le domaine du travail social.

Les stratégies d'auto-apaisement et de pleine conscience. Finalement, une formation de 12 heures en présentiel offerte par l'Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive, a permis à l'étudiante-stagiaire de se familiariser avec des stratégies d'auto-apaisement et de pleine conscience. Cette formation, offerte par Isabelle Soucy, Ph.D., docteure en psychologie et psychologue clinicienne, comportait à la fois des dimensions théoriques et expérientielles. Elle portait sur les bienfaits d'intégrer la pleine conscience, des stratégies d'auto-apaisement et le yoga dans la pratique clinique et l'intégration de certains principes inhérents à cette approche comme la présence attentive, le détachement, l'accueil, le non-jugement, la gratitude et la compassion. Enfin, plusieurs techniques ont été enseignées et expérimentées telles que la respiration diaphragmatique, la cohérence cardiaque, ainsi que la méditation de Jacobson. Ces techniques se sont révélées très pertinentes dans l'intervention auprès des personnes ayant un vécu dans la prostitution.

2.4.3. LA DOCUMENTATION DU POINT DE VUE DES FEMMES AYANT UN VÉCU DANS LA PROSTITUTION ET DES INTERVENANTES

Le deuxième objectif du stage visait à documenter, auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution et des intervenantes œuvrant auprès d'elles, des pratiques prometteuses expérimentées. L'objectif principal de ces rencontres était de discuter des éléments permettant l'*empowerment* dans le cheminement des femmes concernées. L'idée était de susciter une réflexion sur les services d'aide reçus, les défis et les succès rencontrés, et de comprendre comment les services d'aide peuvent soutenir les femmes dans un processus d'émancipation et de guérison.

À l'origine, cet objectif comprenait deux activités sous forme de groupes de consultations auprès des femmes (n=2) et auprès des intervenantes (n=3). En raison des défis liés au fait de réunir, à plusieurs occasions, des groupes de personnes au moment de la période estivale propice aux vacances, ces activités de groupe se sont transformées en consultations individuelles. Au total, neuf rencontres individuelles ont eu lieu, auprès de femme ayant un vécu en lien avec la prostitution (n=5) provenant de diverses régions du Québec et d'intervenantes (n=4) provenant des milieux suivants : Maison de Marthe, CALACS Estrie, CALACS la Chrysalide et collectif CAFES. Malheureusement, la CLES, organisme d'importance dans les services en matière de prostitution au Québec, n'a pas pu être rencontrée dans les délais prescrits. Les rencontres ont été d'une durée variant de 60 à 120 minutes (moyenne 97 minutes) et ont été organisées individuellement auprès de chaque ressource par zoom (licence institutionnelle) au cours des mois de juillet et d'août 2022.

Pour recruter des participantes aux consultations, l'étudiante-stagiaire a concentré la publicisation du projet auprès de ressources partenaires reconnues pour aider les victimes : CALACS la Chrysalide, CALACS l'Étoile du nord, CALACS Agression Estrie, La Maison de Marthe et La CLES. Du côté du recrutement des intervenantes, une lettre de présentation du projet a été acheminée par courriel aux organismes susmentionnés (annexe 3). Les ressources ayant démontré un intérêt vis-à-vis la démarche proposée par le stage ont été contactées par téléphone ou par courriel pour des précisions.

Pour rejoindre les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution, deux regroupements de survivantes ont également été sollicités en plus des organismes susmentionnés, soit le Collectif d'aide aux femmes exploitées sexuellement (CAFES) et le Collectif de l'Outaouais contre l'exploitation sexuelle (COCES). L'étudiante-stagiaire cherchait à entrer en contact avec des femmes qui avaient un pas de recul sur leur vécu, possiblement des femmes qui avaient déjà effectué des démarches dans des organismes d'aide. Une affiche (annexe 4) ainsi qu'une lettre de présentation du projet (annexe 5) ont été envoyées aux milieux ciblés afin d'être transmis par la suite à leur clientèle. Un aperçu du guide d'entrevue était joint à la lettre de présentation pour que les femmes ciblées puissent vivre une expérience prévisible à laquelle elles consentiraient de façon éclairée, tout en pouvant se préparer à titre d'expertes de leur propre vécu. Certaines intervenantes ont dit avoir regardé les guides d'entrevue préalablement avec les femmes pour s'assurer de leur aisance face aux questions posées et leur offrir du soutien à la préparation. Un montant de 100 \$ de dédommagement a été offert aux femmes participantes pour reconnaître le temps investi et le partage de leur savoir.

Le développement des guides d'animation des consultations s'est effectué avec l'aide de la superviseure externe et selon une posture féministe. Les deux guides d'animation distincts, l'un destiné aux femmes et l'autre aux intervenantes, sont présentés respectivement aux annexes 6 et 7. Pour créer ces guides, de grands thèmes ont été déterminés pour orienter la conversation sur les enjeux souhaités et des questions ont été réfléchies dans le but d'obtenir des réponses sur les activités et outils qui peuvent être utiles dans le cheminement des femmes relativement aux conséquences de la prostitution. Afin de bénéficier le plus possible des apports d'une démarche inductive, l'élaboration des guides d'animation devait respecter une logique propice à l'émergence des savoirs expérientiels plutôt qu'une formule rigide de guide d'entrevue. Cette formule interactive a été privilégiée afin de permettre à toutes de participer à l'actualisation des savoirs pratiques sur l'aide face aux conséquences de la prostitution, en considérant le vécu, le récit personnel et le savoir pratique et expérientiel comme éléments clés de la compréhension du déploiement des services. Cette approche est privilégiée pour créer, affiner et améliorer les nouvelles connaissances recueillies avant de pouvoir les traduire en contenu pouvant faire l'objet d'une implantation dans la pratique clinique. Aux yeux de l'étudiante-stagiaire, chacune des femmes

interviewées a existé comme détentrice d'un savoir permettant la production et la transformation du savoir collectif. Enfin, des efforts ont été faits afin de ne pas utiliser un vocabulaire technique relevant du domaine de l'intervention sociale, en privilégiant plutôt un langage courant et accessible à toutes les participantes. Les discussions découlant des questions, quoiqu'appuyées sur un canevas, ont été menées de façon non directive, en suivant principalement le fil conducteur du discours des participantes.

L'identification du contenu pertinent des consultations s'est effectuée au fur et à mesure de la rédaction de l'essai. La méthodologie utilisée est conforme aux principes de la thématization séquencée de Paillé et Mucchielli (2021). La thématization séquencée procède selon une logique hypothético-déductive qui convenait à l'approche de co-construction des savoirs du stage. L'analyse est menée en deux temps. Dans un premier temps, une fiche thématique pour la classification de données a été construite à partir des grands thèmes ayant servi à construire les guides d'animation des consultations. Dans un deuxième temps, l'écoute d'une consultation a servi à valider et compléter la fiche de codification. La fiche de codification des entretiens a pris la forme d'une liste de thèmes non hiérarchisés retranscrite sur un document Excel. La possibilité d'ajouter des thèmes en cours d'analyse a été préservée. En raison du faible nombre de consultations, aucun logiciel spécialisé n'a été utilisé pour analyser le corpus. L'ensemble du matériel utilisé dans les démarches de renforcement des pratiques a été anonymisé et formaté de manière à répondre aux normes universitaires et aux besoins du milieu de stage. Les enregistrements ont été détruits à la suite du traitement du contenu.

La stratégie analytique ayant mené à la sélection des données pour une intégration plus spécifique dans le cadre des services du CALACS a été orientée par deux questionnements : Comment traduire ces informations en pratique clinique à intégrer dans l'action de l'organisme ? Ces pratiques sont-elles cohérentes avec le cadre d'intervention du CALACS du Saguenay ? Pour ce faire, les thèmes émergents ont été croisés avec les connaissances acquises dans les écrits scientifiques et celles recueillies dans le cadre des consultations auprès des intervenantes. Ces propositions de pratiques sont discutées dans le chapitre 4 portant sur le renforcement et l'harmonisation des pratiques du CALACS.

2.4.4. LES ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES AUX INTERVENANTES DU CALACS

À la lumière des démarches réalisées préalablement, le stage devait permettre à l'étudiante-stagiaire de formuler des recommandations à l'organisme dans le déploiement des services afin d'actualiser le renforcement de ses pratiques. Pour ce faire, deux rencontres officielles de deux heures devaient avoir lieu avec l'instance de gouvernance, soit la collective du CALACS du Saguenay, afin de faire part de l'avancement des travaux et émettre des recommandations dans le déploiement des services. Des modifications au plan de stage d'origine ont toutefois été nécessaires concernant la réalisation de ces activités. Les vacances estivales, de même que les mesures sociosanitaires engendrées par la COVID-19 ont complexifié l'organisation d'une rencontre avec la collective pendant le printemps et l'été 2022. De plus, l'étudiante-stagiaire n'était pas prête à proposer des recommandations à l'organisme, alors même que le processus d'apprentissage et de documentation était en cours.

En vue de remplir l'objectif 4 du stage de pratique spécialisée, l'étudiante-stagiaire a plutôt développé deux activités de transfert de connaissances pour les intervenantes de l'organisme. Une première a porté sur les principes de base relatifs à la prostitution et a abordé l'accueil et l'évaluation d'une demande d'aide provenant des femmes (annexe 9). La deuxième activité de transfert a pris la forme d'un document sommaire de l'ensemble du stage abordant les stratégies d'intervention à privilégier dans les demandes d'aide provenant des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution (annexe 10). Ce document sera déposé et présenté à l'organisme à la suite du dépôt de l'essai pour intégration des nouvelles pratiques d'intervention au sein de l'organisme.

L'accueil et l'évaluation d'une demande d'aide provenant d'une femme ayant un vécu en lien avec la prostitution. Une première formation s'est imposée devant les besoins pressants des intervenantes. Cette formation s'est développée autour du thème des notions de base relatives à la prostitution et des démarches d'accueil et d'évaluation d'une demande d'aide en provenance d'une femme vivant ces enjeux. Un document PowerPoint

de formation a été créé et présenté aux intervenantes le 20 juin 2022 (annexe 9). Ce transfert de connaissance a permis à l'équipe de connaître les concepts phares relativement à la prostitution et de constater les défis et les différences liées à la demande spécifique en contexte de prostitution par rapport aux autres types de violences sexuelles. Ces éléments de renforcement de pratiques sont abordés en profondeur dans le chapitre 4 portant sur l'harmonisation des pratiques d'intervention.

Les stratégies d'intervention à privilégier auprès des femmes qui font une demande d'aide au CALACS du Saguenay. Un travail de recension et de mise en commun des nouveaux savoir acquis dans le cadre du stage a permis de développer un document portant sur les stratégies d'intervention à privilégier au sein de l'organisme lorsque des femmes ayant vécu de la prostitution font une demande de services. Ce document a été créé dans le but d'actualiser les savoirs des intervenantes relativement aux stratégies générales d'intervention à adopter lors des suivis sur les conséquences de la prostitution. Ce nouveau document devant être intégré dans les pratiques de l'organisme est présenté en annexe 10.

2.4.5. L'IDENTIFICATION D'OUTILS ET D'APPROCHES À PRIVILÉGIER

Au cours du stage, l'étudiante-stagiaire a eu l'occasion d'identifier ou de créer des outils et des pratiques alternatives à utiliser auprès des femmes en lien avec les conséquences d'un vécu prostitutionnel. Une modification a été nécessaire aux activités originales liées à l'objectif 3. En effet, le plan de travail prévoyait au départ le développement ou l'identification d'un nouvel outil pour chacun des thèmes identifiés. Devant l'ampleur de la tâche, il a semblé plus réaliste de se consacrer à développer des recommandations de pratiques pour bonifier celles déjà présentes dans l'organisme, incluant quelques outils pour bonifier les stratégies d'intervention (voir annexe 10).

Malheureusement, l'étudiante-stagiaire n'a pas été en mesure de présenter une rétrospective des approches et pratiques prometteuses sélectionnées aux intervenantes de l'organisme pendant le stage. Cette étape aura lieu ultérieurement, lorsque l'étudiante-stagiaire aura terminé de façon satisfaisante la documentation, la conception et la mise en page du nouveau document, très probablement suivant le dépôt de l'essai.

2.5. LES ACTIVITÉS D'ENCADREMENT ET DE SUPERVISION

Finalement, dans le but de s'assurer de la validité et de la légitimité des pratiques développées et de formuler des recommandations à l'organisme dans le déploiement des services, des activités d'encadrement et de supervision à l'interne et à l'externe ont jalonné l'expérience du stage.

Du côté de l'encadrement à l'interne, la responsable à l'administration et aux ressources humaines et représentante des travailleuses auprès de la collective a été attirée à cette démarche, qui a permis d'assurer que l'implantation des activités du stage reste en cohérence avec les pratiques de l'organisme. Ces rencontres visaient aussi à encadrer l'étudiante-stagiaire dans l'avancement de ses travaux. Ces supervisions répondaient à l'objectif 5 du plan de travail, visant à assurer la validité et la légitimité des pratiques développées au sein de l'organisme. Un total de 10 heures de supervision a été réalisé entre avril 2022 et août 2022. Par ailleurs, dans le but de maintenir la mobilisation autour du projet et le transfert d'informations entre les intervenantes de l'organisme, la stagiaire a assuré 12 suivis bimensuels (20 à 30 minutes) lors des rencontres d'équipe sur l'avancement et l'orientation des activités de stage.

À l'externe, la stagiaire a été encadrée par deux professeures-chercheuses de l'UQAC qui l'ont codirigée dans son projet. Pendant le stage, les rencontres de codirection ont servi à encadrer l'évolution de la stagiaire dans le milieu et à discuter de l'avancement des travaux. Les rencontres de codirection de stage ont débuté en mars 2022 en prévision du stage et se sont étirées jusqu'en octobre 2022 pour orienter la stagiaire dans la rédaction de son essai. Un total de 7,5 heures de direction a été effectué entre mars 2022 et octobre 2022. La stagiaire a aussi été encadrée par une superviseuse de stage qui a une expérience concrète de travail auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution, en plus de diplômes en sociologie, en études féministes, en santé mentale ainsi qu'une maîtrise en travail social. Les activités de supervision à l'externe consistaient à l'encadrement dans la réalisation du plan de travail, à l'accompagnement dans les situations cliniques, à la considération des besoins spécifiques de la stagiaire par rapport à sa pratique et son milieu de stage, et à l'identification des ressources et des pistes de solution dans les enjeux et défis

rencontrés. Les activités de supervision directes ont totalisé 29 heures entre avril 2022 et octobre 2022. D'autres activités de supervision ont pris la forme de relecture et de correction de documents, notamment les documents de formation, pour un total de 6 heures.

CHAPITRE 3

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS TIRÉS DES ACTIVITÉS DE STAGE

Le chapitre 3 présente les résultats des activités du stage. D'abord, les pratiques prometteuses recensées dans les écrits scientifiques sont présentées. Par la suite, les enseignements tirés des consultations effectuées auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution sont décrits. Finalement, les recommandations issues des consultations auprès des intervenantes travaillant dans des ressources spécialisées sont exposées.

3.1. CE QUE LES ÉCRITS SCIENTIFIQUES NOUS APPRENNENT

Une dizaine de textes sont recensés pour documenter les pratiques prometteuses dans l'intervention auprès de femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution. Ce corpus est complété à l'aide d'une recherche documentaire dans des bases de données scientifiques. La section qui suit permet, d'une part, de répertorier les approches priorisées, puis certains éléments particulièrement importants à considérer dans les programmes sont précisés. Un tableau récapitulatif des programmes est présenté en annexe 8. Les éléments incontournables de chaque programme compatible au cadre d'intervention du CALACS du Saguenay sont, quant à eux, mis en dialogue dans le chapitre 4 avec les éléments de contenu des consultations auprès des femmes et des intervenantes.

3.1.1. LES APPROCHES PRIVILÉGIÉES

Plusieurs approches sont privilégiées dans les documents consultés. Parmi les concepts phares, notons : l'*empowerment*, l'intervention de groupe, ainsi que les approches centrées sur les traumatismes.

L'*empowerment* : L'*empowerment* est un concept repris dans plusieurs programmes et semble fondamental dans le déploiement de services auprès des femmes (CLES, 2015 ; Kemp, 2019 ; Stebbins, 2010 ; Trinquant, 2002). L'*empowerment* est décrit par Kemp (2019) comme : « le processus par lequel des individus et/ou groupes acquièrent la capacité et les moyens de prendre le pouvoir pour être acteurs de transformation de leurs vies et sociétés » (p. 30). Ce concept a une déclinaison individuelle par la reprise de contrôle sur

sa propre vie grâce à l'épanouissement de ses avoirs, de ses savoirs et de son vouloir et une déclinaison collective concernant la capacité d'un groupe à défendre ses intérêts.

Du côté individuel, le programme FREE (Kemp, 2019) rapporte que le *pouvoir d'agir* correspond à la capacité des individus à agir dans une situation donnée (Kemp, 2019). En d'autres mots, il s'agit de leurs ressources ou de leurs moyens, de leurs connaissances et de leurs compétences personnelles. Ce type de pouvoir est influencé par les rôles sociaux occupés, les revenus, l'accès aux services et aux ressources, le niveau d'apprentissage, la conscience critique et la capacité à formuler une opinion (Kemp, 2019). À cet effet, la CLES (2015) mentionne qu'il faut : « Soutenir les femmes dans leurs démarches d'autonomie et de reprise de pouvoir dans leur vie » (p.25). Le modèle développé par la CLES repose sur quatre étapes, soit : (a) prévenir la prostitution, (b) soutenir les femmes en situation de crise et dans la réponse à leurs besoins, (c) offrir des possibilités pour qu'elles puissent sortir de la prostitution et (d) provoquer des changements systémiques nécessaires à la construction d'alternatives. Du côté de l'Association FREE (Kemp, 2019), les femmes sont invitées via ce programme à : (a) faire et respecter un budget ; (b) faire des démarches d'insertion à l'emploi et à la formation ; (c) accéder à un logement stable ; (d) faire des démarches d'aide sociale, des consultations médicales, des sorties, des activités de création et de vente d'artisanat. De plus, dans le but de réduire la précarité et provoquer ces possibilités d'*empowerment*, l'association FREE veille à ce que les femmes reçoivent des aides matérielles et financières pendant un an afin de se consacrer à leur processus de sortie. A cet effet, Kemp (2019) avance que, pour être en mesure de reprendre du pouvoir et de sortir de la prostitution, les femmes ont besoin d'un espace mental impossible à atteindre lorsqu'elles sont aux prises avec une précarité leur empêchant de penser et de planifier leur avenir. Plusieurs auteures abondent dans le même sens que Kemp (2019) et la CLES (2015) et travaillent dès les premières rencontres d'intervention à assurer la sécurisation psychologique et physiologique des femmes pour leur permettre de se consacrer au processus d'intervention (Anklesaria et Gentile, 2012 ; CLES, 2015 ; Harding-Jones, 2018 ; Ricard-Guay, 2015 ; Stebbins, 2010). En ce sens, les pratiques développées par de nombreux auteurs confirment qu'il est capital de satisfaire les besoins physiologiques et le besoin de sécurité pour permettre le processus de développement de soi et d'*empowerment*.

Trinquart (2002) aborde plutôt l'*empowerment* des femmes en situation de prostitution selon l'angle des rôles sociaux et avance que le statut de victime n'est pas un statut que les personnes peuvent supporter longtemps, même si sa reconnaissance est indispensable à l'amorce du travail de reconstruction. En cours de processus, le changement de statut de la femme est important et doit passer de victime à celui de survivante. En ce sens, Trinquart (2002) propose de travailler l'*empowerment* selon trois modalités d'intervention soit : la restauration de la parole, la dévictimation¹⁹ et la recorporalisation. L'*empowerment* passe donc par la dévictimisation, la reconnaissance de la vérité intrinsèque au vécu de la femme et par la reconquête de son corps. C'est un processus alliant la reconnaissance sociale, les soins et services et la prévention de la revictimisation qui implique une prise en charge concertée : médicale, sociale et judiciaire, devant permettre de réinsérer la personne dans une vie respectueuse de son intégrité psychique et physique.

Une autre façon de travailler l'*empowerment* vise la reprise de pouvoir intérieur (Kemp, 2019). En effet, le sentiment d'altération de sa valeur fondamentale est un thème fréquent abordé dans les programmes et textes consultés et doit se retrouver dans les démarches de guérison des femmes dans une optique d'*empowerment* (Anklesaria et Gentile, 2012 ; CLES, 2015, Kemp, 2019 ; Motoi et Dufour, 2011). En ce sens, la CLES (2015) rapporte que les violences subies dans l'industrie du sexe sont déshumanisantes pour les femmes et qu'elles provoquent un impact sur l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, de leur sexualité, de leur sentiment de sécurité et de leur estime. Sur la même note, Anklesaria et Gentile (2012) constatent que ces violences altèrent la perception des femmes de leurs besoins, de leur valeur et entravent leur capacité à entrer dans un processus thérapeutique si ces éléments ne sont pas travaillés préalablement. Ce travail d'*empowerment* intérieur s'avère donc fondamental et vise l'amélioration de la vision qu'un individu a de lui-même, de son estime de soi, de son état d'esprit ou de sa confiance pour entreprendre une action

¹⁹ Au Québec, le terme dévictimation utilisé par Trinquart (2002) est plus connu sous le mot dévictimisation. Cette dernière terminologie sera utilisée dans le document pour plus de clarté.

(Kemp, 2019 ; Motoi et Dufour, 2011). À titre d'exemple, cet aspect de la reprise de pouvoir est travaillé par le programme FREE (Kemp, 2019) de façon transversale grâce à la participation des femmes concernées à l'élaboration d'un projet de vie, à travers la participation aux processus décisionnels de l'organisme et des interventions leur étant destinées ainsi que diverses formations et ateliers psychoéducatifs visant à augmenter leur confiance en elles. De son côté, Ricard-Guay (2015) suggère qu'il est important, pour revaloriser l'estime et la confiance en soi, d'aider la personne à trouver de nouvelles avenues de réalisation pour permettre de se reconstruire en dehors du milieu de la prostitution. La CLES (2015), de son côté, mentionne qu'il importe d'« offrir la possibilité aux femmes qui ont été dans la prostitution de devenir des actrices du changement dans leur vie et celle des autres femmes et de participer à des actions collectives » (p.25).

L'intervention en groupe et l'action sociale : Comme rapporté précédemment, l'isolement, la solitude et l'exclusion sont identifiés comme conséquences de la prostitution et représentent des défis à la sortie et la réinsertion. À ce sujet, Kemp (2019) mentionne que :

« Lorsqu'une femme entre dans la prostitution, elle est socialisée dans une nouvelle communauté dans laquelle elle est plus ou moins isolée du reste de la société, c'est pour cela qu'on parle du monde de la prostitution. Vouloir quitter la prostitution implique bien souvent de s'éloigner de cette communauté et prendre le risque d'être rejetée par ceux qui ne sont pas d'accord avec ce choix. Ceci complique le processus de réinsertion puisqu'il représente alors une perte relationnelle pour la femme en question » (p.41).

Dans le même sens, la CLES (2015) rappelle que la stigmatisation est un défi pour l'inclusion sociale des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution, qu'elle complique la sortie et peut amener les femmes à retourner dans l'industrie parce qu'elles ne trouvent pas d'endroit et de personnes avec qui discuter des défis qu'elles vivent.

Pour aider à lutter contre ces conséquences, plusieurs programmes consultés (n=5) choisissent de travailler à partir d'une méthode de groupe, parfois en conjuguant l'intervention individuelle et groupe (CLES, 2015 ; Dufour, 2018 ; Kemp, 2019 ; Motoi et Dufour, 2011 ; Nelson, 2009). Par exemple, le programme FREE (Kemp, 2019) propose que

l'intervention débute par un groupe de discussion permettant aux femmes de participer à l'écriture de leur projet personnel et aux processus décisionnels pour orienter les activités du groupe. Puis, lors des rencontres de groupe, les femmes sont accompagnées en collectivisant leur vécu pour : (a) évaluer leurs relations humaines et amoureuses dans le but d'y repérer les situations d'abus et de violence ; (b) transformer leur définition d'elles-mêmes et (c) se créer un réseau en dehors du monde de la prostitution. Comme le programme FREE (Kemp, 2019), le Programme d'appropriation de sa sexualité de Motoi et Dufour (2011) utilise aussi une approche de groupe. Il s'agit d'une méthode dialogique de groupe par l'approche narrative, dont l'objectif est de donner une voix aux multiples petits récits des femmes, plutôt qu'aux grands récits médiatisés sur la prostitution et la sexualité. Ce programme est destiné à faciliter une réflexion, entre femmes, sur l'appropriation de la sexualité à la suite de la prostitution. Cette réflexion collective permet un travail sur les tensions, les contradictions, les difficultés dans leur vie sexuelle à la suite de la prostitution. Dans ce programme, la sexualité devient le point de référence pour parler de prostitution et de violences sexuelles (Motoi et Dufour, 2011). Le programme comprend quatre rencontres de groupe, incluant cinq ou six femmes, d'une durée de trois heures. Les objectifs sont les suivants : (a) s'orienter dans et par rapport à son vécu sexuel ; (b) réaffirmer la distinction entre sexualité et rapport prostitutionnel, prostitution et génitalité devant permettre à chacune de tracer ses frontières et s'approprier sa sexualité ; (c) outiller la femme avec des stratégies et des méthodes d'évaluation pour mesurer le respect de ses propres choix sexuels ; et (d) transformer sa résistance en pouvoir sexuel devant permettre aux femmes de conscientiser les raisons qui mènent à la prostitution en faisant de la psychoéducation sur les systèmes producteurs de prostitution : l'hypersexualisation, la sexualisation précoce, les abus sexuels dans l'enfance, etc. Lors de cette étape, les femmes sont amenées à saisir les trajectoires des autres femmes de leur lignée en ce qui concerne leur propre vécu sexuel et avoir du recul sur la sexualisation précoce des jeunes filles. Les outils proposés par Motoi et Dufour (2011) incluent le travail à partir du récit de vie et du génogramme. Trinquart (2002) valorise aussi la restauration de la parole, la narration et le partage comme thérapeutique en soi. Cette mise en dialogue du vécu est considérée de façon transversale à l'ensemble du cheminement thérapeutique à la fois comme un processus et

un objectif. La parole est abordée par Trinquart (2002) comme un pouvoir de libération accompagnant le processus de réappropriation de la santé mentale et physique.

Enfin, la CLES (2015) mentionne qu'il est fondamental d'« offrir la possibilité aux femmes qui ont été dans la prostitution de devenir des actrices du changement dans leur vie et celle des autres femmes et de participer à des actions collectives » (p.22) dans un lieu d'appartenance et de mobilisation visant l'*empowerment* collectif, aussi appelé le « pouvoir sur » par Kemp (2019). Pour y parvenir, les femmes doivent pouvoir militer pour des causes liées à la prostitution ou participer à des activités de prévention. Ces opportunités visent une reprise de pouvoir collective des femmes et peuvent permettre de chercher des solutions collectives aux réalités vécues tout en brisant l'isolement et la stigmatisation et en contrant les pertes relationnelles qui peuvent être liées à la sortie de la prostitution. Enfin, la mise en dialogue des différents vécus et les liens effectués avec la socialisation des femmes et les oppressions vécues peuvent diminuer le sentiment de blâme, de honte et de culpabilité liés à la prostitution. Cette mise en dialogue permet également de retrouver un sentiment de dignité, en plus de stimuler l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes.

Les approches centrées sur les traumatismes : Enfin, trois programmes utilisent des approches centrées sur les traumatismes dans une perspective de dévictimation (Harding-Jones, 2018, Stebbins, 2010, Trinquart, 2002). Selon Trinquart (2002), la dévictimation est:

« l'accompagnement des personnes victimes de toutes formes de violences et traumatismes [...] leur permettant de passer de la place de victime à celle d'une personne active ayant réintégré son schéma et son image corporelle » (p. 133).

Stebbins (2010) propose plusieurs pistes d'intervention pour dévictimer les femmes souffrant d'un TSPT, soit : (a) créer un environnement sécuritaire ; (b) créer un lien de confiance avant d'approfondir sur le vécu pour prévenir les *flashbacks* et les émotions négatives ; (c) expliciter les rapports d'autorité entre le thérapeute et la victime ; (d) faire de la psychoéducation sur les traumatismes et les techniques d'apaisement ; (e) aider à mettre des limites ; (f) éduquer sur les relations saines ; (g) faire de la restructuration cognitive des pensées envahissantes ; et (h) ultimement, intégrer des techniques visant la reconnexion avec le corps, les sensations et la sexualité (traduction libre de : *Sensate Focus Technique*).

Dans la même perspective, Harding-Jones (2018) suggère que le *Trauma-Focused Cognitive Behavioural Therapy* (TF-CBT) développé par Cohen et al. (2006) est efficace pour le traitement du TSPT et de ses difficultés connexes comme la dépression, l'anxiété, les difficultés cognitives, comportementales et adaptatives. D'ailleurs, en 2021, il s'agissait du seul traitement des traumatismes qui ait donné des résultats positifs dans un essai contrôlé randomisé pour les jeunes qui ont subi de l'exploitation sexuelle commerciale (Harding-Jones, 2018). Ce modèle reprend plusieurs des éléments développés par Stebbins (2010) en ajoutant des composantes visant le développement de l'expression et de la modulation affective, la narration des traumatismes, le partage du vécu avec les proches et l'amélioration du sentiment de sécurité. De plus, les modèles développés par Stebbins (2010) et Harding-Jones (2018) sont faciles à utiliser, car ils fonctionnent de façon linéaire.

Trinquart (2002), tout comme Harding-Jones (2018) et Stebbins (2010), utilise la narration, la restauration de la parole, comme processus devant enclencher la dévictimisation. Dans les trois méthodes, la mise en dialogue du vécu accompagnée par une intervenante doit permettre aux femmes de revisiter des événements qui ont été traumatisants pour elles-mêmes, mais aussi des événements dans lesquels elles peuvent avoir infligé des difficultés ou des traumatismes à d'autres personnes (Stebbins, 2010). Cette narration doit permettre aux femmes de comprendre les impacts des traumatismes sur leur vie, d'augmenter le bien-être et de réduire les risques de revictimisation. D'ailleurs, les résultats rapportés indiquent que ces méthodes narratives sont utiles pour surmonter les traumatismes, notamment en améliorant la confiance en soi, l'indépendance, la diminution du sentiment de culpabilité et des symptômes du traumatisme (Stebbins, 2010).

La prostitution dans une perspective de traitement, de réinsertion ou de sortie de prostitution : D'autres programmes (n=2) abordent la prostitution selon une perspective thérapeutique ou comme traitement d'un trouble, qu'il soit social, individuel ou de nature criminelle. Par exemple, Dufour (2018) propose une gamme d'activités visant la maturité affective et sexuelle grâce à la psychoéducation sur le fonctionnement humain (biophysiology et neuroplasticité du cerveau) et des activités permettant la croissance personnelle et le développement de compétences sociales. De son côté, le *Women's Recovery Center* (Nelson, 2009) conjugue simultanément trois axes d'intervention pour aider les

femmes judiciarisées à la suite d'activités de prostitution. Le soutien vise leur réinsertion sociale et leur sortie de la criminalité. Le programme allie le traitement des dépendances et des enjeux de santé mentale en insistant sur les traumatismes sexuels et de la psychoéducation des comportements sociaux. Sur le plan de l'aide psychosociale, plusieurs outils de la psychothérapie intégrative, tels que désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires (EMDR : *Eye Movement Desensitization and Reprocessing*) et différents outils de stimulation alternée sont préconisés. Du côté de la psychoéducation et de la réinsertion, il est question de formation à l'emploi, de résolution de problèmes, de communication et de santé reproductive. Les trois axes sont abordés simultanément, car intrinsèquement reliés. Le programme a démontré son succès par la réinsertion, en comparaison à l'utilisation de simples mesures de justice pénale (Nelson, 2009).

Enfin, il est important de rappeler que le *Treatment Assisted Recovery Model* (Nelson, 2009) aborde certains aspects de la prostitution comme une problématique individuelle issue de gestes considérés dans cet état (Minnesota) des États-Unis comme criminels. D'ailleurs, c'est le seul programme consulté qui traite la prostitution comme un problème de criminalité nécessitant des mesures de réinsertion sociale. Évidemment, considérant l'ensemble des facteurs menant à la prostitution des femmes et les défis affectant différentes sphères de la vie se présentant lorsqu'il est question des démarches entourant la sortie de la prostitution et l'insertion, il faut demeurer très critique d'une approche criminalisant les gestes prostitutionnels. D'ailleurs, la CLES (2015) rappelle l'importance d'intégrer ce changement de paradigme dans les services et les ressources depuis l'avènement de la *Loi sur la prostitution des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* qui permet maintenant de considérer les femmes en situation de prostitution comme des victimes plutôt que comme des délinquantes ou des criminelles. En vue d'aider les femmes dans leur insertion vers des activités autres que prostitutionnelles, la CLES (2015) propose plutôt une approche proactive, qui laisse place aux processus normaux d'ambivalence caractéristiques aux changements. Il est question ici de provoquer l'espoir, la croyance qu'un changement est possible grâce à la création d'alternatives viables et réalistes plutôt que par la contrainte issue de la judiciarisation de la prostitution telle que présenté par Nelson (2009). Ricard-Guay (2015) abonde dans le même sens et mentionne qu'il est important, pour favoriser le désengagement des activités de prostitution, d'aider la personne à trouver

de nouvelles avenues de réalisation, de renforcer son estime de soi et de lui permettre de reconstruire son cercle social en dehors du milieu de la prostitution. À cet effet, la CLES (2015) rappelle que la trajectoire de sortie de la prostitution est souvent un parcours d'aller-retour entre le désir de sortir, les tentatives de sortie, la reprise des activités prostitutionnelles avant une sortie durable de la prostitution. Ce parcours peut se caractériser par de l'ambivalence, par des incertitudes et par des tentatives plus ou moins fructueuses de diminuer ou de délaisser les activités de prostitution. Wilson et Butler (2014, cité dans CLES, 2015) recensent quatre difficultés principales à la sortie de prostitution : l'expérience vécue, la honte associée à son passage dans l'industrie du sexe, la vie dans la marginalité et dans l'absence d'appartenance et, enfin, les problèmes avec l'intimité et les relations sexuelles. De son côté, Kemp (2019) indique aussi que les relations qu'entretiennent les femmes qui souhaitent quitter la prostitution avec leur conjoint compliquent grandement leurs tentatives de sortir de l'industrie, parce que ces tierces parties ne souhaitent pas que les apports financiers issus des activités de prostitution cessent.

Par ailleurs, Ricard-Guay (2015) rapporte qu'en matière de prévention de la revictimisation, il est essentiel de comprendre et mieux répondre aux besoins qui amènent les personnes à se prostituer : argent, aventure, glamour, amour, prestige, etc. L'auteure ajoute qu'il est aussi essentiel de faire de la sensibilisation sur les tactiques des recruteurs et de revenir à certaines bases éducatives, notamment le consentement, les relations égalitaires et les rapports sexuels sains. Il est aussi question d'adapter le niveau d'accompagnement offert au jeune selon son niveau d'engagement dans la prostitution et d'offrir le soutien nécessaire au processus de dénonciation qui peut présenter des risques de revictimisation et de blâme. Dans le même sens, Trinquart (2002) rappelle qu'en matière de services à la sortie de la prostitution, il importe de bien connaître la trajectoire de vie des femmes qui l'ont vécue. Il importe de comprendre que le cumul d'expériences de vie négatives avant l'entrée dans la prostitution, pendant les activités prostitutionnelles et lors des tentatives de sortie, exacerbe les obstacles vers la sortie. À cet effet, il faut considérer les facteurs précipitant les femmes et les filles vers les activités d'échange de leur corps et de leur sexualité contre de l'argent (leurre, fugue, dépendance, besoin d'argent, violence), les expériences lors des activités prostitutionnelles (dépendance, violence, besoin d'argent, traumas) et les chemins de sortie de la prostitution (traitement des dépendances, réappropriation de leur

corps et de leur sexualité, thérapie sur les chocs post-traumatiques, rechute) pour pouvoir intervenir dans toutes les sphères concernées.

Des programmes sexospécifiques et féministes : La moitié des programmes et interventions proposés (n=5) sont sexospécifiques pour les femmes, c'est-à-dire qu'ils permettent de considérer les différences qui caractérisent la vie des personnes selon leur genre (CLES, 2015; Kemp, 2019; Motoi et Dufour, 2011; Nelson, 2009). Par exemple, Stebbins (2010) propose quelques lignes directrices lorsqu'il est question d'approfondir certaines sphères de la sexualité féminine pour en effectuer une analyse poussée, notamment sur les questions d'oppression et de violence vécues. Il propose aussi de s'attarder à aborder avec les femmes leur historique d'ITSS, de VIH-SIDA, de grossesse non désirée, de victimisation dans l'enfance et l'âge adulte, de difficultés rencontrées dans la vie conjugale et sexuelle et relativement à leur attitude générale face à la sexualité. Pour ce faire, l'auteur propose de s'appuyer sur les thèmes de l'échelle de mesure des conséquences sur la sexualité, un outil utilisé en sexologie (traduction libre de : *Sexual Effects Inventory Scale*) (Maltz, 2001). Le Programme d'appropriation de sa sexualité (Motoi et Dufour, 2011) utilise aussi la sexualité féminine comme point de référence pour parler de violences faites aux femmes et des systèmes producteurs de prostitution. Selon Motoi et Dufour (2011), ces systèmes sont la sexualisation précoce, les abus sexuels subis, avoir une mère en situation de prostitution, la fugue, la jeunesse, la pauvreté, un conjoint-proxénète, la toxicomanie et l'alcoolisme, ainsi que la proximité avec le milieu prostitutionnel.

De son côté, le programme *Treatment Assisted Recovery Model* (Nelson 2009) aborde chacun de ses axes d'intervention (réinsertion à l'emploi, santé reproductive, communication, développement de compétences en résolution de problèmes, traumatismes sexuels) grâce à une intervention sexospécifique aux femmes. Ces approches sexospécifiques doivent permettre de diminuer les sentiments de blâme, colère, culpabilité, anxiété, honte, déni, dépression, de perte et d'impuissance et, ultimement, de permettre à la femme de mesurer et traiter les impacts de la prostitution sur sa sexualité et de normaliser les désordres causés (Stebbins, 2010).

Deux de ces programmes, soit celui de la CLES (2015) et Kemp (2019), utilisent une approche féministe. L'approche féministe est décrite par la CLES (2015) comme : « un type d'intervention sociale qui se préoccupe de comprendre comment le vécu des personnes en général, et des femmes en particulier, est influencé et structuré par le système d'inégalités [...] qui fonde la construction sociale des genres » (p.24). Dans l'approche féministe, les intervenantes reconnaissent que les femmes sont expertes de leur propre vécu, croient en leurs capacités et doivent les soutenir dans la réappropriation de « leurs désirs, leurs limites, leurs aspirations concernant leur corps et leur sexualité » (CLES, 2015, p. 25). Les rapports entre les intervenantes et les femmes tendent à être égalitaires et permettent aux femmes d'expérimenter de nouveaux modèles de relations sociales. Enfin, il s'agit d'accompagner et de soutenir les femmes dans leurs décisions tout au long des processus administratifs et thérapeutiques et de les aider à reprendre du pouvoir afin qu'elles accèdent aux ressources, aux connaissances et aux compétences nécessaires pour vivre une vie indépendante et sécuritaire (Kemp, 2019).

Par ailleurs, l'approche féministe permet de collectiviser la prostitution comme étant une violence sur le continuum de la vie des femmes s'inscrivant dans un contexte sociopolitique distinct, plutôt que comme une problématique individuelle attribuable à certaines femmes ou événements malheureux (CLES, 2015). De plus, l'approche féministe est utile pour dénoncer les situations qui amènent les femmes à se prostituer, permet de questionner le manque d'alternative, de conscientiser l'impact des violences systémiques sur leur trajectoire de vie, de collectiviser les vécus et donne des avenues d'*empowerment* aux femmes pour faire des liens entre les inégalités sociales et leur situation. À cet effet, Kemp (2019) rappelle que l'*empowerment* collectif des femmes passe par leur capacité à s'organiser et à négocier pour défendre des objectifs communs, développer une conscience collective critique, leur capacité d'influence et la possibilité qu'elles participent activement à des luttes sociales faisant échos à leur vécu. D'ailleurs, Kemp (2019) et la CLES (2015) impliquent activement les femmes rencontrées dans les décisions et les actions sociales les concernant afin qu'elles puissent devenir des agentes de changements dans la vie de toutes les femmes. De plus, la CLES (2015) milite pour que les ressources soient plus informées sur les enjeux de la prostitution, adaptent leurs services aux besoins des femmes concernées, développent

des pratiques spécialisées pour mieux répondre à leurs besoins et adoptent les principes de l'intervention féministe ayant des visées d'*empowerment*.

La psychoéducation et des pratiques d'autoapaisement et d'autorégulation: Il est question, dans plusieurs programmes consultés (n=5), de psychoéducation et de pratiques d'autoapaisement afin d'agir sur les symptômes de TSPT qui peuvent être vécus par les femmes (Dufour, 2018; Nelson, 2009; Harding-Jones, 2018; Stebbins, 2010; Trinquart, 2002). La particularité de ces modèles est qu'ils intègrent la dimension du corps, de la respiration, du mouvement et de la création à l'intervention par rapport au modèle plus traditionnel de la pensée et de la parole. Par exemple, Trinquart (2002) rapporte que pour favoriser la recorporalisation, soit le renversement du phénomène de décorporalisation (voir chapitre 1), il faut permettre à la femme d'entrer de nouveau à l'intérieur de soi et d'être en un seul morceau. Plusieurs outils sont proposés pour soutenir le travail de rétablissement : relaxation tonico musculaire; contacts sensoriels (massage, enveloppe humide); expression et dramatisation par le corps (danse, théâtre, mouvement, improvisation); médiation physique et sportive sans aspect compétitif; art thérapie. Ces propositions se rapprochent de celles de la méthode Modèle d'Intervention Globale en Sexologie et en Santé (MIGS) (Dufour, 2018), qui intègre des outils et des techniques pour améliorer l'autorégulation et la sécurisation en utilisant le mouvement bilatéral alterné du corps et la respiration thérapeutique. Enfin, Nelson (2009) utilise aussi une technique issue des mouvements bilatéral alternés, soit *l'Eye Movement Desensitization and Reprocessing* (EMDR). Selon Dufour (2018) et Nelson (2009), ces techniques de mouvement bilatéral alterné permettraient d'éveiller les traumatismes enfouis dans l'inconscient, de digérer les traumatismes et d'intégrer l'information en la libérant de sa charge émotionnelle. Cela doit ultimement permettre à la femme d'être capable d'évoquer des événements traumatisants de sa vie sans revivre continuellement les émotions et les perturbations que l'événement a créé à l'origine. En contrepartie, selon Dufour (2018), ces techniques favorisant l'autoapaisement demandent un investissement autonome et assidu de la part des femmes qui doivent les mettre en pratique régulièrement dans leur vie personnelle pour en ressentir le bien-être.

3.1.2. LES ÉLÉMENTS CENTRAUX À CONSIDÉRER

Les paragraphes qui suivent abordent les éléments jugés centraux dans l'intervention, dans les programmes recensés, et ce, en lien avec deux principaux thèmes, à savoir : (a) la création du lien de confiance et la sécurisation, ainsi que (b) l'éthique et le cadre d'intervention.

La création du lien de confiance et la sécurisation. Comme constaté dans plusieurs programmes, une partie de l'intervention est construite autour de la sécurisation de la femme, une sécurisation qui est matérielle et environnementale, mais aussi humaine, alors qu'elle doit passer par la création d'une relation sécurisante avec l'intervenant (Anklesaria et Gentil, 2012; Harding-Jones, 2018, Ricard Guay, 2015; Stebbins, 2010; Trinquart, 2002). Par exemple, Ricard Guay (2015) s'intéresse aux éléments qui favorisent l'engagement des jeunes ayant un vécu en lien avec la prostitution dans les services de soutien. Elle traite de plusieurs éléments centraux comme l'importance de choisir un langage qui fait sens avec l'expérience du jeune pour éviter la dissonance et la réfraction aux services. Elle rappelle que le non-jugement, la constance, et l'expertise sont essentiels à la création d'un lien de confiance dans ce contexte particulier de méfiance à l'égard de l'autorité et d'enjeu d'attachement. Harding-Jones (2018) et Stebbins (2010) consacrent plusieurs rencontres d'intervention en début de processus à la sécurisation et à la création du lien de confiance avec les femmes rencontrées. De leur côté, Anklesaria et Gentile (2012) soulignent l'importance de la stabilité dans l'intervention et en la personne de l'intervenant. Tout changement d'intervenant doit être traité avec le plus grand soin pour éviter de raviver un historique de trahison, de rejet ou d'abandon. Enfin, toujours selon Anklesaria et Gentile (2012), une importance est accordée à la notion de confidentialité et de droit de la femme de garder pour elle-même ou entre elle et l'intervenante tous les éléments abordés dans la relation d'aide.

L'éthique et le cadre d'intervention. Anklesaria et Gentile (2012) rappellent l'importance d'avoir une éthique irréprochable, des balises pour éviter de faire vivre à la femme une nouvelle forme d'abus de confiance ou de trahison dans la relation avec l'intervenante. Les auteurs traitent aussi de la notion de transparence et d'honnêteté à travers la relation

qui se crée. Une grande transparence doit permettre à la femme d'expérimenter une relation dans laquelle elle n'est pas instrumentalisée et manipulée. Ceci doit l'amener tranquillement à se percevoir à travers l'autre comme digne de soins, de vérité et d'attention. Ces éléments doivent permettre à la femme d'explorer de nouvelles stratégies d'adaptation et de nouveaux modèles relationnels (*patterns*) dans un endroit sécuritaire et dans une relation femme/intervenante sécurisante.

En matière de cadre d'intervention, Harding-Jones, (2018), Stebbins (2010), ainsi que Motoi et Dufour (2001) établissent d'emblée, dès les premières interventions, un portrait du programme qui sera suivi par les femmes. Elles proposent d'aborder avec elles chaque étape et objectif, leur permettant ainsi de se situer dans une progression, ceci dans le but de les sécuriser et d'alimenter l'espoir.

D'un autre côté, Ricard-Guay (2015) et la CLES (2015) rapportent qu'il est essentiel d'offrir des services flexibles, des possibilités de contacts ponctuels et adaptés aux besoins. Selon eux, il est donc pertinent de conserver une certaine souplesse dans la prestation de services et le cadre d'intervention en créant, par exemple, des opportunités de contacts informels tels que des activités sociales ou militantes. Ce serait grâce à ce va et vient dans les services que se crée le lien de confiance à l'égard d'abord de l'intervenante, puis de l'organisme, permettant ultimement l'ouverture et le travail de fond.

3.2. CE QUE LES FEMMES NOUS APPRENNENT

Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des échanges avec les femmes rencontrées (n=4) dans la cadre des consultations effectuées entre les mois de juillet et d'août 2022. Ces consultations visent à recenser les pratiques d'intervention qui ont été les plus aidantes pour ces femmes et développer de meilleures pratiques d'intervention dans notre organisme. Premièrement, le portrait des femmes rencontrées est brièvement dressé, puis leur parcours identificatoire et les difficultés qu'elles ont vécues sont abordés. Par la suite, les conséquences de la prostitution les plus marquantes et les éléments ayant déclenché la demande d'aide sont présentés. Puis, les freins et les défis rencontrés par ces femmes

sont décrits, après quoi des expériences aidantes et créatrices d'*empowerment* sont présentées, suivies, finalement, de ce que les femmes auraient aimé qu'il soit fait différemment dans le processus.

3.2.1. LE PORTRAIT DES FEMMES CONSULTÉES

Les femmes rencontrées (n=5) ont entre 30 et 60 ans et ont été dans l'industrie du sexe dans divers centres urbains du Québec et, à certaines occasions, à l'extérieur des frontières québécoises. Nous ne connaissons ni leur provenance d'origine ni leur lieu de résidence actuelle. Le tableau 1 fait une synthèse de leurs caractéristiques psychosociales. Par la suite, une brève description du parcours de chacune est abordée. Pour faciliter la fluidité des propos rapportés, un pseudonyme a été attribué à chaque participante.

TABLEAU 1. Caractéristiques psychosociales des femmes rencontrées (n=5)

Pseudonyme/ Situation dans l'industrie	Tranche d'âge actuelle	Âge d'entrée dans l'industrie	Milieu dans l'industrie	Conditions d'entrée dans l'industrie
Carole/Sortie de la prostitution	Cinquantaine	Début vingtaine	Prostitution de survie	Violence Consommation Pauvreté Sollicitation
Claudia/ Inconnue	Inconnue	Mineure	Prostitution de survie Proxénétisme	Fugue Pauvreté
Any/ Sortie de la prostitution	Début trentaine	Mineure	Bar de danseuses Proxénétisme Escorte	Volontaire
Christine/ Sortie de la prostitution	Début trentaine	Mineure	Masseuse Danseuse Sugarbaby Escorte Proxénétisme	Agression sexuelle dans l'enfance Attrait financier Volontaire
Sabrina/ Sortie de la prostitution	Fin vingtaine	Début vingtaine	Escorte de luxe indépendante	Agression sexuelle dans l'enfance Attrait financier Volontaire

Carole : Carole approche de la cinquantaine et est sortie de la prostitution depuis un long moment. Lors de la rencontre, elle est fatiguée et parle peu en raison de la souffrance de discuter de cette période difficile de sa vie avec une étrangère. C'est la violence conjugale, la consommation de drogues dures et la sollicitation perpétuelle pour des services sexuels qui l'ont amenée vers la prostitution. Selon ses propos, après tout ce qu'elle avait vécu dans l'enfance et l'adolescence, vendre son corps était une évidence, « ce n'était pas plus grave que ça ». La prostitution n'a rien eu de glamour dans sa vie, elle n'a été que souffrance et survie : elle servait à payer sa drogue. Malheureusement, pendant toutes ses années de prostitution, ni son médecin qui la voyait pour sa toxicomanie et ses grossesses, ni les intervenants lors des thérapies en dépendances n'ont adressé le fait qu'elle vivait de la prostitution. Ils étaient au courant de ses activités, mais personne n'en parlait. Selon ce qu'elle rapporte, elle aurait aimé être informée sur la prostitution avant d'embarquer dans cette industrie. Elle aurait eu besoin qu'on lui parle des risques et des conséquences de cette expérience dans son vécu. C'est l'intervention de la protection de la jeunesse concernant son enfant qui l'a amenée à prendre à cœur sa survie et celle de sa fille et à sortir de l'industrie. Mais ce n'est que plus tard dans son existence qu'elle a entrepris des démarches pour trouver de l'aide pour elle-même. Ses contacts avec les organismes d'aide ne sont pas nécessairement faciles : elle souhaiterait qu'on lui donne plus de temps pour s'ouvrir, qu'on respecte son rythme pour lui permettre de se fixer de petits objectifs, à la hauteur de ses capacités et de son énergie.

Claudia : Claudia, ne souhaite pas être filmée. C'est donc au téléphone que nous faisons notre consultation. Ses premiers contacts avec les services d'aide se sont faits à travers les travailleuses de rue qui l'ont rencontrée comme mineure en fugue du centre jeunesse. La prostitution fut payante au début de sa vingtaine. Nous ignorons si elle se prostituait de façon autonome ou sous l'emprise d'un proxénète, ni dans quel milieu de l'industrie. Rapidement après son entrée dans l'industrie, elle a vécu plusieurs violences dans le milieu, jusqu'à une séquestration de deux jours qui l'a laissée bouleversée. Elle n'a pas arrêté la prostitution immédiatement, mais cet événement représente un tournant dans sa vie. Elle présente plusieurs symptômes s'apparentant à un TSPT : peur de sortir de chez elle, peur de croiser des clients, peur du regard et du jugement des autres, hypervigilance,

phobie de dormir, cauchemars, *flashbacks* et terreurs nocturnes. Elle aborde superficiellement les grossesses/avortements vécus et les ITSS contractées. Au moment de la rencontre, elle vit la nuit pour ne pas avoir à dormir dans l'obscurité, ne s'y sentant pas en sécurité.

La prise de conscience des liens entre la prostitution et les difficultés qu'elle rencontre au quotidien fut et reste difficile. Elle dit qu'elle a réalisé assez récemment qu'elle allait chercher auprès des clients ce qu'elle n'avait pas reçu quand elle était jeune. À travers son processus dans les services, elle rapporte avoir vécu plusieurs défis: devoir respecter un cadre d'intervention, vivre de la discrimination de la part d'autres femmes issues de l'industrie et devoir écouter le vécu traumatisant de celles-ci lors de rencontres de groupe et de services d'hébergement. Heureusement, elle raconte qu'elle a vécu des expériences positives dans certaines ressources qui prennent le temps de construire une relation de confiance, avec chaleur et sans jugement, sans la brusquer. Elle affirme qu'elle aurait eu besoin d'être informée sur les réalités de l'industrie du sexe avant de s'embarquer dans la prostitution et qu'on lui parle des risques et conséquences susceptibles d'en découler dans sa vie. Elle aurait aimé qu'on lui explique plus tôt, avant son entrée dans l'industrie, la notion de consentement. Elle ressent le besoin de se réapproprier son corps et sa sexualité. Dans un futur proche, elle souhaite valoriser ce qu'elle a vécu par des ateliers, des conférences, de la prévention auprès des jeunes et par une présence médiatique.

Any : Any, était particulièrement énergique lors de la rencontre. Elle a toutefois souligné ressentir d'importantes variations d'humeur et d'énergie et ne pas sortir de chez elle certains jours lorsqu'elle se sent moins bien. Quand elle sort, elle ressent toujours le besoin d'être accompagnée de son chien et de son système d'alarme individuel. Son entrée dans la prostitution a eu lieu à la fin de son adolescence, volontairement, à travers les bars de danseuses. Elle a ensuite été recrutée et vendue à des proxénètes qui l'ont forcée à se prostituer, avec plusieurs clients par jour, tous les jours de la semaine, sans pouvoir décider de ses repas, de son sommeil, du nombre de clients et des conditions des services sexuels rendus. Lors du procès de ses proxénètes, elle a appris que plusieurs dizaines d'autres filles avaient été exploitées par ces mêmes hommes, mais la majorité ont abandonné en cours de route le processus judiciaire jugé trop difficile. Selon elle, ses proxénètes ont eu des « peines bonbons ». Après s'être littéralement évadée de ces derniers, elle a continué dans

la prostitution comme « travailleuse du sexe » indépendante, afin de payer sa consommation de drogues. En ce qui concerne les services d'aide, elle a vécu des expériences positives avec des organismes de travail de rue qui lui fournissaient des condoms, des seringues et du lubrifiant. Toutefois, ces organismes n'ont jamais abordé sa prostitution directement, alors qu'elle aurait aimé pouvoir en parler avec des ressources. Elle s'en est sortie petit à petit quand elle a réussi à avoir un logement et à arrêter sa consommation. Elle identifie deux points tournants de son parcours, soit le visionnement de la télésérie « Fugueuse », qui a mis en mots et en images les subterfuges utilisés pour faire passer l'exploitation sexuelle pour un travail, et sa rencontre avec l'Escouade intégrée de lutte au proxénétisme (EILP), qui l'a accompagnée comme victime. Ces événements lui ont permis de réaliser l'impact de l'exploitation et des violences subies aux mains de ses proxénètes. Au moment de la rencontre, elle recevait de l'aide d'un organisme féministe (CALACS) œuvrant à soutenir les femmes dans leur sortie de la prostitution et sur les conséquences qui en découlent. Elle a aussi eu des rencontres avec un psychologue payé par l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Elle estime que certaines actions militantes et préventives lui permettent de reprendre du pouvoir, dont des prises de paroles publiques, des dénonciations de l'exploitation sexuelle et de l'industrie du sexe sur les médias sociaux, ainsi que des démarches de sensibilisation du grand public sur les réalités de la prostitution.

Christine : Christine a vécu dans la prostitution pendant quelques années, de la fin de l'adolescence jusqu'après la mi-vingtaine. Elle mentionne que les facteurs ayant précipité son entrée dans la prostitution concernent l'attrait financier, combiné à une agression sexuelle à l'âge de treize ans, l'ayant menée à se percevoir comme un objet sexuel. Dans l'industrie, elle a presque tout fait : masseuse, danseuse, *sugarbaby*, escorte, etc. Elle mentionne avoir été victime d'un proxénète « une seule fois ». Ce dernier lui a fait subir de la traite à des fins sexuel à travers le Canada lors de laquelle elle a vécu des épisodes de séquestration. Elle a réussi à se sauver. Elle pense qu'elle n'a pas été davantage hameçonnée par des proxénètes, car elle vient d'une bonne famille et qu'elle ne semblait pas assez vulnérable. Elle considère que la prostitution lui a permis d'avoir un niveau de vie supérieur aux autres jeunes de son âge avec qui elle allait au Cégep. D'ailleurs, elle mentionne qu'elle est « accro à l'argent comme toutes les filles dans ce milieu ». Elle considère qu'elle est une femme forte et que, par ailleurs, une forte personnalité est indispensable pour survivre

dans cette industrie. Elle a voulu arrêter pendant un long moment avant de sortir pour de bon de l'industrie, car elle était attachée au niveau de vie que la prostitution lui procurait. Elle a subi de nombreuses violences et agressions sexuelles dans son parcours dans l'industrie, mais une en particulier l'a traumatisée. C'est à la suite de cette agression qu'une aide lui a été offerte d'abord par les intervenantes sociales puis les enquêteurs lors de la trousse-médocolégale. Au début, elle mentionne qu'elle ne voulait rien savoir de tous ces professionnels et plusieurs expériences négatives avec les policiers l'ont désintéressée d'entreprendre des processus judiciaires pour les actes criminels subis. De plus, elle mentionne qu'elle ne fait plus confiance aux hommes, mêmes aux intervenants. Malgré tout, elle a réalisé que son corps, lui, « avait besoin d'aide ». C'est à ce moment qu'elle a commencé à rencontrer une intervenante d'un CALACS. La relation thérapeutique s'est poursuivie pendant deux ans. Avec le recul, elle mentionne qu'il n'y a pas assez de ressources pour les femmes en situation de prostitution, qu'il faudrait que l'éducation et la prévention commencent à l'école pour prévenir l'entrée des jeunes dans cette industrie et qu'il faut davantage enseigner les relations égalitaires. Elle souhaite que son histoire puisse servir à d'autres pour leurs éviter les écueils qu'elle a connus.

Sabrina : Sabrina a débuté dans la prostitution comme escorte indépendante au passage à la vie adulte. Puis, un homme est entré dans sa vie et a commencé à contrôler les modalités des services d'escorte qu'elle offrait, lui imposer des pratiques et des clients. Elle a donc décidé de quitter l'industrie après environ un an. Elle n'avait jamais imaginé qu'elle allait faire de la prostitution dans la vie. Elle mentionne que la prostitution s'est présentée comme une conséquence d'une agression sexuelle traumatisante. Après cette agression, elle estime qu'elle était vulnérable et que son « système de danger » ne fonctionnait plus.

Pendant et après son passage dans l'industrie, elle a fréquenté quelques ressources, organismes ou réseaux sociaux valorisant la réduction des méfaits auprès des « travailleuses du sexe », offrant par exemple des listes de mauvais clients, des propositions de grilles tarifaires pour les services sexuels et du matériel de protection. Elle a apprécié ces services. Elle a aussi rencontré d'autres professionnels, notamment une infirmière pour les dépistages, des travailleuses de rue, des policiers et un thérapeute. Elle a des avis partagés

sur les compétences et attitudes de ces intervenants. En ce qui concerne les aspects positifs, Sabrina a apprécié la disponibilité et l'absence de jugement des intervenants. Elle a aimé la confidentialité des services offerts, la possibilité de ne pas avoir à donner son vrai nom et celle de faire des rencontres informelles dans des cafés afin de ne pas être identifiée à un organisme soutenant les personnes dans la prostitution. Par contre, elle a eu de la difficulté avec des intervenants hommes et ceux qui n'ont pas d'expertise au sujet de la prostitution. Par exemple, son thérapeute actuel, qui est un homme, n'a pas cette expertise et elle trouve difficile d'aborder avec lui son vécu dans l'industrie.

Pour elle, les conséquences de la prostitution font une « grosse boule » avec les conséquences des agressions à caractère sexuel subies. Elle ne peut identifier ce qui relève de l'un ou de l'autre. Elle a de la difficulté à y mettre des mots et elle mentionne éprouver de l'anxiété, de la gêne et de la honte face à son passage dans l'industrie. Quand elle vit de grosses émotions, il lui arrive de se dissocier de son corps et d'avoir des *flashbacks*. Elle éprouve de la colère et du ressentiment envers les hommes, car « ils se foutent de ton bien-être ». Elle explique qu'elle n'était « pas là mentalement » (quand elle était dans l'industrie); que cela n'importait pas aux clients; et qu'à plusieurs égards, ces échanges de services sexuels étaient des viols.

3.2.2. LES PARCOURS IDENTIFICATOIRES

Il est marquant de constater que les femmes rencontrées lors des consultations utilisent une multitude d'identifiants pour parler de leur parcours dans l'industrie du sexe. Au gré des consultations, il est apparu que les femmes interchangeaient les termes de victimes, de travailleuses du sexe, d'escortes, de masseuses, de danseuses et de survivantes pour référer à leur vécu. Par exemple, lorsque Any parle de l'emprise de ses proxénètes et du fait qu'elle fut privée de certaines libertés de base (p.ex. se nourrir, dormir), elle s'identifie alors dans son récit comme « victime » d'exploitation sexuelle. Nous ne savons pas si elle s'identifiait ainsi à l'époque ou si cette identification lui est venue avec le recul. Puis, lorsqu'elle évoque des périodes où elle estime avoir agi à titre « d'indépendante », elle s'identifie comme une « travailleuse du sexe ». Pour Any, être indépendante, c'est être maître de son horaire et de ses conditions, et ce, même si elle doit remettre une partie des

fruits de sa prostitution à quelqu'un d'autre (p. ex. gérance et frais d'exploitation au bar de danseuses, revendeur de drogue, etc.) et, indépendamment de son état de vulnérabilité et de libre arbitre alors qu'elle était en situation de pauvreté extrême, d'itinérance et qu'elle vivait des enjeux de dépendance aux opiacés. Enfin, lorsqu'elle s'exprime sur son parcours d'*empowerment* depuis qu'elle est sortie de l'industrie, qu'elle a entrepris des démarches pour trouver de l'aide, et s'est activée dans des actions militantes et préventives auprès de la population, elle a recours au terme « survivante ».

Le vécu partagé par les femmes rencontrées permet aussi de constater un chevauchement dans les identités, par exemple se reconnaître à la fois « victime » et « travailleuse du sexe » dans le même contexte, tout en ayant de la difficulté à nommer la prostitution comme telle. Par exemple, Sabrina, s'identifie comme ancienne escorte et travailleuse du sexe. Toutefois, selon elle, l'état mental fragile dans lequel elle était ne pouvait pas passer inaperçu auprès des clients. Elle mentionne que les relations sexuelles qu'elle avait avec eux relèvent davantage du viol que de l'échange de services sexuels mutuellement consentis. Encore aujourd'hui, et ce, même après deux ans de travail en thérapie, elle peine à associer le mot prostitution à son histoire. Elle mentionne que cela a été très éprouvant les premières fois qu'un intervenant a mis en mots ce qu'elle avait fait. À aucun moment elle n'utilise le terme « survivante » pendant la consultation.

Selon une analyse préliminaire des consultations réalisées, il semble que la fluidité entre l'identité de « victime » ou de « travailleuse du sexe » s'établit selon la capacité des femmes à récupérer l'ensemble des profits engendrés par les échanges de services sexuels ou à choisir leurs clients, plutôt que par l'état physique et mental dans lequel elles sont et le degré de libre choix réellement vécu. Par ailleurs, le passage à l'identité de « survivante » est plutôt un processus qui commence lorsque la femme quitte l'industrie et réalise un certain parcours dans les services d'aide à la sortie, comme c'est le cas pour Any. L'identification par rapport à cette terminologie s'accroît suivant un processus d'*empowerment* qui est propre à chaque femme. Par exemple, lorsque Any et Christine partagent leurs vécus dans l'industrie auprès d'autres femmes ou auprès des jeunes dans des visées de prévention et d'éducation, elles s'identifient comme survivantes et prennent en exemple leurs forces

et leur résilience à travers leurs expériences. Enfin, certaines femmes, comme Sabrina, ne s'identifient pas comme survivantes, et ce, même après un travail thérapeutique.

3.2.3. LES DIFFICULTÉS VÉCUES DANS LES TRAJECTOIRES

La liste des difficultés rencontrées dans le parcours des femmes consultées est longue. Chaque vécu est toutefois unique. Quatre des cinq femmes rencontrées sont entrées dans cette industrie de façon volontaire. Toutefois, toutes ont été victimes de proxénètes ou de tentatives de proxénétisme à un moment ou un autre de leur parcours. Claudia, Any et Christine ont connu une forme de proxénétisme impliquant privations, vols et violences. Christine et Any ont même été vendues²⁰ et séquestrées. Carole et Sabrina ont plutôt vécu de la manipulation et du contrôle de la part d'hommes qu'elles identifiaient comme leur « chum » ou leur ami et auprès desquels elles se sentaient en confiance et protégées. Ce n'est qu'après quelques temps qu'elles ont constaté que ces partenaires tiraient profit de leur prostitution en ayant peu de considération à leur égard.

D'autres difficultés communes aux histoires des femmes rencontrées concernent les violences subies, que ce soit avant, pendant et même parfois après la prostitution. Par exemple, pour Carole, la prostitution s'est présentée comme une évidence après des agressions sexuelles subies dans l'enfance. À ses yeux, « tant qu'à être violée, autant être payée pour ». Any et Christine font aussi un lien direct entre des agressions sexuelles subies à l'adolescence et leur passage dans la prostitution. D'ailleurs, Christine mentionne que l'agression sexuelle qu'elle a subie l'a amenée à se percevoir comme un « objet sexuel ». Du côté de Sabrina, la prostitution s'est plutôt présentée comme une conséquence d'une agression sexuelle qui l'a laissée extrêmement vulnérable et qui a faussé son « système de danger personnel » qui l'aurait autrement prévenue des risques de faire de la prostitution. De plus, toutes ont vécu des violences et des agressions sexuelles dans l'industrie, certaines

²⁰ Il arrive que les proxénètes s'échangent les femmes contre des montants d'argent. Les victimes de ces « ventes » ne sont pas toujours au courant qu'elles ont été vendues.

plus bouleversantes que d'autres, comme c'est le cas pour Christine, Any et Claudia. Enfin, toutes les femmes rencontrées vivent avec des symptômes s'apparentant au TSPT.

Claudia, Any et Christine sont entrées dans l'industrie du sexe à l'adolescence, lors de fugues ou à la suite de séjours en centre jeunesse avant de rencontrer des enjeux avec la consommation. Leur consommation, qui était plutôt récréative au départ, s'est transformée peu à peu en dépendance. De son côté, Carole avait déjà des enjeux de consommation quand elle a commencé à échanger des services sexuels. D'ailleurs, la consommation, la dépendance aux substances ainsi que les conjoints à la fois fournisseurs de drogues et proxénètes sont des éléments présents dans l'histoire de la majorité des femmes rencontrées (n=4). Ces éléments les ont soit amenées, soit maintenues dans l'industrie. Seule Sabrina ne mentionne pas avoir vécu d'enjeux relativement à la consommation de substances.

Enfin, la pauvreté fut présente ou est encore présente chez trois des femmes rencontrées : Carole, Any et Claudia. Elles peinent à se trouver un emploi, sont incapables de travailler en raison des conséquences vécues à la suite de leur passé dans la prostitution et estiment n'avoir rien à afficher dans leur parcours de formation ou d'emploi. Enfin, elles ont toutes les trois eu des passages dans l'itinérance, alimentés par la consommation, un mauvais crédit ou des dettes les empêchant d'avoir accès à un logement. Lors de ces passages dans la rue, Any rapporte que plusieurs hommes qui prétendaient vouloir l'aider avec de l'hébergement, du transport ou de la nourriture finissaient par exiger d'elle des services sexuels.

3.2.4. LES CONSÉQUENCES MARQUANTES DE LA PROSTITUTION

À la suite de leur parcours, Carole, Claudia, Any et Christine mentionnent certaines atteintes à leur sexualité, leur intimité et leur capacité à entrer en relation avec les hommes. Deux de ces femmes rapportent ne plus avoir de sexualité, avoir ou avoir eu des ITSS (herpès, hépatite) et trois ont mentionné avoir subi des grossesses indésirées et des avortements. De son côté, Any, qui souffre d'endométriose et pour qui les relations sexuelles peuvent être douloureuse, souhaite réapprendre les bases d'une sexualité saine et consentante, alors qu'elle constate que la société et sa famille ne lui ont pas enseigné qu'il était possible de dire non et que le consentement ne s'achète pas. Carole aborde sa quête de

repères relativement à ce qui est souhaitable dans une relation. Elle mentionne que la prostitution a affecté sa capacité à déterminer ce qui constitue ou non de l'abus et des violences.

D'autre part, pour Sabrina, Any, Carole et Christine, il est maintenant très difficile de faire confiance aux hommes. Lorsqu'elles sont en contact avec des hommes, dans des contextes médicaux, judiciaires, psychologiques, sociaux ou même au quotidien, elles peuvent décliner l'aide ou les soins offerts par ceux-ci. Par exemple, cette méfiance a empêché Christine d'entreprendre un processus judiciaire pour les violences subies et retient Sabrina de discuter les difficultés qu'elle vit par rapport à son vécu en lien avec la prostitution avec les professionnels des services médicaux et psychologiques rencontrés.

Un autre élément qui caractérise de façon généralisée toutes les femmes rencontrées est le sentiment d'insécurité. Par exemple, Any et Claudia soulignent leur crainte de sortir de chez elles et de croiser des clients, ou de se faire kidnapper, les ayant même menées à l'agoraphobie. Elles se disent incapables de retrouver leur sentiment de sécurité. Claudia subit aussi une phobie de dormir, un déphasage circadien, la répétition de cauchemars terrorisants et elle se prive de sommeil afin de les éviter. De même, les cinq femmes rencontrées souffrent de dissociation, de reviviscences, de *flashbacks* et d'évitement. Any rapporte qu'elle n'a que de vagues souvenirs de certaines portions de sa vie (lors de sa prostitution) et, qu'à certains moments, elle ne ressentait rien et que son corps n'était qu'une enveloppe. À sa sortie de la prostitution, elle a eu l'impression d'émerger d'un grand rêve. Pour sa part, Christine mentionne qu'elle aura à vivre avec un état de stress post-traumatique toute sa vie, qu'elle traverse régulièrement des états de crise, des excès de panique et qu'elle adopte des comportements d'automutilation.

Toutes les femmes consultées signalent également des problèmes d'estime de soi, de crainte du regard des autres, de peur du jugement, d'une diminution de l'amour-propre, voire d'un « non-amour » de soi. Tous ces sentiments ont entravé leurs tentatives de recevoir de l'aide.

La notion de tabou est aussi bien présente dans les propos de Carole, Claudia et Sabrina, qui ont de la difficulté à parler de leur histoire de vie lorsqu'il est question de se révéler à autrui. Certaines, comme Sabrina et Carole, affirment même ne jamais avoir parlé

de leur vécu dans la prostitution à leurs proches. Les difficultés d'estime de soi et les tabous entourant le vécu s'accompagnent parfois de solitude et d'isolement, alors que Carole et Claudia ont dit avoir peu d'amies ou être totalement isolées.

En outre, la tristesse, la mélancolie, la colère et le sentiment d'injustice sont généralisés chez ces femmes. Elles comparent les conséquences importantes auxquelles elles font face à celles qu'elles jugent pratiquement inexistantes chez leurs proxénètes et les clients. Any a mentionné être consciente qu'elle aura à vivre avec ce passé douloureux toute sa vie.

Enfin, Any, Christine et Claudia ont rapporté vivre encore avec des enjeux relativement à la consommation de substances psychoactives, notamment des envies persistantes de consommer à nouveau, et ce, même si elles sont abstinentes depuis un moment. D'un autre côté, Any mentionne aussi ressentir de la fierté de ne plus consommer et utilise comme motivation le souvenir de ce qu'elle devait endurer pour avoir les revenus suffisants lui permettant de consommer.

3.2.5. LES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS POUR LA DEMANDE D'AIDE

Les femmes identifient plusieurs éléments déclencheurs dans leurs parcours, des moments charnières au cours desquels elles ont été en contact avec des personnes ou des ressources qui les ont aidées par rapport à différents défis. Les besoins matériels de base sont cités par toutes les femmes rencontrées comme motivations suscitant des rencontres avec les services de première ligne : condoms, seringues, examen médical, suivi médical, suivi de grossesse, dépannage alimentaire, traitement à la méthadone, etc. Le lien de confiance avec ces ressources de première ligne s'est avéré un élément déterminant dans leur capacité à faire confiance aux services et aux intervenants qui se sont succédés dans leur vie par la suite. Any souligne notamment l'importance, dans son parcours, d'avoir pu rencontrer des personnes qui donnent, sans attendre de services sexuels en contrepartie.

À partir des seules consultations, il est plus difficile de comprendre les processus de référencement entre les ressources. Les propos des femmes semblent indiquer que chaque ressource travaille en vase clos et que peu de ces ressources traitent spécifiquement de la prostitution, même si elle est sous-entendue dans l'octroi de services et matériel (condoms,

lubrifiant). À ce sujet, les femmes rapportent avoir vécu des examens médicaux, des suivis de grossesse ou d'avortement, des tests de dépistage d'ITSS, ou des traitements de substitution (ex. méthadone), sans toutefois avoir été informées des ressources d'aide spécialisées sur les conséquences de la prostitution. De plus, aucune des femmes rencontrées ne s'est fait demander par les services de première ligne si elle souhaitait de l'aide afin de sortir de la prostitution. Le tabou et la stigmatisation entourant la prostitution semblent donc affecter aussi les intervenants. Par conséquent, les trajectoires de services pour ces femmes ont été longues et confuses. À ce titre, Carole, Claudia, Any et Christine se sont retrouvées dans des services spécialisés, comme les CALACS, La CLES ou la Maison de Marthe, des années après avoir quitté l'industrie ou après avoir eu envie d'en sortir. Par la suite, cet accompagnement par les ressources d'aide spécialisées s'est révélé une étape charnière dans leur parcours.

De plus, pour toutes les femmes rencontrées, la sortie est décrite comme un cheminement plutôt qu'une finalité, les femmes tentant différentes stratégies pour réduire leurs activités dans l'industrie ou s'exposer à moins de risques au quotidien. Par exemple, pour éviter les rencontres en personne avec les clients, Sabrina a cessé les rencontres en personnes avec les clients, mais a poursuivi son parcours dans la prostitution pendant quelques temps par le biais l'offre de services sexuels sur une plate-forme en ligne. Pour Any, ce fut de passer des mains de proxénètes à offrir ses services de façon indépendante. Pour Carole, ce passage s'est fait progressivement, au fil de ses désintoxications et de l'intégration d'un traitement à la méthadone qui lui a permis de réduire le nombre de ses clients.

Au sujet de la sortie de prostitution, plusieurs tentatives ont été nécessaires, notamment pour Carole, Any et Christine. Certains marqueurs temporels présents dans leurs récits ont été significatifs dans leurs parcours de sortie, même si ces événements, pris individuellement, n'ont pas provoqué la sortie comme telle. Ces points tournants ont été, pour Any, le fait d'avoir réussi à se soustraire de l'emprise d'un ou plusieurs proxénètes, ou lorsque des menaces ont été faites par des proxénètes à l'endroit de sa famille, l'emprisonnement des proxénètes au terme d'un long processus judiciaire, l'accès à un logement stable, puis l'écoute de la télésérie « Fugueuse ». Pour Christine, c'est une tentative de

séquestration par un proxénète, puis des agressions sexuelles particulièrement traumatisantes par des clients qui ont provoqué la rencontre avec des intervenantes spécialisées en violence sexuelle, ce qui a engendré un début de réflexion. Enfin, pour Carole, c'est l'entrée de la protection de la jeunesse dans sa vie, des désintoxications et, plus tard, la victimisation d'une proche qui a enclenché le besoin de faire des démarches pour elle-même.

3.2.6. LES FREINS AUX DEMANDES D'AIDE ET LES DÉFIS RENCONTRÉS DANS LES SERVICES

Selon les témoignages des femmes consultées, certains éléments ont compliqué leur parcours dans les ressources ou ont fait obstacle à leur tentative pour trouver de l'aide. Ainsi, elles ont senti que le jugement négatif, l'incompréhension, le manque d'outils, voire l'absence de qualification chez les intervenants rencontrés ont pu provoquer des replis sur elles-mêmes, tout en alimentant leur méfiance à l'égard des ressources. Par exemple, Any mentionne que les intervenants rencontrés n'ont pas assez exploré son vécu dans la prostitution pour être en mesure de percevoir l'ambivalence dans son double discours entre « je gère, je travaille, c'est mon choix » et « j'ai besoin d'aide ». Elle aurait aimé que les intervenants l'aident à prendre conscience que son vécu était ponctué d'agressions sexuelles. Carole et Claudia reprochent aux intervenantes rencontrées leur manque de temps et d'assiduité dans les suivis offerts. Elles auraient souhaité que les intervenantes les relancent et persévèrent dans la création du contact, malgré une forme de distanciation de leur part. Enfin, elles mentionnent que les suivis offerts ne sont pas assez longs par rapport au temps requis pour créer un véritable lien de confiance, s'ouvrir et travailler sur certains objectifs.

Par ailleurs, Christine et Any rapportent des expériences négatives dans le parcours judiciaire. Ces dernières affirment que certains patrouilleurs municipaux n'étaient pas à l'écoute, manquaient d'ouverture ou de compassion, voire n'étaient pas qualifiés pour venir en aide aux femmes dans leurs situations, soit par préjugés, soit par méconnaissance des réalités vécues. Ce manque de connaissances et ces lacunes ont provoqué, chez elles, une augmentation de la culpabilité et de la honte, de même qu'un repli sur soi. Christine, qui a eu affaire à des policiers et des enquêteurs pour des agressions sexuelles subies dans le cadre de services sexuels offerts, soutient qu'ils l'ont fait sentir comme une criminelle

qui méritait les violences vécues. Pour elle, il est inimaginable de porter plainte, car elle trouve inconcevable d'être remise en question et d'avoir à convaincre des intervenants de son vécu. Quant à elle, Any a eu la chance de rencontrer des enquêteurs spécialisés de l'EILP qui lui ont permis de reprendre confiance dans le corps policier après des expériences antérieures négatives. Toutefois, elle estime avoir vécu des injustices au cours de son parcours judiciaire lorsqu'elle a vu son passé sexuel exposé au tribunal²¹ et qu'elle a subi des contre-interrogatoires revictimisant. De plus, Any considère dérisoires les peines imposées à ses proxénètes par rapport aux conséquences qu'elle-même peut vivre par leur faute : crédit financier désastreux, casier judiciaire et de nombreuses conséquences physiques et psychologiques. De plus, elle a été outrée que ses proxénètes puissent demander des libérations conditionnelles après seulement quelques mois de prison. Ces expériences restent pour elle une grande source d'indignation et de colère.

Pour leur part, Sabrina, Carole et Claudia abordent la loi du silence entourant leur parcours dans la prostitution qui les a empêchées, ou les empêche présentement, non seulement d'être soutenues par leur famille, ou encore d'être disposées, lors de certains moments propices, à accueillir l'aide proposée par les organismes, le corps médical ou le système judiciaire. Ce silence est provoqué par la peur, la honte et la crainte d'être stigmatisées. Par exemple, Sabrina, qui est en procès pour une agression sexuelle subie avant son entrée dans la prostitution, refuse de considérer un processus judiciaire par rapport à ce qu'elle a subi dans l'industrie puisqu'elle a « trop honte » et affirme qu'elle ne pourra jamais révéler publiquement qu'elle a été dans la prostitution. D'ailleurs, elle refuse d'en parler à son médecin et à son psychiatre, car elle ne souhaite pas que cette information se retrouve dans son dossier et ne veut pas en parler non plus à ses proches pour ne pas être perçue différemment. Elle affirme que ce sont les femmes qui sont jugées, alors que ce sont les clients qui devraient l'être. Pour Christine, c'est plutôt le manque de reconnaissance sociale de la prostitution comme problématique qui provoque chez elle les plus grands

²¹ L'article 276 du Code criminel canadien limite sévèrement l'admissibilité de l'historique sexuel d'une victime alléguée pendant un procès. En effet, il est interdit de faire état de la réputation ou des activités sexuelles de la personne qui porte plainte pour ne pas entacher sa réputation ou dénigrer l'intégrité de son témoignage.

défis. Elle soutient que les services sont presque inexistants et que la majorité des professionnels rencontrés (policiers, médecins, travailleurs sociaux) perpétuent le discours à l'effet que les femmes sont responsables de leur situation et de leur choix, ce qui biaise la réponse sociale à la prostitution.

3.2.7. LES EXPÉRIENCES AIDANTES ET CRÉATRICES D'EMPOWERMENT

Plusieurs expériences aidantes et créatrices d'*empowerment* sont rapportées par les femmes rencontrées. Parmi celles-ci, il est possible d'identifier certaines modalités aidantes dans les services, certains éléments relevant des compétences et du travail des intervenantes, l'opportunité de rencontrer d'autres femmes ayant un vécu semblable et le fait de trouver un sens à leur vécu dans la prostitution. Pour conclure, les thèmes ainsi que les outils pertinents dans le cheminement des femmes sont abordés.

Les modalités aidantes dans les services : Il fut aidant pour toutes les femmes rencontrées de connaître les intervenantes et d'avoir créé avec elles un lien de confiance avant l'engagement réciproque dans un travail d'intervention sur les conséquences de la prostitution. Carole, Claudia et Sabrina considèrent que, pour elles, ce lien de confiance a été long à créer. D'ailleurs, Carole et Claudia sont d'avis qu'il est vraiment important de consacrer du temps à la création du lien de confiance et l'alliance thérapeutique car, en raison de leur vécu, elles peuvent avoir des difficultés à s'ouvrir et entretiennent une méfiance envers les personnes et les ressources. Ces dernières rapportent avoir été très affectées par des difficultés d'affirmation et d'estime de soi, d'identification de leurs propres difficultés et les tabous entourant leur situation. Pour Claudia, il a été bénéfique de ne pas avoir à raconter son histoire en détails pour l'admission dans les services.

D'un point de vue plus logistique, il a été bénéfique pour toutes les femmes rencontrées d'avoir accès à un accompagnement soutenu, une présence et des contacts avec les intervenantes même en dehors des rencontres régulières et des heures de bureau traditionnelles (9h à 17h), une réponse aux différents besoins de base et de l'aide dans les diverses démarches (judiciaires, recherche de logement, aide sociale, etc.). Carole ajoute qu'il a été positif pour elle de se fixer de petits objectifs réalistes, de se trouver des buts constructifs au

quotidien: se présenter à ses rendez-vous, accomplir des tâches routinières, pratiquer un loisir, etc. Pour Any, il a été bénéfique, pour augmenter son sentiment de sécurité, d'être soutenue par la création d'un filet de sécurité. Ce filet de sécurité s'est développé grâce au soutien psychologique l'aidant à apprivoiser la solitude et se sécuriser elle-même et à certaines mesures concrètes, notamment le fait d'être accompagnée de son chien pour sortir, d'avoir sur soi une montre intelligente dotée d'une alerte, ou d'installer un système d'alarme à son domicile.

Par ailleurs, pour Any, le contact, à travers les services, avec les principes et les pratiques de l'intervention féministe donne un sens aux démarches personnelles entreprises relativement à sa socialisation comme femme et aux violences vécues dans et avant l'industrie du sexe. À ce titre, elle souligne l'importance de faire des liens entre l'exploitation sexuelle et les violences faites aux femmes, le patriarcat et la misogynie et aussi de porter un regard critique sur la socialisation des femmes qui peut véhiculer l'idée selon laquelle la femme est un objet sexuel servant à combler les besoins des hommes. Elle affirme avoir eu besoin de réapprendre le consentement, les bases d'une sexualité saine et le besoin de réapprivoiser son corps et sa sexualité. Christine, tout comme Any, affirment l'importance d'entendre qu'elles ont le droit sur leur corps et le droit de dire non.

Les attitudes des intervenantes : Les femmes rencontrées soulignent qu'il est primordial que les intervenantes adoptent une attitude de non-jugement, une approche chaleureuse et un accueil de qualité, des éléments qui respectent leur rythme et leurs objectifs personnels, tout en s'adaptant constamment à la réalité de chacune. À leurs yeux, il est important d'être crues, de recevoir des encouragements, d'avoir des choix et des options et d'être validées dans leurs émotions. Christine et Any soulignent que les intervenantes qu'elles ont le plus appréciées avaient une qualité d'écoute, qu'elles étaient dévouées et investies, disponibles, constantes, qu'elles comprenaient même sans qu'elles aient à tout dévoiler. Elles ont même évoqué un lien profond, une gentillesse et une affection qui transcendent la relation intervenante-cliente, une réelle alliance dans laquelle l'intervenante s'intéresse véritablement à leur mieux-être. Pour Any, il a été déterminant dans son cheminement d'entrer en contact avec des personnes qui s'impliquaient de façon désintéressée,

c'est-à-dire sans rien attendre en échange de leur dévouement, alors qu'elle avait l'habitude d'avoir à marchander de la sexualité ou des faveurs pour être aidée.

D'ailleurs, la rencontre de professionnels qualifiés auprès des femmes ayant vécu de la prostitution à travers le système de justice (p. ex. l'équipe de L'EILP, intervenantes des CALACS, intervenantes des CAVAC), a réussi à transformer positivement les expériences négatives vécues de prime abord par Any, avec les services judiciaires. Parmi les qualités énumérées comme aidantes chez les professionnels rencontrés, mentionnons notamment la capacité à encourager, le fait de croire les femmes et la disponibilité. Ces attitudes ont permis à Any de ressentir qu'elle avait de l'importance, de la valeur.

Rencontrer d'autres femmes qui ont un vécu semblable : À posteriori, quatre femmes disent ne pas avoir eu de vraies amies dans la prostitution et avoir eu besoin de couper les liens avec ces personnes lorsqu'elles se sont engagées vers la sortie de la prostitution. Any et Christine ont constaté, après leur sortie de la prostitution, qu'elles ne connaissaient pas les vraies identités des personnes qu'elles côtoyaient dans des activités de prostitution. Pourtant, il a été thérapeutique pour elles, à travers les services offerts, de rencontrer des femmes ayant eu le même vécu. Ces rencontres leur ont permis de partager et de combattre leur isolement et leur solitude. Toutefois, à l'inverse, pour Claudia et Carole, il a été trop bouleversant d'écouter les récits de pairs. Le choc et des enjeux de confiance les ont parfois empêchées de créer des liens, tout en accentuant leur repli sur soi et leur désengagement des services d'aide.

Trouver un sens à ce qu'elles ont vécu : Plusieurs femmes parlent des expériences qui leur ont permis de donner un sens à leur vécu, voire de valoriser ce vécu. Pour Any, Claudia, Carole et Christine, il est important de dénoncer les abus et l'exploitation subis dans l'industrie. Elles souhaitent prendre part au développement d'ateliers de sensibilisation, entrer en contact avec d'autres femmes vivant de la prostitution ou encore, auprès de parents inquiets pour leur fille. Elles pensent retirer de leurs démarches de l'amour, un sentiment d'accomplissement et de la fierté. Any et Christine prennent la parole publiquement sur les réseaux sociaux, dans les médias, en militant au sein des groupes et associa-

tions de survivantes ou auprès des ressources qui luttent contre l'exploitation sexuelle. Selon elles, leurs implications sociales leur permettent de ne plus vivre dans la peur, de reprendre du pouvoir sur leur vie, d'avoir une voix pour exprimer leur colère et de favoriser un plus grand sentiment de justice. Pour Claudia, il a été central dans son cheminement de comprendre à quel besoin répondait le fait de se prostituer, dans son cas : « aller chercher chez les clients ce qu'elle n'avait pas eu quand elle était jeune ». Enfin, elle fait valoir qu'elle souhaite faire des démarches pour devenir paire-aidante par devoir et solidarité avec d'autres femmes et pour pouvoir redonner à des organismes qui l'ont aidée.

Les thèmes et approches déterminants à leur reprise de pouvoir : Sabrina, Carole et Claudia mentionnent la honte et la culpabilité comme étant des émotions qui les habitent et qui peuvent être des entraves à leur cheminement personnel, leur demande d'aide et leur capacité à entrer en relation avec les autres. Celles-ci évoquent aussi vivre d'importants enjeux d'estime de soi. En ce sens, elles aimeraient réapprendre à se donner de l'importance, s'aimer, se donner le mérite, être écoutées et s'affirmer. Christine et Any mentionnent, pour leur part, devoir travailler sur l'amour de leur corps et sa réappropriation. Pour Any, il importe de réfléchir à son bien-être pour se rappeler comment elle est mieux maintenant par rapport à ce qu'elle a pu vivre auparavant.

Any et Christine identifient quelques forces personnelles ayant été centrales à leur cheminement. Any associe son fort caractère, sa détermination et sa persévérance comme facteurs de résilience lui permettant de continuer de se battre et d'aller jusqu'au bout d'une démarche judiciaire difficile et d'un parcours ponctué d'épreuves. De plus, elle mentionne sa capacité d'introspection comme une force permettant de remettre en question ce qu'elle s'est fait inculquer comme femme et de s'impliquer dans son cheminement, tout en étant réfléchi et autocritique. L'introspection et le souvenir de son passé sont nécessaires pour elle, car c'est ce qui la dissuade de retourner dans l'industrie. Christine parle de son instinct de survie qui l'a amenée à se sauver, à se défendre lors d'une situation critique. D'ailleurs, elle affirme que pour survivre dans cette industrie, il est nécessaire d'avoir une forte personnalité. Christine reconnaît sa propre résilience, sa volonté de fer, sa force psychologique, son courage et sa persévérance. Ensuite, elle dit qu'il faut du temps, de l'acceptation

et du pardon envers soi-même, car à certains égards, elle avait choisi de faire de la prostitution. En dernier lieu, elle mentionne le rôle de la colère et de l'indignation dans sa reprise de pouvoir.

Les outils utilisés par les femmes : Any, qui est celle qui a fait le plus de cheminement à travers différents types de ressources, mentionne avoir appris à pratiquer l'affirmation positive de façon quotidienne en se disant, par exemple, qu'elle est maîtresse de son corps, qu'elle l'aime et le respecte, que ses limites ont le droit d'être respectées. Elle a aussi fait une liste de ses relations idéales, incluant ce qu'elle accepte et n'accepte plus, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas. Elle travaille sur la réappropriation de son corps avec différents exercices de touché intime devant un miroir. Elle est aussi passée par un processus d'analyse de son histoire de vie et de sa généalogie, ce qui l'a aidée à comprendre pourquoi elle a vécu de la prostitution. À travers ce qui lui a été prescrit comme femme et ce que les hommes lui ont imposé, elle a réalisé que ce n'était pas de sa faute. Elle utilise aussi certains éléments des approches de la troisième vague (*Acceptance and commitment therapy*) comme la pleine conscience et la méditation pour vivre dans le moment présent, diminuer les reviviscences du passé et travailler sur l'acceptation. Elle a aussi eu l'occasion de suivre des séances de thérapie *Eye Movement, Desensitization and Reprocessing* (EMDR).

De leur côté, Carole et Christine affirment travailler à partir de petits objectifs qu'elles se fixent, pour s'assurer de vivre en tout respect et cohérence avec elles-mêmes. Ces objectifs leurs permettent de se fixer des cibles et d'évaluer leur cheminement.

Christine et Any mentionnent avoir cheminé grâce à différents outils issus de l'art thérapie, tels que le Journal créatif ou Mon cahier mieux-être (Jobin, 2012, 2017). Carole et Claudia ont aussi été inspirées par différentes approches alternatives pour entrer en contact avec elles-mêmes et ressentir du bien-être; elles ont cité les effets bénéfiques qu'ont eu sur elles la danse, le piano, la photographie, l'écoute de musique et la présence d'un animal dans leur vie.

Du côté des ouvrages lus et consultés, trois femmes mentionnent l'essai collectif de victimes *Pour l'amour de mon pimp*, dirigé par Mensales, Veillette et Corbeil du SPVM

(2018). D'autres livres sont suggérés par Claudia, tels que : *Sortir de la prostitution* (2015) et *Je vous salue Marie* (2008), tous deux de Dufour. Enfin, la saison 1 de la série *Fugueuse* a résonné très fort avec le vécu de Any et elle en conseille l'écoute par les adolescentes dans des contextes de prévention/sensibilisation.

Pour terminer, Claudia mentionne la pertinence d'avoir suivi des cours d'autodéfense pour reprendre confiance en ses capacités et augmenter son sentiment de sécurité.

3.2.8. CE QUI AURAIT DÛ ÊTRE FAIT DIFFÉREMMENT

Any et Christine identifient qu'elles éprouvent des inquiétudes face à la « glamorisation » de l'industrie du sexe et les dangers qu'elles perçoivent pour les jeunes femmes qui évoluent dans ce contexte de banalisation. Elles soulignent qu'elles auraient aimé être informées des conséquences et des risques de la prostitution avant d'entrer dans cette industrie. À leurs yeux, il est essentiel de faire de la prévention et de la sensibilisation auprès des adolescents. D'autre part, Carole et Any mentionnent qu'elles auraient eu besoin d'entendre que le consentement ne s'achète pas. Elles auraient souhaité recevoir de l'éducation sur ce thème, comprendre qu'elles n'étaient pas consentantes à leur prostitution, qu'elles sont maîtresses de leurs corps, qu'elles ont le droit de dire non.

Any propose aussi de renforcer les relations parents-adolescentes pour que les jeunes filles puissent trouver de l'aide lorsqu'elles en ont besoin, une aide qu'elle n'a pas eu la chance d'avoir. Elle croit que les écoles ont un rôle essentiel à jouer en la matière. Elle suggère aussi de faire usage de discrétion lorsque les policiers ou les services tentent d'entrer en contact avec une femme en situation de prostitution, afin de ne pas la mettre en difficulté avec son proxénète. Plutôt que de donner une carte d'affaires, elle propose de créer une carte identifiée comme un salon de beauté, ou de camoufler les informations dans un tube de rouge à lèvres²² ou une enveloppe de condom. Bref, elle insiste sur l'importance

²² De tels outils ont été préalablement créés dans le cadre d'une campagne de prévention pour rejoindre les victimes de violences conjugales évitant de les mettre en danger en possession de matériel promouvant les ressources pouvant les protéger.

de faire en sorte que le contact soit discret, sans mettre la femme en danger. Enfin, elle souhaite des peines de prison plus longues pour les proxénètes, de même que l’effacement des dettes et des dossiers criminels cumulés lors de situations d’exploitation sexuelle pour les victimes.

Par ailleurs, Carole affirme qu’elle aurait aimé avoir du soutien pendant la période où elle était dans la prostitution, une personne à qui parler. Elle mentionne qu’une telle relation aurait pu l’aider à « raisonner », à réaliser qu’elle méritait une meilleure vie, qu’elle se faisait manipuler. Elle aurait aimé qu’on lui pointe les gestes d’exploitation commis à son égard, car elle ne les percevait pas comme tels lorsqu’elle était en situation de survie. Selon elle, ces conseils auraient pu lui éviter des difficultés. Se définissant comme une personne ayant des difficultés à s’ouvrir et à faire confiance, elle estime que les services auraient dû, pour être efficaces, mettre plus de temps et d’énergie à créer les liens de confiance, allouer plus de temps dans les rencontres et offrir des suivis à plus long terme. Elle aurait aimé que les intervenantes la relancent, l’accompagnent et la soutiennent davantage. Elle aurait souhaité sentir que l’intervenante n’est pas là pour la juger, mais plutôt pour l’aider à s’en sortir, peu importe le temps requis.

3.3. CE QUE LES INTERVENANTES NOUS APPRENNENT

Quatre intervenantes travaillant auprès des femmes qui vivent des conséquences de la prostitution ont été rencontrées dans le cadre des consultations effectuées en juillet et août 2022. Ces rencontres ont permis de recenser les pratiques d’intervention qui ont été les plus aidantes pour ces femmes. Ces quatre intervenantes sont intimement impliquées dans le développement de l’offre de services en matière de prostitution au Québec : elles font partie des pionnières à avoir réfléchi sur la teneur des services nécessaires pour les femmes concernées. Nous leur avons attribué un pseudonyme pour préserver leur confidentialité et assurer la fluidité du texte : Nadia, Jeanne, Pénélope et Suzie. Ci-dessous, un tableau résume leur portrait professionnel et les services disponibles dans leur organisme.

TABLEAU 2. Caractéristiques professionnelles des intervenantes rencontrées (n=4)

Pseudonyme	Formation/profession	Services disponibles relativement à la prostitution dans l'organisme affilié
Nadia	Maitrise en intervention en dépendance /Intervenante sociale	Intervention sur les conséquences de la prostitution; Aide à la sortie de prostitution; Militantisme; Activités de type « milieu de vie »; Groupe de prévention de l'exploitation sexuelle chez les jeunes; Groupe d'intervention sur les conséquences de la prostitution; Défense de droit; Accompagnement judiciaire.
Jeanne	Technicienne en travail social/ Intervenante sociale	Hébergement; Intervention sur les conséquences de la prostitution; Aide à la sortie de prostitution; Militantisme; Activités de type « milieu de vie »; Groupe d'intervention sur les conséquences de la prostitution; Défense de droit; Atelier thématique; Par et pour/ paire aidante.
Pénélope	Sexologue/Coordonnatrice à l'intervention	Hébergement; Intervention sur les conséquences de la prostitution; Aide à la sortie de prostitution; Militantisme; Activités de type « milieu de vie »; Groupe d'intervention sur les conséquences de la prostitution; Défense de droit; Atelier thématique; Par et pour/ paire aidante.
Suzie	Inconnu/ Directrice	Intervention sur les conséquences de la prostitution; Aide à la sortie de prostitution; Militantisme; Activités de type « milieu de vie »; Groupe de prévention de l'exploitation sexuelle chez les jeunes; Groupe d'intervention sur les conséquences de la prostitution; Défense de droit; Accompagnement judiciaire; Par et pour/paire aidante.

3.3.1. L'OFFRE DE SERVICES

Les organismes rencontrés ont tous une gamme de services plus ou moins longue et spécifique à chaque milieu : intervention, lutte collective, prévention. Du côté de l'intervention, on trouve de l'intervention individuelle et de groupe, de l'intervention par et pour, des programmes de pair aidante et de la gestion de crise. Certains milieux font de l'accueil

de type « milieu de vie » ou des rencontres informelles comme des activités sociales (p. ex., pique-niques, sorties au cinéma). Deux organismes rencontrés offrent de l'hébergement moyen terme (six mois à un an) devant permettre aux femmes de sortir et de se maintenir hors de la prostitution.

Concernant les services d'intervention, les intervenantes rencontrées suggèrent que les stratégies d'intervention soient adaptées aux différentes problématiques pouvant être vécues dans la prostitution. Parmi les enjeux soulevés, il a été question ici d'assurer la sécurité des femmes, de répondre à leurs besoins urgents et vitaux (hébergement, alimentation, argent), de prendre en charge les enjeux de santé, de défendre les droits, de recréer ou maintenir les liens sociaux et familiaux, de travailler à un plan de formation ou à un projet professionnel, de trouver des loisirs et des moyens de prendre soin de soi, d'intervenir sur les conséquences de la prostitution et d'accompagner dans le système judiciaire.

En matière d'interventions collectives, les ressources offrent de l'éducation populaire, de la défense des droits, des activités de concertation et des activités militantes et préventives. Dans trois des organismes rencontrés, une attention particulière est apportée à donner une voix aux femmes et à leur permettre de prendre part aux luttes les concernant. En matière de prévention, les intervenantes mentionnent que leurs services offrent des formations aux professionnels sur les réalités de la prostitution et les meilleures méthodes d'intervention, des activités de prévention dans les écoles et dans différents milieux et des campagnes de prévention ciblées ou grand public.

D'un point de vue de la terminologie utilisée pour caractériser leurs services, les ressources rencontrées sont unanimes à ne pas utiliser le vocable « travail du sexe » pour parler de la prostitution, aucune d'entre elles ne reconnaît la prostitution comme une forme de travail. Par ailleurs, une distinction importante est faite entre les organismes qui aident par rapport aux conséquences de la prostitution – un travail psychosocial d'ordre thérapeutique – et les organismes qui agissent en vue de la sortie de prostitution comportant un important travail de stabilisation, de mise en place d'un filet de sécurité et d'accompagnement dans les démarches allant jusqu'à la réinsertion à la formation et à l'emploi. Ces derniers proposent une prise en charge globale des défis inhérents à la sortie de la prostitution

(formation, emploi, revenu, logement, etc.), alors que les premiers se consacrent en priorité aux conséquences de la prostitution et tendent à référer vers des partenaires pour les autres besoins.

Du côté de la publicisation de leur offre de services, les organismes restent plutôt flexibles sur les termes utilisés afin de référer à la prostitution. Certains parlent d'aide ou d'intervention sur les conséquences de l'industrie du sexe ou de la prostitution, ou encore d'information sur les droits et d'accompagnement vers les soins de santé. D'autres font valoir l'aide ou le maintien à la sortie de la prostitution ou publicisent l'aide disponible à travers les réseaux de soutien pour « les femmes qui souhaitent s'éloigner de la prostitution ». D'ailleurs, la majorité des ressources consultées n'utilisent pas le concept d'« exploitation sexuelle » dans la publicisation de leurs services, alors que cette terminologie se trouve dans le langage courant des intervenantes pour parler du sujet. Le but de cette démarche est que les femmes comprennent l'offre de services et son utilité potentielle dans leur vie. Cette publicisation doit servir à interpeller les femmes qui peuvent s'y identifier. Ainsi, même les femmes qui ne s'identifient pas comme des victimes d'exploitation sexuelle, bien qu'elles vivent des conséquences de la prostitution, peuvent se sentir concernées d'emblée par les services offerts dans l'organisme. Suzie rappelle toutefois qu'il n'y a pas de voie unanime pour que toutes les femmes se sentent concernées par l'offre de services. Elle mentionne que l'objectif premier est que les femmes communiquent avec l'organisme et, qu'à partir de là, il est plus évident de dire aux femmes ce qui peut être fait pour les aider.

D'autre part, une différence est notée entre la publicisation des services et la façon dont la prostitution est abordée lors d'une intervention. En intervention, le langage est plus flexible, les ressources réutilisent les paroles de la femme rencontrée et travaillent sur la façon dont elle définit sa propre situation (p. ex. vivre une situation de pauvreté qui incite à échanger des services sexuels contre de l'argent, être escorte dans une agence, avoir vécu de l'exploitation sexuelle de la part de son partenaire, etc.), tout en adaptant leur discours en fonction de l'âge. Les intervenantes souhaitent ainsi que leur langage fasse écho au vécu rapporté, sans travestir l'orientation de l'organisme. Jeanne l'exprime bien en disant qu'elle n'utilise pas les termes « travail du sexe », car ils peuvent heurter, mais n'utilisera pas da-

vantage l'expression « victime d'exploitation sexuelle » si la personne rencontrée ne se reconnaît pas comme telle. Elle propose, comme ressource, de se positionner avec ce qui est considéré comme central dans son service, soit l'aide aux femmes plutôt que l'abolition de la prostitution. Enfin, en fonction de l'évolution de chaque situation, les positions abolitionnistes peuvent être présentées aux femmes. C'est le cas, par exemple, si une femme souhaite en aider d'autres ou militer. Cette suggestion s'inscrit donc dans un cheminement plutôt que par l'imposition *a priori* d'une lecture politique par l'organisme. Enfin, Jeanne rappelle qu'il est important de ne pas instrumentaliser le vécu des femmes, peu importe l'approche dans laquelle l'organisme et les intervenantes s'inscrivent.

Un élément commun de trois des organismes rencontrés est qu'ils ne s'identifient pas comme faisant partie de la première ligne, même si certains types de services dans l'organisme peuvent y correspondre (p. ex. friperie, *outreach* sur les sites d'annonce de services sexuels ou dans les ressources, trousse médicolégale/sociale, activité de type milieu de vie, sortie loisir, soutien téléphonique 24/7). Lorsque les organismes ont développé certains services de première ligne, ceux-ci visaient la prise de contact avec la clientèle qui peut être difficile à rejoindre et la création du lien avec l'organisme, alors que la capacité des femmes concernées à faire confiance aux personnes et aux ressources peut être affectée. Il revient donc aux intervenantes qui créent le lien de distinguer la demande/prétexte (p. ex. profiter des après-midi friperie ou des ateliers d'artisanat) ayant permis la prise de contact de la demande plus fondamentale (p. ex. je ne veux plus me prostituer, mais j'ai besoin d'argent pour ma consommation) et de référer au besoin. Suzie ajoute qu'elle travaille aussi avec ces femmes à distinguer la mission et les services de son propre organisme de ceux offerts par d'autres milieux. Elle affirme que les besoins des femmes en situation de prostitution sont trop importants pour qu'il soit réaliste d'offrir tous les services à un seul endroit, qu'il faut plutôt créer des corridors de services. Enfin, elle mentionne qu'elle travaille avec chaque femme à bien distinguer quelles ressources peuvent répondre à quels besoins (p. ex., qui vas-tu appeler si tu es en crise? ; qui vas-tu appeler si tu as besoin de sécurité?) et bien clarifier, par exemple, qu'elle n'est pas une ressource de crise. D'ailleurs, les organismes rencontrés se sont constitués de solides réseaux de partenaires vers qui référer les femmes selon leurs besoins et créer un filet de sécurité autour d'elles (travailleurs de rue, centre de réinsertion à l'emploi, centre d'aide et de services pour les personnes en situation

de pauvreté, centre de réadaptation aux dépendances, organisme d'aide à la recherche de logement, etc.). Nadia et Suzie précisent que le référencement ne se résume pas à donner le numéro de téléphone d'un partenaire, mais bien d'accompagner une femme vers d'autres organismes lors d'une rencontre ou d'inviter un partenaire à venir la rencontrer dans l'organisme de référencement.

3.3.2. LES APPROCHES PRIVILÉGIÉES

L'approche féministe est considérée par tous les groupes rencontrés comme permettant d'aborder certains enjeux spécifiques à la prostitution, tels que la socialisation des femmes et des hommes, le sexisme, les rôles sociaux et l'hypersexualisation. L'*empowerment*, un principe cher à l'approche féministe, se retrouve dans tous les discours des intervenantes. De plus, selon Jeanne, l'approche féministe doit servir à aller à la rencontre des femmes dans une position égalitaire pour qu'elles puissent expérimenter et ressentir la réalité d'être considérées en égales. Cette approche leur permettrait ensuite de percevoir lorsqu'elles ne sont pas traitées de façon égalitaire dans d'autres relations. Nadia explique que son organisme utilise certains principes et outils de la thérapie radicale pour amener les femmes à passer à l'action et à choisir elles-mêmes les objectifs qu'elles veulent travailler et le temps à y allouer. Pour sa part, Pénélope explique que son organisme ne peut « pas être féministe sur tout » puisqu'ils ont eu à resserrer certains règlements, directives et encadrement à l'interne (p. ex. interdire la consommation, émettre des avertissements ou des expulsions lorsqu'il y a un manque d'investissement dans le processus d'intervention proposé), pour éviter de déstructurer la démarche de rétablissement, protéger les autres femmes ou compromettre le cheminement du groupe. D'ailleurs, cet organisme intègre certains éléments de l'approche en douze étapes des Alcooliques Anonymes, notamment la sobriété, les relations de marrainage entre femmes et la promotion du rétablissement à travers la gestion saine de sa vie.

En matière d'intersectionnalité et de pratiques anti-oppressives, la majorité des organismes rencontrés reconnaissent que les femmes à la croisée des oppressions en raison de déficiences intellectuelles, de racisation, d'identité de genres, d'orientation sexuelle ou en tant qu'Autochtones, sont davantage touchées par l'exploitation sexuelle et cette analyse

est incluse dans le déploiement de leurs services (p. ex. les endroits où ils vont faire davantage de sensibilisation, déployer des effectifs dans certains milieux spécifiques, avoir recours à du personnel spécialisé). Certains éléments peuvent être considérés comme des critères de priorité dans l'obtention de services, par exemple, être nouvellement arrivée, être jeune ou mineure, être racisée, Autochtone ou avoir vécu un épisode de prostitution récent. Certains organismes font appel à des services complémentaires d'interprètes ou d'avocats spécialisés pour des questions de barrières de langues ou de de régulation de situations d'immigration. À ce sujet, Suzie mentionne qu'il est impossible de détenir une expertise sur toute ces questions, c'est pourquoi il est important d'être en mesure de maintenir de bons partenariats et référer à des services complémentaires au besoin.

Enfin, les quatre ressources utilisent le principe de non-mixité dans les services d'intervention, c'est-à-dire que les services sont offerts par des intervenantes femmes pour les femmes. Pour Jeanne, il est évident que la relation aux hommes à la suite de la prostitution est complexe et qu'il existe d'importants enjeux de confiance et de sécurité à ne pas négliger. Suzie mentionne tout de même qu'il peut être positif pour les femmes de rencontrer des hommes qui ne les solliciteront pas pour des services sexuels et les traiteront avec respect et dignité (p. ex. des policiers, des militants de causes féministes, des avocats, etc.). Deux organismes ont mentionné être en réflexion pour l'accès éventuel des services, l'accès aux emplois dans l'organisme et aux postes du conseil d'administration aux personnes trans ou non binaires.

Enfin, l'approche narrative et certains outils spécifiques (p. ex. ligne de vie, récit de vie) reliés à cette approche sont privilégiés par trois intervenantes rencontrées (Suzie, Nadia et Pénélope). L'approche narrative permet, par exemple, de travailler la culpabilité et la honte, amenant une femme à comprendre comment a été construite son histoire de vie, notamment en revenant sur la socialisation genrée. Suzie affirme qu'à certains égards, cette étape est essentielle, car certaines femmes ont pu se sentir consentantes à leur prostitution, être entrées dans cette industrie sans contrainte et avoir pu en retirer du pouvoir, ce qui peut engendrer des sentiments de honte et de culpabilité. Selon Suzie, l'approche narrative serait très utile pour permettre à une femme de voir que la prostitution est plus grande qu'elle, qu'on ne lui a peut-être jamais appris le consentement, les limites et l'affirmation. Elle

permet aussi de remettre en perspective la banalisation de la prostitution à l'échelle sociale. Enfin, cette approche permet à une femme de voir que ses actions ne sont pas seulement une succession de choix personnels.

D'autres approches pertinentes sont mentionnées, les intervenantes y puisant des réflexions et des outils d'intervention. À ce sujet, les organismes de Nadia et Suzie utilisent un modèle d'intervention centrée sur les traumatismes pouvant permettre de vivre moins de conséquences et de gérer les symptômes tels que les reviviscences, les *flashbacks*, les cauchemars et l'évitement. Pour sa part, Pénélope mentionne utiliser les outils du modèle MIGS créé par Marie-Paul Ross (Dufour, 2018), favorisant la recorporalisation. Suzie utilise l'approche orientée vers les solutions et l'approche motivationnelle pour les femmes qui sont dans l'ambivalence face à la sortie de prostitution. Ces deux dernières approches permettraient de ne pas se fixer sur la situation d'aller-retour dans l'industrie, mais plutôt sur ce qui a été profitable à la femme dans ce dernier cheminement, d'orienter l'intervention sur ce qu'elle a appris et ce qui va pouvoir être fait différemment la prochaine fois. Ces approches, axées sur la construction d'objectifs réalistes et réalisables, favoriseraient le développement de rêves, d'aspirations et d'espoir. Nadia utilise le *Good life model* tel que proposé par Lanctôt et al. (2016), selon lequel la prostitution serait une façon inadaptée de répondre à des besoins légitimes (p.ex. amour, succès, argent, émotion forte, etc.), le suivi ayant dès lors pour but d'aider la femme à mettre en place d'autres façons de répondre à ces besoins. Enfin, toutes les ressources utilisent des approches alternatives d'intervention par l'art, le mouvement, l'accompagnement animal, la méditation ou l'écriture.

3.3.3. L'ADAPTATION ET L'ADÉQUATION DES SERVICES

Les ressources rencontrées ont réfléchi à leur offre de services pour l'adapter aux femmes vivant de la prostitution. À ce sujet, des suggestions sont proposées, dans les prochains paragraphes, concernant les critères de priorité dans l'accès aux soins, l'amélioration de la flexibilité dans l'horaire, le cadre d'intervention et les heures d'ouverture, la révision de la durée des suivis et la continuité des services après la fin des suivis. Il est aussi question de la façon dont les ressources ont pu évaluer leurs pratiques et recevoir de

la supervision, de même que des moyens utilisés pour assurer la sécurité et la confidentialité des lieux de rencontres.

La prostitution comme critère de priorité. Dans deux organismes rencontrés, la prostitution est un critère de priorité et est considérée comme un contexte de vulnérabilité supplémentaire par rapport à d'autres formes de violence sexuelle. Cette adaptation dans l'accès aux services vise à s'assurer que les femmes qui font une demande d'aide soient rencontrées rapidement pour mettre en place un filet de sécurité. Cette mesure vise aussi à contrecarrer le fait que les femmes font de nombreux aller-retour dans l'industrie et que les moments où elles viennent chercher de l'aide sont souvent des périodes critiques auxquelles il est important de réagir avec rapidité. Suzie spécifie toutefois qu'une fois la situation d'une femme stabilisée, après les démarches urgentes et la mise en place d'un filet de sécurité, elle est invitée à patienter sur une liste d'attente avant d'entamer le travail sur les conséquences de la prostitution.

La flexibilité dans l'horaire, le cadre d'intervention et les heures d'ouverture. La plupart des ressources consultées ont travaillé à assouplir le cadre de leurs services et ont eu à adapter leur horaire pour mieux convenir aux femmes rencontrées, notamment en ouvrant des horaires de soir, des plages de disponibilité pour les imprévus ou des situations de crise. Suzie rappelle toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'être ouvert 24/7 pour ne pas empiéter sur les missions d'autres organismes concernés et aussi pour que les femmes qui sont en démarche de sortie aient la possibilité d'expérimenter un cadre précis dans une perspective de réinsertion, d'organisation personnelle et de cheminement vers un projet de vie.

En ce qui concerne le cadre d'intervention, il y a de grandes disparités entre les ressources. Ainsi, trois intervenantes mentionnent avoir un cadre et des critères d'inclusion flexibles présentant une certaine latitude concernant l'état de consommation, l'état de santé mentale, ainsi que des protocoles d'absence et de relance souples. Dans ces services, les femmes qui consomment peuvent recevoir de l'aide si elles sont fonctionnelles, aptes et non violentes. Jeanne l'exprime ainsi : « On n'a pas de cadre rigide, mais on a quand même des limites », le tout pour s'adapter le plus possible aux femmes et à leur réalité. Du côté

de la ressource de Pénélope, qui offre de l'hébergement, un cadre plus strict est appliqué, notamment pour la consommation, l'assiduité et la ponctualité. Par exemple, cette ressource a développé un code de gravité dans les manquements et le droit de fouiller les femmes en cas de doutes par rapport à la possession ou la consommation de substances psychoactives, ce qui peut amener à des conditions d'hébergement ou à un renvoi de la ressource. Ces modalités sont appliquées dans le but d'être cohérentes et équitables envers les autres femmes bénéficiaires de la ressource et pour maintenir une ligne claire entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, notamment pour préparer la suite de la sortie de l'hébergement.

Enfin, toutes les ressources rencontrées travaillent auprès des femmes en les amenant à se fixer des objectifs de travail réalisables, certains de façon plus rigide et planifiée, grâce à des rencontres de cheminement et des activités programmées, d'autres de manière plus intuitive et ponctuelle. À ce sujet, Pénélope résume son implication dans les objectifs des femmes en suivi ainsi : « Si j'ai besoin de me donner à fond pendant deux semaines, parce que c'est le bon moment pour elle, je vais le faire ».

La durée du suivi et la continuité après la fin des services. De façon unanime, les ressources consultées conviennent qu'il y a de fortes chances pour que les suivis sur les conséquences de la prostitution soient plus longs que ceux découlant d'agressions sexuelles. Suzie mentionne que les femmes ayant un vécu de prostitution sont davantage imprégnées par les violences sexuelles et qu'il peut y avoir des éléments identitaires et sociaux à reconstruire avec elles. Elle affirme que ces suivis se rapprochent davantage de ceux effectués auprès des victimes d'inceste, qui ont vécu de multiples agressions sur plusieurs années. Nadia rappelle que dans ces cas, il peut être plus long de créer un lien de confiance, d'installer un sentiment de sécurité et aussi que la honte et la culpabilité peuvent prendre davantage de temps à se résorber que dans un suivi régulier. De plus, l'ensemble des intervenantes s'expriment aussi sur la multiplication des démarches engendrée par un vécu en lien avec la prostitution, impliquant entre autres de porter plainte, ou encore de contester des dossiers pour méfaits, des contraventions impayées ou des fraudes. Enfin, les

femmes peuvent vouloir retourner à l'école, avoir accès à l'aide sociale ou devoir se relocaliser. En contrepartie, Nadia rappelle que les suivis sur les conséquences de la prostitution ne doivent pas remplacer une psychothérapie, qui peut être couverte par l'IVAC.

Plusieurs organismes rencontrés ont mis en place des activités pour permettre aux femmes qui utilisent leurs services de développer un lien avec d'autres intervenantes et d'autres organismes de manière informelle ou militante. Les activités sont variées : pique-nique, sorties cinéma, manifestation féministe, distribution de paniers de Noël ou de cartes d'épicerie, après-midi friperies, café/ateliers, représentation politique, activités de pair aidante. Nadia et Suzie soutiennent que ces opportunités permettent aussi aux femmes ayant complété leur suivi sur les conséquences de la prostitution, de maintenir un lien avec l'organisme dans une perspective égalitaire entre femmes et pour dé-pathologiser leur vécu.

L'évaluation des pratiques et la supervision. Trois des quatre ressources rencontrées mettent en place des méthodes de supervision individuelle ou d'équipe pour les intervenantes. Pour les organismes où travaillent Nadia et Suzie, les supervisions se font en équipe, chaque semaine, en présence d'une coordonnatrice à l'intervention. Un système de supervision chapeauté par une superviseure externe, une fois par mois, rend possible l'approfondissement de certains sujets ou permet d'adresser les préoccupations des intervenantes. Enfin, une mesure de soutien professionnel mise en place pour les intervenantes leur permet des possibilités de rencontres prépayées virtuelles avec une firme de professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) externe. Suzie rappelle que les récits des femmes sont ponctués de contenu traumatique et qu'il est nécessaire que les intervenantes puissent avoir leur espace pour ventiler. Par ailleurs, dans le but de nourrir la pratique d'intervention grâce à la recherche et vice-versa, la ressource où travaille Pénélope fait appel à un comité d'évaluation impliquant un représentant spécialisé du milieu universitaire, l'équipe de travail et les femmes qui utilisent le service pour, ensemble, évaluer les pratiques développées grâce à une approche de co-construction des savoirs.

La confidentialité et la sécurité des lieux. La confidentialité et la sécurité des ressources sont des éléments primordiaux dans l'offre de services. Les adresses des orga-

nismes consultés sont confidentielles et données seulement aux femmes ayant à les fréquenter. De plus, des caméras et des systèmes de sécurité ont été mis en place dans la ressource où travaille Pénélope puisque des services d'hébergement s'y trouvent.

La communication et les réseaux sociaux. Nadia, Pénélope et Jeanne ont développé plusieurs moyens de communication par le biais des technologies de l'information et de la communication pour entrer en contact avec les femmes, qu'elles jugent plus adaptés que la traditionnelle ligne téléphonique. En effet, l'organisation de Jeanne a développé un groupe pour les survivantes sur les réseaux sociaux qu'elles utilisent pour faire des annonces, mettre de l'actualité, entrer en contact les unes avec les autres ainsi que s'offrir du soutien. Tout comme Jeanne, Nadia utilise les réseaux sociaux pour rester en contact avec les femmes qu'elle aide; elle leur écrit régulièrement par le biais de clavardage ou de textos pour « prendre des nouvelles », leur annoncer une activité prochaine, offrir du soutien, fixer ou rappeler l'heure d'une rencontre ou s'assurer de la sécurité. Elle considère que c'est moins engageant pour les femmes qui sont ambivalentes ou méfiantes par rapport aux services, tout en permettant de maintenir et raffermir le lien et de garder la porte ouverte à d'éventuels services et plus d'être plus accessibles pour celles qui n'ont pas accès à une ligne téléphonique. Enfin, elle fait aussi des mises en garde à l'effet que le cellulaire ne doit pas être utilisé en cas d'urgence.

3.3.4. LES COMPÉTENCES DES INTERVENANTES

Les intervenantes rencontrées sont unanimes à souligner qu'il est important que les intervenantes qui assurent les suivis des femmes qui vivent des conséquences de la prostitution aient des connaissances et des compétences particulières. Ces connaissances pointues doivent considérer les facteurs prédisposant certaines femmes vulnérables à entrer dans l'industrie, les facteurs de maintien dans l'industrie, les modes d'entrée et de sortie et les phases d'engagement dans la prostitution. De plus, la prostitution n'est pas encadrée par les mêmes lois que les autres violences sexuelles. Ces éléments doivent être maîtrisés pour éviter les écueils et l'épuisement dans l'octroi de services. Suzie et Nadia soutiennent que les services pour les femmes concernées doivent être supportés par l'ensemble d'une

équipe et ne pas reposer uniquement sur une intervenante attirée. Les équipes de ces intervenantes fonctionnent plutôt en dyade ou triade, en mettant plusieurs intervenantes sur un dossier particulier pour étendre le lien de confiance et partager la prise en charge à l'ensemble de l'organisme. En ne misant pas que sur une seule intervenante, une femme ainsi prise en charge sait qu'elles sont plusieurs à pouvoir l'aider. Jeanne mentionne qu'elle choisit, au sein de son équipe, vers quelle intervenante elle va référer les nouvelles demandes pour favoriser des jumelages adéquats. Par exemple, elle favorise le jumelage à une intervenante avec de grandes disponibilités pour les femmes qui ont besoin de contacts plus réguliers.

En ce qui concerne le savoir-être, les intervenantes suggèrent comme qualités fondamentales la capacité à traiter les femmes en égales, la connaissance et le respect de leurs limites personnelles, la capacité à travailler en équipe et le respect du rythme et des choix des femmes rencontrées. Enfin, toutes les intervenantes mettent en valeur l'importance de travailler avec ouverture, acceptation, bienveillance, transparence et intégrité. Jeanne mentionne que ces femmes ont expérimenté le mensonge et la tromperie dans l'industrie et qu'elles ont des radars pour détecter les personnes qui tentent de leur cacher des choses. Elle prône donc l'intégrité et la transparence, des attitudes absentes dans l'industrie du sexe.

3.3.5. LES THÈMES D'INTERVENTION COMMUNS

Dans cette section, sont abordés les thèmes d'intervention régulièrement rencontrés dans le discours des intervenantes, soit l'identité, la sexualité, les relations interpersonnelles, la psychoéducation sur les symptômes post-traumatiques et leur gestion, les émotions et les mythes entourant la prostitution, ainsi que l'estime, la confiance et l'affirmation. Au fil des paragraphes qui suivent, différents outils fréquemment utilisés par les quatre intervenantes sont identifiés.

L'identité. Selon les intervenantes (n=4), la relation à l'identité est un thème d'intervention central dans les suivis des femmes concernées. Suzie mentionne qu'il est important de travailler sur l'identité, car les femmes rencontrées ont eu à jouer le jeu du plaisir et du désir alors que leur corps n'en ressentait pas. Elles ont eu à se créer un personnage,

se trouver un nouveau nom, bref, se recréer une identité complète et des codes relationnels spécifiques à l'industrie : le maquillage, un nom d'emprunt, la séduction à outrance, les jeux de pouvoir. Cette intervenante suggère que le fait d'abandonner cette identité qu'elles se sont créée implique l'apprentissage de nouveaux codes sociaux, comme l'intégrité, l'égalité, l'expression véritable de soi et les limites. Suzie propose de travailler cette dimension grâce à certains outils issus du journal créatif (Jobin, 2012), c'est-à-dire un livre d'activités artistiques visant le développement de soi, notamment la représentation des différentes identités que les femmes se sont construites dans leur parcours dans l'industrie, jumelée avec les besoins auxquels ces identités répondaient.

Suzie et Nadia ont expérimenté la zoothérapie, plus spécifiquement l'équithérapie, et ce, avec succès, travaillant sur les enjeux de confiance et les jeux de rôles fréquemment utilisés dans les transactions en prostitution : séduction, marchandage, double identité. En effet, Suzie soutient qu'avec les animaux, les femmes ne peuvent pas utiliser la séduction ou la manipulation pour entrer en relation, ce qui leur permet de dépasser les mécanismes de défense créés pour survivre dans l'industrie du sexe, tout en apprenant à faire confiance à plus grand et plus puissant que soi. La zoothérapie permet aussi de travailler à l'identité, car l'intervenante avance que, s'il est possible de jouer à être une autre personne que soi-même auprès des personnes, il est impossible de le faire avec les animaux.

La sexualité. Trois intervenantes mentionnent que le thème de la sexualité est présent dans le suivi des femmes qu'elles aident. À cet égard, Pénélope dit travailler cet aspect grâce à la méthode MIGS (Dufour, 2018). Pour son organisme, il est important de travailler tant la santé sexuelle que la santé affective, notamment en lien avec la notion de consentement, l'entrée en relation avec l'autre et les jeux de séduction. L'intervenante affirme qu'il est important que les femmes aidées réapprennent qu'il est possible d'entrer en relation avec quelqu'un sans lui devoir quelque chose, qu'elles doivent apprendre à se respecter elles-mêmes, à travailler les frontières et les limites dans leurs relations. Suzie, de son côté, travaille avec ces femmes à ne plus considérer l'acte sexuel comme un travail, un devoir, et en ramenant la notion de consentement libre et enthousiaste, ainsi que celle du plaisir.

Les relations interpersonnelles. La solitude est considérée par les intervenantes (n=4) comme un défi se présentant aussi bien dans la vie des femmes en situation de prostitution que chez celles qui en sont sorties. Comme mentionné précédemment, les femmes préservent peu de relations avec d'autres femmes de l'industrie quand elles en sortent. Elles expriment leurs désirs de rencontrer des femmes ayant un vécu semblable, mais éprouvent également des défis lors de ces contacts : reviviscence, relation de compétition, relation hiérarchique. Il peut aussi être compliqué pour les femmes de rencontrer des partenaires amoureux sur des bases égalitaires. Nadia, Jeanne et Suzie pensent que l'approche féministe permet aux femmes d'expérimenter les concepts d'équité et d'autonomie dans les relations, ce qui favorise, par le fait même, des enseignements expérientiels. Jeanne ajoute qu'il est important d'accompagner les femmes avec de l'écoute et une attention réelle à leur vie, car elles ont trop peu vécu de ce type de relations profondes. Par ailleurs, différentes possibilités de militantisme dans des causes féministes sont offertes dans leurs organismes respectifs. Ces opportunités permettent aux femmes d'expérimenter une reprise de pouvoir collective en compagnie de femmes ayant un vécu semblable, de partager des valeurs et de vivre des moments d'équité. D'autre part, dans le cadre des suivis d'intervention, Nadia trouve utile de faire de la psychoéducation sur la communication grâce aux outils de communication non-violente, de communication en sept étapes et de clarification de malaise. Pénélope aborde dans ses suivis des outils de résolution de conflits.

Les quatre intervenantes rencontrées ont mentionné que la relation avec les hommes est un thème récurrent dans le soutien auprès des femmes rencontrées. Jeanne affirme que pour plusieurs femmes, il est très difficile de reconstruire des relations de confiance avec les hommes. Cette intervenante, qui est aussi pair-aidante, avance qu'il est fondamental de travailler avec les femmes à ce qui fait que quelqu'un peut être digne de confiance ou pas. Pénélope, pour sa part, explique qu'il peut être difficile pour certaines femmes de prendre conscience de la gravité de ce qu'elles ont vécu, notamment avec leur proxénète, parce qu'elles ont été ou sont amoureuses de celui qui leur a fait du mal. Dans ce sens, elle travaille avec les femmes à développer un sens critique par rapport aux relations qu'elles entretiennent. De même, pour Suzie, il est important pour ces femmes de savoir « comment elles sont en relation », car tous les patterns relationnels présents dans la prostitution peuvent se rejouer même après la sortie. Elle souligne également que tout est relationnel dans

le milieu, tant les relations avec les proxénètes qu'avec les clients. En ce sens, il est vraiment important que ces femmes s'attardent à comprendre sur quoi sont construites les bases de leurs relations interpersonnelles.

La psychoéducation sur les traumatismes, les émotions et leur gestion. Pénélope, Suzie et Nadia rapportent avoir mis en place des interventions pour aider à la gestion des symptômes de chocs post-traumatiques dans leurs suivis : évitement, *flashbacks*, cauchemars, suractivation du système nerveux, difficultés de gestion des émotions, crise de panique, anxiété, douleur psychosomatique, ainsi que les phénomènes de décorporalisation et de dissociation. De plus, la peur semble bien présente chez les femmes rencontrées, qui craignent de croiser des clients, appréhendent que leur vécu soit dévoilé ou sont inquiètes d'être reconnues dans du matériel pornographique pour lequel elles n'ont pas consenti. D'autre part, Suzie et Pénélope notent faire de la psychoéducation sur les émotions et leur gestion : Comment le corps ressent-il les émotions ? Qu'est-ce qu'elles indiquent sur nos besoins ? Comment répond-on à nos besoins ? Comment gère-t-on ses émotions ? Selon les intervenantes, il est essentiel de faire de la psychoéducation sur ces sujets pour permettre aux femmes de comprendre ce qui leur arrive et de proposer différentes techniques d'apaisement et de diversion pour s'autoréguler. Pénélope affirme travailler sur les émotions et leur gestion grâce à des activités favorisant, notamment, la conscience corporelle : méditation, marche en pleine conscience, yoga, danse, etc.

Les mythes entourant la prostitution et les violences faites aux femmes. Selon Suzie et Nadia, il est important de déconstruire les mythes entourant la prostitution et de permettre aux femmes de comprendre pourquoi elles se sont retrouvées dans cette industrie. Suzie et Pénélope utilisent avec ces femmes l'approche narrative et des outils de type « ligne du temps » ou récit de vie, pour leur permettre de comprendre les moments de leur trajectoire de vie où elles ont été amenées à penser que la prostitution était une opportunité et comprendre comment cette entrée dans l'industrie a été construite par plusieurs facteurs sociaux prédisposants. Ces approches et outils permettraient, notamment, de diminuer la honte et la culpabilité. Parallèlement, ces outils et approches leur permettent de travailler sur la question des violences faites aux femmes, les inégalités, les oppressions intériorisées et la socialisation genrée. Jeanne suggère qu'il est important d'accompagner les femmes

étroitement dans ces démarches, car elles peuvent être bouleversantes et les prises de conscience violentes.

L'estime, la confiance en soi et l'affirmation. L'estime, la confiance et l'affirmation sont des thèmes qui reviennent fréquemment dans les cheminements des femmes que les intervenantes rencontrent. Nadia propose de travailler sur ces éléments tout au long du processus de sortie, notamment grâce à une approche qui permet aux femmes de se percevoir dans leur entièreté, tout en réapprenant à faire confiance à leur intuition et à s'écouter. Suzie travaille à l'identification et au maintien des limites qui ont souvent été dépassées dans l'industrie, pour permettre ainsi aux femmes de se respecter elles-mêmes, et pas seulement dans l'optique de faire plaisir aux autres. Suzie mentionne qu'il est aidant pour la confiance et l'estime des femmes de participer à des recherches, des travaux d'amélioration des pratiques et des services leur permettant de valoriser leur vécu et leurs savoirs.

3.3.6. LES OBSTACLES ET LES DÉFIS DANS L'OFFRE DE SERVICES

Plusieurs obstacles surgissent dans les démarches des organismes et des intervenantes travaillant auprès des femmes qui ont vécu de la prostitution, notamment le financement des ressources, les dangers inhérents à ce milieu, le travail avec d'autres ressources ayant des approches différentes, la difficulté de développer et de maintenir un cadre cohérent, les enjeux interpersonnels, ainsi que la complexité du vécu et des besoins.

Le financement des ressources. Les intervenantes rencontrées sont unanimes à souligner la précarité des services qu'elles ont développés en raison du financement par projet²³ ou encore de la dépendance vis-à-vis plusieurs bailleurs de fonds qui ne s'engagent pas à financer de façon pérenne les ressources de l'organisme. Elles mentionnent que, dans ces contextes, il est difficile d'assurer la continuité des services et de se projeter dans l'avenir. Nadia et Suzie craignent notamment de devoir faire des choix déchirants et couper des services si leur financement n'est pas renouvelé.

²³ Par opposition au financement à la mission qui est récurrent et pérenne.

Les dangers inhérents à ce milieu, l’omniprésence de la sollicitation. Toutes les intervenantes font face à des enjeux difficiles du fait que la prostitution est omniprésente, accessible partout et glamourisée. Pénélope mentionne que, même si les intervenantes font des démarches auprès d’une femme pour l’aider à s’en sortir, cette dernière sera irrémédiablement resollicitée peu de temps après avoir quitté le milieu.

Jeanne raconte que son travail l’a exposée à des dangers pour sa sécurité et qu’elle a même dû déménager pour fuir ses détracteurs. Elle a rappelé que l’univers de la prostitution touche les riches et les puissants, qui ne veulent pas que des situations dans lesquelles ils ont un rôle à jouer soient dénoncées.

Les ressources qui travaillent avec des approches différentes. Les différences entre les missions et les lectures de la prostitution compliquent les partenariats entre les ressources potentielles. Suzie mentionne qu’il est incontournable d’avoir recours à plusieurs ressources pour aider les femmes, car il est impossible de travailler sur les conséquences de la sortie de prostitution sans que d’autres ressources s’engagent à répondre aux besoins de base en parallèle. Ainsi, cette intervenante a vu certaines de ses interventions d’aide à la sortie anéanties par d’autres ressources considérant la prostitution comme un travail. Jeanne rapporte qu’il arrive qu’elle n’ait pas de retours d’appel lors de référencement mais, selon elle, il est malgré tout encore possible de travailler en partenariat. Toutes les intervenantes rencontrées constatent avec appréhension les conflits entre des organismes dénonçant l’exploitation sexuelle et ceux qui considèrent la prostitution comme un travail, ce qui mène à des ruptures de services et de communication entre ces ressources travaillant auprès de la même population.

La définition et le cadre des services. Un processus d’essais et d’erreurs a été nécessaire dans certaines ressources pour arriver à bien cadrer les services auprès de cette population ayant d’importants besoins. En effet, pour Nadia et Suzie, il est important de distinguer la question des conséquences de la prostitution, de ce qui est de l’aide à la sortie de prostitution, de l’intervention de crise, de l’accompagnement dans les démarches, ou de la réinsertion et du travail. Pour elles, tous ces éléments relèvent de mandats différents et nécessitent des cadres d’intervention précis et particuliers, et il n’est pas toujours évident

de tracer la ligne entre ce qui est offert par l'organisme de ce qui ne l'est pas. Suzie relève qu'il fut essentiel de recadrer son organisme comme un service de deuxième ligne, c'est-à-dire spécialisé. En ce sens, le cadre d'intervention proposé aux femmes doit clarifier, par exemple, que l'organisme n'est pas une ressource de crise ou un véhicule pour répondre aux besoins de base. Les intervenantes à l'accueil effectuent des démarches pour que les femmes qui les sollicitent soient en mesure d'identifier le bon organisme, pour le bon besoin et au bon moment. Par exemple, si une femme se présente auprès de l'organisme en vivant des enjeux l'empêchant de travailler sur les conséquences de la prostitution ou de s'engager dans un processus de sortie concret, elle sera référencée et accompagnée vers des ressources qui pourront l'aider à diminuer concrètement ces barrières ou invitée à communiquer avec l'organisme lorsque le moment sera plus propice.

Les enjeux interpersonnels. Nadia et Suzie évoquent que certaines femmes peuvent tendre à entrer en compétition ou à se juger lorsqu'elles entrent en relation avec d'autres femmes. Celles-ci, lorsqu'intégrées dans des processus de groupe, auraient tendance à se comparer aux autres, même si une attention particulière est apportée à les rassembler parce qu'elles vivent des logiques de vécu et des étapes semblables. Nadia a ajouté qu'il y a une gradation de la honte selon le type de prostitution qui a été vécu (p. ex. la prostitution de rue serait perçue comme beaucoup plus dégradante que la prostitution en salon de massage). En outre, elle affirme que les femmes peuvent tendre à reproduire certains patterns d'attachement avec les membres de leur groupe, tels que des relations fusionnelles, fuyantes ou de rejet. Enfin, Pénélope mentionne avoir vécu des enjeux de confidentialité alors que certaines femmes partageaient à l'extérieur du groupe d'aide des propos et des secrets d'autres membres.

Nadia et Suzie rappellent que les femmes dans l'industrie du sexe peuvent avoir de fortes personnalités ne cadrant pas nécessairement avec le profil de « parfaites victimes ». Elles ont survécu dans un milieu extrême grâce à leur personnalité et différents mécanismes de protection et de résistance pour se protéger. Nadia mentionne que ce constat peut être difficile pour les intervenantes des CALACS qui sont plus habituées de travailler avec les femmes victimes d'agression à caractère sexuel. Toujours selon Nadia, les femmes dans la

prostitution peuvent se montrer « complexes et explosives », ce qui peut affecter le sentiment d'efficacité des intervenantes et leur donner l'impression de ne pas être la bonne ressource pour les aider.

La complexité des vécus et des besoins. Les allers-retours dans l'industrie du sexe sont décrits comme fréquents par les intervenantes rencontrées. Nadia et Pénélope font état que les femmes qui entament un suivi sur les conséquences de la prostitution sont souvent ramenées à la prostitution par la pauvreté. Il est alors question de prostitution de survie ou de prostitution de fin de mois. Selon Pénélope, il est essentiel de trouver des façons de diminuer la pauvreté et d'accompagner les femmes à planifier leur budget. De son côté, Nadia affirme que, lorsque des femmes ont entamé un suivi sur les conséquences de la prostitution et qu'elles retournent dans l'industrie, c'est très difficile pour elles, car elles peuvent avoir perdu leurs mécanismes de protection (dissociation, dissonance, décorporalisation). Les conséquences et la honte reviennent alors en force. Elles vivent cette situation comme un échec, se découragent et se rabaissent.

Pénélope décrit les embûches vécues en raison de la consommation par des femmes rencontrées. Selon elle, la prostitution peut rester une possibilité dans la tête de certaines femmes, notamment pour financer leur consommation, ce qui implique que, selon son organisme, une sortie de la prostitution doit être effectuée en parallèle à un traitement des dépendances. Or, selon cette intervenante, il n'existe pas de ressources s'occupant des deux problématiques en même temps et de façon conjointe. Dans les ressources de traitement des dépendances, les femmes ne peuvent aborder leur vécu de prostitution, car elles évoluent dans des groupes mixtes. En l'occurrence, dans l'organisme d'hébergement où travaille Pénélope, de strictes mesures de gestion de la consommation ont été établies. De plus, cette intervenante suggère qu'il peut être bénéfique pour des femmes d'aller faire une thérapie dans une ressource en toxicomanie avant d'entamer une sortie de la prostitution. Enfin, selon elle, il s'avère essentiel que les intervenantes qui travaillent en sortie de prostitution soient formées sur les dépendances parce que : « si tu ne guéris pas l'un, tu ne peux pas adresser l'autre ».

CHAPITRE 4

DISCUSSION SUR LE RENFORCEMENT ET L'HARMONISATION DES PRATIQUES DU CALACS DU SAGUENAY

À la lumière des données présentées au chapitre 3, plusieurs pratiques d'intervention spécialisées semblent nécessaires au développement de services adaptés aux femmes qui vivent des conséquences de la prostitution. Certaines de ces pratiques doivent être instaurées dans les procédures du CALACS du Saguenay, et ce, dans le cadre de l'harmonisation et du renforcement de l'ensemble de ses pratiques auprès des femmes qui vivent des conséquences de la prostitution. Ce chapitre propose une discussion à ce sujet, en mettant en dialogue les pratiques d'intervention actuelles du CALACS et les éléments phares issus de la démarche de stage. La première section traite du narratif de la prostitution dans les services, alors que la deuxième aborde des approches d'intervention qu'il importe de privilégier. Ensuite, il est question du renforcement des pratiques dans l'organisation générale des services, de même que l'harmonisation suggérée au cadre d'intervention. En terminant, les limites du stage et les éléments à approfondir sont abordés.

4.1. LE NARRATIF DE LA PROSTITUTION ET SON ARTICULATION DANS LES SERVICES DU CALACS DU SAGUENAY

La plupart des femmes rencontrées lors des consultations ont mentionné qu'à l'époque où elles étaient dans l'industrie du sexe, elles ne connaissaient pas les ressources pouvant les aider. Parfois, elles ne se reconnaissaient tout simplement pas dans la terminologie utilisée pour parler de leur situation par ces mêmes ressources. D'ailleurs, les intervenantes ont confirmé qu'il peut être difficile de faire la promotion des services en la matière, puisqu'il n'y a pas de terminologie permettant de rejoindre toutes les femmes. En ce sens, il est important que le CALACS trouve une façon de faire la promotion de ses services auprès de ces femmes vivant ou ayant vécu de la prostitution, indépendamment de leur identification à titre de « travailleuses du sexe », « victimes d'exploitation sexuelle », « victimes d'agression sexuelle » ou « survivantes ». Il est donc nécessaire de développer, à leur intention, des outils de promotion des services personnalisés avec une terminologie réfléchie, plutôt que de se restreindre à penser qu'elles s'identifieront dans les services proposés sous les vocables « agressions à caractère sexuel » ou « violences sexuelles » présentement

utilisés pour la publicisation des services de l'organisme. De plus, en écho aux propos des intervenantes, la désignation utilisée par le CALACS doit positionner le service en deuxième ligne à titre de service spécialisé permettant un travail de fond sur les conséquences, plutôt qu'un service généraliste et de première ligne s'occupant de répondre aux besoins de base et aux urgences.

Dans cette perspective, le CALACS du Saguenay opère un choix stratégique et raisonné quant aux termes employés dans le cadre de sa communication sur l'offre de services. En effet, l'organisme propose de s'adresser directement aux « femmes qui vivent des conséquences de la prostitution », plutôt que de cibler, en cohérence avec le vocable abolitionniste usuel, des « victimes d'exploitation sexuelle » par opposition à des femmes s'identifiant comme « travailleuses du sexe ». Ce postulat implique que, même si une femme considère cette activité génératrice de revenus comme un travail, elle puisse trouver du soutien dans nos services si elle vit des conséquences négatives de sa situation. Cette position présente d'abord l'organisme par sa prestation de services adressée à toutes puis, seulement pour les intéressées, à une lecture et des actions politiques, préventives et militantes. En prenant ces orientations d'abord guidées par la prestation de services et secondées par une perspective politique, l'organisme souhaite éviter aux femmes de vivre la dualité entre les positions pro travail du sexe ou abolitionniste, alors qu'elles peuvent être dans des positions de vulnérabilités, ne pas être familières avec ces divergences idéologiques, ni encore se retrouver complètement dans l'une ou l'autre de ces propositions. De plus, en cohérence avec les principes féministes, il est important que le point de départ de l'intervention soit les besoins des femmes en tout respect de leur rythme et de leurs objectifs (Corbeil et Marchand, 2010). En intervention, bien que les représentations en lien avec l'industrie du sexe puissent diverger entre une femme et une intervenante, cette dernière se concentrera à accompagner la femme selon ses besoins et respectant une terminologie qui « fait sens » pour la femme accompagnée. En effet, il importe de respecter la terminologie utilisée par une femme elle-même pour décrire son expérience personnelle. De plus, il est important d'utiliser un langage non stigmatisant. Par exemple, certains choix peuvent être faits selon le contexte, le moment du processus d'intervention ou encore, selon ce qu'il est souhaitable de faire ressortir dans le discours : veut-on créer le lien, mettre en mot une situation d'exploitation, travailler la réappropriation de la parole, passer du statut de victime au statut de

survivante, parler du contexte social de marchandisation de la femme ? En effet, à un moment ou un autre de la trajectoire d'une femme dans la prostitution, il n'est pas rare de voir une fluidité entre différentes identités, telles que « travailleuse du sexe », « victime d'exploitation sexuelle », « avoir été dans la prostitution », « avoir été escorte » ou « survivante ». Cette fluidité semble influencée par le parcours d'*empowerment* des femmes. Il importe, en intervention, de souscrire et de souligner ces transformations qui appartiennent avant tout au processus de reprise de pouvoir de la femme. Enfin, dans cette perspective d'inclusion, l'organisme souhaite que les femmes qui sont dans l'industrie du sexe ne vivent pas davantage de marginalisation et d'ostracisation. Un recueil de la terminologie de l'intervention à prioriser auprès des femmes lors de leur accueil dans l'organisme est présenté en annexe 11.

Néanmoins, les perspectives politique et militante du CALACS au sujet de l'industrie du sexe restent très importantes, car comme l'ont souligné les femmes consultées : c'est par les actions militantes et politiques visant la prévention de l'entrée dans la prostitution et la sensibilisation du public à ses enjeux que celles-ci souhaitent poursuivre leur cheminement après leur passage dans les services d'aide sur les conséquences. C'est aussi par ces positions politiques que le CALACS se distingue et affirme son approche féministe abolitionniste. C'est donc en accompagnant les femmes selon leurs besoins que l'intervenante évaluera la pertinence et la façon d'aborder les questions politiques et sociales relatives à la prostitution avec elles.

4.2. LES APPROCHES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER

Cette section présente un regard critique sur les approches fondamentales à privilégier dans les pratiques d'interventions du CALACS auprès des femmes qui présentent des conséquences de la prostitution, à savoir l'intervention féministe, l'*empowerment* et l'approche sensible aux traumatismes.

4.2.1. L'INTERVENTION FÉMINISTE

Les activités réalisées dans le cadre du stage, les éléments découlant des écrits scientifiques sur le sujet, ainsi que les propos des femmes et des intervenantes réaffirment la pertinence et l'adéquation d'utiliser l'intervention féministe pour aider les femmes et toutes les personnes s'identifiant comme femmes, qui vivent des conséquences de la prostitution. Tel que le mentionnent Corbeil et Marchand (2010) : « toute intervention auprès des femmes cherche à placer celles-ci au centre de l'intervention, en d'autres mots, à les considérer comme les sujets de leur vie et non comme des objets pouvant être manipulés » (p. 32). En effet, l'approche féministe met au cœur des pratiques la capacité des femmes à faire des choix pour elles-mêmes et notre respect de leur autonomie, de leur rythme et de leurs décisions. Le cadre d'analyse féministe accorde d'ailleurs une grande importance à la prise de parole des femmes. Il permet de se concentrer sur l'expérience subjective et sur les significations attribuées à celle-ci par les premières concernées, tout en s'intéressant à la pluralité des expériences, notamment celles des femmes se trouvant aux marges (Maynard, 1994). Mettre l'expérience des femmes au centre de l'analyse permet ainsi de faire une place à leurs propres définitions du « monde », alors que le monde est hétérogène, dynamique et complexe (Caron et Damant, 2014). En ce sens, développer des interventions spécifiques pour ces femmes doit permettre de considérer toutes les facettes de la prostitution, mais aussi les paroles multiples des femmes elles-mêmes. Le CALACS du Saguenay souhaite que les femmes qui vivent des conséquences de la prostitution puissent trouver au sein de l'organisme un espace d'acceptation, d'accueil, de réflexion sur leur pouvoir et leur agentivité, en prenant en compte l'imbrication des systèmes socio-culturels qui pourraient influencer leur trajectoire.

D'un point de vue plus politique, l'intervention féministe s'inscrit dans une visée de changement social et se montre critique des relations de pouvoir, notamment celles des inégalités qui fondent la construction sociale des genres. Cette approche permet une réelle lecture critique de l'industrie du sexe amenant à remettre en question l'hypersexualisation, la chosification et la marchandisation des femmes. La perspective féministe permet aussi de prendre conscience de l'impact de la socialisation des femmes dans leur entrée dans la

prostitution (violences, pornographie, dictats sociaux, hypersexualisation, inégalités, pauvreté, marchandisation, culture du viol) et doit dépasser la seule analyse individualiste des choix qui met de côté les contextes sociaux et collectifs dans lesquels ils se produisent. L'intervention peut, par exemple, permettre aux femmes de faire des liens avec les inégalités sociales et oppressions ayant provoqué leur passage dans l'industrie du sexe et les difficultés liées à leur sortie. Elle peut aussi rappeler que les femmes ont le droit de vivre sans violence, dans des relations égalitaires, de faire des choix et d'avoir accès aux moyens disponibles pour les aider.

Comme intervenante, il s'agit d'accompagner les femmes dans les décisions tout au long du processus d'intervention et de les aider à accéder aux ressources, aux connaissances et aux compétences nécessaires pour vivre une vie indépendante en toute sécurité. Il ne s'agit pas d'une prise en charge, mais plutôt d'un accompagnement permettant aux femmes de s'aider elles-mêmes (Corbeil et al., 1997). Il relève de la responsabilité de chaque femme de mettre à profit cet accompagnement et de définir comment elle va vivre sa vie.

4.2.2. L'EMPOWERMENT

Kemp (2019) décrit l'*empowerment* comme « le processus par lequel des individus et/ou groupes acquièrent la capacité et les moyens de prendre le pouvoir pour être acteurs de transformation de leurs vies et sociétés » (p. 30). À ceci, il est possible d'ajouter que c'est le processus par lequel un individu ou un groupe en vient à déconstruire les représentations sociales négatives à son sujet, afin de se percevoir comme capable et légitime de participer aux prises de décision. L'*empowerment* a donc une déclinaison individuelle, avec la reprise de pouvoir sur sa propre vie, mais aussi une dimension collective de reprise de pouvoir sur le vécu collectif et les droits d'un groupe ou d'une population.

En ce qui concerne le renforcement et l'harmonisation des pratiques au CALACS, il sera nécessaire de continuer à orienter les interventions vers le pouvoir intérieur et le *pouvoir de* : fondé sur les *avoirs* et les *savoirs* (Kemp, 2019). Cette orientation doit permettre de donner un sens à son expérience subjective comme femme d'un point de vue cognitif,

mais aussi affectif, notamment par la reconnaissance des enjeux de pouvoir ayant été engendrés par la condition sociale « d'être femme » et par d'autres stéréotypes et préjugés. Avec l'appui des interventions, les femmes doivent percevoir qu'elles ont le pouvoir de changer leur situation pour elles-mêmes, mais aussi, plus largement, pour d'autres personnes auxquelles elles peuvent s'identifier. Comme rapporté par les femmes consultées dans le cadre du stage, il est essentiel pour elles de trouver un sens à leur vécu, et il leur revient de déterminer leurs besoins et d'identifier des solutions pour réaliser les objectifs qu'elles se sont elles-mêmes fixés. Enfin, du point de vue du rôle de l'intervenante, il est important de développer une solidarité sociale à l'égard des femmes rencontrées, d'être consciente de manière critique de l'asymétrie des statuts et de tendre à reconnaître et aplanir ces inégalités.

Il sera aussi important pour le CALACS de donner les opportunités aux femmes rencontrées de reprendre du *pouvoir sur* à travers des activités d'*empowerment* collectif tel qu'explicité par différents auteurs (Kemp, 2019; la CLES, 2015; Dufour, 2018; Motoi et Dufour, 2011; Nelson, 2009). En effet, plusieurs femmes rencontrées ont mentionné leur intérêt à participer à des activités de reprise de pouvoir collectif, notamment en lien avec les torts causés par la prostitution, souhaitant partager leur vécu dans cette industrie et militer pour prévenir et sensibiliser la prostitution d'autres femmes. En ce sens, il serait avisé que le CALACS puisse permettre aux femmes qui le souhaitent d'organiser des événements, prendre part à des campagnes de sensibilisation, des ateliers de prévention ou des actions sociales. Prendre la parole est aussi un acte de résistance, une demande de reconnaissance, de validation et de justice. Le CALACS devra travailler à développer cet aspect des services pour être en cohérence avec les besoins des femmes qui le fréquentent, car pour le moment, il est plus difficile d'organiser ce type d'intervention au sein de l'organisme. Cette difficulté s'explique, entre autres, par le contexte de polarisation politique au sein du mouvement féministe, lequel est traversé par un spectre sur la question de l'industrie du sexe : spectre dont les extrémités sont incarnées, d'une part, par les positions abolitionnistes et, d'autre part, les positions pro-travail du sexe. Ces débats de positions peuvent exposer les femmes et les intervenantes lors de sorties publiques, à de l'intimidation et des propos dégradants et déshumanisants. Le CALACS reste ambivalent devant de telles perspectives, tant pour les femmes qu'il accompagne que pour les intervenantes. Par ailleurs,

cela s'explique aussi par la professionnalisation du travail social au sein de l'organisme, la surcharge présente à tous les niveaux et le fait que la ressource a pris, depuis quelques années, une tangente plus orientée vers sa prestation de services d'intervention directe, pour répondre aux demandes d'aide en augmentation constante, et moins dans les luttes sociales. Enfin, pour éviter des écueils potentiels, il serait souhaitable que le CALACS soit accompagné dans la mise en place d'actions sociales permettant une reprise de pouvoir collectif par une ressource marraine qui a développé une plus grande expertise en matière d'action collective auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution (p. ex. le CALACS Agression Estrie ou le CALACS La Chrysalide).

4.2.3. UNE APPROCHE SENSIBLE AUX TRAUMAS

Les résultats de plusieurs recherches, les intervenantes rencontrées et les femmes ayant vécu la prostitution ont fait état des effets très dévastateurs qu'elle peut avoir sur le bien-être physique et psychologique de celles qui la vivent. Les femmes consultées peuvent présenter divers symptômes liés au TSPT (dissociation, *flashbacks*, cauchemars, évitement, peur) et différentes conséquences sur leur sexualité, leur intimité, leur disposition à entrer dans une relation et la maintenir, leur sentiment de sécurité, leur confiance et leur estime de soi, en plus des conséquences physiques (endométriose, ITSS, grossesses et avortement). Certains auteurs (Harding-Jones, 2018; Stebbins, 2010) proposent des pistes d'intervention pour aider les femmes qui présentent des manifestations de nature post-traumatique, soit : (a) créer un environnement sécuritaire ; (b) créer un lien de confiance avant d'approfondir sur le vécu pour prévenir les *flashbacks* et les émotions négatives ; (c) faire de la psychoéducation sur les traumatismes et les techniques d'apaisement ; (d) aider à mettre des limites ; (e) éduquer sur les relations saines ; (f) faire de la restructuration cognitive des pensées envahissantes ; et (g) ultimement, intégrer des techniques visant la reconnexion avec le corps, les sensations et la sexualité (traduction libre de : *Sensate Focus Technique*). Pour Harding-Jones (2018), ces pratiques incluent également la transparence dans les interventions, la fiabilité, la cohérence, la prévisibilité, la collaboration, ainsi que les pratiques promulguant l'*empowerment*.

En outre, il importe d'approfondir les réflexions intersectionnelles du CALACS sur la nécessité d'actualiser l'intervention à travers une approche sensible aux traumatismes, mais non psychiatrisante. En effet, l'expression des traumatismes vécus est modulée par le positionnement social, l'identité de genre, ainsi que les dominations de classes sociales (Burstow, 2003). L'importance et l'expression des conséquences vécues peuvent sembler tellement accablantes au premier abord, qu'une intervenante non formée à l'approche sensible au trauma et sensibilisée aux conséquences de la prostitution peut avoir tendance à référer les femmes à d'autres services, notamment en santé mentale, en psychiatrie ou en traitement des dépendances. Les représentations sociales véhiculées de ce qui est « attendu » de la part d'une victime (p.ex. douleur, soumission, tristesse, accablement) peuvent entrer en dissonance avec les manifestations traumatiques réelles d'une femme ayant vécu de la prostitution (colère, impulsivité, confrontation, méfiance). À ce sujet, Burstow (2003) a fait valoir que certaines manifestations décrites comme des maladies mentales par la psychiatrie, sont en fait des réactions rationnelles aux conditions sociales, économiques et politiques vécues par les femmes et que les symptômes psychiatriques communs aux traumatismes sont androcentriques. En effet, il est nécessaire d'être critiques et réfléchies par rapport aux perceptions et interprétations de comment « devraient » se manifester la souffrance et la discrimination, remettre en question le cadre de référence par rapport à nos projections de la « parfaite victime » et examiner en quoi cela influence les relations et les perceptions que nous entretenons au sujet des femmes que nous accompagnons (Corbeil et al., 2018). En somme, il est important de ne pas reproduire une analyse homogénéisante de ce à quoi devrait ressembler une femme dans la prostitution ou une victime de TSPT, et de garder des réflexes intersectionnels. Une approche sensible aux traumatismes demande une adaptation réelle aux positionnements identitaires et aux manifestations de souffrance de la femme devant nous.

Par ailleurs, l'approche sensible aux traumatismes doit être adoptée par toute l'équipe, de l'adjointe administrative à l'ensemble des intervenantes, même si certains membres de l'équipe en question ne font pas nécessairement d'intervention directe auprès des femmes qui vivent des conséquences de la prostitution. Cet élément est important pour permettre de situer certaines manifestations à travers le prisme post-traumatique, de reconnaître l'ex-

pression diverse et plurielle des traumatismes (p.ex. impulsivité, difficulté à faire confiance, retard et absentéisme, défis dans la gestion des émotions, consommation avant les rencontres, accablement, perte d'espoir) et de créer un environnement sécuritaire et exempt de retraumatisation dans l'ensemble de la structure organisationnelle. Ces mesures peuvent réduire le stress associé à l'obtention de services pour les femmes et peuvent leur permettre de comprendre comment les expériences traumatiques qu'elles ont vécues affectent les différentes sphères de leur vie et façonnent leurs besoins. Ces pratiques peuvent aussi permettre aux femmes de reconstruire l'histoire de leur vie pour lui donner une signification. Enfin, elles peuvent permettre de prévenir ou atténuer les effets des traumatismes par compassion chez les intervenantes.

4.3. L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES ET LES PRINCIPES DE BASE À PRIVILÉGIER

Plusieurs éléments doivent être pris en compte dans l'harmonisation des pratiques du CALACS du Saguenay. Les paragraphes qui suivent résument quelques recommandations à considérer dans le déploiement des services de l'organisme, soit l'importance d'un lieu sécuritaire, confidentiel et non mixte, la possibilité de recevoir de l'aide pour sortir de la prostitution, l'accompagnement, le référencement vers les partenaires et l'opportunité de se retrouver entre femmes.

4.3.1. UN LIEU SÉCURITAIRE, CONFIDENTIEL ET NON MIXTE

Conformément aux écrits scientifiques disponibles (Dufour, 2018; Kemp, 2019), les femmes rencontrées soulignent la nécessité que les services pour les personnes ayant un vécu en lien avec la prostitution soient destinés uniquement aux femmes²⁴. Selon elles, de tels services leur apporteraient répit et sécurité, car elles ne se sentent pas en sécurité dans des ressources mixtes au sein desquelles elles sont souvent stigmatisées ou sollicitées pour

²⁴ Le stage n'a pas permis d'aborder en profondeur l'inclusion des femmes trans ou non-binaires dans les services. Cet aspect sera abordé de façon plus approfondie dans la section 4.5 portant sur les limites du stage.

des services sexuels. Le principe de non-mixité des services offerts au CALACS est donc très important et permet de diminuer certaines barrières d'accès aux services d'aide.

Par ailleurs, les services doivent être offerts dans un endroit sécuritaire et confidentiel, alors qu'aucune identification ne permet de savoir où se trouvent le CALACS et les populations qu'il dessert. Ces mesures visent à contrer les stigmas associés au milieu de la prostitution et à éviter d'enfermer les femmes dans une représentation d'anormalité ou de marginalité. Ces modalités veillant à préserver la confidentialité ont été considérées comme essentielles par les femmes et les intervenantes rencontrées, notamment pour éviter la stigmatisation. Comme l'adresse de l'organisme n'est pas publicisée, les femmes doivent l'obtenir directement de la part des intervenantes pour connaître sa localisation et il est impératif que cette adresse ne soit pas partagée. De plus, dans les contextes d'intervention individuelle ou en groupe, il importe que les concepts de confidentialité et de respect soient sérieusement considérés et explicités auprès des femmes, notamment pour préserver la sécurité et le respect de ces dernières.

En dernier lieu, il est important que l'organisme reste accessible par les services d'autobus, de taxi ou de marche, idéalement dans l'environnement proximal des femmes. En ce sens, il est nécessaire de maintenir les mesures actuelles permettant qu'un montant d'argent soit disponible pour permettre à ces femmes de se déplacer vers la ressource, soit par l'offre de billets d'autobus ou par des ententes avec les compagnies de taxis régionales²⁵.

4.3.2. UNE OFFRE DE SERVICES ENTRE FLEXIBILITÉ ET RIGUEUR

Les besoins des femmes en situation de prostitution peuvent être importants et les formalités d'adhésion au service différentes des demandes d'aide provenant des victimes d'agression sexuelle, ces dernières représentant la majorité des femmes se présentant au

²⁵ Une présente entente avec la compagnie de taxi régionale permet aux femmes, après approbation par le CALACS, d'utiliser le service de taxi qui facturera directement à l'organisme plutôt qu'aux femmes utilisatrices. Ces modalités permettent aux femmes de venir et repartir de leur rencontre au CALACS. Toutefois, la priorité est accordée au déplacement en autobus, le CALACS fournissant les billets.

CALACS du Saguenay. Un cadre rigide d'intervention tel un suivi hebdomadaire, de jour ou fixé à l'avance, n'est pas toujours adapté et peut être un obstacle d'accès au service, notamment lors des premiers contacts. À ce sujet, il peut arriver que les femmes concernées fassent des demandes de service dans un contexte de crise ou selon une demande prétexte qui cache, dans bien des cas, un besoin sous-jacent. Il faut être patient et persistant dans le contact pour dépasser l'état de crise et cerner le besoin fondamental. Il est donc nécessaire que la ressource s'adapte au rythme de la personne aidée. En ce sens, il est important pour les intervenantes de montrer une grande disponibilité et de la souplesse, même après quelques rendez-vous manqués ou des demandes diverses ne se rapportant pas spécifiquement aux services du CALACS. Par exemple, dans un premier temps, certaines femmes peuvent tendre à négocier le cadre organisationnel (p.ex. se présentent en retard ou accompagnées, écourtent ou allongent les rencontres). L'intervenante aura à se positionner de façon bienveillante auprès d'elles avec flexibilité, tout en assurant l'offre de services et le respect de la mission et du cadre d'intervention. À ce stade, il peut être très pertinent d'élucider ce qui est négociable dans l'entente de service de ce qui ne l'est pas. Par exemple proposer de prévenir en cas de retard ou d'absence, de reporter les rencontres en ciblant des plages horaires facilitantes pour la femme, etc. Il est pertinent de réfléchir à l'accès à la ressource avec flexibilité et adaptation, par exemple grâce à des rendez-vous téléphoniques, des plages de disponibilité sans rendez-vous, des opportunités de rencontres informelles (p.ex. dans un café, dans une autre ressource), des plages horaires de soir ou encore des relances par textos pour prendre des nouvelles. Il est aussi possible d'utiliser les réseaux sociaux ou les textos pour renouveler, patiemment, l'invitation à la rencontre, assurer une présence discrète, ponctuelle, mais constante. Dans le même sens, il s'avère bénéfique d'offrir des opportunités de services plurielles, telles que de l'intervention ponctuelle, des activités informelles, de l'intervention soutenue, des outils d'intervention alternatifs (p.ex. art thérapie, zoothérapie, yoga, etc.) et de l'accompagnement dans les démarches. C'est ce va-et-vient dans la ressource, ces possibilités plurielles et cette adaptation de certains termes du cadre qui permettent le développement de liens. Ces étapes sont nécessaires à la création du lien.

A ce sujet, Hasnaoui (2011) propose de permettre à la personne aidée de se familiariser avec les services avant d'engager le processus d'évaluation des besoins et de fixation

d'objectifs. En effet, il peut être intéressant de créer deux temporalités entre la réponse aux besoins de base et aux urgences (soit la demande symptôme), et celle liée au « rétablissement » pour éviter la confusion et les échecs liés aux décalages entre l'offre de services et la réalité des besoins de la femme aidée. Cette démarche doit permettre à chacune d'entrer en contact avec l'organisme selon son propre mode de fonctionnement et à son rythme : urgence, questionnement sur le service, réactivité, référencement. Hasnaoui (2011) rappelle que le processus d'admission dans un service entre souvent en résonance avec l'histoire personnelle de vie et implique des questions sous-jacentes : « suis-je méritante ? », « va-t-on m'abandonner encore une fois ? », « serais-je jugée sur mes activités de prostitution ? ».

4.3.3. LA POSSIBILITÉ DE RECEVOIR DE L'AIDE POUR SORTIR DE PROSTITUTION

Selon les écrits scientifiques sur le sujet et les propos des femmes et des intervenantes rencontrées, il arrive un moment, dans la majorité des parcours des femmes dans l'industrie du sexe, où elles souhaitent la quitter, tout en étant conscientes de la complexité de cette démarche. Les femmes interrogées lors de notre consultation ont indiqué qu'il aurait été nécessaire, dans leur parcours de vie, qu'une personne prenne le temps de les informer des alternatives à l'industrie du sexe, ainsi que de l'aide disponible pour s'en sortir. Elles relèvent aussi qu'elles auraient aimé recevoir de l'accompagnement de la part d'intervenantes lors du processus de sortie qu'elles jugent difficile. Tel que constaté lors des consultations, cette alternative, de façon générale, ne leur a pas été proposée dans les services de première ligne qu'elles fréquentent le plus régulièrement (p.ex. urgence de l'hôpital, travail de rue, infirmière au dépistage, policiers, etc.). Étant donné que le travail sur les conséquences de la prostitution se présente souvent, quoique non exclusivement, comme un élément dans un cheminement plus large pour sortir de la prostitution, il est indispensable d'aborder cet élément avec les femmes rencontrées pour déterminer si cela fait partie de leur objectif. Enfin, tel que soulevé dans les écrits disponibles sur le sujet (CLES, 2015; Hasnaoui, 2011; Kemp, 2019; MCIS services linguistique, 2014; Mourani, 2019) et par des intervenantes rencontrées, le travail sur les conséquences doit, dans bien des cas, être considéré de façon holistique avec l'accompagnement éventuel sur les enjeux de consommation, la sécurité

physique et psychologique, la recherche d'un revenu alternatif, l'équilibre psychologique, la recherche d'un logement, la construction de nouveaux liens sociaux hors de l'industrie, la formation, la réinsertion à l'emploi, etc. De plus, comme abordé par les intervenantes et dans les écrits scientifiques (CLES, 2015; MCIS services linguistique, 2014; Mourani, 2019), il est impossible qu'une seule ressource s'occupe de toutes ces avenues et il importe donc de développer des partenariats forts avec les autres ressources. Enfin, tel qu'indiqué par la CLES (2015), il importe de se rappeler que les allées et venues et la diminution temporaire ou graduelle de la prostitution font partie intégrante du processus de sortie.

Bref, dans une certaine proportion des demandes d'aide des femmes, la diminution des conséquences de la prostitution n'est pas le seul objectif et il semble pertinent, le cas échéant, d'être en mesure de l'inscrire dans un spectre plus large de démarches vers la sortie de la prostitution. En ce sens, le CALACS doit adapter son cadre d'intervention à de tels constats. Il est donc souhaitable que les services soient conçus de façon flexible, holistique et en adéquation avec la complexité des parcours des femmes, tout en respectant leur choix de partir ou rester dans le milieu, en concevant les allers-retours dans la prostitution comme une composante du processus de désistement (CLES, 2015). Il est souhaitable que les interventions se fassent en fonction du rythme propre à chacune, de façon personnalisée, plutôt qu'au moyen d'une approche uniforme. Enfin, il faut considérer les allers-retours dans le service comme normaux. En créant ces conditions préalables, les femmes en situation de prostitution pourraient plus aisément se consacrer à diminuer les conséquences négatives de cette activité et potentiellement espérer quitter la prostitution si c'est leur souhait.

En dernier lieu, au sujet des conditions préalables favorisant la sortie de prostitution, des recours financiers pour les premiers mois lors de la sortie de la prostitution pourraient être aidants. À ce sujet, Kemp (2019) recommande la création d'un fonds de solidarité dans les organisations pour venir en aide aux femmes qui souhaitent quitter le milieu. Malheureusement, le CALACS n'a pas ce type de fonds actuellement, mais il pourrait réfléchir à une initiative à mettre en place à cet égard, par exemple en partenariat avec une fondation.

4.3.4. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE RÉFÉRENCIEMENT VERS LES RESSOURCES PARTENAIRES

Les recherches indiquent l'importance de services continus, holistiques, personnalisés et sécuritaires (Anklesaria et Gentile, 2012, CLES, 2015; Stebbins, 2010; Trinquart, 2002). Les femmes et les intervenantes rencontrées ont également soutenu qu'il est essentiel d'être accompagnées et appuyées dans leurs démarches auprès des institutions et autres ressources pertinentes et d'être guidées afin de mieux cerner leurs besoins. Par exemple, en ce qui concerne une intervention, les femmes souhaitent pouvoir aborder leur consommation, leurs enjeux de santé mentale et de prostitution de manière complémentaire, alors que la plupart des ressources existantes se spécialisent dans l'un ou l'autre de ces domaines (CLES, 2014). Par ailleurs, les femmes consultées ont rapporté avoir rencontré plusieurs ressources de première ligne pendant leur parcours dans l'industrie et ne pas avoir été référées vers les ressources spécialisées pouvant les aider en matière de conséquences et de sortie de la prostitution, alors qu'elles auraient souhaité l'être. La CLES (2015) et les intervenantes rappellent qu'il est essentiel de ne pas travailler en vase clos auprès des femmes et d'être plusieurs ressources ensemble pour répondre aux besoins en présence.

Étant donné que le CALACS se concentre sur les conséquences de la prostitution, il est nécessaire de réfléchir en partenariat avec des ressources qui viendront pallier les autres services nécessaires aux femmes vivant des conséquences de la prostitution et celles qui souhaitent en sortir, et valider des trajectoires de services facilitantes auprès de ces ressources. Le travail de partenariat et de collaboration avec les autres ressources du territoire est essentiel. Même si les relations sont présentement cordiales, elles ne sont pas à l'abri de tensions parfois vives autour du statut de la prostitution (travail versus exploitation). Ces clivages idéologiques sont susceptibles de créer des torts aux femmes qui ont un vécu dans cette industrie. Parmi ces torts, notons l'instrumentalisation de la souffrance au service d'une position ou l'autre, l'absence de stratégies globales en réponse aux besoins des femmes, la confusion dans la recherche et l'accès aux ressources d'aide et l'absence de référencement entre des organismes d'un même territoire qui ont pourtant des missions complémentaires. L'enjeu du non-référencement entre organismes de première ligne et de

réduction des méfaits (traditionnellement plus favorables aux positions défendant la prostitution comme un travail) et ceux venant en aide aux femmes vivant des conséquences de la prostitution (généralement abolitionnistes du système prostitutionnel) est d'ailleurs souligné par les intervenantes rencontrées. Enfin, ces dualités d'intervention empêchent certaines ressources de développer des services réellement adaptés aux besoins spécifiques de ces personnes.

Nous soutenons qu'il est important que les ressources, peu importe leurs allégeances, collaborent pour créer un véritable continuum de services pour les femmes ayant des besoins, mais aussi pour celles qui souhaitent quitter la prostitution et celles qui ont besoin de services de rétablissement et de réinsertion par la suite. C'est dans cet esprit que le CALACS a entrepris, en 2019, de créer une concertation entre les intervenants qui représentent les principaux organismes œuvrant pour l'amélioration de la réponse aux besoins des personnes ayant un vécu en lien avec la prostitution. L'implication d'une quinzaine d'acteurs saguenéens²⁶ de toutes allégeances a fait de cette démarche une réussite partenariale. Dans ce processus intersectoriel et multidimensionnel, les ressources ont été invitées à choisir consciemment de mettre derrière les dissensions idéologiques pour se centrer sur les besoins des femmes, plutôt que sur des positions qui sont insoutenables devant les besoins multiples des femmes concernées. D'ailleurs, en travaillant ensemble, nous constatons que nous souhaitons toutes l'inclusion, la sécurité et le mieux-être de ces femmes. Il est important de continuer à établir les convergences dans nos mandats, indépendamment des idéologies, afin d'assurer la sécurité et la réponse aux besoins, la non-stigmatisation, tout en partant de l'expérience des femmes telle qu'elles la racontent pour développer pour

²⁶ En 2022-2023, les membres de la Concertation prostitution/exploitation sexuelle Saguenay étaient : Le CALACS du Saguenay, Le CALACS du Lac Saint-Jean, le Travail de rue de Chicoutimi, le Travail de rue de Jonquière, les policiers de Saguenay, la Commission scolaire des Rives du Saguenay, le Carrefour Jeunesse emploi, La Maison d'hébergement le Rivage (femmes victimes de violence et en situation d'itinérance), La Maison d'hébergement le Centre féminin (femmes victimes de violence), la Maison d'hébergement Marie-Fitzbach (femmes en difficulté), Diversité 02, Karine Côté, professeure-chercheure à l'UQAC, la Maison le Séjour (dépendance), le CIUSSS du SLSJ-APPR en santé bien-être des femmes, le CAVAC du SLSJ, La Maison d'hébergement l'ISSUE (femmes prostitution), le Centre mieux-être (centre de jour femmes).

elles des pratiques adaptées. Il reste toutefois du travail à faire pour réellement travailler de manière intersectorielle.

En ce sens, Le CALACS du Saguenay soutient qu'il est important que les ressources de toutes allégeances continuent de communiquer et de travailler ensemble. Il nous paraît impératif de continuer à renforcer les relations entre l'organisme et ses partenaires (ressources en employabilité, en logement et hébergement, en immigration, en matière d'accompagnement socio-judiciaire, en soins de santé mentale, sexuelle et physique et en ce qui a trait à la consommation etc.), pour réellement offrir un continuum de services holistique. Il est aussi nécessaire que tous les services du continuum soient sensibilisés et formés à la réalité des personnes en situation de prostitution et de celles qui essaient de s'en sortir.

Par ailleurs, tout ce qui déroge de la mission du CALACS devrait faire l'objet d'une entente de services avec des partenaires/ressources afin que les femmes puissent avoir un accompagnement réellement holistique de leurs besoins. Il pourrait aussi être pertinent de développer des pratiques de référencement accélérées avec les organismes de première ligne, tels que les policiers, les services de santé sexuelle et de gestion de la consommation et les travailleurs de rue. Ces acteurs sont souvent les premiers à être en mesure de référer les femmes qui ont besoin de services, car ils sont sur le terrain auprès d'elles. D'autre part, il serait intéressant de s'attarder à attirer une intervenante-ressource principale aux femmes accompagnées dans le but d'éviter la fragmentation des services et de fournir un soutien holistique et de façon continue, de servir d'intermédiaire et d'aider les femmes à naviguer entre les services. De plus, tel que conseillé par les intervenantes rencontrées, il ne suffit pas dans les procédures de référencement de simplement référer une victime de la prostitution à un organisme/ressource, mais bien de faire la démarche supplémentaire de l'accompagner dans le processus, de la soutenir et possiblement de travailler en complémentarité avec l'autre service.

4.3.5. SE RETROUVER ENTRE FEMMES

L'effritement des relations interpersonnelles chez les femmes dans la prostitution est bien documenté (CLES, 2015; Kemp, 2019). Les femmes ont aussi témoigné des difficultés qu'elles ont rencontrées à maintenir ou développer leur réseau social à la suite de leur sortie

de la prostitution. Le besoin des femmes de pouvoir dialoguer avec d'autres femmes pour permettre de s'approprier l'histoire ou une identité commune ressort non seulement dans plusieurs recherches (CLES, 2014 ; Dessureault-Pelletier et al., 2019; Kemp, 2019; Lanctôt, et al., 2016), mais aussi dans les propos des femmes et des intervenantes rencontrées dans le cadre du stage. Briser l'isolement est donc central et pourrait diminuer la honte et la stigmatisation. En ce sens, il importe de développer au CALACS des services pour permettre à ces femmes de continuer de socialiser, de briser l'isolement et de développer la solidarité, des principes chers à l'intervention féministe. Ces services peuvent prendre différentes formes, notamment des groupes d'entraide, la mise en place de lieux où elles peuvent se retrouver avec d'autres femmes aux vécus semblables, des groupes de pairs-aidants, des activités communautaires informelles ou formelles (p.ex. cafés rencontres, activités sociales), des activités pour des mineures victimes ou à risque d'être victimes d'exploitation sexuelle, ainsi que des ateliers thématiques et d'information. Qui plus est, la conjugaison des modalités d'intervention formelle et informelle favorise le développement d'un sentiment d'appartenance de la part des femmes ainsi que le partage, la solidarité et les échanges entre elles et les intervenantes (Relais-femmes, 2009).

Par ailleurs, il est important que les femmes puissent développer un réseau social en dehors de l'organisation de services. Lanctôt et al. (2016) en arrivent au même constat et indiquent qu'il est crucial de favoriser les liens avec les personnes de l'entourage et le soutien informel, alors que les proches peuvent être un levier de bien-être et de sortie de la prostitution. De plus, il importe de concevoir que les services d'intervention ne sont pas là pour remplacer une vie sociale informelle, mais plutôt pour la compléter ou la bonifier.

4.4. L'HARMONISATION SUGGÉRÉE AU CADRE D'INTERVENTION

Plusieurs propositions pour harmoniser les pratiques d'intervention au CALACS sont formulées dans les paragraphes qui suivent. Celles-ci doivent préalablement faire l'objet d'un processus interne auprès de l'équipe et de la collective avant d'être officiellement intégrées dans le cadre d'intervention. Cette démarche n'est pas encore accomplie et le texte qui suit ne rassemble donc, pour l'heure, que des propositions visant à renforcer et harmoniser les pratiques. Parmi les éléments recommandés, notons : (a) la considération

de la prostitution comme critère de priorité dans les nouvelles demandes; (b) l'assouplissement des critères d'inclusion dans le service; (c) le protocole d'absence/reliance; et (d) l'intégration des nouvelles technologies de l'information.

4.4.1. LA PROSTITUTION : UN CRITÈRE DE PRIORITÉ

Les demandes des femmes en situation de prostitution sont à considérer comme un critère de priorité dans l'organisme, car elles impliquent souvent un état de danger relatif, une grande vulnérabilité et une multitude de problématiques à travailler simultanément. De plus, comme les femmes présentent souvent des demandes d'aide dans des situations d'urgence, le fait de les faire patienter sur la liste d'attente pourrait compromettre leur sécurité, leur conformité au service et la réponse à leurs besoins de base. Il importe donc d'intégrer ce principe dans le cadre de l'intervention.

4.4.2. L'ASSOUPPLISSEMENT DES CRITÈRES D'INCLUSION

Les besoins des femmes en situation de prostitution peuvent être importants et dépasser les demandes régulières des victimes d'agression sexuelle rencontrées au CALACS. Un cadre très rigide d'intervention tel un suivi hebdomadaire, de jour ou fixé à l'avance, selon des critères restrictifs n'est pas toujours adapté et peut être un obstacle d'accès au service, notamment lors des premiers contacts.

Il serait pertinent que les services du CALACS soient offerts à « toutes les femmes » qui ont un vécu en lien avec la prostitution en diminuant au maximum les critères d'exclusion, notamment ceux relatifs à la consommation, à la possession de matériel pour consommer et à l'état de santé mentale. En ce sens, il faut promouvoir des services d'intervention avec le moins de restrictions possible dans une perspective sensible aux traumatismes et féministe intersectionnelle. En effet, Corbeil et al. (2018) soulignent les incohérences entre l'endossement d'un rôle « d'agente de contrôle social » par les intervenantes et les valeurs d'égalité et de services pour « toutes les femmes » mises de l'avant par la gestion et l'intervention féministes intersectionnelles.

Toutefois, les moyens à adopter vis-à-vis ces enjeux restent complexes, puisqu'ils concernent à la fois les modalités organisationnelles du CALACS ainsi que les aspects de

sécurité et de dispensation des services d'aide. En effet, le travail sur les conséquences de la prostitution impose qu'un certain équilibre physique et psychologique soit présent chez les femmes afin d'entreprendre un travail de fond. Le contenu du vécu pouvant être traumatique, il s'avère nécessaire de faire, avec les femmes, une bonne évaluation de leur état, d'explorer avec elles leur bien-être psychologique, leurs dispositions à entrer en contact avec un monde intérieur potentiellement souffrant et traumatisant et leurs disponibilités pour entreprendre un suivi. Cette évaluation doit être complétée dans les premières rencontres. Si les femmes ne sont pas en état d'aborder les conséquences de la prostitution pour une raison ou une autre, il est avisé de les référer et de les accompagner vers des ressources qui peuvent leur permettre de stabiliser leur situation avant d'entreprendre ce cheminement. Enfin, il est important de leur assurer que les services restent ouverts lors d'une démarche ultérieure afin qu'elles ne vivent pas cette étape comme une disqualification (Hasnaoui, 2011).

4.4.3. L'ASSOULISSEMENT DU PROTOCOLE D'ABSENCE-RELANCE

D'autre part, il pourrait être pertinent d'assouplir le protocole d'absence-relance²⁷ pour proposer une offre de services plus flexible. En effet, pour différentes raisons, les femmes concernées peuvent avoir tendance à ne pas se présenter lors des premières rencontres. Elles souhaitent rencontrer des intervenantes qui prennent le temps d'établir une base de confiance solide et qui s'investissent réellement dans la relation thérapeutique. De plus, comme le disent les intervenantes, le lien de confiance peut être plus long à créer, elles peuvent vouloir négocier le dispositif de service ou encore tester la fiabilité de l'intervenante. C'est pourquoi il est important dans les services du CALACS de maintenir

²⁷ Advenant le cas où la personne recevant des services au CALACS ne prévient pas de son absence une première fois, l'intervenante fera une relance dans un délai de cinq jours ouvrables, à moins de circonstances exceptionnelles. Dans sa relance, l'intervenante prendra soin de rappeler la procédure d'absence/relance/absence préalablement expliquée lors de la rencontre d'accueil. Advenant une absence pour une seconde fois, qu'elle soit consécutive ou non, il y aura un délai d'un mois accordé à la personne pour qu'elle communique avec le CALACS et qu'elle conserve sa priorité. Aucune relance n'est effectuée par l'intervenante au cours de ce mois (CALACS du Saguenay, 2022).

ouverte, du moins pendant un certain temps, la possibilité de refixer une rencontre, même après une absence non justifiée, et d'accepter un taux d'absence aux rencontres plus important.

4.4.4. L'INTÉGRATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Les intervenantes consultées ont confirmé que les textos et les réseaux sociaux sont les plates-formes les plus utilisées, en comparaison aux courriels et appels téléphoniques, modes traditionnels de communication au CALACS du Saguenay. D'ailleurs, l'achat d'un cellulaire et l'ouverture d'une messagerie, peut-être même d'une page Facebook ou Instagram, sont incontournables pour les intervenantes qui seront attirées à ces femmes. Les protocoles d'utilisation qui suivront mériteraient donc d'être adaptés à cette population. Il faut que les femmes puissent communiquer avec leur intervenante du CALACS par des moyens qui leur conviennent et qui leur ressemblent.

4.5. LES LIMITES DU STAGE ET LES ÉLÉMENTS À APPROFONDIR

Deux éléments nous apparaissent centraux et mériteraient d'être approfondis au-delà de la démarche de stage sur l'harmonisation des pratiques au CALACS concernant les conséquences de la prostitution, à savoir : (a) les limites de l'organisme; et (b) l'intersectionnalité et son intégration transversale dans les services.

4.5.1. LES LIMITES DE L'ORGANISME

La mission de l'organisme ne vise pas à répondre aux besoins de base et aux urgences que vivent souvent les femmes qui sont en situation de prostitution et la ressource n'est pas outillée pour le faire. L'organisme n'œuvre pas non plus avec une approche transversale et structurante de réduction des méfaits, quoique cette approche pourrait être utilisée si elle s'avère adaptée dans certaines circonstances. La raison même des services du CALACS du Saguenay relève davantage du domaine thérapeutique. Pour cause, l'organisme sait qu'il ne répond pas ou ne peut répondre à tous les besoins des femmes concernées et une attention doit être portée à définir les actions soutenues par l'organisme et celles qu'il ne peut assumer, même devant la demande, la souffrance et la détresse. Par ailleurs, respecter les

limites de l'organisme et des intervenantes s'avère difficile dans un contexte d'urgence, de désorganisation et de détresse, comme peuvent le vivre parfois les femmes concernées. Tout bien considéré, il est indispensable que le CALACS se penche à définir plus clairement les éléments relevant de son mandat et de sa mission et ceux relevant d'autres ressources.

4.5.2. L'INTERSECTIONNALITÉ ET SON INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS LES SERVICES DU CALACS

Il est reconnu que les femmes autochtones, immigrantes et racisées, en situation de handicap physique ou intellectuel, celles s'identifiant comme appartenant aux communautés LGBTQ2S+, celles qui font usage de substances psychoactives, les femmes qui vivent avec des troubles de santé mentale et celles en situation de pauvreté sont touchées de façon disproportionnée par la prostitution (Chettiar et al., 2010; Claude et al., 2009; CLES, 2014b; Dion et al., 2018; Femmes Autochtones du Québec, 2019; Ricci et al., 2012).

De surcroît, en raison de notre situation géographique à proximité de nombreuses communautés autochtones, de l'augmentation importante dans les dernières années du nombre de femmes immigrantes, réfugiées, racisées, issues des communautés ethnoculturelles et de la recrudescence de l'itinérance féminine dans la région, il est probable que le CALACS soit de plus en plus susceptible d'avoir à offrir des services aux femmes en situation de prostitution ou de traite à la croisée de ces intersections. Pourtant plusieurs perspectives intersectionnelles n'ont pas été abordées ou rapportées dans les écrits recensés ainsi que par les femmes et les intervenantes rencontrées. Ce constat s'explique probablement, du moins en partie, par le petit nombre d'intervenantes et de femmes consultées, mais aussi par la quantité limitée de discussions lors des consultations qui auraient permis d'orienter la bonification des pratiques intersectionnelles. Par ailleurs, les personnes ayant participé aux consultations, femmes comme intervenantes, n'étaient pas interrogées sur les critères qui auraient permis de reconnaître les identités culturelles, les multiples oppressions, ainsi que les facteurs de discriminations auxquels elles peuvent faire face.

En ce sens, le matériel récolté n'a pas permis d'aborder en profondeur l'inclusion de certains groupes de femmes davantage marginalisées. On pense ici, de manière non exhaustive, aux femmes autochtones, immigrantes, racisées, trans, lesbiennes ou bisexuelles, à celles qui portent des signes religieux, qui vivent avec des troubles de santé mentale, celles en situation de pauvreté ou celles qui consomment des substances psychoactives. Il n'a pas non plus été question de l'impact du racisme systémique, du colonialisme, du classisme et de l'âgisme sur les femmes étant ou ayant été en situation de prostitution. En outre, il est facile de penser, dans une perspective intersectionnelle, que certains éléments reliés aux thèmes abordés dans les précédentes sections auraient pu être différents si les femmes et les intervenantes interrogées avaient présenté des identités plus hétérogènes. En effet, les composantes identitaires peuvent interagir avec la perception qu'a une femme de sa situation, sa façon de résoudre ses problèmes, sa compréhension des difficultés et traumatismes vécus, les moyens par lesquels vont être exprimées les souffrances, la façon dont sa communauté, ses proches ou sa famille vont percevoir son vécu et les services nécessaires et disponibles pour l'aider (MCIS services linguistique, 2014).

Considérés ainsi, plusieurs éléments devraient encore être harmonisés dans les services du CALACS du Saguenay. Par exemple, l'organisme pourrait faire davantage pour initier des activités de prise de contact, de prévention ou de sensibilisation par rapport aux femmes les plus vulnérables à la prostitution. Qui plus est, un investissement de l'organisme sera nécessaire pour développer notamment les relations avec les femmes autochtones et les ressources autochtones du territoire (p. ex. le centre Mamik, les ressources spécialisées dans les universités et les cégeps, Femmes autochtones du Québec), les regroupements de femmes racisées et immigrantes (p.ex. Collectif femmes immigrantes, Association d'étudiants internationaux) et de la diversité (p.ex. Diversité02, Entraide Trans Saguenay-Lac-Saint-Jean). Il semble également pertinent de potentiellement codévelopper des services spécialisés et sensibles aux réalités vécues par ces femmes. Ceci permettrait plus de finesse dans la compréhension des façons dont la culture, l'identité et l'origine influencent les croyances et comportements, de même qu'en ce qui concerne l'impact des contextes sociopolitiques et économiques sur les situations rencontrées par les femmes accompagnées. D'ailleurs, le CALACS n'est pas assez outillé pour faire face aux enjeux de précarité reliés au statut d'immigration ou de citoyenneté de ces femmes, aux obstacles à

la communication et aux différents défis émergeant du racisme systémique et de la colonisation.

En ce qui concerne l'identité de genre, le CALACS du Saguenay a fait de nombreuses démarches au cours des dernières années pour développer des pratiques d'inclusivité pour les femmes trans et non-binaires et il travaille en concertation avec un partenaire de services (Diversité 02) qui l'accompagne et offre de la formation pour harmoniser les pratiques en ce sens. Toutefois, un important travail d'opérationnalisation des meilleures pratiques et des approches est à poursuivre.

Dans un autre ordre d'idées, il est important de mentionner qu'il existe peu de diversité de profils, d'identités et d'origines ethnoculturelles au sein de l'équipe d'intervenantes et au sein de la collective, ce qui amène d'emblée un biais en faveur des groupes dominants. Comme le rappellent Almeida et Lopez (2019), les milieux féministes non-mixtes ne sont pas à l'abri de créer des rapports et des dynamiques de pouvoir et d'oppression : racisme, rapports de domination de classes et de genres, colonialisme, âgisme, etc. D'ailleurs, Crenshaw (1991) a souligné à quel point les services développés par le biais des cadres uniquement sexospécifiques sont profondément imparfaits. Dans le contexte organisationnel du CALACS et selon ses ambitions intersectionnelles, il ne suffit pas que l'équipe d'intervenantes ait suivi des formations de quelques heures, par exemple en sécurisation culturelle, sur le racisme ou sur l'inclusivité dans les services, pour réellement avoir intégré les perspectives intersectionnelles de façon transversale aux pratiques d'intervention et à la culture organisationnelle. Ainsi envisagé, il est nécessaire de s'attarder à intégrer davantage de diversité et de spécificité, à la fois dans l'équipe d'intervenantes, dans la collective, dans notre milieu de travail et dans notre culture organisationnelle. Davantage d'hétérogénéité et de perspectives diverses permettraient d'influencer le discours sur l'intervention féministe et l'intersectionnalité et les façons dont elles devraient être mises en œuvre selon les réalités organisationnelles et territoriales du CALACS (Marchand et al., 2020). À ce titre, il est pertinent de poursuivre les initiatives de recrutement de travailleuses et d'administratrices issues des Premières nations, racisées, avec de la diversité de genre ou survivantes de la prostitution. Il sera pertinent d'examiner notre structure de gouvernance, nos

modes de fonctionnement, nos procédures d'accès aux services et aux emplois et d'améliorer les zones où s'insère la discrimination systémique à l'égard des femmes à la croisée des oppressions (Marchand et al., 2020). Par ailleurs, il est indispensable d'être autocritiques vis-à-vis nos biais et de travailler à les déconstruire, tout en étant conscientes des privilèges que nous accordent certains statuts (p.ex. être une femme blanche de la classe moyenne), et cela au sein d'équipes de travail comme auprès des femmes que nous rencontrons (Marchand et al., 2020; Mazzula et Nadal, 2015). Il importe de se questionner dans le but de déconstruire les rapports de pouvoir, de se donner des espaces pour les nommer, et de questionner et déconstruire nos représentations de la prostitution (Almeida et Lopez, 2019). En outre, la prise de conscience de ses propres angles morts en tant qu'intervenante, mais aussi la considération de ces angles dans la culture organisationnelle, apparaissent comme des conditions incontournables à l'établissement d'un espace sécuritaire pour toutes, mais aussi au développement d'interventions féministes éthiques et autocritiques (Marchand et al., 2020).

Enfin, Jones et Harris (2019) font plusieurs propositions afin d'intégrer le féminisme intersectionnel de façon transversale dans l'organisme: (a) fonder des relations empathiques ; (b) reconnaître les expériences de discrimination vécues par les femmes à la croisée d'oppression; (c) s'assurer que son langage, ses comportements et ses attitudes reflètent les valeurs de l'intervention féministe; (d) reconnaître les effets de l'intériorisation des oppressions ainsi que les stratégies d'adaptation associées qui peuvent contribuer au développement de problèmes de santé mentale, comme l'angoisse, le manque d'estime de soi, le stress chronique et le stress traumatique postcolonial, (e) faire preuve de sensibilité lors de l'accueil et de l'évaluation de la situation de la femme accueillie; et (f) explorer avec elle les questions de déséquilibre du pouvoir. De leur côté, Corbeil et al. (2018) ajoutent qu'il est important de s'intéresser à la singularité et au récit pluriel des femmes, d'éviter de reproduire des rapports d'oppression dans la relation d'aide et d'avoir un regard critique sur nos représentations culturelles et nos valeurs. Pour leur part, Mazzula et Nadal (2015) soulignent l'importance de valider et de ne pas banaliser les micro-agressions ayant été vécues et les conséquences de leur accumulation.

CONCLUSION

Les conséquences psychosociales que peuvent subir les femmes ayant vécu la prostitution peuvent être importantes et complexes et les services d'intervention pouvant les aider doivent être adaptés à cette réalité. Les interventions qui ont été développées grâce aux travaux de recension, de consultation et de formation effectués dans le cadre du stage de pratique spécialisée au CALACS du Saguenay s'appuient sur l'expertise développée dans des organismes spécialisés au Québec, les pratiques proposées dans les écrits scientifiques, de même que sur les recommandations des femmes elles-mêmes.

En croisant les perspectives des écrits scientifiques, des femmes ayant un vécu dans la prostitution et des intervenantes travaillant auprès de ces dernières, certains éléments à harmoniser dans le cadre des pratiques d'aide spécialisées sur les conséquences de la prostitution se sont précisés. En effet, dans le renforcement des services de l'organisme, il est indispensable de privilégier le déploiement d'un narratif de la prostitution sensible au fait que l'identité des femmes est fluide tout au long de leur parcours dans la prostitution, et ce, même après la sortie. La prestation de services doit donc être adaptée à cette fluidité et permettre le changement et la transformation sans se limiter aux dogmes idéologiques. Par ailleurs, les perspectives sur les approches d'intervention à privilégier établissent la pertinence de l'approche féministe, de l'*empowerment* et de l'approche sensible aux traumatismes selon une perspective féministe intersectionnelle. En regard de l'organisation générale des services pour les femmes concernées, il a été possible de constater qu'il faut continuer de privilégier l'accès à des lieux sécuritaires, confidentiels et non-mixtes, leur offrir la possibilité de recevoir de l'aide pour sortir de la prostitution, de l'accompagnement lors des processus de référencement, le développement d'opportunités pour que celles-ci puissent se retrouver entre femmes, par exemple lors d'interventions de groupe, d'activités informelle, d'actions sociales ou d'implication à travers les services de l'organisme. D'autre part, il s'avère nécessaire d'harmoniser certains éléments du cadre d'intervention de l'organisme pour l'accès aux femmes : inscrire la prostitution comme critère de priorité pour recevoir des services, assouplir les critères d'inclusion notamment ceux concernant la consommation, ainsi que le protocole d'absence et de relance téléphonique et, enfin, il s'avère nécessaire de considérer l'intégration de nouvelles technologies de communication pour

répondre aux besoins des femmes qui utiliseront la ressource. En terminant, deux éléments fondamentaux semblent à approfondir pour donner suite à l'expérience du stage, soit de déterminer les limites de l'organisme en matière de services et de bonifier l'intersectionnalité de façon transversale au sein de ce dernier.

Malheureusement, peu de ressources affichent d'emblée une réponse aux violences et à l'exploitation inhérentes à l'industrie du sexe, préférant parler d'agentivité et de choix. Ce manque de reconnaissance des liens entre la prostitution et l'exploitation réduit considérablement l'attention consacrée à développer des programmes d'intervention structurés et appuyés par la recherche scientifique pour réduire les conséquences subies par les victimes et les aider à quitter cette industrie. Pourtant, les travaux scientifiques les plus récents au Québec au sujet des conséquences de la prostitution et des besoins des femmes nous rappellent, de façon presque unanime, qu'il importe d'aider les femmes en situation de prostitution et celles qui en sont sorties, celles-ci ayant besoin d'accompagnement psychosocial spécialisé pour diminuer l'impact des traumatismes vécus (Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, 2020; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2014b; Coté et al., 2016; Dessureault-Pelletier et al., 2019; Dufour, 2018; Lanctôt, et al., 2016; Mourani, 2019; Poulin, 2017; Ricci et al., 2012). Dans ces écrits, plusieurs pratiques sont encouragées : processus de reconstruction de soi; mobilisation des femmes vers le changement; *empowerment*; positionnement des femmes comme agentes actives de leur vie ; approche sensible aux traumatismes ; consolidation des liens avec des personnes significatives de l'entourage; établissement d'un continuum de services incluant la protection, le rétablissement, la réinsertion sociale; et une continuité des services dans le temps (Lanctôt et al., 2016 ; Matthews, et al., 2014 ; Cimino, 2012 ; Hardy et Westmarland, 2004 ; Muraya et Fry, 2016). Bref, plusieurs suggestions ont été formulées en ce sens. Malheureusement, le constat est que dans la province, seulement trois organismes et quelques CALACS (n=4) se sont spécialisés dans l'accompagnement des femmes à la sortie de la prostitution, notamment face aux conséquences subies. L'importance de développer de telles pratiques pour aider les femmes qui présentent des conséquences physiques, psychologiques ou socio-économiques de la prostitution est fondamentale. Ces pratiques spécialisées doivent s'insérer dans le filet social, au même titre que les services et l'aide accordés aux victimes de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel. Enfin, ces services

d'aide s'inscrivent dans les trajectoires de sortie de la prostitution des femmes, sont spécialisés et sont centraux pour développer une réponse collective cohérente face aux torts causés par cette violence à caractère genrée.

RÉFÉRENCES

- Albarello, L. (2004). *Devenir praticien-chercheur: comment réconcilier la recherche et la pratique sociale ?* Bruxelles: De Boeck.
- Allen, M., & Rotenberg, C. (2021). *Crimes liés au commerce du sexe: avant et après les modifications législatives du Canada*. Statistique Canada.
- Almeida, J., & Lopez, M. (2019). Parcours des femmes noires dans le milieu féministe institutionnel québécois. Montréal, Québec, Canada. Consulté le 09 26, 2022, sur <https://rcentres.qc.ca/2019/08/23/parcours-des-femmes-noires-dans-le-milieu-feministe-institutionnel/>
- Alschech, J., Regehr, C., Logie, C., & Seto, M. (2020). Contributors to post-traumatic stress symptoms in women sex workers. *American Journal of Orthopsychiatry*.
- American Psychiatric Association, DSM-5 Task Force. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders: DSM-5™ (5th ed.)*. American Psychiatric Publishing.
- Anklesaria, A., & Gentile, J. P. (2012). Psychotherapy with women who have Worked in the Sex industry. *Innovation in Clinical Neuroscience*, 9(10), 27-33.
- Arnaud, A. (2011). Plan Nord – Où sont les femmes autochtones ? . *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), 81-82.
- Assemblée générale des Nations Unies. (1993). Déclaration sur l'élimination des violences à l'égard des femmes.
- Assemblée Nationale du Québec. (2017). *Projet de loi n99*. Québec: Éditeur officiel du Québec.
- Association mémoire traumatique et victimologie. (2013). *Dissociation traumatique*. Consulté le 10 22, 2021, sur Mémoire traumatique et victimologie: <https://www.memoiretraumatique.org/psychotraumatismes/dissociation-traumatique.html>
- Astra antitrafficking action. (2013). *Human Trafficking: Trauma and Psychotherapy a Collection of Papers*. Belgrade: Irena Koricanac.
- Baker, L., Dalla, R., & Williamson, C. (2010). Exiting prostitution: An integrated Model. *Violence Against Women*, 16(5), 579-600.
- Bélanger, R. (2019). *Le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle chez les jeunes*. Québec: Université Laval.
- Bellot, C., & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121.
- Benoit, C., & Alison, M. (2001). *Dispelling Myths and Understanding Realities: Working Conditions, Health Status and Exiting Experiences of Sex Workers*. Victoria: University of Victoria.
- Benoit, C., Jansson, M., Smith, M., & Flagg, J. (2017). Prostitution Stigma and Its Effect on the Working Conditions, Personal Lives and Health of Sex Workers. *The Journal of Sex Research*, 1-15.
- Benoit, C., Smith, M., Jansson, M., Flagg, J., & Maurice, R. (2018). Sex work and three dimensions of self-esteem: self worth, authenticity and self efficacy. *Culture, Health and Sexuality*, 20(1), pp. 69-83.
- Boissonneault, A. (2015). *Portrait de la prostitution en Abitibi-Témiscamingue, des services existants et des besoins*. Val D'or: Gite L'autre porte.

- Boulebsol, C., & Sarroino, M. (2018). Comprendre et combattre la violence sexuelle dans une perspective féministe. Dans S. Bergheul, & M. Fernet, *Les violences à caractère sexuel: Représentations sociales, accompagnement, prévention* (pp. 47-70). Québec: Presse de l'Université du Québec.
- Bourbonnais, M., & Parazelli, M. (2018). L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité. *Reflets*, 24(2), pp. 38-73. doi:<https://doi.org/10.7202/1053863ar>
- Bourdeau, L. (2013). *Les cinq blessures qui empêchent d'être soi-même*. Pocket.
- Brass, M. (2004). *Starlight tours*. Consulté le 10 02, 2021, sur CBC News: <https://www.cbc.ca/news2/background/aboriginals/starlighttours.html>
- Briand, M. (2019). Cercle de femmes: du récit oral à la ritualisation pour faire communauté. Dans M.-C. Bernard, G. Tschopp, & A. Slowik, *Les voies du récit: pratiques biographiques en formation, intervention et recherche* (p. 135). Québec: Éditions science et bien commun et LEL du crires, Université Laval.
- Burstow, B. (2003). Toward a Radical Understanding of Trauma and Trauma Work. *Violence Against Women*, 9(11), 1293-1317. doi:10.1177/1077801203255555
- CALACS du Saguenay. (2022). Document de travail: Le cadre d'intervention du CALACS du Saguenay. Chicoutimi: CALACS du Saguenay.
- Campbell, J., Webster, D., & Glass, N. (2009). The Danger Assessment: Validation of Lethality Risk Assessment Instrument for Intimate Partner Femicide. *Interpers Violence*, 24(4), pp. 653-674. doi:10.1177/0886260508317180
- Caputo, G. (2009). Early Life Trauma Among Women Shoplifters and Sex Workers. *Journal of Child and Adolescent Trauma*, 2(1), pp. 15-27.
- Caron, R., & Damant, D. (2014). Le féminisme postcolonial à l'épreuve: Comment échapper au piège binaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), pp. 142-156.
- Centre canadien de la statistique juridique. (2016). *Les infractions liées à la prostitution au Canada: tendances statistiques*. Statistique Canada.
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2019). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*. Québec: CIUSSS de la Capitale-Nationale.
- Chambon, A. S. (1993). Les stratégies narratives du récit et de la parole. Comment progresse et s'échafaude une méthode d'analyse. *Sociologies et sociétés*, XXV(2).
- Chettiar, J., Shannon, K., Wood, E., & Zhang, R. (2010). Survival sex work involvement among street-involved youth who use drugs in a Canadian setting. *Journal of public health*, 32(3), pp. 322-327.
- Cimino, A. N. (2012). A predictive theory of intention to exit street-level prostitution. *Violence against Women*, 18(10), 1235-1252.
- Claude, M., LaViolette, N., & Poulin, R. (2009). *Prostitution et traite des êtres humains: enjeux nationaux et internationaux*. Montréal: Les Éditions l'Interligne.
- Code criminel L.R.C. (1985). *ch.C-46, mise à jour 28 juin 2020*. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Comité permanent de la condition féminine. (2007). *De l'indignation à l'action pour la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada*. Ottawa: Chambre des communes du Canada.

- Comité permanent de la justice et des droits de la personnes. (2006). *Le défi du changement: Étude des lois pénales en matière de prostitution au Canada*. Ottawa: Chambre des Communes.
- Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. (2020). *Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Québec: Assemblée Nationale du Québec.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2010). *Dire les maux: Lexique d'une lutte contre l'exploitation sexuelle*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2014a). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2014b). *Portrait de l'industrie du sexe au Québec*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2015). *Pour s'en sortir: Mieux reconnaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives: Vers un modèle de services intégrés pour intervenir auprès des femmes dans la prostitution*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2021). *Femmes victimes d'exploitation sexuelle : Portrait de leurs besoins en terme de logement et d'hébergement à Montréal*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2021). *Rapport d'activités 2020-2021*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2022). *Outil pour les intervenantes et les femmes victimes d'exploitation sexuelle: L'aide sociale est un droit*. Montréal: Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.
- Conseil du statut de la femme. (2012). *La prostitution: Il est temps d'agir*. Québec: Conseil du statut de la femme.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal: Édition du Remue-ménage.
- Corbeil, C., Harper, E., Marchand, I., Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, & Le Gresley, S.-M. (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonnance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Montréal: Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Cordelier, J. (1976). *La dérobade*. Paris: Hachette.
- Côté, K., & Earls, C. (2003). *Étude sur le développement et le comportement sexuel des personnes qui offrent des services sexuels: Protocole d'entrevue semiestructurée*. Chicoutimi: Document inédit.
- Côté, K., Earls, C., Bédard, S., & Lagacé, D. (2016). *Profil psychosocial des femmes qui offrent des services sexuels au Bas-Saint-Laurent*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, Université de Montréal.
- Côté, P.-B., Blais, M., Bellot, C., Manseau, H., & Fournier, É. (2014). Drogue, sexualité et situation de rue chez les jeunes à Montréal. *Drogue, sexualité et situation de rue chez les jeunes*, 66-83.

- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), pp. 1241-1299.
- Da Silva, I., & Sathiyaseelan, A. (2019). Emotional needs of women post-rescues from sex trafficking in India. *Cogent Psychology*, 6(1), pp. 1-12.
- Denis, M. (2014). Allemagne: dix ans après la légalisation de la prostitution. *Le journal international*. Consulté le 10 19, 2021, sur <http://www.lejournalinternational.info/allemande-dix-ans-apres-legalisation-de-prostitution/>
- Der Spiegel. (2013). *Enquête du Spiegel sur l'échec de la réglementation en Allemagne*. Der Spiegel.
- Dessureault-Pelletier, M., Côté, K., Dionne, J., & Tremblay, C. (2019). *Évaluation des besoins locaux d'intervention pour mieux répondre aux besoins multiples des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution*. Saguenay: La Maison ISA-CALACS Saguenay.
- Dion, J., Collin-Vézina, D., & Lavoie, F. (2018). Les violences sexuelles chez les peuples autochtones. Dans S. Bergheul, & M. Fernet, *Les violences à caractère sexuel* (pp. 157-182). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dorais, M. (2006). *Jeunes filles sous influence: Prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal: VLB éditeur.
- Dufour, R. (2005). *Je vous salue...Le point zéro de la prostitution*. Québec: Éditions Multimondes.
- Dufour, R. (2018). *Sortir de la prostitution*. Québec: Del Busso éditeur.
- Enns, C. (2004). *Feminist theories and feminist psychotherapies: Origins, themes, and diversity* (éd. 2nd edition. Haworth innovations in feminist studies). New-York, États-Unis: Haworth Press.
- Enquête. (2015). Abus de la SQ: Les femmes brisent le silence. *Reportage Enquête*. Radio-Canada.
- Farley, M., Lynne, J., & Cotton, A. (2005). Prostitution in Vancouver: Violence and decolonization of first Nations women. *Transcult Psychiatry*, 42(2), 242-271.
- Femmes Autochtones du Québec. (2019). *Les filles autochtones et l'exploitation sexuelle*. Kahnawake: Femmes Autochtones du Québec .
- Femmes autochtones du Québec. (2021). *Bilan provisoire de la Commission Viens : FAQ salue les actions entreprises mais s'attend à plus*. Kahnawake: Femmes autochtones du Québec.
- Flynn, C. (2011). Compte-rendu de [Christine Corbeil et Isabelle Marchand (dir), L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 253p.]. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(1), pp. 170-174.
- Flynn, C. (2014). *Projet Dauphine: Laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. Montréal: Université de Montréal.
- Flynn, C. (2018). Repositionner la consommation de substances psychoactives comme produit du continuum des violences faites aux femmes. *1er Sommet sur les dépendances*. Montréal.
- Fondation Marie-Vincent. (2019). *Guide d'intervention en exploitation sexuelle*. Montréal: Fondation Marie-Vincent.

- Fondation Scelles. (2019). *Système prostitutionnel: Nouveaux défis, nouvelles réponses (5eim rapport mondial)*. (Y. Charpenel, Éd.) Paris: Fondation Scelles.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance. (2001). *À qui profite le crime? Enquête sur l'exploitation sexuelle de nos enfants*. New York: Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Gagné, L. (2021). *19.3M \$ pour prévenir l'exploitation sexuelle des mineurs*. Consulté le 10 12, 2021, sur Radio-Canada: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1829385/investissement-prevention-exploitation-sexuelle-mineurs-gouvernement-quebec-recommandations-commission-speciale>
- Gendarmerie Royale du Canada (GRC). (2013). *La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada*. Ottawa: Centre national de coordination contre la traite de personne (CNCTP).
- Gilbert, S., Emard, A.-M., Lavoie, D., & Lussier, V. (2017). *Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance: l'approche relationnelle de La rue des femmes*. Montréal: Groupe de recherche sur l'inscription sociale et identitaire des jeunes adultes .
- Gorry, J., Roen, K., & Reilly, J. (2010). Selling yourself? The psychological impact of street sex work and factors affecting support seeking. *Health Care Community, 18*(5), pp. 492-499.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (L.C. 2014, ch. 25)*. Consulté le 11 02, 2021, sur https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2014_25/page-1.html
- Gouvernement du Canada. (2019). *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024*. Gouvernement du Canada.
- Hanisch, C. (2009). *The Personal Is Political: The Women's Liberation Movement classic with a new explanatory introduction*. (C. Hanisch, Éditeur) Consulté le 09 07, 2022, sur Women of the World, United: Writings by Carol Hanisch: <http://www.carolhanisch.org/CHwritings/PIP.html>
- Harding-Jones, C. (2018). Counseling sex trafficked clients using trauma focused cognitive behavioural therapy. *Healthcare Counselling and Psychotherapy Journal, 18*(2).
- Hasnaoui, H. (2011). *Guide de prévention et d'insertion dans le champ de la prostitution: pratique d'action éducative*. Paris: L'Harmattan.
- Hill Collins, P. (2009). Foreword: Emerging intersections. Building knowledge and transforming institutions. Dans B. Dill, & R. Zambana, *Emerging Intersections. Race, Class and Gender in Theory, Policy and Practice* (pp. 7-13). New Brunswick, NJ: Rutgers UP.
- Huda, S. (2009). La prostitution: Un aspect rentable de la traite des personnes et les mécanismes pour y mettre fin. Dans M. Claude, N. Laviolette, & R. Poulin, *Prostitution et traite des être humains: enjeux nationaux et internationaux* (pp. 57-84). Montréal: Les Éditions l'Interligne.
- Institut national de santé publique du Québec. (2020). *COVID: Mode d'organisation de travail Fly in Fly out ou Drive in Drive out*. Consulté le 10 12, 2021, sur INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique: <https://www.inspq.qc.ca/publications/2928-recommandations-fifo-dido-covid-19>
- International Labour Organization. (2014). *Profits and poverty: The economics of forced labour*. Genève: International Labour Organization.

- International Organization for Migration, London School for Hygiene and Tropical Medicine; United Nations Global Initiative to Fight Trafficking in Persons. (2009). *Caring for Trafficked Persons: Guidance for Health Providers*. Genève: International Organization for Migration.
- Jobin, A.-M. (2012). *Le nouveau journal créatif*. Granby: Éditions de l'homme.
- Jobin, A.-M. (2017). *Mon cahier mieux-être*. Éditions de l'homme.
- Jones, L., & Harris, M. (2019). Developing a Black Feminist Analysis for Mental Health Practice: From Theory to Praxis. *Women & Therapy, 42*(3-4), 251-264. doi:10.1080/02703149.2019.1622908
- Joutseno, A., & Etholén, H. (2018). Life Writing as a bridge over the Troubled Water: of Experience, Activism and Academic Feminism. *One Quart Magazine*.
- Kaestle, C. (2012). Selling and buying sex: A longitudinal study of risk and protective factors in adolescence. *Prévention science: The official Journal of the Society for Prevention Research, 13*(3), pp. 314-322.
- Kavemann, B., & Rabe, H. (2007). *The Act Regulating the Legal Situation of Prostitutes: Implementation, impact, current developments*. Berlin: Sozialwissenschaftliches FrauenForschungsInstitut an der Evangelischen Fachhochschule Freiburg.
- Kemp, S. (2019). *L'empowerment des femmes en situation de prostitution ou victimes de la traite sexuelle en Roumanie*. Bordeaux: Université Bordeaux Montaigne.
- Kotrla, K. (2010). Domestic minor sex trafficking in the United States. *Social Work, 55*, 181-187.
- Kralik, D., & Van Loon, A. (2008). Feminist Research. Dans R. Watson, H. McKenna, S. Cowman, & J. Keady, *Nursing Research: Design and Methods* (pp. 35-43). Churchill Livingstone: Elsevier.
- Kraus, I. (2018). Situation en Allemagne, 17 ans après la dépenalisation du proxénétisme. *Discours de la Dre Ingeborg Kraus à l'Assemblée nationale de Paris*. Paris: Trauma and prostitution.
- La Maison de Marthe. (2021). *Rapport d'activités 2020-2021*. Québec: La Maison de Marthe.
- La Maison ISA-CALACS Saguenay. (2020). *Règlements généraux*. Chicoutimi: La Maison ISA-CALACS Saguenay.
- Lamont, È. (Réalisateur). (2010). *L'imposture* [Film].
- Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G., & Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- L'Association des femmes autochtones du Canada. (2018). *La traite des femmes et des filles autochtones: Mémoire présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*. Akwesane: L'Association des femmes autochtones du Canada.
- Lavoie, F., Thibodeau, C., Gagné, M.-H., & Hébert, M. (2010). Buying and Selling Sex in Québec Adolescents: A study of Risk and Protective Factors. *Archives of Sexual Behavior, 39*(5), pp. 1147-1160.
- Lebrun, A. (2009). *Être un homme, exercer son pouvoir: Discours et pratiques de prostituées à Montréal*. Montréal: Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII).

- Legardinier, C., & Bouamama, S. (2006). *Les clients de la prostitution: l'enquête*. Montréal: Presses de la Renaissance.
- Leidholdt, D. A. (2003). Prostitution and trafficking in women: An intimate relationship. *Journal of Trauma Practice*, 2, 167-183.
- Leplay, É. (2006). Co-construction de savoirs professionnels par la recherche: vers un dispositif expérimental en formation initiale de travailleurs sociaux. *Esprit Critique*, 8(1), 1-18.
- Lewis, J., Maticka-Tyndale, E., Shaver, F., & Schramm, H. (2005). Managing Risk and Safety on the Job. *Journal of Psychology and Human Sexuality*, 17(1-2), pp. 147-167.
- Lloyd, R. (2011). *Girls like us*. New York: Harper Collins.
- Louis-Samuel Perron. (2021). Des cas de plus en plus violents devant les tribunaux. *La presse*. Montréal, Québec, Canada. Consulté le 10 18, 2021, sur <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2021-07-02/exploitation-sexuelle/des-cas-de-plus-en-plus-violents-devant-les-tribunaux.php>
- Malah, Y., & Asongu, S. (2022). An empirical analysis of human trafficking in era of globalization. *Journal of Economic Studies*, 49(7), 1269-1283.
- Maltz, W. (2001). *The Sexual Healing Journey: A Guide for survivors of sexual abuse*. Harper Collins.
- Marchand, I., Corbeil, C., & Boulebsol, C. (2020). L'intervention féministe sous l'influence de l'intersectionnalité : enjeux organisationnels et communicationnels au sein des organismes féministes au Québec. *Communiquer*, 30, 33-52. Récupéré sur <https://id.erudit.org/iderudit/1073803>
- Mattews, R., Easton, H., & Blindel, J. (2014). Exiting Prostitution: A study in Female Desistance. *Political Science*.
- Maynard, M. (1994). Methods, Practice and Epistemology: The Debate About Feminism and Research. Dans M. Mary, & J. Purvis, *Researching Women's Lives from a Feminist Perspective* (pp. 10-26). Londres: Taylor and Francis.
- Mazzula, S., & Nadal, K. (2015). Racial Microaggressions, Whiteness, and Feminist Therapy. *Women & Therapy*, 38, pp. 308-326. doi:10.1080/02703149.2015.1059214.
- MCIS services linguistique. (2014). *Aider les victimes de la traite de personnes-Manuel de ressources pour les prestataires de services*. Toronto: MCIS Services linguistiques.
- Mensale, J., Veillette, D., & Corbeil, G. (2018). *Pour l'amour de mon pimp...: six survivantes se racontent*. Publistar et le SPVM.
- Mensales, J., & Veillette, D. (2019). *Mon ami... Mon agresseur: Regards et témoignages sur l'exploitation sexuelle des Premières Nations et des Inuits en milieu urbain*. Wendake: Éditions Hannenorak.
- Mercier, L., Dorais, M., & Genest, D. (2010). Un guide de pratique de prévention et d'intervention en prostitution juvénile. Dans D. Lafortune, M.-M. Cousineau, & C. Tremblay, *Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté* (pp. 379-394). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Milot, T., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2018). Qu'est ce que le trauma complexe? Dans T. Milot, D. Collin-Vézina, & N. Godbout, *Trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir* (pp. 9-35). Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Ministère de la Justice du Canada. (2014). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution: Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes vulnérables*. Ministère de la Justice du Canada.
- Ministère de la sécurité publique. (2021). *Proxénétisme et exploitation sexuelle à des fins commerciales: État de la situation*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Motoi, I. (2008). *Eurydice: Pouvoir définir son vécu comme sexualité ou comme rapport prostitutionnel*. Montréal: Université de Montréal.
- Motoi, I. (2013). La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel: programme d'appropriation de sa sexualité. *Reflets, 1*, pp. 238-242.
- Motoi, I., & Dufour, R. (2011). *La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel: programme d'appropriation de sa sexualité*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mourani, M. (2009). *Gangs de rue inc.: Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*. Montréal: Éditions de l'homme.
- Mourani, M. (2019). *Le Logement: besoins et préférences des femmes et des filles de l'industrie du sexe*. Blainville: Mourani-Criminologie.
- Muraya, D., & Fry, D. (2016). Aftercare services for Child Victims of sex trafficking: A systematic Review of Policy and Practice. *Trauma, violence and abuse, 17*(2), 204-220.
- Myriam, D. (2006). *Jeunes prostitué-es et réponses sociales. État des lieux et recommandations*. Bruxelles: Communauté française de Belgique.
- Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants*. Nations Unies.
- Nelson, W. (2009). A treatment-Assisted Recovery Model for Victims of Prostitution and Trafficking. *Corrections Today, 71*(5), 68-72.
- O'Doherty, T. (2011). Victimization in off-street sex industry work. *Violence against women, 17*(7), pp. 944-963.
- Organisation internationale du travail et Walk Free Foundation. (2017). *Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé*. Genève: Bureau internationale du travail (BIT). Consulté le 07 21, 2020, sur Organisation internationale du Travail: <https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/lang--fr/index.htm>
- Oxman-Martinez, J., Lacroix, M., & Hanley, J. (2005). *Les victimes de la traite des personnes: Points de vue du secteur communautaire canadien*. Ottawa: Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la justice du Canada.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). Chapitre 12. L'analyse thématique. Dans P. Paillé, & A. Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 269-357). Paris: Armand Colin.
- Paquette, C., Roy, É., Petit, G., & Boivin, J.-F. (2010). Consommation de crack et comportements à risque: les jeunes de la rue n'y échappent pas. *Drogue, santé et société, 115*-148.
- Paradis, G. (2005). Prostitution juvénile: étude portant sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont les intervenants-clés. *Les Cahiers de recherche criminologiques, 42*.
- Poulin, R. (2004). *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*. Ottawa: Éditions l'Interligne.

- Poulin, R. (2008). *Pornographie et hypersexualisation: Enfances dévastées Tome 2*. Ottawa: Éditions l'Interligne.
- Poulin, R. (2016). *L'enfer de la prostitution: Enfance dévastée Tome 1*. Montréal: Éditions l'Interligne.
- Poulin, R. (2017). *Une culture d'agression: Masculinité, industrie du sexe, meurtres en série et de masse*. Gatineau: M Éditeur.
- Provencher, M.-A., Côté, P.-B., Blais, M., & Manseau, H. (2013). La prostitution en situation de rue: une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal. *Service social, 59*(2), pp. 93-107.
- Radio-Canada. (2013). *Des femmes autochtones de Thunder Bay vendues aux États-Unis*. Consulté le 10 10, 2021, sur Radio-Canada: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/628486/trafic-femmes-thunderbay>
- Radio-Canada. (2018). Le spectre de Pickton donne le ton à l'enquête sur les femmes autochtones. *Radio-Canada*. Consulté le 10 19, 2021, sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1092989/femmes-filles-autochtones-disparues-assassinees-pickton-marion-buller>
- Regroupement Québécois des Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. (2010). *La décalation de principes du RQCALACS*. Montréal: RQCALACS.
- Relais-femmes. (2009). *L'intervention en contexte de milieu de vie. Un arrimage indispensable entre le formel et l'informel*. Montréal (Québec): Relais-femmes.
- Ricard-Guay, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec: perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention*. Montréal: McGill University.
- Ricard-Guay, A. (2015). Travailler l'ambivalence des jeunes : obstacle ou opportunité d'intervention. Dans A. Ricard-Guay, *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec: perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention* (pp. 133-168). Montréal: McGill University.
- Ricci, S., Roy, M.-A., & Kurtzman, L. (2012). *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle: entre le déni et l'invisibilité*. Montréal: Collection Agora des Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes.
- Rosa, J. (2015). *Le proxénétisme au féminin: étude sur le rôle des femmes dans le recrutement de prostituées à Montréal*. Montréal: Université de Montréal.
- Rosler, W., Koch, U., Lauber, C., Hass, A., Altwegg, M., Ajdacic-Gross, V., & Landolt, K. (2010). The mental health of female sex workers. *Acta Psychiatrica Scandinavica, 122*(2), pp. 143-153.
- Rotenberg, C., & Cotter, A. (2018). *Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi, 2016 et 2017*. Consulté le 11 11, 2022, sur Statistique Canada: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54979-fra.htm>
- Roxburgh, A., Degenhardt, L., & Copeland, J. (2006). Posttraumatic stress disorder among female street-based sex workers in the greater Sydney area. *BMC Psychiatry, 6*(1), 6-24.
- Salmona, M. (2015). *La dissociation traumatique et les troubles de la personnalité*. Consulté le 10 15, 2022, sur Trauma and prostitution: <https://www.trauma-and->

- prostitution.eu/fr/2015/01/21/la-dissociation-traumatique-et-les-troubles-de-la-personnalite/
- Scéance de partage entre le Secrétariat à la Condition Féminine, les CALACS et La CLES, Virtuel (10 13, 2021).
- Secrétariat à la Condition féminine. (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Montréal: Secrétariat à la Condition féminine.
- Service du renseignement criminel du Québec. (2013). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personne*. Montréal: Service du renseignement criminel du Québec.
- Shannon, K., Kerr, T., Allinott, S., & Chettiar, J. (2008). Social and structural violence power relations in mitigating HIV risk of drug-using women in survival sex work. *Social science and medicine*, 66(4), pp. 911-921.
- Sikka, A. (2009). *Trafficking of Aboriginal women and girls in Canada*. Ottawa: Institute on Governance.
- Statistique Canada. (2020). *La traite des personnes au Canada, 2018*. Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2021). *La traite des personnes au Canada, 2019*. Statistique Canada.
- Stebbins, J. (2010). Implications of sexuality counseling with women who have a history of prostitution. *The Family Journal*, 18(1), pp. 79-83.
- Table des groupes de femmes de Montréal. (2019). *États des lieux des enjeux de logements vécus par les montréalaises*. Montréal: Table des groupes de femmes de Montréal.
- Tasman A., Kay J., Lieberman J. (eds). (2003). *Psychiatry* (éd. 2, Vol. 1). West Sussex, UK: Wiley-Blackwell Press.
- Tatu, A. (2022). *Exploitation sexuelle des mineures au Québec: tour d'horizon. Les acteurs en place et les mécanismes d'emprise et de déprise*. Ottawa: Université d'Ottawa.
- The Native Women's Association of Canada. (2014). *Sexual Exploitation and Trafficking of Aboriginal Women and Girls: Literature Review and Key Informant Interviews*. Canadian Women's Foundation Task Force on Trafficking of Womens and Girls in Canada.
- Tremblay, C., Dionne, J., Côté, K., & Dessureault-Pelletier, M. (2019). *Le régime public d'IVAC et les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution*. Chicoutimi: La Maison ISA.
- Trinquart, J. (2002). *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle: un obstacle majeur à un accès aux soins*. Paris: Thèse de doctorat d'état de médecine générale.
- Tyler, K., & Johnson, K. (2006). Trading sex: Voluntary or coerced? The experiences of homeless youth. *Journal of Sex Research*, 43, 208-216.
- United Nation Office on Drug and Crime. (2018). *Global report on trafficking in persons*. New York: UNODC Research.
- Weber, B. (2010). Teaching Popular Culture through Gender Studies: Feminist Pedagogy in Postfeminist and Neoliberal Academy. *JSTOR*, 20(2), 124-138.
- Wilson, B. (2017). Global problem, local solutions: Challenges to exiting commercial sexual exploitation and service provision. *International Social Work*, 62(2), 741-753.
- Wilson, B., & Butler, L. (2014). Running a gauntlet: A review of victimization and violence in the pre-entry, post-entry and peri/post-exit of commercial sexual exploitation. *Psychological trauma: theory, research, practice and policy*, 6(5), 494-504.

Wilson, H., & Widom, C. (2010). The Role of Youth Problem Behaviors in the Path From Child Abuse and Neglect to Prostitution: A Prospective Examination. *Journal of Research on Adolescence (Wiley-Blackwell)*, 20(1), pp. 210-236.

ANNEXE 1. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS DU STAGE ET RÉPARTITION DES HEURES CONSACRÉES AUX FORMATIONS

Objectifs et activités du stage

Objectif général : Renforcer et harmoniser les pratiques d'intervention du CALACS du Saguenay auprès de femmes vivant des conséquences de la prostitution

Objectifs spécifiques	Activités réalisées	Réalisation
Recenser et étudier les pratiques d'intervention prometteuses auprès des femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution.	<ul style="list-style-type: none"> • Assister à trois formations pouvant enrichir la pratique d'intervention auprès des femmes ; • Lire et analyser le contenu pertinent de 10 programmes d'intervention pour les victimes de traumatismes sexuels ou d'exploitation sexuelle. 	Mai 2022 39 h
Documenter les pratiques aidantes auprès des ressources ayant développé une spécialisation dans l'accompagnement psychosocial des victimes d'exploitation sexuelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser cinq activités de consultation individuelle auprès des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution ; • Organiser quatre activités de consultation individuelle auprès des ressources ayant développé une expertise dans l'intervention auprès des victimes; • Identifier les thèmes émergents et les intégrer dans les pratiques proposées à l'organisme. 	Mars 2022 138 h
Identifier des outils et des pratiques alternatives à utiliser auprès des femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir deux approches à utiliser auprès des femmes ; • Documenter des thèmes à aborder avec les femmes pendant les suivis de 15 rencontres ; • Créer deux nouveaux outils d'intervention ; • Présenter aux travailleuses de l'organisme une rétrospective des approches et pratiques prometteuses sélectionnées ; • Former les travailleuses du CALACS du Saguenay à l'utilisation des nouveaux outils ; • Assurer l'intégration des nouveaux outils dans la banque d'outils/approches de l'organisme et dans la pratique d'intervention des travailleuses de l'organisme. 	Juin 2022 211 h

Formuler des recommandations à l'organisme dans le déploiement général des services et du cadre d'intervention et assurer l'actualisation concrète de ces recommandations dans les activités courantes de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des recommandations à l'organisme dans l'organisation générale des services ; • Émettre des suggestions à intégrer dans le cadre d'intervention du CALACS du Saguenay pour améliorer les services reçus par les victimes d'exploitation sexuelle; • Organiser deux activités de transfert de connaissances auprès des travailleuses. 	Août 2022 10,5 h
Assurer la validité et la légitimité des pratiques développées au sein de l'organisme grâce à des activités d'encadrement et de supervision	<ul style="list-style-type: none"> • Être encadrée par une responsable de l'organisme pour l'ensemble du stage ; • Présenter à l'équipe l'évolution du projet et s'assurer de l'adhésion lors des rencontres d'équipe régulières (aux deux semaines) ; • Être accompagnée tout au long du stage par une superviseuse féministe ayant de l'expérience d'intervention et de recherche auprès des femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. 	Août 2022 51,5 h

Formations suivies par la stagiaire

Formation Sécurisation culturelle peuples autochtones	18 h
Intégrer les stratégies d'autoapaisement, de pleine conscience et de yoga dans sa pratique clinique	16 h
La pleine conscience : théories, recherches et applications	3 h
Introduction à la psychocorporelle	21 h
Total	58 h

ANNEXE 2. CONSTRUCTION DES CHAMPS LEXICAUX

Mots clés et construction des champs lexicaux²⁸

Concepts clés	Langues	Définition des champs lexicaux
Femme/Women	Français	Femme OR Fille OR Ado* OR Jeune
	Anglais	Women OR Woman OR Girl OR Female OR Juvenile OR Youth OR Young OR Child* OR Teen* OR Minor* OR Human OR Person OR Adolescen* OR Teenager
AND		
Exploitation sexuelle/sexual exploitation	Français	« exploite* sexuelle*» OR prostitu* OR « travail* du sexe» OR « pornographie» OR cyberexploit* OR cybersex* OR « massage érotique» OR « industrie de sexe» OR « service sexuel» OR « traite de personne» OR « traite sexuelle» OR « maison de débauche» OR bordel OR « danseuse nue» OR « danseuse érotique» OR « sexe de survie» OR « échange de service sexuel» OR « échange sexuel» OR escorte OR « girlfriend experience» OR
	Anglais	Prostitution OR “Women traffic*” OR “Woman traffic*” OR “Human traffic*” OR “Sex* traffic*” OR “Person traffic*” OR “People Traffic*” OR “Commercial sex*” OR “Sex* exploitation” OR “Sex* trad*” OR “Sell* sex*” OR “Sex* industry” OR “sex industries” OR “Sex* work” OR “Sex* worker” OR “Transactional sex*” OR “Sex* service” OR “Massage palor” OR “Erotic massage” OR Brothel OR “strip industry” OR “Strip* exploitation” OR “Strip* danc*” OR Striptease OR “Exotic danc*” OR “Erotic danc*” OR “Sex* exchang*” OR “Escort* “

²⁸ Banque de données consultées : Ebscohost: Academic Search Complete; CINAHL Plus with Full Text; Eric; eBook Collection (EBSCOhost)/Medline with Full Text; Psychology and Behavioral Sciences Collection; Social Work Abstracts; SocINDEX; Cairn; Site de la Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l’UQAC; Érudit ; Centre for digital scholarship ; Persée ; Fonds de recherche du Québec; Psyinfo; APA ; Psybooks ; PsycExtra/Psycnet ;

OR “Survival Sex*” OR « girlfriend experience» OR “trafficking women” OR “Survival sex work”		
AND		
Conséquences/impacts	Français	Conséquence* OR Impact* OR trouble OR Comportement OR Effet OR Stigma* OR risque OR social OR psychologique OR “stress post-traumatique” OR TSPT OR ESPT OR dissociation OR décorporalisation OR violence OR “santé mentale” OR “drogue” OR victimization OR
	Anglais	Consequence OR Impact OR Trouble OR Behavior OR “Social stigma” OR risk OR social OR psychological OR “post-traumatic stress disorder” OR TSPT OR violence OR “mental illness” OR “Mental Health” OR “Substance use “Treatment Needs” OR « drug use » OR victimization OR victimize OR trauma OR development*
AND		
Intervention/intervention	Français	Besoin* OR service* OR psychosoci* OR nécessaire OR nécessité OR santé OR psycho* OR Social OR ressource OR thérapie OR traitement OR psycho* OR programme OR
	Anglais	Needs OR “Health care” OR “Medical needs” OR “Medical care” OR psychology* OR “sexual health” OR health OR Social OR “help service*” OR ressource OR therapy OR treatment OR psycho* OR program
NOT		
Juridique/législatif	Legislatif OR Législative OR Legal OR Légale OR Law OR Loi OR Parliamentary OR Parlementaire OR Gouvernement OR Government OR Policy OR Politique OR Juridique OR juridical	
NOT		
Enfant/Child	Enfant OR Kid* OR Child*	

ANNEXE 3. LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET À L'ADRESSE DES INTERVENANTES TRAVAILLANT À AIDER LES FEMMES QUI ONT UN VÉCU EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION

À l'adresse des ressources aidant les femmes ayant un vécu dans la prostitution

Bonjour,

Je m'appelle Maude, je suis intervenante auprès des femmes qui ont vécu des violences sexuelles dans un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et étudiante à la maîtrise en travail social. Je travaille à recenser les pratiques d'intervention qui ont été les plus aidantes pour les femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution. Le but ici est de développer de meilleures pratiques d'intervention dans notre organisme et plus largement dans les CALACS de la province. Les CALACS sont des organismes communautaires autonomes et féministes qui travaillent depuis 40 ans à enrayer les violences sexuelles en offrant des services d'intervention, en prévention et en défense de droits.

Je vous ai ciblé, car vous faites partie des ressources qui offrent du soutien psychosocial aux femmes et aux filles qui ont un vécu en lien avec la prostitution face aux conséquences qu'elles peuvent vivre. Je vous sollicite donc aujourd'hui pour savoir si vous seriez intéressées à participer à un groupe de consultation d'une durée de 2-3 heures sur les pratiques que vous jugez aidantes auprès des femmes. Si vous êtes plutôt intéressées par une rencontre individuelle, c'est aussi possible.

Les thèmes abordés seront : les approches les plus aidantes, les thèmes les plus communs abordés dans le cheminement des femmes, les outils/exercices qui peuvent être pertinents, l'organisation générale des services ayant été facilitante (heures d'ouverture, accessibilité, etc.). Je spécifie ici que la démarche ne porte pas sur les approches de réduction des méfaits, de réinsertion sociale par l'emploi, l'hébergement ou le logement, mais plutôt sur les suivis que vous offrez face à certaines conséquences de la prostitution, qu'elle ait été volontaire ou pas. À titre d'exemple : perte d'estime et de confiance en soi, relation difficile face à l'intimité, la sexualité et le corps, gestion des émotions, difficulté à établir ou mettre des limites, etc.

Les discussions recueillies feront l'objet d'un essai dans le cadre de ma maîtrise et d'un document de formation destiné aux intervenantes des CALACS de la province sur l'aide à apporter aux femmes qui présentent des conséquences d'un vécu de prostitution. Vous devez donc être prêtes à partager certaines de vos pratiques et expertises respectives.

Merci de me faire signe si vous voulez plus d'informations sur le projet ou si vous souhaitez participer.

Maude Dessureault Pelletier
maude@calacsduSaguenay.ca
Intervenante sociale et chargée de projet en exploitation sexuelle
CALACS du Saguenay
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
Tél. : 418-545-6444



Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des genres Canada.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Canada

**ANNEXE 4. AFFICHE DE RECRUTEMENT POUR LES CONSULTATIONS
DES FEMMES**



Prostitution/Industrie du sexe

Le partage de ton expérience peut faire
une différence dans la vie d'autres femmes

Tu as vécu des conséquences d'un
passage dans l'industrie du sexe ? Tu
aimerais parler de ton cheminement
personnel et contribuer à améliorer les
services d'aide pour les femmes ?

Viens échanger en toute confidentialité le
temps d'une rencontre ZOOM de 1-2
heures.

**Participation
=100\$**

Contacte-moi : Maude
418-545-6444 ou
maude@calacsdu
saguenay.ca

CALACS du Saguenay



ANNEXE 5. LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET A L'ADRESSE DES FEMMES QUI ONT UN VÉCU EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION

À l'adresse des femmes ayant un vécu dans la prostitution

Bonjour,

Je m'appelle Maude, je suis intervenante auprès des femmes qui ont vécu des violences sexuelles dans un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et étudiante à la maîtrise en travail social.

Je travaille à recenser les pratiques d'intervention qui ont été les plus aidantes pour les femmes qui vivent ou ont vécu des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution. Le but ici est de développer de meilleures pratiques d'intervention dans notre organisme et plus largement dans les CALACS de la province. Les CALACS sont des organismes communautaires autonomes et féministes qui travaillent depuis 40 ans à enrayer les violences sexuelles en offrant des services d'intervention, en prévention et en défense de droits.

Je vous sollicite aujourd'hui pour vous inviter à participer à une consultation individuelle portant sur ce qui a été le plus aidant dans votre cheminement face aux conséquences de la prostitution – qu'elle ait été volontaire ou pas. À titre d'exemple, les conséquences peuvent être une perte d'estime et de confiance en soi, une relation difficile face à l'intimité, la sexualité et à son corps, des défis dans la gestion des émotions, des difficultés à établir ou mettre des limites, etc. Les thèmes abordés seront : les approches ayant été aidantes, les thèmes qui ont été les plus pertinents à votre démarche, les outils/exercices, lectures, vidéos qui vous ont aidée, l'organisation générale des services ayant été facilitante (heures d'ouverture, accessibilité, etc.).

Les consultations auront lieu en virtuel ou en présentiel au cours du mois de mai ou juin et devraient durer entre 1 et 2 heures. Une compensation financière de 100 \$ sera proposée aux personnes participantes.

Grâce à ces rencontres, je souhaite mieux comprendre les éléments pouvant être aidant dans le cheminement des femmes qui ont été dans l'industrie du sexe. Je pense que votre expérience et vos connaissances peuvent réellement aider à améliorer les services que nous offrons. Le tout dans un contexte bienveillant de partage mutuel et de reconnaissance.

Aperçu du questionnaire

Contact avec les services

- Peux-tu me parler du contexte qui t'a amenée à rechercher de l'aide par rapport à ton vécu en lien avec la prostitution ?
- Comment as-tu rencontré _____ (intervenante, ressource, groupe social) ?
- Dans quel état tu étais lors de ces premières rencontres ?
- Peux-tu me raconter comment ont été vos premières rencontres ?
- Au moment où tu as reçu du soutien, avais-tu encore des activités de prostitution (industrie du sexe) ?

Attitudes et compétences de l'intervenante

- Quelles attitudes as-tu appréciées de la part des personnes, intervenants, ressources qui ont fait une différence dans ton cheminement ?
- Qu'est-ce qui a fait que tu as continué tes rencontres avec cette personne/ressources ?
- Qu'apprécies-tu le plus/le moins chez les personnes que tu as rencontrées ?
- Si tu devais faire le portrait d'une intervenante idéale, quel serait-il ?
- Qu'est-ce que les intervenantes auraient pu faire autrement ?
- Si tu avais à passer un message aux intervenants/ressources que tu as rencontrés, quel serait - il ?

Soutien communautaire

- À part l'intervenante _____, avais-tu d'autres soutiens ailleurs ?
- Parle-moi d'une autre personne qui a été aidante dans ton cheminement. Comment était cette personne ? Qu'est-ce qui a été le plus aidant ?

Cheminement personnel

- (C'est quoi ton histoire ?) Parle-moi de ton cheminement par rapport aux conséquences que tu as vécues de la prostitution.
- Quelles ont été pour toi, les conséquences les plus marquantes ?

- Quelles sont les forces que tu as dû solliciter en toi pour guérir et cheminer ?
- À ton souvenir, quels thèmes ont été déterminants dans ton cheminement ?
- Parle-moi d'un défi que tu as rencontré ?
- Parle-moi d'une réussite que tu as faite ?
- Parle-moi d'une expérience qui a été aidante ?
- Si c'était à refaire, est-ce que tu aurais fait les choses autrement ?
- Quelles paroles/actions ont été significatives dans ton parcours ?
- As-tu des lectures, des trucs, des outils à partager ?

Maude Dessureault Pelletier
 maude@calacsduSaguenay.ca
 Intervenante sociale et chargée de pro-
 jet en exploitation sexuelle
 CALACS du Saguenay
 Centre d'aide et de lutte contre les
 agressions à caractère sexuel
 Tél. : 418-545-6444

CALACS
 DU SAGUENAY

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des genres Canada.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Canada

ANNEXE 6. GUIDE D'ANIMATION DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES FEMMES

Présentation du projet

Bonjour,

Je m'appelle Maude, je suis intervenante auprès des femmes qui ont vécu des violences sexuelles dans un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et étudiante à la maîtrise en travail social.

Je travaille à recenser les pratiques d'intervention qui ont été les plus aidantes pour les femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution. Le but ici est de développer de meilleures pratiques d'intervention dans notre organisme et plus largement dans les CALACS de la province. Les CALACS sont des organismes communautaires autonomes et féministes qui travaillent depuis 40 ans à enrayer les violences sexuelles en offrant des services d'intervention, en prévention et en défense de droits.

Je vous sollicite aujourd'hui pour vous inviter à participer à une consultation individuelle portant sur ce qui a été le plus aidant dans votre cheminement face aux conséquences de la prostitution – qu'elle ait été volontaire ou pas. À titre d'exemple, les conséquences peuvent être une perte d'estime et de confiance en soi, une relation difficile face à l'intimité, la sexualité et à son corps, des défis dans la gestion des émotions, des difficultés à établir ou mettre des limites, etc. Les thèmes abordés seront : les approches ayant été aidantes, les thèmes qui ont été les plus pertinents à votre démarche, les outils/exercices, lectures, vidéos qui vous ont aidée, l'organisation générale des services ayant été facilitante (heures d'ouverture, accessibilité, etc.).

Les consultations auront lieu virtuellement ou en présentiel au cours du mois de mai ou juin et devraient durer entre 1 et 2 heures. Une compensation financière de 100 \$ sera proposée aux personnes participantes.

Grâce à ces rencontres, je souhaite mieux comprendre les éléments pouvant être aidant dans le cheminement des femmes qui ont été dans l'industrie du sexe. Je pense que

vosre expérience et vos connaissances peuvent réellement aider à améliorer les services que nous offrons. Le tout dans un contexte bienveillant de partage mutuel et de reconnaissance.

Indications pour la consultation

- ***Présenter les grands blocs de discussion avant de commencer
- ***Recueillir les coordonnées (Nom et adresse pour faire parvenir le chèque)
- ***Amorce en douceur.
- ***Revenir sur ce qui l'amène à participer au projet, la personne lien, son intérêt dans la démarche.
- *** Utiliser les thèmes émergents
- ***Trouver un moyen d'avoir de l'information sans poser la question. Naviguer par thèmes.
- *** Ne pas poser de questions qui ne répondent pas à notre question de recherche
- *** Ne pas insister sur les défis et les difficultés.
- *** Permettre à la femme de raconter son histoire avec le service X et se servir des inducteurs de récit pour relancer.

Points importants – Mémos

- Est-ce que tu permets que j'enregistre notre entretien pour pouvoir me concentrer à t'écouter plutôt qu'à prendre des notes ? Ces enregistrements seront détruits lorsque le contenu pertinent en aura été extrait.
- As-tu des questions avant qu'on commence ?
- Si tu ressens un inconfort au cours de la discussion, n'hésite pas à m'en aviser et nous mettrons fin à la rencontre.
- Si des questions te rendent inconfortable, tu n'es pas obligée d'y répondre.
- Pouvons-nous utiliser tes propositions et suggestions dans le document de formation que nous développerons ?
- Confidentialité. Aucun retour avec ne sera fait avec l'intervenante qui t'a mise en contact avec le projet.
- Tu constateras que je ne couvrirai pas tous les besoins, je vais me concentrer à aborder ce qui a permis de guérir les conséquences que les femmes ont pu vivre suite à la prostitution.

Contact avec les services

- Peux-tu me parler du contexte qui t'a amenée à rechercher de l'aide par rapport à ton vécu en lien avec la prostitution ?

- Comment as-tu rencontré _____ (intervenante, ressource, groupe social) ?
- Dans quel état tu étais lors de ces premières rencontres ?
- Peux-tu me raconter comment ont été vos premières rencontres ?
- Vous avez parlé de quoi ?
- Au moment où tu as reçu du soutien, avais-tu encore des activités de prostitution (industrie du sexe) ?

Attitudes et compétences de l'intervenante

- Quelles attitudes as-tu appréciées de la part des personnes, intervenants, ressources qui ont fait une différence dans ton cheminement ?
- Qu'est-ce qui a fait que tu as continué tes rencontres avec cette personne/ressources ?
- Qu'apprécies-tu le plus/le moins chez les personnes que tu as rencontrées ?
- Si tu devais faire le portrait d'une intervenante idéale, quel serait-il ?
- Qu'est-ce que les intervenantes auraient pu faire autrement ?
- Si tu avais un message à passer aux intervenants/ressources que tu as rencontrés, quel serait-il ?

***Prendre le pouls de la rencontre.

Soutien communautaire

- À part l'intervenante _____, avais-tu d'autres soutiens ailleurs ?
- Parle-moi d'une autre personne qui a été aidante dans ton cheminement. Comment était cette personne ?
- Qu'est ce qui a été le plus aidant ?

Cheminement personnel

- (C'est quoi ton histoire ?) Parle-moi de ton cheminement par rapport aux conséquences que tu as vécues de la prostitution.
- Quelles ont été, pour toi, les conséquences les plus marquantes ?
- Quelles sont les forces que tu as dû solliciter en toi pour guérir et cheminer ?
- À ton souvenir, quels thèmes ont été déterminants dans ton cheminement ?
- Parle-moi d'un défi que tu as rencontré ?
- Parle-moi d'une réussite que tu as faite ?
- Parle-moi d'une expérience qui a été aidante ?
- Si c'était à refaire, est-ce que tu aurais fait les choses autrement ?
- Quelles paroles/actions ont été significatives dans ton parcours ?
- As-tu des lectures, des trucs, des outils à partager ?

Y a-t-il un point que tu aimerais aborder avant la fin de la rencontre ? Y'a-t-il des questions que tu te poses au sujet du projet ?

Comment te sens-tu ? Que vas-tu faire après notre rencontre? As-tu besoin/Connais-tu les ressources dans ta région ?

*Remercier et donner nos coordonnées pour correspondance ultérieure.

Maude Dessureault Pelletier
maude@calacsdusaguenay.ca
Tél. : 418-545-6444

ANNEXE 7. GUIDE D'ANIMATION DES CONSULTATIONS AUPRÈS DES INTERVENANTES

Présentation du projet

Bonjour,

Je m'appelle Maude, je suis intervenante auprès des femmes qui ont vécu des violences sexuelles dans un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et étudiante à la maîtrise en travail social. Le CALACS du Saguenay est financé par le Ministère Femme et égalité des genres Canada depuis l'été pour un projet de trois ans qui porte sur le renforcement de ses pratiques d'intervention auprès des femmes victimes d'exploitation sexuelle.

Je travaille à recenser les pratiques d'intervention qui ont été les plus aidantes pour les femmes qui présentent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution. Le but ici est de développer de meilleures pratiques d'intervention dans notre organisme et plus largement dans les CALACS de la province qui souhaiteraient développer leur pratique auprès des victimes d'exploitation sexuelle. Je vous ai ciblé, car vous faites partie des ressources qui offrent du soutien psychosocial aux femmes et aux filles qui ont un vécu en lien avec la prostitution face aux conséquences qu'elles peuvent vivre.

La consultation qui suivra durera entre 2 et 3 heures. Un don de 100 \$ peut-être fait à votre organisme pour vous remercier de votre participation et de votre temps. Les thèmes abordés seront : les approches les plus aidantes, les thèmes les plus communs abordés dans le cheminement des femmes, les outils/exercices qui peuvent être pertinents, l'organisation générale des services ayant été facilitante (heures d'ouverture, accessibilité, etc.). Je spécifie ici que la démarche ne porte pas sur les approches de réduction des méfaits, de réinsertion sociale par l'emploi, l'hébergement ou le logement, mais plutôt sur les suivis que vous offrez face à certaines conséquences de la prostitution, qu'elle ait été volontaire ou pas. À titre d'exemple : perte d'estime et de confiance en soi, relation difficile face à l'intimité, la sexualité et le corps, gestion des émotions, difficulté à établir ou mettre des limites, etc.

Les discussions recueillies feront l'objet d'un essai dans le cadre de ma maîtrise et d'un document de formation destiné aux intervenantes des CALACS de la province sur l'aide à apporter aux femmes qui présentent des conséquences de l'exploitation sexuelle. Vous devez donc être prêtes à ce que certaines de vos pratiques et expertises respectives soient partagées.

Points importants avant la consultation

- Pouvez-vous me donner vos coordonnées s.v.p. ?
 - À quels nom et adresse peut-on faire parvenir le chèque?
 - Permettez-vous que j'enregistre notre entretien pour pouvoir me concentrer à vous écouter plutôt qu'à prendre des notes ? Ces enregistrements seront détruits lorsque le contenu pertinent en aura été extrait.
 - Avez-vous des questions avant qu'on commence ?
 - Nous permettez-vous d'utiliser vos propositions et suggestions dans le document de formation que nous développerons ?
 - De plus, je cherche à interroger des femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution pour connaître les démarches/interventions qui ont été les plus aidantes dans leur cheminement. Merci de me référer les femmes qui pourraient être intéressées par la démarche. Une compensation financière de 100 \$ sera proposée aux personnes participantes.
-

Organisation générale des services

- Comment nommez-vous les services que vous offrez aux victimes d'exploitation sexuelle (c'est quoi l'offre de service) ?
- Comment avez-vous réussi à faire venir les femmes dans vos services (publicisation) ?
- Vos interventions se situent-elles dans une approche en particulier ?
- Que pensez-vous de la mixité des services ?
- Comment intégrez-vous les principes du féminisme intersectionnel dans les pratiques d'intervention que vous avez développées ? Par exemple :
 - Pauvreté
 - Racisme
 - Capacitisme
 - Inclusion trans et non-binaire
 - Colonialisme
- Quelles sont les approches que vous mettez de l'avant avec les femmes ? Par exemple,

- Approche féministe ?
- Intervention post-traumatique ?
- Approche alternative (art thérapie, mouvement, zoothérapie)
- Approche cognitivo-comportementale
- Approche humaniste
- Quels ajustements votre ressource a-t-elle eu à faire pour mieux adapter ses services aux femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution ?
 - Heures d'ouverture ?
 - Services plus informels ?
 - Critères d'inclusion ? (ex. santé mentale, consommation,)
- Avez-vous des intervenantes attirées à l'intervention auprès de ces femmes ou si toute l'équipe fait ce type de suivi ? Pourquoi ?
- Est-ce que les femmes qui se présentent dans vos services pour prostitution-exploitation sexuelle sont traitées de façon prioritaire [est-ce un critère de priorité] ?
- Utilisez-vous les pratiques de groupe ? Pourquoi ? Quels sont les avantages, les inconvénients ?
- Offrez-vous les pratiques de paires aidantes ? Pourquoi ? Quels sont les avantages, les inconvénients ?
- L'intervenante à l'exploitation sexuelle a-t-elle un cellulaire ? Pourquoi ? Utilisez-vous les textos auprès des femmes ?
- Quels sont les autres services-ressources avec lesquels vous avez à travailler ou faire des ponts de services le plus fréquemment ?
- Quels ajustements, modifications vous restent-ils à faire pour harmoniser vos services avec les besoins des femmes ?

Intervention

- Comment amener la femme de sa demande prétexte (urgence, besoin de base, crise) à sa demande fondamentale ?
- Comment les amener à être capables d'identifier et de préciser leurs besoins ? [Comment introduire le travail thérapeutique]
- Combien de rencontres durent vos suivis sur les conséquences ? Sont-ils plus longs que les suivis en agression à caractère sexuel ?
- Parlez-vous des positions abolitionnistes avec les femmes que vous rencontrez ? Trouvez-vous qu'il est important de le faire ? Comment réagissent les femmes ?
- Quelles sont les habilités les plus aidantes [savoir-être, savoir-faire] comme intervenante ?
- Quels sont les thèmes qui sont le plus abordés par les femmes ? Par exemple :
 - Estime, confiance
 - Corps

- Sexualité
 - Relations aux autres, aux hommes
 - Émotions [lesquelles ?]
 - Justice-injustice
 - Honte-culpabilité
 - Limites
 - Autres ?
- Avez-vous à aider les femmes à déconstruire la représentation sociale de la prostitution ? [p.ex. travail, activité glamour, banalisation, normalisation]
 - Quels sont les outils que vous utilisez le plus dans votre intervention auprès des femmes ? Par exemple :
 - Stratégie d'autoapaisement;
 - Stratégie de gestion des flics, pensées intrusives et envahissantes;
 - Approche narrative [ligne de vie, récit];
 - Identification, gestion des émotions;
 - Identification des éléments relatifs à ma socialisation genrée;
 - Gestion des cauchemars;
 - Gestion et diminution des flashback.
 - Quelles sont les étapes que traversent les femmes que vous rencontrez ?
 - Quels sont les obstacles et défis que vous rencontrez le plus souvent en intervention ?
 - Avez-vous des lectures, des trucs, des outils à partager avec les CALACS ?
 - Si vous aviez quelque chose à faire de différent aujourd'hui, qu'est-ce que ce serait ?

Remercier et donner les coordonnées pour correspondance ultérieure

ANNEXE 8. RÉCAPITULATIF DES DIX PROGRAMMES CONSULTÉS

Le tableau qui suit offre un aperçu de dix programmes, du Québec ou de l'international, développés spécifiquement pour soutenir les femmes qui vivent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution. Chaque programme est présenté dans ce tableau réunissant la notice, la profession de l'auteur, le contexte géographique, le type d'intervention proposé, les objectifs poursuivis, les forces et limites, les modalités et, pour terminer, les outils proposés.

Description des textes consultés (n=10)

Nom du programme/ Contexte géographique/ Auteur/ Profession de l'auteur	Type d'intervention/ Durée	Approche/Objectifs/Forces et limites	Modalités	Outils
Counseling with women who have history of prostitution/ États-Unis/ Stebbins, J. P. (2010)/ Thérapeute	Individuelle/ND	Post-traumatique/Mesure et traitement des impacts de la prostitution sur la sexualité/ Procédure linéaire; Vérifier les actes réservés à la profession de sexologue	Évaluation de l'historique ; Création d'un environnement sécuritaire ; Création d'un lien de confiance ; Fixation d'objectifs personnels ; Psychoéducation sur le trauma et les effets ; Psychoéducation sur les techniques d'apaisement ; Établissement de limites ; Éducation sur les relations saines ; Restructuration cognitive ; Travail sur les pensées souffrantes ; Travail sur le toucher, l'intimité et la sexualité.	Échelle de mesure des conséquences sur la sexualité ; Techniques de reconnexion avec le corps, les sensations et la sexualité
Dévictimation/ France/ Trinquart, J. (2002)/ Médecin généraliste	N/D/ND	Dévictimation et <i>empowerment</i> /Amener la personne à passer de victime à survivante/ Modalités peu détaillées, plutôt amenées comme pistes d'intervention	Restauration la parole ; Dévictimisation ; Recorporalisation	Relaxation tonico – musculaire ; Contacts sensoriels ; Expression et dramatisation par le corps ; Médiation physique et sportive ; Art thérapie.

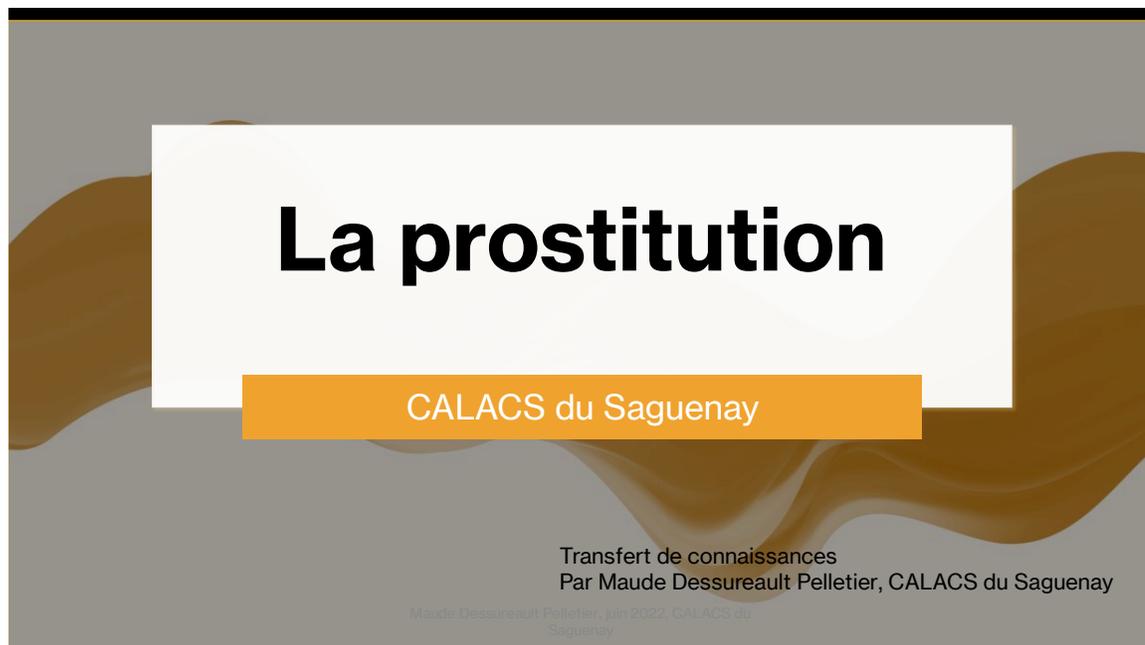
Modèle d'intervention globale en sexologie (MIGS)/ Canada/ Dufour, R. (2018)/ Anthropologue et Sexologue	Groupe/ND	Recorporalisation/Amener la victime à se recorporaliser/ Demande une implication assidue des femmes en dehors des rencontres	Modèle d'intervention globale en sexologie	Psychoéducation ; Mouvement bilatéral alterné ; Respiration ; Marche ; Imagerie mentale ; Décharge d'émotions.
FREE/ /Roumanie/ Kemp, S. (2019)/ ND	Groupe ; Individuelle et Familiale/1 an	<i>Empowerment</i> et réinsertion/Faciliter la transition des femmes avec enfants vers la sortie de la prostitution ; Indépendance économique des femmes/ Prise en charge économique pendant le programme pour permettre aux femmes de se consacrer à leur rétablissement et leur sortie de prostitution; Contexte social défavorable à la reprise de pouvoir économique des femmes (Roumanie); Risque d'instrumentalisation financière des services	Accueil ; Psychoéducation; Aide matérielle et financière; Recherche et réinsertion à l'emploi et au logement; Gestion de relations saines; Formation à la parentalité; Financement de formation ; Suivi psychologique individuel ; Suivi familial	Écriture d'un projet de vie ; Participation au processus décisionnel ; Ateliers éducatifs ; Mentorat
Travailler l'ambivalence des jeunes/Canada/ Ricard-Guay, A. (2015)/ Travailleuse sociale	ND/ND	ND/Favoriser l'engagement des jeunes dans les services de soutien/ Inclus le point de vue des victimes; Se concentre sur les mineures en contexte non volontaire	Langage adapté ; Temps, énergie, non-jugement et constance dans la création du lien de confiance ; Accompagnement selon le niveau d'engagement dans la prostitution ; Soutien dans la	ND

			dénonciation des proxénètes et des clients abuseurs ; Services flexibles et ponctuels ; Identification du besoin ayant mené à la prostitution ; Psychoéducation sur la sexualité, le consentement, les relations saines et égalitaires ; Nouvelles avenues de réalisation ; Reconstruction d'un nouveau cercle social ; Sensibilisation sur l'exploitation sexuelle et les tactiques des recruteurs	
La femme, sa sexualité et son pouvoir sexuel/Canada/ Motoi, I. et Dufour, R. (2011) /Professeure en travail social et anthropologue	Groupe/4 rencontres de 3 heures	ND/Faciliter une réflexion, entre femmes, sur l'appropriation de la sexualité suite à la prostitution/ Guide d'animation complet incluant ateliers ; 4 rencontres semblent peu	Méthode dialogique d'intervention de groupe ; Psychoéducation sur les systèmes producteurs de prostitution	Récit de vie ; Dialogue
Psychotherapy with women who have worked in the "sex industry" / Royaume-Unis/ Anklesaria, A. et Gentile, J. P. (2012) / Psychothérapeutes	Individuelle/1 à 2 séances par mois pour une durée indéterminée	Traitement/ND/ ND	Stabilité ; Neutralité ; Promotion de l'autonomie ; Indemnisation non-collusoire ; Confidentialité ; Anonymat ; Sécurité et respect	ND

Treatment Assisted Recovery Model/ /États-Unis/ Nelson, W. F. (2009)/ ND	Groupe et individuelle, milieu de vie de type carcéral/ND	Traitement, réadaptation et réinsertion/Traiter les problèmes de dépendances ; Traiter les enjeux de santé mentale en axant sur les traumas sexuels ; Psychoéducation ; Réinsertion comportementale/État où la prostitution est criminalisée; Prend place dans un centre dédié à la réadaptation des femmes; Programme holistique alliant le traitement pour les dépendances, le traitement des enjeux de santé mentale, avec un accent sur les traumas sexuels et la prostitution	Réinsertion à l'emploi, psychoéducation sur la santé reproductive, la communication, la résolution de problème ; Spiritualité ; Traitement intégré et simultané des trois objectifs	EMDR; Stimulation tactile ou lumineuse alternée.
Trauma-Focused Cognitive Behavioral Thérapy (TF-CBT)/ Royaume-Unis/ Harding-Jones, C. (2018)/ MA en counselling	Individuelle + milieu de vie/6 mois d'hébergement et 18 séances de thérapie	Post-traumatique/Aider le client à réguler ses émotions ; Comprendre et reconnaître les réactions physiques et les réponses au stress ; Favoriser la réadaptation et la réinsertion/ Offre de l'hébergement aux victimes; Holistique : gamme complète de services offerts dans le même lieu : soins médicaux, thérapies, activités de réinsertion, développement de compétences, activités récréatives, réponse aux	Accueil ; Psychoéducation ; Développement de compétences parentales ; Détente ; Expression et modulation ; Narration du traumatisme ; Adaptation et traitement cognitifs ; Intégration <i>in vivo</i> ; Partage avec les proches ; Promotion de la sécurité et <i>empowerment</i> .	Psychoéducation ; Technique de relaxation ; Technique d'auto-apaisement.

		besoins de base; Approche (TF-CBT) scientifiquement reconnue comme utile dans le traitement du TSPT et des difficultés connexes chez les jeunes victimes d'exploitation sexuelle.		
Pour s'en sortir : Mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives. Vers un modèle de services intégrés pour intervenir auprès des femmes dans la prostitution /Canada/ Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (2015) / Intervenante sociale	Individuelle, groupe et action sociale/ND	Modèle de services intersectoriels et intégrés/Améliorer les pratiques des ressources pour les personnes en situation de prostitution/ ND	Réponse aux besoins de base ; Inclusion sociale ; Accessibilité des services ; Réduction des méfaits ; Intervention féministe ; Prévention ; Intervention de crise ; Accompagnement à la sortie; Changements systémiques nécessaires à la construction d'alternatives	N/D

ANNEXE 9. TRANSFERT DE CONNAISSANCES À L'ÉQUIPE D'INTERVENANTES DU CALACS DU SAGUENAY



Brise-glace

Est-ce que la prostitution et l'exploitation sexuelle sont différentes ? Pourquoi ?

Est-ce que la transaction prostitutionnelle répond aux critères de consentement tels que retenus dans les CALACS ?

Attentes ?



Objectifs de la rencontre

Favoriser l'appropriation de concepts
phares relativement à la prostitution;

Avoir un portrait actuel de la prostitution;

Être en mesure d'accueillir une demande
d'aide de la part d'une femme qui vit ou a
vécu une situation de prostitution.

Plan de présentation-Partie 1 Concepts phares relativement à la prostitution

1. Définition de concepts;
2. Portrait dans le monde/ au Canada/ au Québec/ au Saguenay;
3. Déterminants socio-politiques de la prostitution des femmes ;
4. Principales positions législatives sur la prostitution;
5. Lois auprès des mineurs/auprès des majeurs;
6. La prostitution selon une perspective féministe intersectionnelle;
7. Profil des femmes victimes;
8. Organisation;
9. Conséquences;
10. Difficultés liées à la sortie de prostitution;
11. Difficultés rencontrées par les femmes pour l'obtention de services adaptés.

Plan de présentation-Partie 2- Les services d'intervention au CALACS du Saguenay

1. Pratiques adaptées à intégrer dans nos interventions au CALACS du Saguenay;
2. Éléments à évaluer lors d'une demande d'aide provenant d'une femme qui vit des conséquences de la prostitution.

Partie 1

Concepts phares relativement à la prostitution

Comprendre le phénomène de la prostitution des femmes

1. Définition de concepts

- L'industrie du sexe;
- La prostitution et l'exploitation sexuelle;
- La traite à des fins d'exploitation sexuelle;
- Les prostitueurs (clients et proxénètes).

2. Portrait de l'industrie du sexe dans le monde

- 40 millions de victimes de la traite de personne dans le monde, dont 79 % à des fins d'exploitation sexuelle (United Nations Office on Drug and Crime, 2018);
- Femmes et filles représentent 99 % des victimes de travail forcé dans l'industrie du sexe (Organisation internationale du travail et Walk Free Foundation, 2017);
- Intimement liée à la pauvreté, au racisme et au colonialisme;
- Produit d'appel touristique.

2. Portrait de l'industrie du sexe au Canada

- Canada: pays d'origine, de transit et de destination pour la traite à des fins sexuelles;
- Crime organisé;
- Une victime sur cinq a moins de 18 ans (21 %) et près de la moitié (43 %) ont entre 18 et 24 ans (Statistique Canada, 2021);
- Érotisation des femmes racisées, exploitation des migrantes et des femmes autochtones dans l'industrie du sexe;
- Surreprésentation des femmes autochtones: 4 % de la population canadienne mais 50 % des personnes victimes de traite interne (L'association des femmes autochtones du Canada, 2018).

2. Portrait de l'industrie du sexe au Québec

- Prostitution de rue en décroissance;
- Sous un statut légal;
 - Prostitution par agence d'escortes, salon de massage, bar de danseuses, club échangistes, etc.
 - Pornographie;
 - Réseaux sociaux/agence de rencontre/téléphone érotique;
- Prostitution de survie/de fin de mois;
- Prostitution à domicile (*incall* et *outcall*);
- Traite interne et externe à des fins sexuel.

3. Portrait de l'industrie du sexe au Saguenay

- Prostitution non-visible (Pas de prostitution de rue);
- COVID = transition vers les réseaux sociaux;
- Prostitution de survie;
- Recrutement en ligne et dans des soirées par des proxénètes de métropole;
- Entre jeunes dans les écoles;
- Site annonce intime Saguenay, etc.;
- À domicile (*In-call/Out call*);
- *Navette* des femmes provenant de l'extérieur de la région (dans les hôtels, bar de danseuses);
- Bar de danseuses, salon de massage, studio de photo, etc.

3. Déterminants socio-politiques de la prostitution des femmes

- Mondialisation et politiques néo-libérales;
- Sous-évaluation de l'emploi féminin;
- Contrôle accru aux frontières et la criminalisation des migrant.e.s;
- Racisme et colonialisme;
- Crime organisé;
- Médias et banalisation et normalisation de la marchandisation des corps et de la sexualité des femmes;
- Demande;
- Pauvreté;
- Culture du viol, culture de domination, patriarcat.

4. Principales positions législatives sur la prostitution

Prohibitionnisme

Légalisation

Décriminalisation

Abolitionnisme/Néo-abolitionnisme

Convergences dans les luttes

- Basée sur la parole des survivantes;
- Vise la sécurité des femmes;
- Reconnaissance des enjeux de violence subie par les femmes dans le milieu;
- Présence de survivantes dans les deux camps.

5. Survol des lois en lien avec la prostitution au Québec/Canada

Mineures (juridiction provinciale)

- Exploitation sexuelle (la prostitution juvénile est illégale);
- Notion de consentement;
- Âge de consentement;
- LPJ:
 - Depuis 2017, la LPJ reconnaît que l'exploitation sexuelle et le risque sérieux d'E.S. est un motif de compromission (avant 2017 la prostitution juvénile pouvait être traitée comme trouble de comportement plutôt que comme *abus sexuel*).

Majeures

- Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (*Code criminel* L.R.C., 1985, article 286,1);
- Infractions spécifiques liées aux infractions associées à l'exploitation ou à l'utilisation de maisons de débauche, au transport d'une personne à une maison de débauche, à l'incitation à des activités sexuelles illicites et au racolage;
- Proxénétisme : Vivre des produits de la prostitution d'autrui;
- Tous les articles de loi se rapportant à la traite de personne;
- Association de malfaiteur;
- Diverses réglementations municipales.

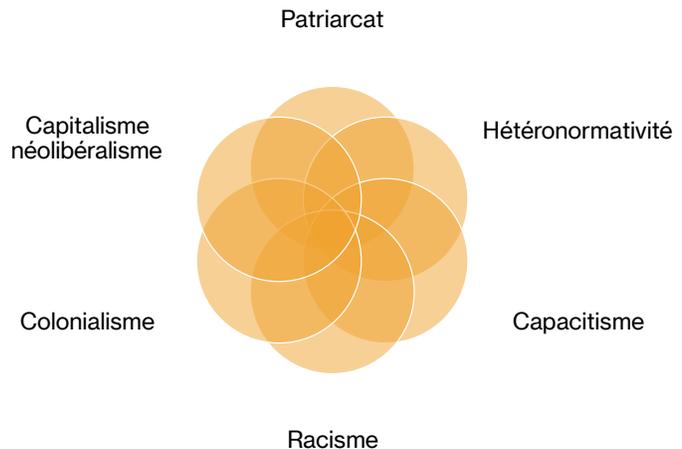
2014 : Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation

- Modèle néo-abolitionniste;
- *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, L.C2014, ch.25* (2014):
 - Prostitution considérée comme une forme d'exploitation;
 - Transfert du fardeau de la criminalisation des personnes qui vendent leurs propres services sexuels aux personnes qui achètent des services sexuels et à celles qui profitent financièrement des services sexuels d'autrui.

Visées

- Ralentissement de l'industrie du sexe;
- Augmentation de la protection des victimes d'exploitation et des collectivités;
- Lutte à l'établissement du crime organisé;
- Diminution de la traite des êtres humains;
- Reversement des mentalités;
- Diminution du nombre de clients;
- Augmentation des services pour aider les personnes à sortir de la prostitution.

6. Féminisme: Prostitution et intersectionnalité



6. Féminisme: L'exploitation sexuelle sur le continuum des violences faites aux femmes

CALACS CENTRE D'AIDE
DU SAGUENAY
AU FEMME VIOLENTE
ET HARCELÉE
DANS SA VIE SEXUELLE

Maude Dessureault Pelletier, juin 2022, CALACS du Saguenay

Source : CLES, 2015

- Culture de domination et de violence s'inscrivant dans le parcours de vie de toutes les femmes se présentant par divers actes de domination, de violence, d'oppression et de banalisation des inégalités au quotidien:
 - Social, politique et économique;
 - Sphère privée et publique.
- P. ex. violence conjugale, familiale, agression à caractère sexuel, harcèlement sexuel, mutilation génitale, stérilisation forcée, féminicides, mariages forcés, prostitution, objectivation du corps des femmes.

7. Profil des femmes victimes Ce que les femmes cherchent en entrant dans l'industrie du sexe

CALACS CENTRE D'AIDE
DU SAGUENAY
AU FEMME VIOLENTE
ET HARCELÉE
DANS SA VIE SEXUELLE

Maude Dessureault Pelletier, juin 2022, CALACS du Saguenay

Inspirée de CIUSSS de la Capitale nationale(2019)

L'affection ou amour

S'affranchir du milieu familial

Expérimenter sa sexualité

Susciter le désir sexuel

L'argent rapide

Le plaisir, le goût de faire la fête, les sensations fortes, les événements et situations excitantes
Un milieu d'appartenance

L'approbation des pairs et la valorisation

L'indépendance et autonomie

Survivre

S'enrichir

7. Profil des femmes victimes: Facteurs de vulnérabilité ou de revulnérabilisation

Être une femme	Pauvreté/précarité	Fugue	Banalisation et glamourisation de la prostitution dans la famille, le milieu, la société
Statut migratoire précaire	Arriver dans une nouvelle ville/province/pays	Être autochtone	Contexte de violence conjugale
Fuir un milieu ou une situation	Rupture familiale	Consommation de substances psychoactives	Avoir un vécu en lien avec l'industrie du sexe, et/ou des rapports rapprochés avec qq dans l'industrie du sexe
Sexualisation précoce/inappropriée	Problème de santé mentale	Questionnement relativement à l'orientation sexuelle/identitaire	Importance accordée à l'argent et à la richesse
Manque de supervision des TIC (mineurs)	Contact ou association avec les réseaux de prostitution	Difficultés relationnelles	Jeunesse
Intérêt ou curiosité pour l'industrie du sexe	Racisation	Difficultés scolaires	Avoir été victime d'agression sexuelle

CALACS Centre d'aide et de soutien aux victimes de la violence sexuelle
DU SAGUENAY

Maude Dessureault Pelletier, juin 2022, CALACS du Saguenay

Inspiré de Dufour, R., 2018, CLES, 2015, et CIUSSS de la Capitale nationale, 2019

8. Organisation

Via ses propres moyens	Via un proxénète	Via un réseau criminel
Via un commerce <i>légal</i>	Via les plateformes et réseaux sociaux	Par association avec d'autres femmes dans la prostitution

CALACS Centre d'aide et de soutien aux victimes de la violence sexuelle
DU SAGUENAY

Maude Dessureault Pelletier, juin 2022, CALACS du Saguenay

Adapté de : CIUSSS de la Capitale nationale, (2019)

8. Organisation: Les stratégies des clients et des proxénètes derrière l'exploitation sexuelle des femmes



Violence	<ul style="list-style-type: none"> • Psychologique • Verbale • Sexuelle • Economique • Physique
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation • Fréquentation • Apparence • Déplacements • Economique, servitude pour dettes • Légale-Juridique (papier, fraude)
Leurre	<ul style="list-style-type: none"> • Glamour • Scénario amoureux • Revenu élevé • Désinhibition, désensibilisation • Recrutement par d'autres femmes • Intériorisation de la domination
Ignorance volontaire/ banalisation/patriarcat	<ul style="list-style-type: none"> • «C'est un travail comme un autre»; • «C'est le plus vieux métier du monde»; • «Je ne savais pas»; • «Je pensais qu'elle aimait ça»; • Primauté de ses besoins sexuels sur le bien-être des femmes; • Illusion d'aider les femmes; • Je m'en foutisme.
Maude Dessureault Pelletier, juin 2022, CALACS du Saguenay	

Adapté de La CLES, UQAM, 2015

8. Organisation: Le recrutement

Endroits

- Internet (Snapchat, onlyfan, etc.);
- Centre jeunesse;
- Bars, école, centre commercial, parc, etc.;
- Sites fréquentés par les adolescents, par les femmes;
- Refuge pour sans-abris, refuge de mineurs;
- Agence de mannequinat, agence d'escorte, bar de danseuses;
- Lieu de consommation;
- Transport public;
- Auto-stop;
- Party;
- Rue.

Moyens

- Sollicitation sur internet;
- Bouche-à-oreille;
- Par l'intermédiaire d'amis;
- Etablissement d'une relation de confiance;
- Banalisation de la sexualité;
- Rendre «service», se positionner en sauveur;
- Se positionner en partenaire d'affaire;
- Etablissement de valeurs d'échange (p.ex. hébergement, substances, etc.);
- Se renseigner sur les intérêts et aspirations des femmes ciblées;
- Période de séduction (plus ou moins longue);
- Désensibilisation;
- Contrainte, violence;
- Sollicitation constante;
- Faire miroiter de l'argent.

9. Conséquences de la prostitution

TSPT/TSPT complexe;

Estime de soi;

Décorporealisation/Dissociation;

Intériorisation de la domination;

Syndrome de Stockholm;

Désensibilisation à la sexualité et l'intimité;

Consommation/Dépendance;

Malnutrition;

Trouble alimentaire;

ITSS, VIH-SIDA;

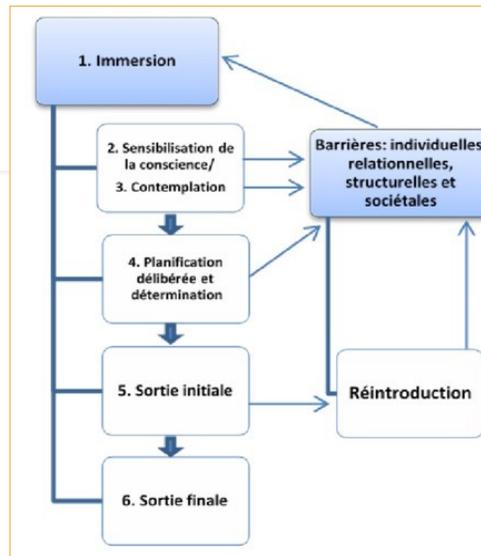
Grossesse non-désirée;

Appauvrissement.

10. Difficultés liées à la sortie de prostitution

- Demande perpétuelle;
- Complicité des acteurs (revendeur, proxénète, crime organisé, clients);
- Sécurité financière (Survie);
- Conséquences des violences vécues;
- Stigmatisation sociale;
- Difficulté de réorientation;
- Peur, enjeux de sécurité;
- Perte du réseau;
- Crainte de dénonciation (DPJ, Police);
- Accessibilité et adéquation des ressources, fonctionnement en silo;
- Dette;
- Scénario amoureux.

10. Difficultés liées à la sortie de prostitution: Trajectoire d'entrée, de maintien et de sortie de la prostitution



Difficultés liées à la sortie de prostitution: L'obtention de services adaptés

Facteurs sociaux

- Manque de services;
- Services peu adaptés (p.ex. heures et nb de rencontres, lieux des contacts, accommodement dans l'horaire des services, transport, gardiennage);
- L'enjeu de la prostitution n'est pas abordé par les intervenants rencontrés;
- Intervenants peu outillés pour aborder les enjeux de la prostitution;
- Stigmatisation, jugement;
- Conflits politiques entre ressources empêchant les continums de services;
- Répression;
- Banalisation, normalisation de la prostitution comme un travail;
- Réglementation interne dans les ressources (p.ex. interdiction de consommer);
- Mixité, sollicitation pour des services sexuels dans les ressources mixtes.

Facteurs individuels

- Consommation = impossibilité d'être acceptée/de rester dans certaine ressource;
- Enjeux de santé mentale: instabilité, symptômes TSPT/TSPT complexe, impression d'être en danger, recherchée (réelle ou perçue);
- Méfiance envers l'autorité (p.ex. centre jeunesse, policiers, médecins, intervenants sociaux);
- Honte, habitude de débrouillardise, stigmatisation réelle;
- Enjeux de transport, d'argent, de garde d'enfant, de sécurité.

Partie 2- Les services d'intervention au CALACS du Saguenay

Accueillir une demande d'aide provenant d'une femme ayant vécu de la prostitution

Objectifs

- But: Accueillir une demande d'aide de la part d'une femme qui vit ou a vécu une situation de prostitution:
 - Connaître les pratiques adaptées à intégrer dans nos interventions au CALACS du Saguenay;
 - Distinguer les différents éléments à évaluer lors d'une demande d'aide provenant d'une femme qui vit des conséquences de la prostitution.

Pratiques adaptées: Enjeux dans les services

- Concomitance des enjeux prostitution/santé mentale/ consommation/pauvreté/judiciarisation/victimisation;
- Stigmatisation vécue par les femmes entravant leur processus de demande d'aide;
- Création du lien de confiance plus long;
- TSPT et autres conséquences compliquant les contacts avec les services d'aide;
- Difficulté à formuler des besoins ou beaucoup de besoins;
- Rigidité dans l'offre de services ne convient pas à leur besoin (p.ex. lieu, heure, moyen de transport);
- Intervenants peu outillés/sujet tabou.

Pratiques adaptées: Principes de base à intégrer dans l'intervention

Considérer les rapports de pouvoir à l'origine de l'industrie du sexe et qui contribuent à sa perpétuation

Travailler en concertation avec les partenaires pour répondre aux besoins multiples

Utiliser les mots et le vocabulaire des femmes - ou trouver un compromis avec des termes validants mais non jugeants

Adapter les services aux besoins des femmes peu importe leur lecture de la situation même si celle-ci diverge de la nôtre

Naviguer dans l'ambivalence, faire preuve d'adaptation, de flexibilité

Réduire/éviter les présuppositions, les jugements

Accorder du temps pour créer l'alliance thérapeutique

Référencer et accompagner dans les démarches si cela ne correspond pas à notre mission

Aider les victimes par rapport aux conséquences de la prostitution peu importe qu'elle ait été/ou soit volontaire ou contrainte

Offrir des services selon une perspective féministe intersectionnelle et une approche centrée sur les traumas

Percevoir la sortie de prostitution comme un cheminement plutôt que comme une finalité

Pratiques adaptées: Pour intervenir auprès des femmes en situation de prostitution, il faut être prête à :

- Beaucoup de démarches ne dépassant pas l'accueil et le référencement pour la réponse aux besoins de bases et aux enjeux de sécurité;
- Des interventions ponctuelles + fréquentes;
- Une multiplication des démarches avant, pendant et après le suivi;
- Des situations de crise;
- Des demandes pour être rencontrées en dehors de nos heures régulières;
- Plusieurs allers-retours dans les services, même après plusieurs mois;
- (parfois). Une instrumentalisation des ressources;
- Des situations dans lesquelles notre lecture du danger n'est pas nécessairement la même que celle de la femme (consommation, actes sexuels, fréquentation, histoire d'amour);
- Des personnalités fortes et des fragilités à déceler;
- Une méfiance des femmes à l'égard des services et des institutions (police, Centre jeunesse, T.S., psychiatre et psychologue, etc.);
- Entendre parler positivement de la prostitution, des clients, etc.;
- Composer avec les thèmes de la sexualité et les attitudes sexualisées;
- Intervenir auprès de personnes qui ont commis des délits (fraude, vol, délinquance, criminalité, recrutement);
- Travailler dans certaines zone grise par rapport à la mission et les limites de l'organisme;
- Accepter de ne pas tout connaître du milieu de la prostitution.

Pratiques adaptées: Éléments à développer

- Revoir la terminologie de l'intervention pour s'adapter à la femme;
- Revoir certaines modalités des services pour être plus adaptées: (p.ex. distance du centre-ville, transport, heures d'ouverture, nb de rencontre, lieu des rencontres);
- Considérer la prostitution comme un critère de priorité dans le traitement des nouvelles demandes d'aide;
- Développer de nouvelles modalités de communication par les réseaux sociaux (p.ex. Facebook, Snapchat, Messenger) et se doter d'un cellulaire pour maintenir le contact même en dehors des rencontres régulières;
- Développer des opportunités de rencontres formelles ou informelles entre femmes (p.ex. atelier de groupe, actions militantes, paire-aidante);
- Assouplir les critères d'inclusion dans le service (p.ex. la consommation);
- Assouplir le protocole d'absence/relance;
- Créer un fond de solidarité (p.ex. carte prépayée en épicerie, remboursement de dette à l'aide sociale);
- Accompagner la femme dans l'autre ressource lors de référencement.

Évaluer une demande d'aide provenant d'une femme en situation de prostitution

Évaluer une demande de service d'aide provenant d'une femme en situation de prostitution



Évaluer les enjeux relatifs à la réponse aux besoins de base

- Enfant à charge;
- Revenu;
- Logement/ hébergement;
- Nourriture;
- Mode de communication;
- Mode de déplacement;
- Connaissance des ressources locales;
- Réseau;
- Dette, contravention, autre poids financier;
- Autre(s) vulnérabilité(s).

Évaluer les enjeux relatifs à la santé

- Santé physique, mentale et sexuelle;
- Présence/connaissances de professionnels soignants, dernier RV avec un médecin;
- Sommeil;
- Manifestations de TSPT;
- Manifestations de dissociation/décorporalisation;
- Connaissance des ressources locales;
- Personne à contacter en cas d'urgence;
- Utilisation de substances psychoactives;
- Accès à du matériel de protection et d'injection, naloxone.

Évaluer les enjeux de sécurité

- Mineure ou majeure;
- Connaissance de ses droits;
- Statut judiciaire;
- Statut migratoire;
- Connaissance de la langue et littératie;
- Maîtrise des fonctions GPS, historique de navigation sur son cellulaire et accès au compte courriel et réseaux sociaux;
- Sentiment de sécurité;
- Personne tirant profit des rétributions de la vente de ses services sexuels (p.ex. Conjoint, proxénète, chauffeur, revendeur); * Si oui, se référer à la *Fiche d'exploration de la sécurité lors d'une demande d'aide provenant d'une femme en situation de prostitution.*

À retenir dans l'accueil d'une demande d'aide provenant d'une femme en situation de prostitution



Conclusion

- Rappel des objectifs;
- Perspectives.

Pour aller plus loin

Films

- Ève Lamont : L'imposture (2010) et le Commerce du sexe (2015)

Balados

- Trafic : À la recherche du client: <https://baladodiffusion.telequebec.tv/16/trafic-a-la-recherche-du-client>
- Pire idée de ma vie: Sugar baby: <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/8424/pire-idee-de-ma-vie-sugar-baby>

Livres

- *Faire corps*, Véronique Côté et Martine B. Côté (2021);
- *Une culture d'agression: Masculinité, industrie du sexe, meurtres en série et de masse*. Richard Poulin (2017). Gatineau: M Éditeur.
- *Je vous salue...Le point zéro de la prostitution*, Rose Dufour(2005). Québec: Éditions Multimondes.

Sites internet d'associations:

- www.lacles.org
- www.espacesvie.com
- [Accueil - Mouvement du Nid](#)

Références

Baker, L., Dalla, R., et Williamson, C. (2010). Exiting prostitution: An integrated Model. *Violence Against Women*, 16(5), 579-600.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. (2019). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*. Québec : CIUSSS de la Capitale-Nationale.

CLES et UQAM (2015). *Contrer l'exploitation sexuelle des femmes*, UQAM, Montréal.

Dufour, R. (2018). *Sortir de la prostitution*. Québec : Del Busso éditeur.

Dorais, M. (2006). *Jeunes filles sous influence: Prostitution juvénile et gangs de rue* Montréal : VLB éditeur.

Jean, R. (2014). *L'intime et le marché. Réflexion éthique sur l'autonomie et la prostitution* Collection Diké, PUL.

Lampron, Kurtzman, Chagnon, 2015. *Contrer l'exploitation sexuelle des femmes dans la prostitution et la traite prostitutionnelle Formation de formatrices visant à mieux comprendre les défis et à améliorer les pratiques* Montréal, UQAM.

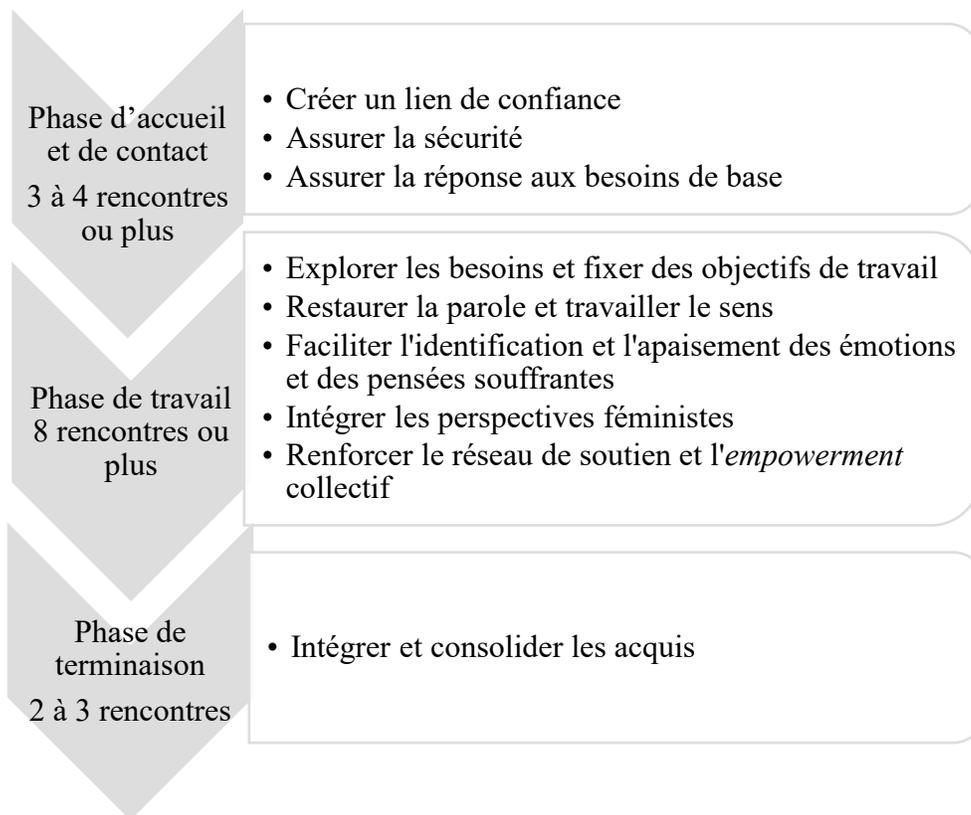
Ricci, S., Roy, M.-A., & Kurtzman, L. (2012). *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle: entre le déni et l'invisibilité*. Montréal: Collection Agora des Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes.

ANNEXE 10. STRATÉGIES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER AU CALACS DU SAGUENAY

Cette section vise à mettre en relief quelques stratégies d'intervention proposées à l'équipe du CALACS du Saguenay afin d'adapter le cadre des services aux femmes effectuant une demande d'aide individuelle sur les conséquences de la prostitution à l'organisme, tout en respectant sa mission et le cadre d'intervention prescrit par celui-ci. En effet, il est pertinent de créer un contexte d'intervention dans lequel il y a un début et une fin de service, pour permettre aux femmes de se repérer dans le temps et de se projeter dans leurs démarches. Différentes stratégies sont à privilégier en matière d'accueil et de premiers contacts, dans la phase de travail sur les conséquences et pour faciliter la terminaison des services. Tout ceci dans le but d'éviter une confusion chez les femmes accueillies entre l'offre de services du CALACS et une demande de prise en charge globale et ainsi délimiter les limites du service. Enfin, il peut être intéressant de contractualiser une entente de services en segmentant les phases : accueil et création du lien de confiance, phases de travail sur les objectifs et terminaison tels que représentés dans la figure ci-dessous. L'entente de services implique alors un engagement réciproque, quoique flexible.

1. ACCUEIL ET PREMIERS CONTACTS

C'est au cours des premières rencontres au CALACS qu'une femme participe à un rendez-vous d'accueil organisé par une intervenante de l'organisme pour expliquer la déclinaison des services, les règlements, le cadre et les modalités de l'offre de services. C'est aussi au cours des premières rencontres que l'intervenante travaille à créer le lien de confiance, doit prendre des mesures pour assurer la sécurité et offrir une première réponse aux besoins de base des femmes rencontrées. Enfin, les premières rencontres servent aussi à identifier les besoins et fixer les objectifs de travail. Les paragraphes qui suivent cibleront quelques éléments particuliers à renforcer pour harmoniser le suivi auprès des femmes qui vivent des conséquences de la prostitution.



Étapes du processus d'intervention telles que proposées au CALACS du Saguenay

1.1. CRÉER LE LIEN DE CONFIANCE

Les premiers contacts sont déterminants pour la création du lien de confiance. La création de ce lien auprès des femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution peut être plus longue que celle auprès des victimes d'agression sexuelle en général, en raison de la stigmatisation ayant pu être subie par les premières. En effet, les femmes rencontrées témoignent de l'impression d'être en marge et appréhendent régulièrement d'être jugées et stigmatisées en raison de leur vécu. Elles disent qu'elles n'abordent pas nécessairement les questions relatives à la prostitution avec les intervenantes rencontrées, car elles estiment le plus souvent faire face à beaucoup de préjugés, à l'ignorance et au risque de stigmatisation. Elles mentionnent aussi qu'elles choisissent les intervenantes avec qui elles vont en parler ou encore, qu'elles vont attendre de se faire poser des questions sur leur situation par les intervenantes pour le mentionner. De plus, certaines manifestations de TSPT ou d'enjeu de

santé mentale peuvent être responsables de comportements affectant l'ensemble de la personnalité de la femme et fragiliser son contact avec les ressources et les personnes pouvant l'aider : difficulté à gérer les émotions (agressivité, impulsivité, trouble dissociatif), absence de confiance en soi, absence de confiance dans les ressources d'aide et les intervenantes, état dépressif, risque suicidaire ou répétition de comportements autodestructeurs (p.ex. mutilation, troubles alimentaires, toxicomanie, alcoolisme, tentatives de suicide, etc.).

Ces éléments peuvent être des obstacles d'accès majeurs au service d'un organisme comme le CALACS. Dans le même sens, les écrits scientifiques soulignent l'intérêt d'adresser les questions de la prostitution pour éliminer la stigmatisation et la honte et créer une porte d'entrée pour recevoir d'autres services ou favoriser le référencement (CLES, 2014). Hasnaoui (2011) mentionne que :

Certaines femmes peuvent éprouver des difficultés à évoquer, à objectiver des situations à risque ou n'arrivent pas à reconnaître le fait prostitutionnel. Rencontrant une grande souffrance psychologique dans le processus de verbalisation, il s'agit de les aider à « la mise en mot » : éviter d'en parler trop tôt si cela semble traumatisant, respecter et réutiliser les termes (paroles) qui permettront ainsi à certains de « jeter des ponts » avec nous (p. 38).

Par ailleurs, la femme peut être amenée à tester le nouveau lien créé avec l'intervenante en s'ouvrant sur des éléments choquants de son histoire avec froideur, détachement ou désinvolture. En ce sens, Salmona (2015) explique que les victimes dissociées peuvent raconter les violences graves qu'elles ont subies avec détachement et se convaincre qu'elles en ont l'habitude et qu'elles peuvent continuer à les endurer sans impact. Ce phénomène complique leur accueil et l'évaluation de leurs besoins dans les ressources. Il est important ici de rester dans une posture calme et ne pas tomber dans l'apitoiement, tout en soulignant que ce qu'elle a vécu n'est pas banal, sans empirer le vécu émotif. Il peut être intéressant d'utiliser le mimétisme dans le langage et les gestes lors de l'exploration de la situation. À ce stade, la femme cherche à savoir si son intervenante est capable d'entendre son histoire. Les histoires peuvent être tellement difficiles qu'il faut pouvoir se servir de son contre-transfert de façon contrôlée, thérapeutique (Harding-Jones, 2018). Si l'intervenante « passe le test », la relation qui se créera par la suite lui permettra éventuellement d'aborder

d'autres éléments fondamentaux de son histoire, toujours à son rythme et selon le sens accordé aux événements par celle qui les a vécus.

Quelques stratégies d'intervention sont à privilégier pour favoriser la création du lien : être réceptive, ne pas juger, prendre le temps, être disponible, ouverte et à l'écoute. Il est fondamental pour ces femmes de trouver un endroit empathique et respectueux. Inspirées de Anklesaria et Gentile (2012), par les propos des femmes rencontrées et ceux des intervenantes, nous avons travaillé à cibler des habiletés d'intervention facilitant l'accès aux services et la création du lien de confiance avec les femmes. Ces principes sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Principes fondamentaux dans la création du lien de confiance²⁹

Principes fondamentaux	Fonction et utilité
Stabilité	Maintenir une cohérence et une constance dans le temps, le lieu, les rencontres, les messages envoyés, les stratégies d'intervention, et ce, même devant la détresse et l'urgence.
Promotion de l'autonomie, la transparence et l'honnêteté	Promouvoir les relations égalitaires et favoriser l'autonomie et les choix de la femme, valoriser ses prises de décisions, ses expérimentations. Reconnaître qu'elle est la mieux placée pour prendre des décisions pour elle-même. Communiquer en toute transparence.
Éthique et cadre d'intervention clair et flexible	Établir une entente de service scrupuleusement définie, mais rester flexible dans la logistique de l'offre de service. Valoriser l'absence de compensation financière ou affective pour permettre d'expérimenter une relation non marchande.
Confidentialité	Protéger le privilège de la femme de garder ses secrets, de choisir l'information qu'elle souhaite partager, protéger sa vie personnelle et son intimité.
Sécurité et respect de soi	Décourager les comportements destructeurs, proposer des techniques pour composer avec les pensées souffrantes. Promouvoir le rétablissement d'un sens de valeur de soi et une estime de soi-même.

²⁹ Tableau inspiré de Tasman A., Kay J., Lieberman J. (eds) (2003); dans : Anklesaria et Gentile (2012).

1.2. ASSURER LA RÉPONSE AUX BESOINS DE BASE

Il est fréquent que les femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution vivent d'importants enjeux liés à la pauvreté, au logement et à la consommation de substances psychoactives. La nécessité de tenir compte de ces enjeux est d'ailleurs l'une des différences les plus marquantes entre les services aux femmes victimes d'agression à caractère sexuel en général et ceux pour les femmes qui vivent des conséquences de la prostitution en particulier. Selon Kemp (2019), pour être en mesure de reprendre du pouvoir et se rétablir hors de la prostitution, les femmes ont besoin d'un espace mental ardu à atteindre lorsqu'elles sont aux prises avec une précarité leur empêchant de penser et de planifier leur avenir. Ces enjeux peuvent interférer avec le processus de travail sur les conséquences. En ce sens, il importe de considérer que les préoccupations liées à l'argent, au logement et à la consommation sont centrales dans le processus d'engagement dans un suivi sur les conséquences de la prostitution. À cette fin, dans une perspective holistique, le CALACS peut veiller à ce que ces femmes reçoivent des aides matérielles, financières et sociales pour être en mesure de se consacrer à leur processus de travail sur les conséquences. Par ailleurs, il est nécessaire de réfléchir avec la femme et de tenter de l'aider à résoudre tout problème d'hébergement sécuritaire, d'accès au logement à prix modique, de gestion de la consommation lorsqu'elle est problématique et d'accès à des biens matériels, vestimentaires et alimentaires à faible coût. À cet effet, le MCIS services linguistique (2014) a développé une grille d'évaluation des besoins à l'intention des prestataires de service œuvrant auprès des personnes victimes de la traite. Voici une version inspirée et condensée à intégrer dans les procédures d'accueil des femmes en situation de prostitution au CALACS. Cette grille permet de cibler les éléments d'actions prioritaires et d'assigner des personnes ou des organismes partenaires agissant comme ressources de référence pour l'amélioration de la réponse à ce besoin.

Fiche d'exploration des besoins de base

	Instable	Minimalement stable	Modérément stable	Très stable	Personne/ organisme ressource
Sécurité					
Logement					
Nourriture					
Vêtement					
Soins de santé physique					
Soins de santé sexuelle					
Santé psycho sociale					
Réseau					
Statut d'immigration					
Situation judiciaire					
Connaissance de la langue et littératie					
Revenus					
Mode de communication					
Éducation et emploi					
Connaissance de ses droits					
Connaissance des ressources régionales					
Enfant(s) à charge					
Consommation					
Autres vulnérabilité(s)					
Autre :					

Comme la mission du CALACS n'est pas orientée vers la réponse aux besoins de base et aux urgences, il est incontournable néanmoins de passer par leur accompagnement vers des ressources comme les services d'aide budgétaire et d'aide sociale, d'aide aux logements, les rapports avec les travailleurs de rue, les centres de formation et de réinsertion.

Il est indispensable, dans ces circonstances, d'entretenir un excellent réseau de partenariats avec les ressources locales pour profiter des opportunités, référer vers les ressources et travailler en étroite collaboration. Il est de mise de bien comprendre les programmes et les mécanismes en place pour intervenir adéquatement, développer un filet de collaborateurs régionaux et travailler de manière holistique auprès des femmes. Enfin, ces mesures d'accompagnement dans la réponse aux besoins de base des femmes rencontrées doivent être renouvelées tout au long du suivi et l'intervenante doit s'assurer du filet de sécurité en place à la fin du processus.

1.3. ASSURER LA SÉCURITÉ

Au cours des premières rencontres, il est aussi important d'évaluer la sécurité relative d'une femme, le degré de dangerosité du milieu dans lequel elle évolue, la stigmatisation dont elle est victime et les moyens qu'elle possède pour se protéger. Le risque objectif de sa situation peut être difficile à évaluer pour elle, alors que sa vie peut être si déstructurée, si chroniquement violente, et que le clivage avec le corps est si important qu'elle n'a peut-être pas la capacité de le percevoir (Hasnaoui, 2011). En ce sens, il est pertinent, dans un processus réflexif, d'amener une femme à évaluer elle-même le danger de sa propre situation. Pour bien comprendre une situation dans sa totalité, l'intervenante et les femmes doivent travailler ensemble et, lorsqu'il y a lieu, échanger l'information sur les facteurs de risque connus ainsi que ceux qui changent et qui évoluent. Il est aussi important d'évaluer les relations qu'entretiennent ces femmes avec leur conjoint, leur proxénète ou toute autre personne profitant des rétributions de la vente de services sexuels (p.ex. dans les situations de prostitution pour payer le loyer, la consommation, etc.). Ces relations sont susceptibles de compliquer grandement les démarches d'aide qu'elles peuvent faire, puisque ces tierces parties pourraient ne pas souhaiter que les apports financiers ou les bénéfices issus des activités de prostitution cessent (Kemp, 2019). Enfin, il importe de considérer les responsabilités économiques des femmes qu'on rencontre, soit, le cas échéant, si elles ont des enfants à charge, si elles sont monoparentales, si le ou la conjointe est favorable/dépendant(e) de leur prostitution, leurs habitudes de consommation, etc. Les responsabilités économiques qu'elles portent peuvent compliquer l'envisagement d'alternatives à la prostitution sur du court terme puisque des personnes en sont dépendantes pour leur confort,

voire leur survie. Le tableau qui suit, développé par la stagiaire pour les intervenantes du CALACS, est inspiré d'une démarche d'auto-évaluation du danger dans les contextes de violence conjugale (Campbel et al., 2009) et du Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile (CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2019). Il peut aider les femmes à objectiver certains dangers de leur situation, notamment si elles sont sous l'emprise d'un proxénète ou dans une situation de redevance ou de responsabilité économique (p.ex. prostitution pour payer un propriétaire de loyer ou un revendeur, prostitution à titre de cheffe de famille monoparentale). Ce tableau tient compte de plusieurs informations comme les risques relatifs au souteneur et à son environnement, ses responsabilités économiques (p.ex. enfant à charge, monoparentalité), la perception de la femme sur ses activités d'échange de services sexuels et des impacts de tous ces éléments sur la dynamique de sa vie. Tous ces éléments, mis en contexte et en interaction, permettent à l'intervenante et les femmes d'obtenir une connaissance beaucoup plus précise des dynamiques et réalités présentes dans leur vie, des risques pour leur santé et leur sécurité et, par conséquent, d'aiguiser la co-évaluation de leur situation. Enfin, dès le début du processus d'intervention, il est important que le CALACS clarifie qu'il n'est pas un service de crise et que les femmes sachent vers quelles ressources se tourner lorsqu'elles vivent ces situations, la difficulté à répondre à leurs besoins de base ou d'autres enjeux ne faisant pas partie de la mission du CALACS. Cette démarche de précision des rôles entre ressources peut être effectuée lors des rencontres d'accueil dans un document qui doit être conçu à cet effet et explicitant le rôle de chaque ressource.³⁰

³⁰ Plusieurs services sont habilités à répondre aux situations de crises pouvant être vécues par les femmes en situation de prostitution, notamment grâce à des services 24h/24h. À ce titre, soulignons les maisons d'hébergement pour femmes, les services de police, les lignes 911 et 811, les lignes info-aide violence sexuelle et SOS violence conjugale.

Fiche d'exploration de la sécurité lors d'une demande d'aide provenant d'une femme en situation de prostitution³¹

Exploration d'une demande d'aide par une femme en situation de prostitution

***Dans le but de permettre à la femme de faire des choix éclairés sur les informations qu'elle souhaite transmettre, faire un rappel des informations suivantes ayant été présentées dans la rencontre d'accueil (si la rencontre d'accueil a eu lieu, autrement prendre le temps de présenter les politiques de l'organisme en son entier) :

- Rappeler les politiques de confidentialité du CALACS du Saguenay;
- Rappeler de manière explicite les normes de tenue de dossiers de l'organisme, à quoi servent les notes pour les intervenantes, comment elles sont gérées, qui pourrait y avoir accès, les possibilités de saisir des tribunaux, les risques encourus, etc.
- Précisez les obligations en lien avec la *Loi sur la protection de la jeunesse* si la femme rencontrée est une mineure ou si elle a des enfants;
- Préciser à la femme qu'elle a le droit de ne pas tout dire, de choisir l'information qu'elle nous donne.

Contexte général

- J'aimerais d'abord apprendre à mieux te connaître, parle-moi des raisons qui t'amènent à demander du soutien au CALACS.
- Quel âge as-tu ?
- As-tu des enfants (âge)? Un(e) conjoint(e) ? Habitez-vous ensemble ?
- Depuis combien de temps es-tu dans l'industrie du sexe ?
- À quelle fréquence échanges-tu des services sexuels (occasionnelle, fin de mois, régulière, quotidienne, etc.) ? ;
- Est-ce qu'il y a des choses relatives à tes finances qui t'inquiètent actuellement (si oui, envers qui ? inclure les instances gouvernementales) ;
- Est-ce que tu as des personnes dépendantes de toi financièrement (enfants, conjoint(e), parents, proche en situation de handicap) ou des responsabilités financières (p.ex. loyer, voiture) ?
- Touches-tu tous tes revenus ou uniquement une partie ? T'arrive-t-il de recevoir des biens en échange de services sexuels (p. ex. nourriture, consommations [drogues, alcool, médicaments, cigarettes], paiement pour un loyer, hébergement) ?

³¹ Cette fiche a été développée par la stagiaire pour utilisation par les intervenantes à l'aide directe au CALACS du Saguenay et est inspirée du Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile (CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2019) et de l'échelle de l'évaluation du danger entre partenaires intimes (Campbel et al., 2009).

-
- Est-ce qu'il y a des éléments de nature judiciaire dont tu aimerais me parler qui pourraient faire obstacle à tes démarches d'aide (p.ex. un dossier judiciaire, des contraventions, un avis de recherche par la police) ? Est-ce que ces éléments t'amènent à vivre en marge pour te protéger/te cacher ? Est-ce que ces éléments nuisent à tes possibilités de sortir de la prostitution ?
 - Peux-tu me parler de ton état de santé ? Est-ce que des choses te préoccupent actuellement ? En as-tu parlé avec un professionnel de la santé ? As-tu été vue récemment par un médecin (infections transmises sexuellement, séquelles, grossesse ou autres) ? (Il est primordial de porter une attention toute particulière à son état de santé physique et psychologique et de vérifier si elle a des inquiétudes à cet égard et la référer au besoin) ;
 - J'aimerais maintenant que tu me parles de ton utilisation de substances psychoactives. Peux-tu m'expliquer ta consommation (p.ex. quelles substances, dans quels contextes) ? Dans quelle mesure cela te préoccupe ? Veux-tu qu'on t'accompagne pour trouver de l'aide à ce sujet ?
 - As-tu déjà essayé d'arrêter la prostitution ? Pour quelle raison voulais-tu arrêter ? Pour quelle raison cela n'a pas fonctionné ?
 - Actuellement, tes activités de prostitution se font-elles de façon autonome ou à l'intérieur d'un gang, d'une entreprise, d'une organisation ? Se font-elles par l'entremise ou avec l'aide de quelqu'un (ami, chum, proxénète, conducteur, protecteur, gérant) ou d'une agence d'escortes, d'un salon de massage, d'un club, ou en ligne ? Comment nommes-tu ce tiers parti ? (Si la femme répond oui, voir la section ci-dessous: si la femme a un proxénète ou est membre d'un réseau)

Si la femme a un proxénète, un conjoint-souteneur ou est membre d'un réseau/d'un gang

Plusieurs facteurs de risque ont été associés au danger accru auquel sont exposées les femmes qui vivent une situation de prostitution lorsqu'une tierce personne tire des bénéfices des fruits de cette activité. Les dangers augmentent lorsque qu'une femme dans cette situation souhaite avoir de l'aide ou quitter la prostitution. Nous ne pouvons pas prédire exactement ce qui peut se produire dans ce cas, mais nous voulons que cette femme soit consciente de la portée du danger et de l'augmentation possible des violences à son égard pour pouvoir l'en protéger. Pour ce faire, elle est invitée à remplir la fiche ci-dessous et voir combien de facteurs de risque s'appliquent à sa situation. (Dans la fiche, « Il » fait référence à son proxénète, son conjoint, ses clients ou à toute autre personne qui profitent des fruits de sa prostitution, lui infligent de la violence physique ou la soutiennent dans sa situation prostitutionnelle).

- Qui contrôle tes activités de prostitution, par exemple choisis-tu tes clients, la fréquence des relations, les journées et les nombres d'heures que tu y consacres ?
-

-
- As-tu déjà essayé d'arrêter la prostitution ou de ralentir les activités ? Si oui, comment a-t-il réagi ?
 - Contrôle-t-il la plupart de tes activités quotidiennes ou toutes tes activités ? Par exemple, est-ce qu'il te dit qui tu peux fréquenter, quand tu peux voir ta famille, combien d'argent tu peux dépenser, etc. ?
 - As-tu un enfant ? As-tu un enfant avec lui ?
 - A-t-il déjà menacé de faire mal à ton enfant, ta fratrie, ta famille, ta meilleure amie ?
 - Est-ce qu'il t'a déjà forcée à avoir des rapports sexuels quand tu ne le souhaitais pas ?
 - Est-il violemment et constamment possessif de toi ? (Par exemple, dit-il « Si tu pars, je te retrouverai », « Tu es à moi » ?)
 - T'a-t-il déjà frappée ?
 - A-t-il déjà été violent avec une autre femme ou un animal en ta présence ?
 - T'a-t-il déjà traitée de noms et humiliée ?
 - Essaie-t-il parfois de t'étrangler ?
 - T'a-t-il déjà menacée de te tuer ?
 - T'a-t-il déjà battue quand tu étais enceinte, malade, en rémission, endormie ou en état de fatigue extrême ?
 - Crois-tu qu'il serait capable de te tuer ?
 - Est-ce qu'il te suit ou t'espionne, te laisse des messages menaçants ?
 - Est-ce qu'il te téléphone, te texte ou utilise tout autre application internet pour communiquer avec toi, même quand tu ne souhaites pas lui parler ?
 - Utilise-t-il la géolocalisation pour savoir où tu es ? Sais-tu comment la désactiver ?
 - A-t-il accès à tes comptes courriel et sur les réseaux sociaux ?
 - Est-ce qu'il a déjà détruit tes biens ?
 - La gravité ou la fréquence de la violence physique ont-elles augmenté au cours des derniers mois ?
 - T'a-t-il déjà menacée ou proposé de t'envoyer vendre des services sexuels dans une autre province/un autre pays ? Si oui, où ?
 - Est-il en possession de tes pièces d'identité ou de tes documents légaux ?
 - À ta connaissance, est-ce qu'il a déjà été arrêté, accusé, condamné ou évité une arrestation pour quelque forme de violence (p. ex. voie de faits, agressions sexuelles, proxénétisme, traite humaine, agression armée, possession d'arme à feu, gangstérisme, etc. ?)
 - Est-il présentement recherché pour un acte criminel ? Lequel ?
 - A-t-il déjà eu des manquements face aux ordonnances des tribunaux ? Lesquelles ?
-

-
- A-t-il des dettes/t'attribue-t-il des dettes (p.ex. vêtements, soins esthétiques, visa de travail, démarches d'immigration, substances psychoactives, hébergement, etc.)?
 - T'a-t-il déjà contraint à t'adonner à des activités de nature criminelle (p.ex. vols, vente de drogues, voies de fait, fraude, autres) ?
 - Consomme-t-il de la drogue, par exemple des stimulants, des amphétamines, du « speed », de la « meth », poussière d'ange (PCP), cocaïne, « crack », drogues de la rue ou mélanges ?
 - Est-ce qu'il est alcoolique, ou a-t-il un problème d'alcool ?
 - Possède-t-il une arme à feu (un pistolet ou un fusil) ?
 - T'a-t-il déjà menacé avec une arme ou utilisé une arme meurtrière contre toi ? Si oui, est-ce que c'était une arme à feu ?
 - Acceptes-tu de nous donner son nom, son âge et ses coordonnées ?

Total de « oui » _____.

Sur un calendrier, marquez les dates approximatives où vous avez subi des événements de violences durant la dernière année. Écrivez à ces dates la gravité de l'incident selon l'échelle suivante (si n'importe laquelle des descriptions du chiffre supérieur s'applique, utilisez le numéro plus élevé) :

- (1) gifles, bousculades : aucune blessure, douleur persistante ;
- (2) Coups de poing, coups de pied ; bleus, coupures, douleur persistante, attouchements non consentis, production forcée de matériel pornographique, actes de dégradation et d'humiliation sexuelles, contraction d'une ITSS, et/ou VIH-SIDA ;
- (3) Raclée, viol, agressions sexuelles (« il m'a battue ») ; contusions graves, brûlures, fractures, fausse-couche ;
- (4) Menace d'utiliser une arme ; blessure à la tête, blessure interne (p. ex. aux organes génitaux, à l'anus), blessure permanente, fausse-couche, consommation forcée de drogues, d'alcool ou de médicaments ;
- (5) Utilisation d'une arme ; blessure par arme.

Nous vous encourageons à parler avec votre intervenante du CALACS des résultats de la présente évaluation et du danger en ce qui concerne votre situation.

METTRE EN PLACE UN FILET DE SÉCURITÉ SI NÉCESSAIRE -

NE PAS NUIRE

L'objectif visé par l'exploration de ces éléments est d'évaluer les risques de violence pouvant être vécus par une femme dans le cadre de ses activités prostitutionnelles, mais aussi si elle tente de quitter l'industrie ou d'accéder à des services d'aide. Enfin, la fiche

permet de mettre en place un filet de sécurité conséquent dans le but d'établir une stratégie globale et adaptée que les intervenants pourront mettre en place pour assurer la protection et la sécurité de cette femme et lui permettre de prendre des décisions éclairées en ce sens. Le mot d'ordre ici est de ne pas nuire. Il faut donc envisager toute interaction ou action à prendre dans l'optique de ne pas empirer la situation des femmes que nous accompagnons (MCIS services linguistique, 2014). Les situations où des organisations criminelles seraient impliquées dans la prostitution ou la traite de personnes à des fins de prostitution nécessitent des mesures accrues de sécurité et de protection pour les femmes comme pour les organismes leurs venant en aide : mesures de sécurité renforcées dans les locaux (caméra), adresse confidentielle, plans de sécurité et d'évacuation.

2. PHASE DE TRAVAIL

Comme précédemment mentionné, lors de la phase de travail avec des femmes qui vivent des conséquences d'un vécu en lien avec la prostitution, il est impératif de leur offrir un soutien holistique et sensible aux traumatismes qui leur permettra de restaurer leur autonomie, de réintégrer leur communauté et d'amorcer un processus d'empowerment. Les éléments à inclure dans les suivis d'intervention sont : a) l'exploration, l'analyse des besoins et la fixation d'objectifs; b) la restauration de la parole et le travail du sens; c) l'identification et l'apaisement des émotions et des pensées souffrantes; et d) le renforcement du réseau de soutien et l'*empowerment* collectif. Ces étapes seront présentées dans les paragraphes suivants.

2.1. EXPLORER ET ANALYSER LES BESOINS ET FIXER LES OBJECTIFS DE TRAVAIL SUR LES CONSÉQUENCES

Le travail d'accueil et de contact est aussi un travail d'évaluation des besoins et comme ces besoins sont grands et que la prostitution implique un large spectre d'activités, il peut être compliqué pour les femmes de les cibler et de se fixer des objectifs. Toutefois, le déroulement du processus et les activités d'un organisme féministe comme le CALACS peuvent permettre aux femmes de participer à l'établissement de leurs objectifs d'intervention et aux processus décisionnels. Ici, l'idée est de faire en sorte que ces femmes s'appro-

prient le sens de leur démarche, initient elles-mêmes les postulats d'intervention, participent activement à la création de leur mieux-être. Côté et al. (2016) recommandent de considérer chaque femme de façon unique et d'effectuer une bonne évaluation de la réalité des besoins, des forces et des attentes. Les objectifs sont considérés ici comme des questionnements et expérimentations enclenchant un processus de progression ; ils sont présents pour accompagner la personne dans son ambivalence. Comme mentionné par les femmes impliquées dans la présente démarche, cette étape est importante pour reprendre confiance en leurs capacités et croire en soi, voire permettre un sentiment d'accomplissement. Ceci est central à leur processus d'*empowerment* et d'appropriation de la démarche. Plusieurs éléments nouveaux ou inhabituels, pour les intervenantes du CALACS, doivent être considérés dans l'évaluation du fonctionnement social des femmes aidées. Ces éléments sont des pistes d'évaluation pour les intervenantes du CALACS qui ont plus souvent à faire avec les victimes d'agressions sexuelles et qui ont peut-être moins les réflexes à l'analyse de la situation des femmes en situation de prostitution proprement dite. Par exemple, en leur posant les questions ci-dessous, il peut être intéressant de savoir :

- À quels besoins répondent ses activités de prostitution (financier, sensation forte, survie, consommation, enfant(s), affection, sexualité) ?
- Quel est son degré de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à tes activités de prostitution ? Est-ce que cela a toujours été comme cela ? Qu'est ce qui fait varier sa satisfaction ?
- Quelle image a-t-elle d'elle-même (à l'intérieur comme à l'extérieur de ses activités de prostitution) ?
- Qu'est-ce qu'elle pense de la sexualité ?
- Quelle est sa conception de l'intimité ?
- Quelle est sa vision des relations amoureuses ? Qu'est-ce qu'elle a vécu comme relation amoureuse dans sa vie ?
- Quelle est sa vision des relations interpersonnelles ? Qui sont ses plus proches ami(e)s ?
- Quelle est sa vision des hommes ? Quelle est sa vision des femmes ?
- Quelle valeur donnait-on aux femmes dans sa famille/son milieu ?
- Quel est son premier souvenir en lien avec la prostitution ?

Ces informations peuvent permettre de mieux comprendre les femmes concernant leurs valeurs, leur estime d'elle-même, les attitudes et les croyances intégrées face à la

prostitution, aux relations humaines et aux oppressions imposées et intégrées. Travailler avec ces femmes pour identifier leurs défis personnels et déconstruire certaines internalisations sur la prostitution pourraient favoriser leur capacité à faire des choix libres et éclairés (Lanctôt et al., 2016). En outre, il peut être intéressant d'accompagner des femmes dans l'évaluation de leurs relations humaines et amoureuses avec l'objectif d'y repérer les situations de violence, d'inégalité et les obstacles rencontrés. Ces éléments peuvent nous permettre d'évaluer l'intérêt de travailler les notions de relation égalitaire, de sexualité saine, de limites, de consentement et d'affirmation de soi. Enfin, il est intéressant de questionner sur certaines manifestations de nature post-traumatiques (hypervigilance, dissociation, évitement, altération négative des cognitions et des émotions, pensées intrusives de type *flash-back*, cauchemars) et sur les pensées souffrantes en lien avec le vécu (p. ex. honte, culpabilité, peur, colère) dans le but de considérer comment elle les vit et possiblement les intégrer dans les objectifs d'intervention pour en diminuer l'activation et en apaiser les manifestations.

2.2. RESTAURER LA PAROLE, COTRAVAILLER LE SENS

La parole est ici abordée comme ayant en soi un pouvoir de libération. La restauration de la parole débute le processus de réappropriation de la santé mentale et physique et permet de s'orienter dans et par rapport à son vécu dans une quête de connaissance de soi (Motoi et Dufour, 2011). Le présupposé ici est que la prise de parole sur sa propre vie et ses antécédents a une valeur thérapeutique : « les mots peuvent remplacer les maux » (Trinquant, 2002). S'intéresser aux récits et à la singularité des femmes permet de mieux contextualiser les stratégies employées par les femmes ayant vécu de la prostitution pour se repositionner face aux expériences traumatiques ou oppressives, pour se protéger, ou encore soulager la détresse vécue (Corbeil et al., 2018). Cela permet aussi de comprendre le sens que les femmes donnent aux événements et aux relations significatives dans lesquelles elles sont engagées (Corbeil et al., 2018). En outre, se raconter doit permettre de se libérer, de découvrir l'impact de son histoire personnelle sur soi, tout en introduisant un espace entre notre histoire et nous-même (Motoi et Dufour, 2011). En bref, cette étape doit

permettre aux femmes de comprendre que le parcours personnel et les dimensions intrinsèques à la vie des femmes les ayant menées à des situations de prostitution sont toutes interreliées.

Se raconter peut-être plus ou moins difficile selon le vécu de la personne victime, sa personnalité, le lien de confiance avec l'intervenante, sa confiance en sa capacité de s'exprimer oralement, etc. Certaines oppressions vécues ou internalisées (minimisation, blâme, normalisation de la violence, oppressions internalisées, etc.) mises en place pour « survivre » à la prostitution sont susceptibles d'engendrer des pensées souffrantes lors de la sortie de l'industrie et avoir un impact sur le récit qui en est fait (Lanctôt, et al., 2016 ; Wilson B., 2017). Lorsque le dénouement est plus difficile, ou encore pour faciliter le processus, il peut être intéressant ici d'utiliser des inducteurs de récits. Les inducteurs de récits sont des outils d'intervention interactifs induisant le récit et permettant de nouvelles associations d'éléments pourtant connues, stimulant l'imaginaire, l'émotion, l'intégration émotionnelle et la mise en perspective. Ils permettent de proposer un angle d'approche différent d'un même élément initial, relancer une idée sous l'angle de la créativité, stimuler la conceptualisation et la nouveauté et de passer d'une perspective initiale à une autre perspective.

Un exemple serait la ligne de vie telle que le proposent Motoi et Dufour (2011). Cet outil doit permettre à la femme de raconter des parties de sa vie de façon complète ou fragmentée pour en tirer un sens (Briand, 2019). L'élaboration de sa ligne de vie par une femme est un processus semi-dirigé par une intervenante. Lors de ces rencontres, l'intervenante guide la femme à travers les thèmes du parcours de vie, des relations interpersonnelles et familiales, de l'estime de soi, de l'apparence physique, des réussites personnelles et sociales, de l'intimité, du contrôle du corps et l'éducation corporelle, sociale et sexuelle,

de la relation à l'argent, des soins reçus, de l'apprentissage, des étapes importantes et finalement des initiations sexuelles³² (Dufour, 2018).

La ligne de vie peut être utilisée comme pratique rituelle ouvrant un passage à l'intérieur de soi et, si elle est utilisée en groupe, de collectiviser et de faire place à l'empathie, la solidarité avec les autres et pour soi-même (Dufour, 2018). Offrir à une femme de se raconter et d'avoir un support visuel pour le faire permet à l'intervenante de proposer des interprétations quant aux attaches entre la prostitution et la socialisation, la relation à son propre corps et à la sexualité. Elle permet aussi de prendre du recul face aux relations avec les autres, les clients, les parents et tous ceux qui ont été abusifs. Cette technique permet de réexaminer les événements du passé avec recul et se projeter dans un futur constructif. Cela facilite aussi l'identification des forces et des défis qui se présentent de façon ponctuelle ou périodique. Enfin, elle favorise le développement d'un lien entre l'intervenante et la femme, l'accompagnement et l'intimité, et est très utile pour travailler les pensées souffrantes telles que la honte, la culpabilité, la trahison, ainsi que le sentiment d'altération de sa valeur personnelle.

Un autre outil peut être utile dans les situations où une femme présente des défis à se raconter, s'embrouille dans les détails et les événements ou a de la difficulté à se connecter à son histoire. À ce titre, le génogramme permet d'aborder de façon plus prononcée la socialisation de la femme au sein de sa famille sur quelques générations. Le génogramme peut aussi permettre l'analyse et la compréhension des relations aux autres, les perceptions de la sexualité, les renseignements sur les relations entre les personnes et leur réseau et des précisions sur la place d'un individu dans sa famille, à partir des liens de filiation, de germanité, de consanguinité, d'alliance, de résidence et d'héritage (Dufour, 2018). Enfin, remonter la généalogie sur trois ou quatre générations permet de repérer d'éventuels bouleversements familiaux comme la violence, l'inceste, les agressions sexuelles, l'alcoolisme,

³² Selon nos observations, se raconter peut-être plus difficile pour les très jeunes femmes qui n'ont peut-être pas le recul sur leur parcours.

la toxicomanie, les liens avec la prostitution (comme consommateur, proxénète ou personne victime) et les soins apportés aux enfants. Le génogramme est généralement un travail qui s'effectue sur trois à quatre rencontres.

Dans le génogramme comme dans la ligne de vie, l'accompagnement offert par les intervenantes doit permettre de se concentrer sur les éléments de force et de résilience dans le parcours. En effet, les femmes vivant des conséquences de la prostitution ont souvent enduré et survécu à un nombre significatif d'épreuves. Il est nécessaire que l'intervenante reconnaisse qu'une femme a fait de son mieux dans les circonstances qu'elle vivait et qu'elle fait encore de son mieux pour vivre avec les conséquences qui en découlent. Il peut être utile qu'une femme entende de la part des intervenantes qu'à certains moments, elle a fait des choix en l'absence de choix réels, qu'elle a pris les meilleures décisions pour subvenir à ses besoins, faire face aux difficultés qu'elle vivait ou se soustraire à une situation souffrante. Et aussi que sa vie et sa personnalité ne se résument pas à la seule sphère de la prostitution.

Enfin, dans les phases de travail sur les conséquences de la prostitution, l'écoute de l'intervenante ne peut pas être passive. Elle doit exprimer la responsabilisation de la société face au vécu rapporté : réparation, protection, réhabilitation, justice, etc. L'idée ici est de prendre position devant les injustices et les oppressions vécues pour que le témoignage ne reste pas un simple désordre ou une détresse personnelle sans attache sociale. Ainsi, cela peut ouvrir la porte à une nouvelle affiliation sociale et une justice relationnelle. Hasnaoui (2011) écrit à ce sujet ce qui suit :

Ne pas prendre position équivaut pour le professionnel à interdire la réhabilitation d'une justice relationnelle pour la personne, à être spectateur ou complice d'un processus de destruction et à ne pas contribuer à la réinscription sociale de celle-ci dans le système des droits et devoirs citoyens. S'il se désengage, le risque de retournement de la personne dans les conduites prostitutionnelles serait grand, puisqu'aucune limite ou réparation n'a été posée [...]. (p.36)

Ces paroles sont très importantes et d'ailleurs les femmes rencontrées nous mentionnent précieusement certaines paroles des intervenantes qui ont fait une différence dans

leurs parcours. En bref, cette étape est l'occasion pour les femmes de comprendre le parcours personnel les ayant menées à la prostitution.

2.3. FACILITER L'IDENTIFICATION ET L'APAISEMENT DES ÉMOTIONS ET DES PENSÉES SOUFFRANTES.

Il peut être intéressant dans le travail sur les conséquences de la prostitution de proposer de la psychoéducation sur les émotions, les symptômes d'anxiété, les réactions post-traumatiques et la sexualité. Ces étapes sont importantes pour permettre à une femme ayant vécu la prostitution, et potentiellement plusieurs violences, de comprendre ses émotions et ses réactions, de les normaliser et de les régulariser. Dans le travail sur les manifestations d'anxiété et post-traumatiques, il est essentiel d'expliquer les notions de dissociation et d'émoussement des sensations et des émotions, la suractivation du système nerveux, l'hypervigilance et l'évitement. Du côté des émotions, le milieu d'intervention doit être prêt à aborder et accueillir la colère, le dégoût, le sentiment d'injustice, la honte et la culpabilité.

En regard de la littérature et des interventions recensées, l'invitation à la pratique de la méditation, la pleine conscience ou plus simplement la respiration diaphragmatique, la relaxation ou la cohérence cardiaques peuvent être des outils³³ pour aider les femmes à diminuer l'activation de leur système nerveux et à tolérer l'inconfort lié à des émotions négatives, des reviviscences et des images intrusives, ou encore, pour trouver de nouvelles façons de réagir en regard d'un problème. Pour les femmes qui trouveraient difficile la pratique de ces méthodes passives, il est possible d'identifier des activités douces ayant des bénéfices semblables : relaxation progressive de Jacobson, activités physiques douces, yoga, étirements, marche en pleine conscience, création artistique, écriture, etc. Ces diverses pratiques peuvent aider les femmes à développer leur capacité d'attention à elles-

³³ La relaxation musculaire de Jacobson est une séance de relaxation pendant laquelle une série d'exercices guidés permettent de contracter et relâcher une succession de groupes musculaires spécifiques. Ce processus de contractions/décontractions permet de porter attention à son propre corps et de ressentir l'état de tension, puis d'apaisement (Lehrer, 1982). Selon nos observations professionnelles, cette méthode de relaxation active est utile pour les femmes qui ont des difficultés à entrer en contact avec elles-mêmes, qui répondent peu ou pas aux relaxations de type suggestive ou qui sont en stress chronique ou aigu.

mêmes, à leur sensation corporelle et ultimement aider à la recorporalisation. Le but ici est de trouver un moyen de connexion avec soi-même. Selon Trinquart (2002), la recorporalisation est un état de présence passant par la conscience du corps. Cette dimension aide à observer ses envies, ses besoins, à se donner de l'importance et à se respecter. De plus, l'enseignement de méthodes pour favoriser l'apaisement et diminuer la réactivité donne de nouveaux moyens aux femmes pour vivre des moments de calme et apprendre l'autorégulation.

2.4. INTÉGRER LES PERSPECTIVES FÉMINISTES

Dans une perspective féministe et toujours selon les besoins de la femme accompagnée, il peut être intéressant d'amener une collectivisation du vécu avec des réflexions sur les liens qui existent entre les violences faites aux femmes et la prostitution; les liens entre la prostitution et les différentes oppressions; les chemins menant à la prostitution sous l'angle des rapports de genres et de la socialisation. Par ailleurs, il peut être utile d'aborder les notions de marchandisation des femmes et ses liens avec la pauvreté, la colonisation et le racisme. Enfin, grâce cette collectivisation du vécu, il peut être pertinent de réfléchir autour de la solidarité entre femmes et de proposer des actions et des rencontres permettant la solidarité et la collectivisation. En outre, en ce qui concerne la sexualité et les relations interpersonnelles, il est pertinent de proposer aux femmes les notions de consentement et d'agression sexuelle et de comprendre les impacts de la prostitution et des violences subies sur leur sexualité et leurs relations. Un travail peut être fait pour permettre aux femmes d'établir ce qui seraient pour elles les conditions d'une sexualité et d'une relation à l'autre épanouissante et sécuritaire. Enfin, il est utile d'aborder les questions de limites/dépassement de limites, de désir et de plaisir sexuel.

2.5. RENFORCER LE RÉSEAU DE SOUTIEN ET LES OPPORTUNITÉS D'EMPOWERMENT COLLECTIF

Plusieurs éléments peuvent être envisagés pour consolider ou renforcer le réseau de soutien et encourager une *empowerment* et la solidarité à travers des activités collectives. Ces perspectives sont intéressantes pour favoriser la reconstruction d'un cercle social renouvelé en dehors du seul milieu de la prostitution et pour travailler la notion de *pouvoir sur*, soit le pouvoir collectif selon Kemp (2019) :

- Créer des possibilités de rencontres informelles entre femmes au sein de l'organisme;
- Proposer aux femmes de s'engager dans un nouveau milieu pour accéder à un nouveau réseau (activités, loisirs, organisme communautaire, etc.);
- Associer des femmes aux vécus semblables à travers des activités de marrainage ou de paires-aidantes;
- Entretien ou recréer des liens avec des proches.

Par ailleurs, il peut être intéressant d'amener les femmes rencontrées à s'impliquer d'une autre façon dans l'organisme, par exemple en participant aux activités militantes, comme survivantes dans les ateliers de sensibilisation donnés par le CALACS ou encore sur la collective de l'organisme.

D'autre part, Lanctôt et al. (2016) soutiennent qu'il est important d'encourager les proches à être des acteurs de soutien et de changement en maintenant les liens avec ces femmes, en acceptant de les écouter et d'apporter une aide tangible et sans jugement ou culpabilisation.

Dans un tout autre ordre d'idée, afin d'éviter la revictimisation et d'axer la transition vers une reprise de pouvoir, Lanctôt et al. (2016) suggèrent l'intérêt pour les femmes en situation de prostitution d'avoir recours à des cours d'autodéfense pour mettre en place des mesures de protection contre leur proxénète ou leurs clients et ainsi renforcer la confiance en leurs capacités à s'affirmer et à résister.

3. TERMINAISON DE L'OFFRE DE SERVICES

Les rencontres de terminaison avec les victimes servent à cibler les changements instaurés et les apprentissages réalisés, à consolider l'utilisation des nouvelles stratégies de régulation des émotions, à cibler le travail qui restera à faire, à trouver de nouvelles avenues de réalisation personnelle ainsi qu'à renforcer leur estime de soi dans une perspective d'intégration et de consolidation des acquis et de projection dans l'avenir

3.1. INTÉGRER ET CONSOLIDER LES ACQUIS

Pour permettre l'intégration et la consolidation des acquis, il peut être intéressant de dresser un bilan avec les femmes rencontrées sur les sujets suivants³⁴ :

- Les facteurs de vulnérabilités personnelles et sociales menant les femmes et les ayant menées, elles en particulier, à la prostitution;
- Les liens qui existent entre les violences faites aux femmes et la prostitution;
- Les liens entre le racisme, la pauvreté, le colonialisme et la prostitution;
- Ses besoins à cette étape de son cheminement et ses allié(e)s.;
- Les conséquences de la prostitution sur elle et sur les femmes qu'elle a connues;
- Les moyens qu'elle met en place pour assurer la gestion et l'apaisement des pensées souffrantes, vivre une vie sécurisée et avoir un fonctionnement qui la satisfait.

En plus de la synthèse orale, différents outils peuvent être utilisés pour faciliter ce processus et se projeter au-delà de la fin du suivi, par exemple, proposer un plan et des objectifs de cheminement (tableau ci-dessous).

Mon plan pour continuer mon cheminement³⁵

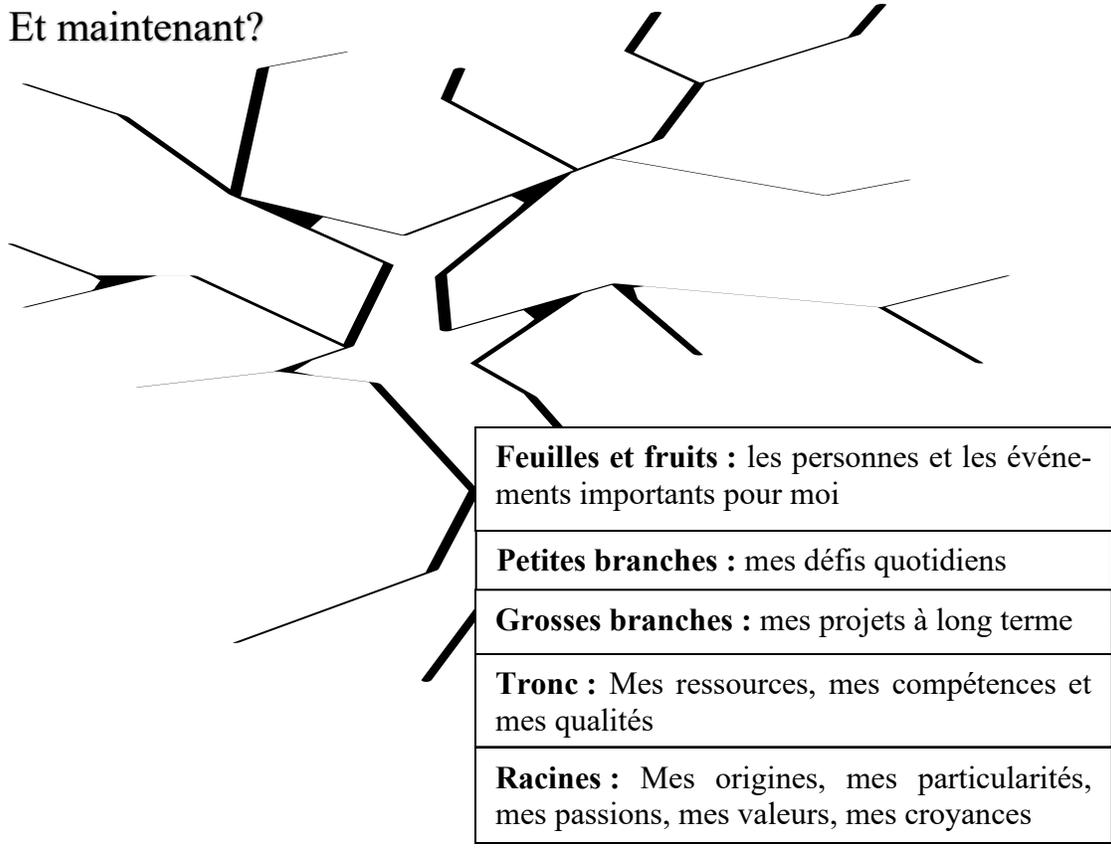
Visées	Mes objectifs	Les actions à entreprendre	Mes alliées dans la réalisation de mes objectifs
À court terme (dans les prochaines semaines)			
À moyen terme (dans les prochaines mois)			
À long terme (d'ici 1 à 3 ans)			

Une alternative au simple bilan pour les femmes qui profiteraient d'une approche par l'art grâce à un inducteur de récit peut être L'arbre de vie (voir Figure ci-dessous). Cet outil permet de garder une trace de ce qu'elles ont donné comme sens à la démarche de travail sur les conséquences de la prostitution.

En dernier lieu, il est important de clore l'offre de services sans exclure de nouveaux services au besoin, et même accompagner les femmes dans la transition vers d'autres services lorsque ceci peut être pertinent.

³⁵ Adapté de Motoi et Dufour (2011), p.156

Et maintenant?



ANNEXE 11. LA TERMINOLOGIE DE L'INTERVENTION

Industrie du sexe	Terminologie très utile lorsqu'il est question d'une situation systémique qui dépasse le niveau individuel, lorsqu'il est nécessaire de faire des liens avec un contexte ou une oppression, par exemple la marchandisation des femmes et des corps, l'hypersexualisation, le racisme, etc. Enfin, cette terminologie transmet l'idée que l'industrie du sexe est soutenue collectivement par plusieurs acteurs et systèmes tant sociaux, qu'économiques et qu'elle implique une notion de marchandisation économique.
Exploitation sexuelle	Cette expression peut provoquer une forte charge émotive. Elle doit être utilisée en toute conscience au moment opportun et être expliquée. Elle peut créer une rupture thérapeutique si la personne ne se reconnaît pas comme victime ou ne comprend pas pourquoi vous utilisez ces termes, alors qu'elle ne se perçoit pas comme telle. La visée thérapeutique doit être priorisée sur la visée politique, même si les deux peuvent aller de pair dans certaines circonstances. Il est possible d'utiliser ces termes lorsqu'il y a clairement un contexte d'exploitation de la part d'une autre partie, ou encore, lorsqu'il peut être thérapeutique pour la personne victime de reconnaître qu'elle n'est pas responsable de certaines situations. Le changement de statut de victime à survivante est important dans le processus d' <i>empowerment</i> .
Prostitution	Ce terme peut provoquer une charge émotive si une personne ne se reconnaît pas comme « prostituée », par exemple dans les situations dans lesquelles elle s'identifie comme escorte, masseuse ou danseuse nue ou en cas de prostitution de survie. Ce terme doit être expliqué et défini avec la femme selon la perspective de l'organisme conjuguée avec la sienne propre. Nous avons personnellement une préférence à l'égard de cette terminologie, puisqu'elle permet une identification claire au geste d'échange de services sexuels contre rémunération, tout en ne cadrant pas la femme dans une identification de victime ou de travailleuse du sexe.
Service sexuel	Cette expression possède une charge émotive sans doute moins importante que les termes de prostitution ou d'exploitation sexuelle et elle peut être utilisée comme alternative à la terminologie du travail du sexe.
Travail du sexe	Cette expression n'est pas utilisée dans le vocabulaire des intervenantes du CALACS du Saguenay puisque la prostitution n'est pas considérée comme un travail, même si elle se produit dans un contexte qui semble a priori volontaire. De plus, le terme « travail du sexe » fait fi des structures et des inégalités sociales engendrant la prostitution. De plus, l'utilisation de ce vocable est contre-indiquée par les intervenantes, car il peut tendre à banaliser les conséquences vécues du genre : « Ce sont les risques du métier ! ». À ce vocabulaire, il est préférable de privilégier « échange de services sexuels ». Enfin, si une femme utilise cette

	expression, il est adéquat de respecter son utilisation personnelle et de ne pas essayer de la changer.
Survivante	Expression utilisée dans certains milieux pour souligner la transformation et l' <i>empowerment</i> . Si l'expression est utilisée par une intervenante, il est important que cela résonne avec le ressenti de la femme. Il faut discuter de l'utilisation de ce terme auprès de la femme avant son emploi en intervention.
